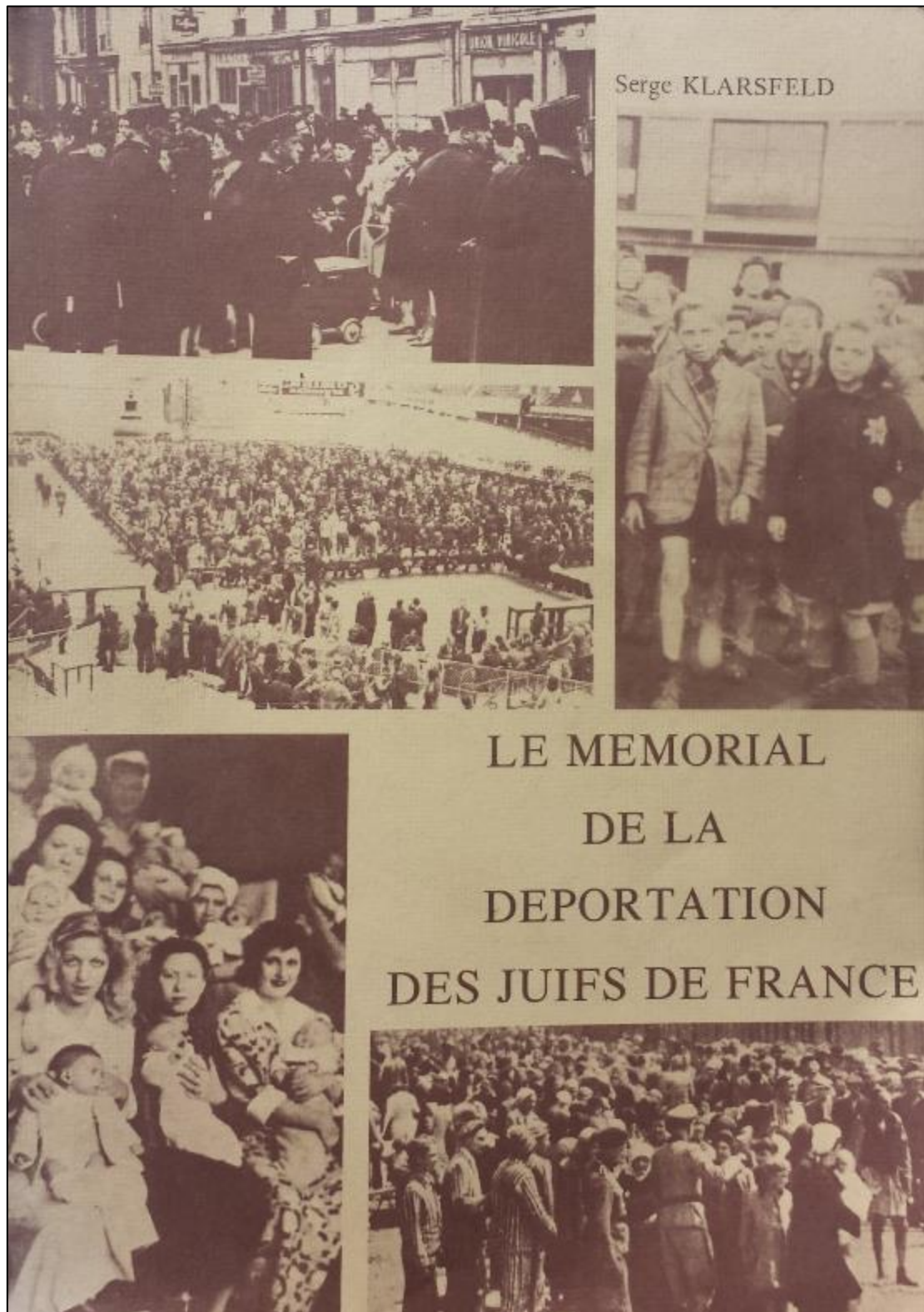


Le Mémorial de la Déportation des Juifs de France

Serge Klarsfeld, édition de 1978

Notices des convois

Mises à jour par Jean-Pierre Stroweis



PRÉSENTATION

Ce document reprend l'introduction, la notice technique, les notices des convois de déportations, les biographies, la bibliographie et les illustrations rassemblées et rédigées par Serge Klarsfeld et qui accompagnent les listes nominales des déportés et victimes dans l'édition originale de 1978 du **Mémorial de la Déportation des Juifs de France**. Ces noms sont désormais accessibles grâce au Mémorial de la Déportation des Juifs de France **en ligne** situé à <https://stevemorse.org/france> .

Il nous a paru utile de présenter ici à nouveau ces textes très informatifs reprenant les échanges de télex des responsables allemands entre eux et avec les dirigeants de l'administration de Vichy, l'analyse historique, les témoignages et l'humanité des commentaires de Serge Klarsfeld, notamment concernant les enfants déportés. Ils démontent pas à pas la mise en place de la « solution finale » en France et, accessoirement, l'état de la recherche historique en 1978. Ces notices et les listes qui les suivent ont donné pour la première fois et à un large public les moyens d'appréhender la machine de déportation, convoi par convoi, et ce qui a conduit à l'extermination de près de 80 000 Juifs de France. Pour beaucoup de familles des victimes, ce Mémorial a surtout permis de retracer enfin quel fut le sort de leurs proches.

Après la parution de l'édition de 1978, Serge Klarsfeld a poursuivi ses recherches, découvrant de nombreuses autres sources, accumulant de nouvelles informations sur chaque convoi qui ont également servi à compléter et corriger bon nombre de noms difficilement lisibles sur les listes de déportation, souvent en piètre état.

Cette version des notices a donc été actualisée en fonction de l'état actuel des recherches :

- Le nombre des partants de chaque convoi reprend les chiffres publiés par l'édition de 2012 du Mémorial, même si ces chiffres fluctuent encore très légèrement depuis.
- Nous avons récapitulé dans une table ci-dessous les intervalles de matricules attribués à Auschwitz pour les hommes et femmes de chaque convoi, avec quelques corrections.
- Les données de 1978 sur le nombre de survivants de la déportation en 1945 se sont avérées incomplètes : environ mille rescapés supplémentaires ont été identifiés, portant le pourcentage de survivants de 3% à environ 5%. Nous indiquons en notes les résultats des recherches publiées dans **Le Mémorial des 3943 rescapés Juifs de France** (Alexandre Doulut, Serge Klarsfeld, Sandrine Labeau, éditions FFJDF, 2018).
- Les notices, biographies et bibliographies ont également été reformattées et annotées par moi-même. Mes ajouts sont présentés **en couleur bleue**. Les noms de famille sont écrits en majuscules, afin de les distinguer des prénoms. Les noms, prénoms et âges des victimes mis à jour sont signalés par un astérisque bleu (*) et sont à peu près cohérents avec les données du Mémorial en ligne.
- Nous avons ajouté la provenance des déportés de chaque convoi ou liste en fonction du pays dans lequel se trouve leur lieu de naissance et selon les découpages des frontières de 2021. Cela complète le décompte par nationalité que les Allemands ont arrêté de noter sur les listes de déportation à partir du convoi 57.
- Pour commodité, nous avons également ajouté des références vers les descriptions des convois préparées par le Mémorial de Yad Vashem à <https://www.yadvashem.org/fr/recherche/convois-de-france.html> .

Jean-Pierre Stroweis

Jérusalem, juin 2021 dernière mise à jour : décembre 2023.

En cas d'erreur ou de complément, contactez-moi à [stroweis \(at\) zahav.net.il](mailto:stroweis@zahav.net.il) Merci.

A la mémoire de Julien AUBART, résistant, arrêté et torturé par la Gestapo en octobre 1942, déporté à Auschwitz le 13 février 1943 à l'âge de 21 ans, médaille militaire, croix de guerre 39-40, médaille de la Résistance, chevalier de la Légion d'honneur, mort le 2 juillet 1977 à l'âge de 56 ans.

Il était le plus pur et le meilleur de sa génération, celle qui avait connu Auschwitz. C'est en lui que s'incarnaient pour nous les valeurs morales les plus respectables qu'il était possible de dégager du passage de millions d'êtres humains dans l'univers concentrationnaire. Il avait livré victorieusement certaines des batailles les plus dures qu'un homme n'ait jamais livrées pour défendre sa dignité.

Il était l'un des seuls à avoir conservé intactes dans ses oreilles les plaintes des petits enfants séparés de leurs mères, les rares rauques des S.S., les soupirs des camarades frappés à mort ; intactes dans ses yeux les visions abominables des crimes systématiques dont le peuple juif et les hommes épris de liberté avaient été victimes. Il était notre mémoire fidèle, notre conscience intransigeante, notre volonté sans défaillance et, dans le combat permanent contre l'impunité des criminels nazis et contre le néo-nazisme, il était le plus valeureux d'entre tous. Il ne souvenait pas en paroles, mais en actes courageux.

Julien AUBART nous donne la force d'aller jusqu'au bout. Sur la photo ci-dessous, il proteste à Cologne, devant le bureau de l'ancien responsable n° 1 de la Gestapo en France, le S.S. Obersturmführer Kurt Lischka, contre l'impunité de ce criminel nazi. En cette circonstance, Julien Aubart et son camarade de déportation, Henri Pudeleau, avaient été arrêtés, frappés par les policiers allemands et condamnés à une amende par le tribunal de Cologne.

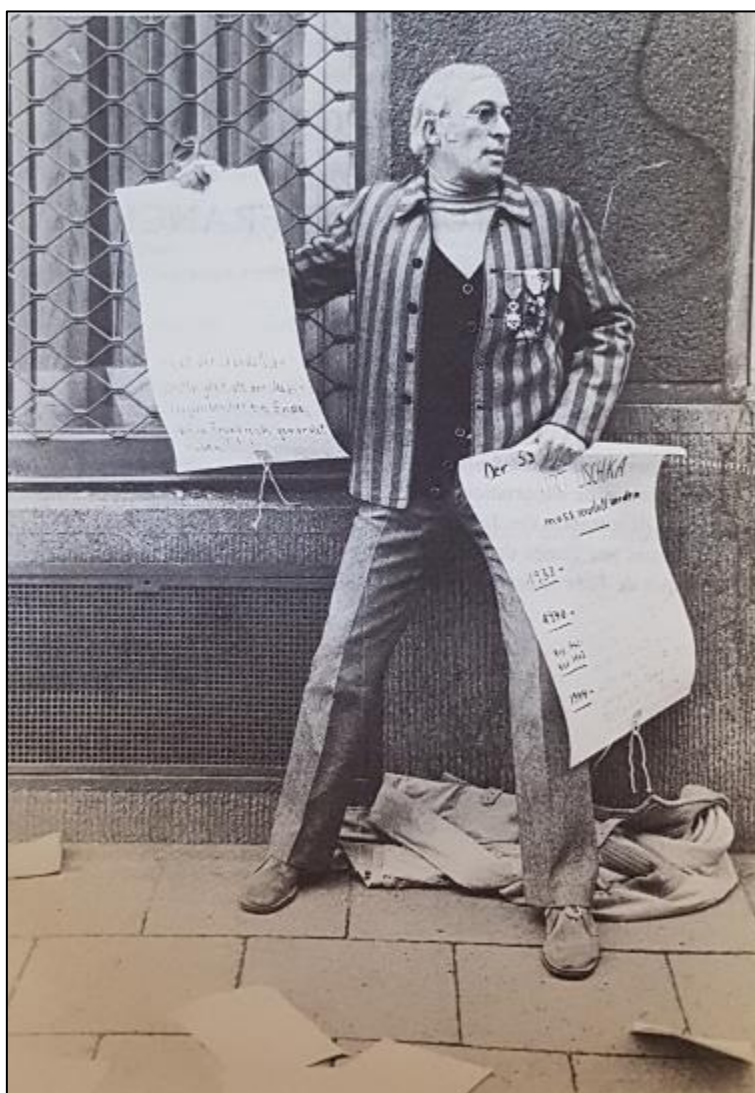


Fig. 1 Julien Aubart en mai 1973 à Cologne

INTRODUCTION

Au terme d'un travail éprouvant de deux années, la publication de ce document représente avant tout un acte de piété et d'hommage envers plus de 80 000 Juifs, qui ont été victimes en France de la persécution du Reich du Reich hitlérien et de ses complices de Vichy.

Cet ouvrage contient les noms de presque toutes les victimes et les renseignements d'état-civil qui permettent de les identifier et de dresser le bilan de cette tragédie, comptabilisée ici par de rigoureuses statistiques. Il contient aussi l'histoire détaillée de chaque convoi de déportation -notre ouvrage commençant au départ de France, à la constitution du convoi, et s'arrêtant à l'arrivée au camp d'extermination ; des ouvrages de qualité, en particulier ceux du Centre de Documentation Juive Contemporaine de Paris, le CDJC, permettent de prendre connaissance de ce qui s'est passé avant le départ ; d'autres ouvrages de ce qui s'est passé après l'arrivée au camp¹. Tous ces ouvrages sont cités dans notre [bibliographie](#).

Ce livre contient aussi la plupart des noms des Juifs morts des mauvais traitements subis dans les camps d'internements en France. Ce bilan a pu être établi en prenant contact avec toutes les archives départementales, préfectorales ou municipales compétentes pour les localités où ont été installés de pareils camps.

Il contient en outre la liste de nombreux Juifs fusillés ou exécutés sommairement par les nazis en France. Nous avons pu établir cette liste, en consultant toutes les listes, dressées en 1944-45 par les communes et les préfetures, de personnes exécutées ou abattues dans le territoire correspondant, et en relevant les noms indiscutablement juifs, tout en examinant les circonstances de chacune de ces tragédies.

Ce volumineux document comble une immense et douloureuse lacune. Avant sa parution, il était impossible d'avancer des chiffres exacts, d'avancer même les chiffres les plus simples et les plus nécessaires : le nombre total de déportés, leur répartition par sexe et par âge. À Auschwitz, le 18 juin 1975, le Président de la République française n'a-t-il pas dressé un bilan complètement erroné :

« 110.000 Français, dont 48.000 Juifs ont été déportés à Auschwitz.² »

Les noms des déportés s'effaçaient progressivement sur les listes originales de déportation, pour la plupart conservées au CDJC. Bientôt, il n'aurait même plus été possible de lire ces noms, dont beaucoup ont dû être déchiffrés par nos soins à la loupe. Pourtant, parmi ces déportés, plus de 2/3 d'étrangers, des familles entières, dont ne subsistaient plus de leur passage sur la terre que ces noms sur ces listes en voie de disparition totale. Et personne pour parer à cet anéantissement, sinon une initiative individuelle, privée de moyens financiers, mais résolue depuis des années à empêcher l'oubli et la destruction.

« Vous vous souviendrez. Le souvenir est un enseignement de sagesse et un message d'amour... Le souvenir secoue la poussière du tombeau ; le culte des regrets est un rachat du sépulcre : la vraie mort c'est l'oubli. A l'heure suprême, ce leur fut une consolation de s'endormir sur

¹ Adam Rutkowski, expert du CDJC, a préparé un ouvrage sur la vie au camp de Drancy, qui attend sa publication.

² Il n'y eut que 2 825 Français non-juifs déportés de France à Auschwitz (et parmi eux d'ailleurs un certain nombre de Juifs, voir notice 83). Par contre, environ 70 000 Juifs ont été déportés de France à Auschwitz, dont environ 23 000 Juifs français et 47 000 Juifs étrangers. Par ailleurs plus de 5 000 autres Juifs ont été déportés de France dans d'autres camps d'extermination (Maidanek, Sobibor) et, parmi eux, environ 1 000 Juifs français.

l'assurance d'avoir été mieux que de simples passants, puisqu'ils devaient trouver le bon asile de notre cœur qui se remémore. » (Office du Souvenir).

Fils d'un déporté assassiné à Auschwitz, ayant échappé moi-même par miracle à un destin aboutissant à la rampe de Birkenau, je me suis imposé, depuis des années, avec l'aide de mon épouse, allemande et non juive, de mettre fin à l'impunité des criminels nazis, qui ont déporté les Juifs de France. C'est une mission permanente et difficile que nous parvenons à accomplir, étape par étape, malgré la puissance des forces opposées à la cause que nous défendons.

Depuis 1971, nous avons retrouvé et démasqué en Allemagne et en Amérique du Sud les principaux dirigeants de l'action anti-juive en France ; nous avons constitué leurs dossiers détaillés que la justice française a transmis officiellement à la justice allemande ; nous avons créé des situations mobilisatrices obligeant le Parlement allemand à ratifier en 1975 l'accord judiciaire franco-allemand du 2 février 1971, permettant le jugement en Allemagne de ces criminels. Depuis trois ans, nous affrontons la justice allemande réticente à faire son devoir : appliquer cet accord et juger ces criminels.

Parallèlement à nos actions, nous avons entrepris la publication de trois ouvrages. Deux sont déjà parus à nos frais et ont été diffusés gratuitement, surtout parmi les mass-médias et les responsables politiques allemands. Le premier ouvrage, « La solution finale de la question juive » est l'acte d'accusation historique dressé magistralement par le Docteur Joseph Billig, expert du CDJC, contre les hauts responsables de la persécution anti-juive en France.

Le second ouvrage paru en allemand, « Die Endlösung der Judenfrage in Frankreich³ » dont je suis l'auteur, est le complément du livre du Docteur Billig. C'est un recueil de 136 des principaux documents signés par ces hauts responsables.

Ces deux ouvrages joueront un rôle important dans le procès, qui aura peut-être enfin lieu à Cologne, du responsable n° 1, [Lischka](#), et de ses complices, [Hagen](#), [Heinrichsohn](#), [Ernst](#), [Merdsche](#), [Moritz](#), [Illers](#), Müller... A nos yeux, il aurait été impensable que les victimes ne soient pas, elles aussi, présentes dans ce procès et que, partie civile, les Juifs de France ne puissent même préciser le nombre de Juifs déportés de France et leur identité. C'est pourquoi, sans autre appui que celui du petit groupe d'amis qui soutient notre action, nous avons entrepris cette tâche écrasante, qui aurait déjà dû être menée à bien depuis longtemps et grâce à une initiative collective.

Aux Pays-Bas, la liste des 105 000 victimes juives a été transcrite par le gouvernement hollandais en 24 magnifiques volumes ; le gouvernement belge a fait paraître en polycopié la liste des 25 000 Juifs déportés de Belgique ; le gouvernement allemand s'est attelé lui aussi à publier la liste des Juifs allemands. Ayant décidé d'assumer cette pieuse obligation, nous l'avons fait de notre mieux et à la mesure de nos moyens. On verra plus loin, dans la notice technique, que chaque convoi a nécessité une quarantaine d'heures de travail. Au total, plus de 3 000 heures de travail. La composition typo/linographique de ces listes, où la plupart des noms, prénoms et lieux de naissance présentent d'extrêmes difficultés orthographiques, nous était financièrement impossible, de même que la frappe de ces listes par des dactylos professionnelles.⁴

Informé des conditions exceptionnelles de réalisation de cet ouvrage, le lecteur, nous l'espérons, excusera sa médiocrité esthétique au regard de sa précision documentaire, qui est le résultat de multiples recherches, partout où cela était nécessaire, à travers le monde. Quant aux rares survivants de cet holocauste, nous

³ [La solution finale à la question juive en France.](#)

⁴ L'auteur a assumé lui-même la frappe de tout le texte, hormis la plupart des listes, qui ont été tapées par les élèves-dactylos de l'école de l'ORT à Montreuil. Nous remercions celles d'entre elles, qui ont fait consciencieusement ce qu'elles s'étaient chargées de faire. Il en va de même pour les élèves du lycée Yavné, volontaires pour l'établissement des fiches de déportés.

souhaitons qu'ils nous apportent toutes les corrections et toutes les informations que leur dicte leur mémoire.

J'ajouterai encore que la rédaction de cet ouvrage a été la plus pénible des épreuves traversées par ma femme et moi depuis le début de notre action. Comblés de bonheur familial, combien de fois avons-nous pleuré, confrontés à la détresse insoutenable qui se dégage de ces listes chargées de noms d'enfants, où l'on voit tant de petits êtres s'en aller sans parents, sans le moindre réconfort, vers le plus atroce des destins, où l'on voit partir pour la chambre à gaz des mères avec jusqu'à 12 enfants à leurs côtés. Tant de souffrances peuvent-elles être passées sur tant d'innocents sans que s'affirme l'exigence de justice qui est la nôtre ?

Je tiens à remercier nos amis, qui ont efficacement participé à ce travail et qui ont été un ferme appui de notre volonté : Françoise et Henri Golub, Gisèle et Simon Guerchon, Sarah, Jean et Édouard Dambrot, Mireille et Lucien Dambrot, Charlotte et Gilbert Ermann, Judith et David Pachtowez, Ginette, Emmanuelle et Henri Chapiro, Emmanuel Lulin, H...H..., ainsi que ceux et celles de l'École Yavné et des élèves dactylos de l'École de l'ORT à Montreuil qui ont fait consciencieusement le travail pour lequel ils se sont portés volontaires.

Serge Klarsfeld

NOTICE TECHNIQUE

L'origine des listes de déportation

Soixante-neuf d'entre elles sont conservées au CDJC. Il s'agit de listes originales. Au départ d'un convoi, la liste des déportés était tapée en quatre exemplaires. La plupart des télex de la section anti-juive de la Gestapo en France annonçant à Berlin et à Auschwitz le départ des convois indiquent que le chef de transport emporte en double exemplaire la liste des partants. Précisons que ces deux exemplaires pour chaque convoi ont tous été détruits par les nazis à Auschwitz, où les archives ne renferment que les photocopies des listes de déportés détenues au CDJC. Précisons aussi qu'à l'arrivée à Birkenau-Auschwitz, tous les papiers personnels des déportés étaient immédiatement brûlés.

Un troisième exemplaire restait nécessairement au secrétariat du camp de Drancy. Un quatrième exemplaire était remis à l'UGIF (l'Union Générale des Israélites de France). Nous savons, en effet, grâce au document XXVc-191, du 1^{er} octobre 1942, que :

« Nous (UGIF) avons reçu l'autorisation des autorités allemandes d'obtenir, au fur et à mesure des déportations, les listes nominatives des convois et actuellement le camp d'internement de Drancy nous remet ces listes avec l'autorisation de la Préfecture de Police. »

Ce sont probablement ces listes de l'UGIF, qui sont entrées en possession au CDJC tandis que le Ministère des Anciens Combattants recevait, pour sa part, en même temps que le fichier original de Drancy, certaines des listes du secrétariat de Drancy. Ajoutons que, parmi les listes originales du CDJC se trouvent les listes de départ non seulement de Drancy, mais aussi celles de Pithiviers et Beaune-la-Rolande (huit convois, n° 4, 5, 6, 13, 14, 15, 16 et 35), celle du convoi n° 2 parti de Compiègne et celle du convoi n° 8 parti d'Angers. Manquent au CDJC les listes originales du convoi n° 1 parti de Compiègne, le 27 mars 1942 et des convois n° 76 et 77 partis de Drancy, les 30 juin et 31 juillet 1944. Mais grâce au fichier de Drancy, le Ministère des Anciens Combattants a reconstitué en grande partie ces listes perdues ; et nous-même, en tenant compte de divers documents et des noms des survivants, avons pu retrouver la plupart des noms manquants. C'est ainsi également que nous avons pu transcrire une partie des noms des déportés de Lyon, le 11 août 1944 (n° 78), de Drancy du 17 août 1944 (n° 79), des femmes juives de prisonniers de guerre (n° 80), de Juifs inclus dans des convois d'aryens (liste n° 83), de Juifs déportés individuellement (liste n° 85), de Juifs inclus dans des convois de résistants.

L'état des listes de déportation

La plupart d'entre elles sont dans un très mauvais état de conservation. Beaucoup sont sur papier pelure, très attaqué par le temps et par les manipulations. C'est à la loupe qu'il nous a fallu déchiffrer des centaines de noms. Pour sauvegarder ces listes, nous avons offert au CDJC une centaine de dossiers contenant des feuilles de plastique. Dans chacune de ces feuilles, nous avons introduit 2 pages originales de convoi, une au recto et une au verso, soit environ 3 000 feuilles de plastique pour la totalité des convois.

Plan de travail

Une fois les listes préservées et en mesure d'être manipulées sans risques pour leur sauvegarde, nous avons retranscrit les renseignements essentiels (nom, prénom, date et lieu de naissance, nationalité et n° du convoi)

sur une fiche cartonnée (8 heures par convoi). Nous avons classé alphabétiquement ces fiches par convoi (5 heures). Nous avons corrigé ces fiches et ajouté les noms oubliés (5 heures). Nous avons retranscrit à la machine à écrire ces renseignements (8 heures). Nous avons corrigé ces listes (5 heures). Nous avons établi les statistiques par sexe et par année de naissance pour chaque convoi (4 heures). Soit, en moyenne, 35 heures de travail par convoi. Pour tous les convois, environ 2 500 heures de travail, compte non tenu des centaines d'heures de recherche historique en France et à l'étranger.

Les noms de famille

Ils sont, pour la plupart très difficiles, en raison de la grande variété des origines des Juifs déportés de France et de l'orthographe compliquée des noms polonais par exemple (plus de 26 000). C'est pourquoi on pourra constater de nombreuses fautes dans leur retranscription. Elles sont dues essentiellement aux dactylos, qui, au camp de départ, ont tapé ces listes originales. Quand nous avons lu par exemple « Ecqteïn Arnost » (convoi n° 30), nous avons pensé qu'il s'agissait plus probablement de « Eckstein Arnold » ; mais sur quel critère se fonder pour corriger tant de noms ? Nous avons estimé que le mieux était de conserver l'orthographe du nom, tel qu'inscrit sur la liste originale. Précisons, en effet, qu'un nom comme « Schwartz » peut s'orthographier de 156 façons différentes (étude du Service international de Recherches de la Croix-Rouge à Arolsen). L'on comprendra mieux alors la difficulté de notre tâche. Il nous a fallu aussi reconstituer patiemment de nombreux noms mutilés par les trous des dossiers.

Le nom de famille des femmes mariées est indiqué sur nos listes. Quand le prénom fait défaut et qu'existe le nom de jeune fille, nous avons indiqué, à la place du prénom, « née... ».

Les prénoms

On constate une extraordinaire variété de prénoms chez les Juifs originaires des pays slaves. Il nous a souvent été difficile de faire la distinction entre prénoms masculins et féminins et nous avons même dû dresser un tableau de ces différents prénoms. Leur orthographe difficile a été une source constante d'erreurs pour les dactylos du camp de départ.

Le lieu de naissance

Dans ce cas également, multiplicité de localités à l'orthographe complexe et très souvent retranscrite phonétiquement par les dactylos des camps. En outre, selon la date de naissance des déportés ou selon leurs déclarations, des villes passées d'un état à l'autre, ou d'un régime politique à un autre, sont inscrites comme Chisinau ou Kichineff, comme Saint-Pétersbourg, Petrograd ou Leningrad, comme Constantinople, Stamboul ou Istanbul, comme Cernauti ou Czernowitz, etc...

Date de naissance

Elle fait défaut dans environ 4500 cas.

Nationalité

Elle manque le plus souvent à partir de juillet 1943. Quand le SS Alois Brünner a pris la direction du camp, il a estimé sans doute que les seuls renseignements intéressants pour Auschwitz d'une part, et susceptibles d'abuser les déportés sur le sens réel de la déportation, étaient les noms, prénoms, dates de naissance et professions. D'où suppression systématique de la nationalité et du lieu de naissance. Nous avons pu reconstituer la plupart des lieux de naissance des déportés de la période juillet 1943 - août 1944 en recherchant les noms dans des listes mécanographiées du Ministère des Anciens Combattants, établies en 1944-45, très inexactes, mais qui nous ont été utiles dans ce cas précis.

Le choix de la liste alphabétique par convoi plutôt que de la liste alphabétique générale

Ce choix présente nettement plus d'avantages pour l'historien, car chaque convoi a ses particularités propres (les circonstances de l'arrestation de telle ou telle catégorie de Juifs, leur lieu d'internement, les structures d'âge, la composition du convoi, la préparation du départ, les documents allemands ou français qui s'y rapportent, etc.). Le complément logique de notre travail serait un répertoire alphabétique général comportant les noms des déportés, leurs prénoms et le numéro de leur convoi. Les noms seraient orthographiés selon l'orthographe phonétique internationale et les homonymes seraient classés par numéro chronologique de convoi : tous les Svartz du convoi n° 1, dans l'ordre établi dans notre ouvrage, puis les Svartz du convoi n° 2, puis ceux du n° 3 et ainsi de suite.

Le nombre des déportés

Le nombre total de déportés juifs de France, que nous avons établi, 75 721, doit être considéré comme un nombre minimum. En effet, il nous est impossible, par exemple, de préciser combien de Juifs résistants ont été déportés en tant que résistants. Il demeure aussi des incertitudes quant au nombre réel de déportés de Toulouse, Noé, Saint-Sulpice (31/07/1944), de Lyon (11/08/1944), de Juifs déportés individuellement, de Juifs déportés via la Belgique. En ces cas, nous avons toujours adopté un nombre minimum, mais en mesure d'être déterminé. Par ailleurs nous n'avons pas considéré, en dépit de leur statut, les hommes qui ont été déportés de Drancy à l'île anglo-normande d'Aurigny les 9, 16 et 26 juillet 1943, soit 300 + 300 + 100 hommes, comme des déportés. En effet malgré les conditions rigoureuses de leur détention à Aurigny, le régime auquel ils étaient soumis n'était point comparable à celui des camps d'extermination.

On constate parfois une légère différence entre le nombre des déportés indiqué sur le télex envoyé à Auschwitz par la section anti-juive et le nombre des noms que nous avons relevés sur la liste du convoi. En général nous avons fait confiance aux bureaucrates nazis, d'autant qu'il était toujours possible à la Gestapo d'ajouter quelques personnes, en dernière minute, au convoi et de ne transcrire leurs noms que sur les deux listes confiées au chef de transport. Dans les cas où manquent les télex couvrant le départ des convois, nous avons expliqué dans les notices correspondantes comment nous avons déterminé le nombre des partants (par exemple convois n° 1 et n° 77).

Comment déterminer le nombre de déportés arrivés au camp, le nombre des déportés gazés dès leur arrivée, le nombre des déportés sélectionnés pour le travail ? Le tableau de la déportation des Juifs de France, tel qu'il a été dressé par Adam Rutkowski (« Le Monde Juif », n° 57-58, janvier-juin 1970), s'appuie sur les données contenues un document établi par le musée d'Auschwitz, le « calendrier », les Z.O. Mais nous avons établi que, d'une part, ces données ne sont originales qu'en ce qui concerne les séries de matricules

attribuées aux sélectionnés pour le travail ; que, d'autre part, c'est sur la documentation originale conservée au CDJC à Paris qu'a pu être faite l'attribution aux déportés de France de ces séries de matricules ; qu'enfin nombreuses sont les autres données (nombre de déportés arrivés au camp, nombre de déportés gazés dès l'arrivée) qui sont complètement erronés.

La démonstration de l'inexactitude du « calendrier » d'Auschwitz

Ce « calendrier », le calendrier des événements du camp, a été rédigé par une archiviste du musée d'État d'Auschwitz, Danuta Czech, dans une série de publications, les Z.O. (Zeszyty Oswiecimskie / Hefte von Auschwitz / Carnets d'Auschwitz) dans les numéros suivants : n° 2 publié en 1958 couvrant les années 1940-1941, n° 3 en 1958 pour 1942, n° 4 en 1960 pour 1943, n° 6 en 1962 pour janvier-juin 1944, n° 7 en 1963 et n° 8 en 1964 pour la période de juillet 1944 à janvier 1945. Ce « calendrier » indique presque quotidiennement les faits survenus dans le camp, en particulier les arrivées des convois. Donnons un exemple : le 31 août 1942, les Z.O. indiquent :

« RSHA⁵ transport du camp de Drancy 983 Juifs. Après la sélection sont entrées au camp comme détenues 71 femmes avec les matricules 18749 à 18819. Les 912 autres personnes ont été gazées. »

Adam Rutkowski a considéré qu'il fallait faire confiance au « calendrier » d'une part pour le nombre de déportés arrivés au camp (983), comme s'il avait été constaté de visu et archivé à Auschwitz, d'autre part pour le nombre de personnes gazées (912) ; qu'en outre il était certain que personne n'avait pu être sélectionné pour le travail, en plus des personnes (71) qui reçurent des matricules à Auschwitz même. De la confrontation de ces trois nombres : 983, 71 et 912, qui auraient été constatés à Auschwitz même, venait la certitude d'Adam Rutkowski quant au sort de chaque convoi.

Notre méfiance a été suscitée par le fait que nous avons dénombré pour ce même convoi n°25, où, selon le « calendrier » aucun homme n'avait été sélectionné pour le travail, qu'il y avait en 1945 huit survivants hommes. Notre enquête nous a permis d'établir qu'entre le 26 août 1942 (convoi n°24) et le 9 novembre 1942 (convoi n°44) la plupart des hommes valides de 15 des convois de cette période (sur 19 convois) ont été sélectionnés ayant l'arrivée à Auschwitz ; qu'ils ont été envoyés dans des camps de travail et non d'extermination et qu'ils n'ont été enregistrés à Auschwitz que le 1^{er} avril 1944. C'est parmi eux naturellement que l'on compte la plupart des survivants : 359 survivants pour ces 15 convois et 328 survivants pour les 28 autres convois de l'année 1942. Si le nombre des sélectionnés indiqué dans le « calendrier » était inexact pour cette période, le nombre des déportés gazés dès leur arrivée l'était aussi par voie de conséquence et n'avait donc pas été établi au moment du gazage. Quant au nombre de déportés arrivés à Auschwitz, nous nous sommes rendus compte que le nombre indiqué dans le « calendrier » pour 1942 était en réalité le nombre de déportés répertoriés par nationalités par les Allemands, peu de temps avant le départ des convois. Ce tableau figure souvent dans le dossier du convoi et l'archiviste d'Auschwitz a cru à tort que c'était le nombre exact de déportés arrivés au camp.

Ayant établi ces faits, nous avons considéré que le « calendrier » d'Auschwitz avait été, en réalité, établi, en ce qui concerne les convois de France, sur la base des renseignements détenus non à Auschwitz, mais au CDJC à Paris, sauf en ce qui concerne les matricules attribués aux sélectionnés à Auschwitz. Mais, ayant examiné les documents illustrant le « calendrier », nous avons constaté que le document principal - la liste chronologique de l'enregistrement par séries de matricules des détenus à Auschwitz- n'indique absolument aucune origine en face des séries de matricules attribués aux Juifs de France (Z.O. n° 3, page 114 ; n° 4, pages

⁵ RSHA : Reichssicherheitshauptamt, l'office central de la sûreté du Reich.

161 à 179 ; n° 6, pages 83 à 87). Autrement dit, il était désormais évident que c'étaient les informations venues de France, du CDJC, après 1945, qui avaient permis à l'archiviste d'Auschwitz d'établir son « calendrier » pour les arrivées des convois de France ainsi que de préciser l'attribution des séries de matricules des déportés juifs de France, sélectionnés pour le travail à Auschwitz. Sur place, à Auschwitz, en février 1978, cette archiviste nous a confirmé le bien-fondé de notre raisonnement.

Autres erreurs rectifiées

En 1965, déjà, nous avons informé les archivistes d'Auschwitz qu'il n'y avait qu'un seul convoi parti de France, le 28 octobre 1943 (n° 61), alors qu'ils en avaient noté deux ; il en est de même pour d'autres convois qui n'ont jamais existé (et qui figurent dans l'étude du « Monde Juif » n°57-58) : un convoi du 23 mai 1943, qui n'est, en fait, qu'une liste de 1 740 détenus de Drancy, un convoi du 24 juin 1943, un second convoi le 20 janvier 1944. Par contre le convoi du 31 juillet 1944 ne figure pas dans cette étude, alors qu'il est effectivement parti. Erreur également d'avoir inclus l'arrivée à Auschwitz des convois des 4 et 6 mars 1943 (n° 50 et n° 51). Dans ce dernier cas, les archivistes d'Auschwitz ont considéré comme totalement anéantis par gazage ces deux convois, parce qu'à la date normale d'arrivée de ces convois à Auschwitz, ils ne retrouvaient la trace d'aucune série de matricules attribuables aux déportés de ces convois qui auraient été sélectionnés pour le travail. Mais en fait, les deux convois étaient arrivés à Maidanek et non à Auschwitz. Il en est de même pour la destination du convoi du 15 mai 1944 (n° 73), qui n'est pas allé à Auschwitz, mais à Kaunas-Reval ; pour l'absence de sélectionnés pour les convois des 13 avril (n° 71) et 20 mai (n° 74) 1944.

Survivants

On a admis comme nombre des survivants celui indiqué officiellement par le Ministère des Anciens Combattants, auquel se sont présentés, en 1945, des survivants des déportés de France. Pour notre part, nous avons estimé qu'il était rationnel de penser que des Juifs polonais ou apatrides vivant en Belgique, par exemple, puis déportés de France, où ils s'étaient réfugiés, n'allaient pas se présenter aux autorités françaises, surtout après avoir été arrêtés par la France de Vichy en zone libre et avoir été livrés en zone occupée à la Gestapo. Nous sommes allés en Belgique et y avons dénombré environ 250 survivants (en 1945) de plus de la déportation de France. Aux 2 200 survivants (en 1945) que nous avons pu repérer au total, doivent sans doute s'ajouter d'autres survivants, qui ne sont passés au retour ni par la France, ni par la Belgique. Toutes sortes de raisonnements nous incitent à estimer que le nombre total des survivants (en 1945) ne devait pas excéder 2 500 ; soit 3% de survivants. Reste à établir comment s'est répartie la mortalité de ces survivants depuis 1945 ; combien étaient encore vivants en 1946 ? combien le sont aujourd'hui ?

Statistiques

Nous les avons établies le plus précisément possible et sous tous les aspects essentiels. Elles comblent une immense lacune. Notre gratitude va à Charlotte et Gilbert Ermann, qui en ont assumé la plus grande part. Nous laissons à chacun le soin d'interpréter ces statistiques. Une seule donnée à rappeler au lecteur : le fait que les plus terribles dégâts ont été commis en 1942 (environ 42 500 déportés contre environ 33 500 en 1943-44), alors que la collaboration battait son plein et que la police française faisait le travail de l'occupant en arrêtant les Juifs en zone libre et en zone occupée. Quand cette collaboration policière s'est ralentie, après les protestations du clergé et la défaite de Stalingrad, la Gestapo n'a usé d'aucunes représailles et n'a reçu

de Berlin, malgré ses demandes, que de faibles renforts (le commando Brünner) pour arrêter directement les Juifs. Nul doute, à nos yeux, que si le régime de Vichy avait suivi, en 1942, une politique plus courageuse et moins antisémite, alors seulement les pertes en vies humaines de la communauté juive auraient été limitées.

Bibliographie

Elle est ordonnée de façon à ce que le lecteur puisse structurer ses recherches sur la vie et la mort des Juifs sous l'occupation ainsi que sur le système concentrationnaire. Voir [ici](#).

Illustrations

Il existe très peu de photographies de l'arrestation, de l'internement, de la déportation et de l'exécution des Juifs de France. Nous les avons rassemblées et nous avons essayé de sélectionner celles qui peuvent le mieux évoquer ce que fut leur martyr.

Recherches sur le sort des déportés après leur arrivée à Auschwitz

Écrire, en donnant les renseignements d'état-civil du disparu et la date de sa déportation, à ces institutions :

- Musée d'Etat d'Auschwitz-Birkenau /Państwowe Muzeum, 32-603 Oswiecim 5, Pologne⁶
- Archives Arolsen, International Center on Nazi Persecution, Große Allee 5-9, 34454 Bad Arolsen Allemagne⁷
- Le Mémorial de la Shoah, 17 rue Geoffroy l'Asnier, 75004 Paris, France⁸
- Yad Vashem, Institut international pour la mémoire de la Shoah, Boite Postale 3477, Jérusalem 9103401, Israel⁹

Nous remercions de leur appui Mademoiselle Pascalini et ses collaborateurs de la Direction des Statuts au Secrétariat d'État aux Anciens Combattants, Monsieur l'Inspecteur Dumonceau de Bergendal du Ministère de la Famille et de la Santé Publique à Bruxelles, Monsieur de Cocatrix, Directeur du SIR, à Arolsen.

⁶ <http://auschwitz.org/en/contact>

⁷ <https://arolsen-archives.org/fr/rechercher-decouvrir/demandes/soumettre-demande>

⁸ <http://www.memorialdelashoah.org>

⁹ <https://yvng.yadvashem.org/?language=fr>

Cotes des documents conservés au CDJC

Ces documents émanent de la section anti-juive de la Gestapo en France ou de l'Ambassade allemande ou de diverses ambassades et se rapportant aux problèmes diplomatiques posés par l'arrestation et la déportation de Juifs de France relevant de diverses nationalités.

Juifs américains : VI-125, VI-131, VI-132, VI-180 ; XLIX-17

Juifs anglais : XLVI-Bet R, XLIX-17, LXXV-129

Juifs argentins : XXV-1 à XXV-18, XXV-133

Juifs belges : XXVb-96, XXVI-48, XLIX-10

Juifs bulgares : XXV-28 à XXV-30a. XXVa-252, XXVa-290 ; XLIX-43, XLIX-111a

Juifs danois : XXV-19 à XXV-27

Juifs égyptiens : VI-126

Juifs espagnols : VI-126 à VI-129 ; XXV-109, XXV-110 ; XXVa-302 : XLVI-V

Juifs grecs : XXV-31 à XXV-52a ; XXVc-193

Juifs hollandais : XXVb-96 ; XXVI-48

Juifs hongrois : XXV-100, XXV-113 à XXV-120 ; XXVb-64, XXVb-120bis ; XLVI-B et XLVI-E ; XLIXa-41, XLIXa-99, XLIXa-142 ; LXXI-106a

Juifs italiens : I-37, I-38, I-43, I-47, I-49, I-51, I-54 ; XX-53 à XX-100 ; XXV-53 à XXV-112, XXV-118 ; XXVa-207 à XXVa-333 ; XXVb-120bis ; XLVI-F, XLVI-K, XLVI-L ; XLVIII-1, XLVIII-8 à XLVIII-30

Juifs roumains : VI-195 ; XXV-45 ; XXVa-121 à XXVa-150, XXVa-252 ; XXVc-175 à XXVc-177 ; XXVI-61 ; XLVI-N

Juifs sud-américains : XXVc-243 ; XLIX-26

Juifs soviétiques et baltes : XXVb-156 ; XLVI-T, XLVI-U ; XLIXa-40

Juifs suédois : XXVa-151 à XXVa-161

Juifs suisses : XLVI-B et XLVI-N

Juifs turcs : XLVI-B



Fig. 2 Vue panoramique du camp de Drancy

Photo extraite de l'ouvrage « Drancy la Juive » de Jacques Darville et Simon Wichène

Tableau des nationalités des déportés juifs de France

I. Cette statistique qui porte au CDJC la cote DXLVI-13 a été remise le 16 mars 1945 par M^e Georges Etlin, interné à Drancy et chargé là-bas de ce travail par les autorités du camp. Ce tableau n'est pas tout-à-fait exact, car il tient compte non seulement des convois partis à l'Est, mais également de transferts de détenus de Drancy dans d'autres camps d'internement en France. Les chiffres indiqués devraient, en principe être réduits de 2%.

État par nationalités des déportés ou transférés du Camp de Drancy

Nationalité	Compte	Nationalité	Compte	Nationalité	Compte
Allemands	6 222	Français protégés	156	Polonais	14 459
Américains	10	Français sujets	342	Portugais	19
Anglais	34	Grecs	1 499	Roumains non reconnus	242
Argentins	25	Guatémaltèques	1	Roumains reconnus	2 716
Arméniens	4	Haïtiens	4	Refugiés russes	3 290
Autrichiens	2 217	Hollandais	587	San Marinois	1
Belges	412	Honduras	50	Sarrois	126
Boliviens	3	Hongrois non reconnus	244	Soviétiques	589
Brésiliens	2	Hongrois reconnus	758	Suédois	3
Bulgares	140	Irakiens	13	Suisses	39
Chiliens	5	Iraniens	8	Syriens	17
Chinois	1	Irlandais	1	Tahitiens	1
Costariciens	21	Italiens	109	Tchécoslovaques	595
Cubains	3	Lettons	130	Turcs non reconnus	333
Danois	2	Libanais	2	Turcs reconnus	949
Dantzigois	18	Lithuaniens	276	Uruguayens	8
Egyptiens	27	Luxembourgeois	105	Vénézuéliens	3
Equateur	10	Mexicains	2	Yougoslaves	133
Espagnols	145	Nicaragua	5	Apatrides	2 698
Estoniens	4	Norvégiens	1	A déterminer	154
Finnois	2	Palestiniens	53	Nationalités inconnues	5 124
Français d'origine	14 469	Paraguay	121		
Français naturalisés	7 724	Péruviens	22	Total¹⁰	67 488

II. Le tableau de M^e Etlin est précédé d'une notice indiquant les convois et transferts sur lesquels s'appuient ces statistiques. En confrontant ces convois avec la liste exhaustive des convois partis en France, on constate que n'ont pas été pris en compte les convois n° 4 parti de Pithiviers le 25/06/1942, n° 5 du 28/06/1942 (Beaune-la-Rolande), n° 6 du 17/07/1942 (Pithiviers), n° 8 du 20/07/1942 (Angers), n° 13 du 31/07/1942 (Pithiviers), n° 14 du 03/08/1942 (Pithiviers), n° 15 du 05/08/1942 (Beaune-la-Rolande), n° 16 du 10/08/1942 (Pithiviers), n° 35 du 21/09/1942 (Pithiviers), ainsi que le nombre minimum connu (815) des Juifs arrêtés dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais et déportés de Belgique.

Le total des déportés de ces convois atteint 9 773 déportés. Une statistique globale de répartition concernant les 9 773 déportés omis dans le tableau ci-dessus donne les résultats suivants : environ 6 000 Polonais, 1 300 Français, 700 indéterminés, 400 Allemands, 300 Russes, 120 Roumains, 100 Tchèques, 100 Autrichiens etc.

¹⁰ Ce total est de 67 488 et non de 67 693 comme indiqué par M^e Etlin.

Il faut tenir compte aussi du fait que dans le tableau ci-dessus figurait des nationalités « inconnues » (5 124) ou « à déterminer » (154) ou « apatrides » (2 698) auxquelles s'ajoutent les 700 « indéterminés » des convois omis dans le tableau ; soit un total d'environ 8 700 déportés, dont les lieux de naissance dans plus de 2/3 cas sont situés en Pologne. En conséquence on peut ajouter sans risque d'erreur sensible 5 800 déportés dans la catégorie « Polonais ». Nous aboutissons ainsi au tableau III des nationalités les plus touchées par la déportation des Juifs de France, plus proche de la réalité que le tableau I.

III. Les Nationalités les plus touchées par la déportation

Polonais 14 459 (I) + 6 000 (II a) + 5 800 (IIb) = environ 26 300

Français 14 469 (I) + 7 724 naturalisés (I) + 1 562 protégés (I) + 347 sujets (I) + 1 300 (IIa) = environ 24 000

Allemands 6 222 (I) + 126 Sarrois (I) + 400 (IIa) + 300 (II)) = environ 7 000

Russes 3 290 (I) + 589 Soviétiques (I) + 300 (IIa) + 300 (IIb) = environ 4 500

Roumains 2 716(I) + 242 non reconnus (I) + 120 (IIa) + 200 (IIb) = environ 3 300

Autrichiens 2 217 (I) + 100(IIa) + 280 (IIb) = environ 2 500

Greco 1 500 (I)

Turcs 949 (I) + 333 non reconnus (I) = environ 1 300

Hongrois 758 (I) + 244 (I) non reconnus + 100 (IIa) + 100 (II) = environ 1 200

Nous suggérons au lecteur d'accéder aux statistiques sur la provenance des déportés en fonction de leur province et pays de naissance, selon le découpage des frontières de 2021. Ces tables, actualisées de temps en temps, se trouvent à l'adresse suivante :

https://stevemorse.org/france/distribution_of_birthplaces.pdf

CONVOIS ET LISTES

Convois

Convoi	Date de départ	Origine	Destination	Matricules à Auschwitz Hommes		Matricules à Auschwitz Femmes	
				De	À	De	À
<u>1</u>	27-Mar-1942	Drancy/Compiègne	Auschwitz-Birkenau	27553	28644		
<u>2</u>	05-Jun-1942	Compiègne	Auschwitz-Birkenau	38177	39176		
<u>3</u>	22-Jun-1942	Drancy	Auschwitz-Birkenau	40681	41613	7961	8026
<u>4</u>	25-Jun-1942	Pithiviers	Auschwitz-Birkenau	41773	42772		
<u>5</u>	28-Jun-1942	Beaune-la-Rolande	Auschwitz-Birkenau	42777	43780	8051	8084
<u>6</u>	17-Jul-1942	Pithiviers	Auschwitz-Birkenau	48880	49688	9550	9668
<u>7</u>	19-Jul-1942	Drancy	Auschwitz-Birkenau	49777	50280	9703	9823
<u>8</u>	20-Jul-1942	Angers	Auschwitz-Birkenau	51015	51425	10177	10566
<u>9</u>	22-Jul-1942	Drancy	Auschwitz-Birkenau	51504	52118	10664	11049
<u>10</u>	24-Jul-1942	Drancy	Auschwitz-Birkenau	52883	53252	11345	11974
<u>11</u>	27-Jul-1942	Drancy	Auschwitz-Birkenau	53829	54076	12340	13081
<u>12</u>	29-Jul-1942	Drancy	Auschwitz-Birkenau	54153	54422	13320	13833
<u>13</u>	31-Jul-1942	Pithiviers	Auschwitz-Birkenau	55083	55775	14156	14514
<u>14</u>	03-Aug-1942	Pithiviers	Auschwitz-Birkenau	56411	56432	15102	15644
<u>15</u>	05-Aug-1942	Beaune-la-Rolande	Auschwitz-Birkenau	57103	57316	15711	15806
<u>16</u>	07-Aug-1942	Pithiviers	Auschwitz-Birkenau	57720	57782	15961	16171
<u>17</u>	10-Aug-1942	Drancy	Auschwitz-Birkenau	58086	58225	16637	16736
<u>18</u>	12-Aug-1942	Drancy	Auschwitz-Birkenau	58785	59017	17069	17130
<u>19</u>	14-Aug-1942	Drancy	Auschwitz-Birkenau	59229	59343		
<u>20</u>	17-Aug-1942	Drancy	Auschwitz-Birkenau	60113	60177	17679	17713
<u>21</u>	19-Aug-1942	Drancy	Auschwitz-Birkenau	60471	60608	17875	17919
<u>22</u>	21-Aug-1942	Drancy	Auschwitz-Birkenau	61185	61274	18235	18252
<u>23</u>	24-Aug-1942	Drancy	Auschwitz-Birkenau	61662	61753		
<u>24</u>	26-Aug-1942	Drancy	Kosel/Auschwitz-Birkenau	62093	62119	18609	18644
<u>25</u>	28-Aug-1942	Drancy	Kosel/Auschwitz-Birkenau			18749	18819
<u>26</u>	31-Aug-1942	Drancy	Kosel/Auschwitz-Birkenau	62897	62908	18827	18853
<u>27</u>	02-Sep-1942	Drancy	Kosel/Auschwitz-Birkenau	63055	63064	19003	19115
<u>28</u>	04-Sep-1942	Drancy	Kosel/Auschwitz-Birkenau	63065	63080	19170	19207
<u>29</u>	07-Sep-1942	Drancy	Kosel/Auschwitz-Birkenau	63164	63222	19243	19294
<u>30</u>	09-Sep-1942	Drancy	Kosel/Auschwitz-Birkenau	63471	63493	19414	19481
<u>31</u>	11-Sep-1942	Drancy	Kosel/Auschwitz-Birkenau	63529	63530	19530	19607
<u>32</u>	14-Sep-1942	Drancy	Kosel/Auschwitz-Birkenau	63898	63953	19772	19820
<u>33</u>	16-Sep-1942	Drancy	Kosel/Auschwitz-Birkenau			19980	20126
<u>34</u>	18-Sep-1942	Drancy	Kosel/Auschwitz-Birkenau	64719	64749	20217	20437
<u>35</u>	21-Sep-1942	Pithiviers	Kosel/Auschwitz-Birkenau	65356	65420	20566	20709
<u>36</u>	23-Sep-1942	Drancy	Auschwitz-Birkenau	65460	65858	20723	20848
<u>37</u>	25-Sep-1942	Drancy	Kosel/Auschwitz-Birkenau	66030	66069	20913	21003
<u>38</u>	28-Sep-1942	Drancy	Kosel/Auschwitz-Birkenau	66515	66637	21373	21394
<u>39</u>	30-Sep-1942	Drancy	Auschwitz-Birkenau	66983	67016	21373	21394
<u>40</u>	04-Nov-1942	Drancy	Auschwitz-Birkenau	73219	73482	23625	23716
<u>42</u>	06-Nov-1942	Drancy	Auschwitz-Birkenau	74021	74165	23963	24044
<u>44</u>	09-Nov-1942	Drancy	Kosel/Auschwitz-Birkenau			24254	24353
<u>45</u>	11-Nov-1942	Drancy	Auschwitz-Birkenau	74633	74744	24490	24523
<u>46</u>	09-Feb-1943	Drancy	Auschwitz-Birkenau	101043	101119	34969	35059
<u>47</u>	11-Feb-1943	Drancy	Auschwitz-Birkenau	102139	102280	35290	35342
<u>48</u>	13-Feb-1943	Drancy	Auschwitz-Birkenau	102350	102492	35357	35523
<u>49</u>	02-Mar-1943	Drancy	Auschwitz-Birkenau	106088	106187	37277	37295

Convoi	Date de départ	Origine	Destination	Matricules à Auschwitz Hommes		Matricules à Auschwitz Femmes	
				De	À	De	À
50	04-Mar-1943	Drancy	Sobibor/Majdanek	128951	129713		
51	06-Mar-1943	Drancy	Sobibor/Majdanek	128951	129713		
52	23-Mar-1943	Drancy	Sobibor	128951	129713		
53	25-Mar-1943	Drancy	Sobibor	128951	129713		
55	23-Jun-1943	Drancy	Auschwitz-Birkenau				
57	18-Jul-1943	Drancy	Auschwitz-Birkenau	130466	130834	50204	50394
58	31-Jul-1943	Drancy	Auschwitz-Birkenau	133781	133998	52297	52351
59	02-Sep-1943	Drancy	Auschwitz-Birkenau	145796	146027	58300	58405
60	07-Oct-1943	Drancy	Auschwitz-Birkenau	156940	157279	64711	64879
61	28-Oct-1943	Drancy	Auschwitz-Birkenau	159546	159829	66451	66553
62	20-Nov-1943	Drancy	Auschwitz-Birkenau	164427	164667	69036	69080
64	07-Dec-1943	Drancy	Auschwitz-Birkenau	167442	167708	70184	70255
63	17-Dec-1943	Drancy	Auschwitz-Birkenau	169735	169967	72323	72434
66	20-Jan-1944	Drancy	Auschwitz-Birkenau	172611	172846	74783	74874
67	03-Feb-1944	Drancy	Auschwitz-Birkenau	173228	173393	75125	75173
68	10-Feb-1944	Drancy	Auschwitz-Birkenau	173708	173917	75340	75400
69	07-Mar-1944	Drancy	Auschwitz-Birkenau	174904	175013	<75924	>75931
70	27-Mar-1944	Drancy	Auschwitz-Birkenau	176096	176475	76162	76309
71	13-Apr-1944	Drancy	Auschwitz-Birkenau	184097	184261	78560	78782
72	29-Apr-1944	Drancy	Auschwitz-Birkenau	186596	186643	<80600	>80600
73	15-May-1944	Drancy	Kaunas/Tallinn				
74	20-May-1944	Drancy	Auschwitz-Birkenau	A5110	A5330	A5420	A5666
75	30-May-1944	Drancy	Auschwitz-Birkenau	A11841	A12079	A7065	A7198
76	30-Jun-1944	Drancy	Auschwitz-Birkenau	A16537	A16934	A8508	A8730
77	31-Jul-1944	Drancy	Auschwitz-Birkenau	B3673	B3963	A16457 ou A16652	A16739 ou A16834
78	11-Aug-1944	Lyon	Auschwitz-Birkenau	B9622	B9738	A25278	A25340
79	17-Aug-1944	Drancy	Buchenwald				
80A	02-May-1944	Drancy	Bergen-Belsen				
80B	03-May-1944	Drancy	Bergen-Belsen				
80C	21-Jul-1944	Drancy	Bergen-Belsen				
80D	23-Jul-1944	Drancy	Bergen-Belsen				
81	30-Jul-1944	Noé/Toulouse	Buchenwald/Ravensbrück				
82	20-Aug-1944	Clermont-Ferrand	Dachau				

Listes

Liste Signification

- [83](#) Juifs déportés dans des convois de résistants et de répression
- [84](#) Juifs du Nord et du Pas-de-Calais déportés via le camp de Malines (Belgique)
- [85](#) Juifs déportés individuellement ou dans des conditions non définies
- [90](#) Juifs morts dans les camps d'internement français ou allemands sur le territoire français
- [91](#) Juifs exécutés comme résistants ou otages ; Juifs abattus sommairement
- [641](#) Juifs déportés à Aurigny (Îles Anglo-Normandes)

Références

Le Mémorial de Yad Vashem à Jérusalem a centralisé en ligne des informations sur les convois 1 à 78, comprenant itinéraires, documents, témoignages, des listes de noms, etc. Voici les liens pour y accéder.

Convoi	Références des informations de Yad Vashem
1	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092580
2	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092591
3	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092602
4	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092613
5	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092622
6	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092631
7	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092641
8	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092652
9	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092660
10	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092581
11	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092582
12	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092583
13	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092584
14	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092585
15	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5093038
16	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092587
17	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092588
18	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092589
19	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092590
20	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092592
21	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092593
22	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092594
23	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092595
24	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092596
25	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092597
26	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092598
27	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092599
28	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5093647
29	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092601
30	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092603
31	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092604
32	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092605
33	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092606
34	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092607
35	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092608
36	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092609
37	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092610
38	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092611
39	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092612

Convoi	Références des informations de Yad Vashem
40	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=11222161
42	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092615
44	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092616
45	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092617
46	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092618
47	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092619
48	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092620
49	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092621
50	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092623
51	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092624
52	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092625
53	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092626
55	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092627
57	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092628
58	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092629
59	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092630
60	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092632
61	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092633
62	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092634
63	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092635
64	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092636
66	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092637
67	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092638
68	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092639
69	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092640
70	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092642
71	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092643
72	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=11676370
73	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092645
74	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092646
75	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092647
76	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092648
77	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092649
78	https://deportation.yadvashem.org/?language=fr&itemId=5092650

LES DÉPORTATIONS DE L'ANNÉE 1942

Convoi n° 1 en date du 27 mars 1942

La liste du premier convoi de Juifs déportés de France n'a jamais été retrouvée. Il nous a fallu procéder à de minutieuses recherches et à de multiples recoupements pour reconstituer cette liste. Les noms qui suivent proviennent de la confrontation de plusieurs listes :

1. Une liste mécanographiée de 554 noms, provenant du Ministère des Anciens Combattants et donnant le nom, prénom, date et lieu de naissance de chacun de ces déportés. A ces 554 noms s'ajoutent :
2. Une liste imprimée du même Ministère, publiée le 26 septembre 1946 et donnant les noms, prénoms, dates de naissance, dates de décès à Auschwitz et numéros de matricules à Auschwitz de 764 déportés du convoi du 27 mars 1942.
3. Un additif du 20 juillet 1949 à la liste précédente et donnant 285 noms, prénoms, dates de naissance et matricules à Auschwitz de déportés de ce convoi décédés entre le 1^{er} et le 18 avril 1942.
4. Treize noms de survivants de ce convoi partis de Drancy et six noms de survivants partis de Compiègne.
5. Une liste dactylographiée de Drancy, numérotée de 1 à 565 et retrouvée dans les archives du Ministère des Anciens Combattants, donnant les noms des partants de Drancy avec les indications suivantes : prénoms, dates et lieux de naissance, nationalités, adresses et professions.
6. Diverses listes émanant, les 25 et 26 mars 1942, des autorités de Drancy. En particulier une liste de 58 internés anciens combattants désignés comme aptes au travail ; une liste de 22 internés partants, dont 10 de la prison du Cherche-Midi ; 8 désignés par l'avenue Foch (section anti-juive de la Gestapo) et 3 désignés par Ernst Heinrichsohn (l'adjoint de Theodor Dannecker, le chef de cette section anti-juive) ; une liste de 5 médecins et de 30 volontaires infirmiers ; une liste complémentaire d'internés devant être mis en route.

Le total des noms obtenus par la confrontation de ces listes et l'élimination des noms cités deux fois atteint 1 189, alors qu'il semble que 1 112 personnes aient été effectivement déportées. 77 noms parmi ceux indiqués dans notre liste seraient alors ceux de non-partants.

À ces 1 112 personnes s'ajoutent sans doute ceux de 34 Juifs yougoslaves détenus à Compiègne et réclamés par Eichmann le 18 mars. Dannecker confirme l'envoi de ces 34 Juifs en précisant qu'ils formeront un groupe à part dans le convoi. [XXVb-18]

Le convoi du 27 mars 1942 était composé pour moitié de détenus de Drancy (des Juifs étrangers arrêtés à Paris dans la rafle du 20 août 1941) et pour moitié de détenus de Compiègne (en grande partie des Juifs français arrêtés à domicile à Paris le 12 décembre 1941 et pour le reste des Juifs étrangers envoyés de Drancy à Compiègne pendant l'hiver 1941-1942).

L'horaire prévu par les Allemands pour le train était le suivant [XXVb-17 du 24 mars] : « départ train spécial 767 ; Compiègne 18 h 40 / 19 h 40 ; Laon 21 h 05 / 21 h 23 ; Reims 22 h 25 / 9 h 10 ; Neuburg¹¹ (frontière) 13 h 59 ; arrivée à Auschwitz [XXVb-20] le 30 mars à 5 h 33. »

Ce convoi a quitté en fait la gare du Bourget-Drancy à 17 h au lieu de 12 h, comme le signale le télex [XLIX-34] rédigé et signé par Dannecker le 27 mars et envoyé par le service anti-juif de la Gestapo à trois destinataires, qui recevront environ 80 télex du même style d'ici août 1944. Ces trois destinataires sont :

1. Le service anti-juif de la Gestapo du Reich, IV B 4, à Berlin, dirigé par Adolf Eichmann.
2. L'inspecteur des camps de concentration, Richard Glücks, à Oranienburg.
3. Le commandant du camp d'Auschwitz, Rudolf Höss.

Les destinataires et le contenu (entre autres le nom du chef du convoi et le nombre de déportés) de ce télex que l'on peut qualifier de « réglementaire » ont été - confirmés par l'adjoint d'Eichmann, Günther, le 16 mai 1942 [XXVb-28] ; télex secret adressé au chef de la Sipo-SD en France, Helmut Knochen.

Le chef de ce premier convoi était Dannecker lui-même. Ce fut le seul convoi de déportation constitué de wagons de voyageurs 3^{ème} classe. Un déporté, Georges REEFF, parvint à sauter du train et à s'échapper.

1112 déportés de ce convoi reçurent, à leur arrivée à Auschwitz, les matricules 27533 à 28644.

Le nombre des décès de ce convoi d'avril à août 1942, s'est élevé à 1 008, dont 525 en avril, 244 en mai, 156 en juin, 62 en juillet, 21 en août. Comparé au 1 112 déportés, ce nombre représente 91,6% de décès pendant les cinq premiers mois de détention à Auschwitz.

De nombreux documents se rapportent à ce convoi dont l'histoire va suivre. Ces documents émanent de la section anti-juive de la Gestapo (Dannecker), de la Sipo-SD (Lischka), de la police du commandement militaire (W. Ernst), du Referat IVB4 à Berlin (Eichmann, Günther, Nowak), de l'Ambassade allemande à Paris (Zeitschel, Schleier), du Ministère des Affaires étrangères à Berlin (Luther, Rademacher). Il s'agit de documents qui portent, au CDJC¹², les cotes respectives suivantes :

- IV-184, IV-186, IV-187, IV-188, IV-192
- XXVb-10, XXVb-12, XXVb-13, XXVb-14, XXVb-15, XXVb-16, XXVb-17, XXVb-18, XXVb-19, XXVb-20, XXVb-21, XXVb-22
- XXVI-4, XXVI-5, XXVI-6, XXVI-9, XXVI-10, XXVI-14, XXVI-18
- XLIX-34 et CCCXCX-8

Le Docteur Joseph Billig, expert du CDJC, auteur de plusieurs remarquables ouvrages sur la persécution anti-juive en France, a publié en 1977 une importante étude, que nous avons éditée, sur « la solution finale de la question juive ; essai sur ses principes dans le III^e Reich et en France sous l'occupation ».

Dans le chapitre consacré à Kurt Lischka, adjoint du chef de la Sipo-SD (la police nazie) en France et chef de la Sipo-SD de la région parisienne, le Dr. Billig a utilisé un certain nombre de ces documents. Il explique comment s'est préparée cette première déportation et la déportation ultérieure de 5 000 Juifs décidée au mois de mars 1942 et qui eut lieu en cinq convois (5, 22, 25, 28 juin et 17 juillet 1942). C'est pendant cette période que fut prise à Berlin, début juin, la décision de déporter 100 000 Juifs de France.

¹¹ Neuburg in Lothringen est le nom allemand de la commune de Novéant-sur-Moselle (Moselle) qui était alors la ville frontière entre la zone occupée de la France avec le Reich allemand.

¹² CDJC : Centre de Documentation Juive Contemporaine, aujourd'hui devenu le Mémorial de la Shoah à Paris.

Le Dr. Billig écrit (page 89 et suivantes) :

« Toute cette gigantesque entreprise de déportation à l'Est de tous les Juifs d'Allemagne et des pays occupés se présente comme une action extrêmement compliquée, de longue durée, qu'Eichmann aura à planifier et à diriger en exécution d'ordres de Heydrich et de Himmler et en prenant contact avec différentes autorités du III^e Reich (au point de vue technique et aussi diplomatique). Les services de la Sipo-SD dans les pays occupés auront à suivre ses directives, mais en même temps ils devaient eux-mêmes faire preuve d'initiative en tenant compte des conditions dans les différents pays occupés. Or il arriva, en France, qu'au début, l'empressement de Lischka et de Dannecker dépassait celui d'Eichmann en ce qui concerne la déportation des Juifs de France à l'Est.

En décembre 1941, le MBF¹³ a fait interner mille Juifs environ à titre de représailles pour des attentats contre des militaires allemands commis par des résistants français. Soulignons qu'il s'agit, en l'occurrence, d'une action non pas de la Sipo-SD mais du MBF. Nous apprenons à ce propos que l'état-major du MBF était déjà au courant que le traitement des Juifs par le Reich culminait dans leur déportation dans les camps situés dans les pays occupés à l'Est. Ceci ressort des démarches entreprises par le MBF qui désire que les mille Juifs (il est question aussi des communistes) soient non seulement détenus mais déportés de France. Le MBF s'est adressé à l'OKH (Oberkommando des Heeres). L'OKH lui fait savoir, par télégramme du 27 décembre 1941 (IV-199) qu'à cause des questions de transport, les mille Juifs ne pourront être déportés à l'Est qu'en février ou mars 1942 et qu'en attendant, ils doivent être remis à la Sipo-SD à Paris pour leur internement dans un camp en France (ce sera le camp de Compiègne). Le télégramme ajoute que le RSHA a été mis au courant et qu'il a donné ses instructions à la Sipo-SD en France. L'affaire du MBF devient celle de Knochen, Lischka et Dannecker. »

En attendant la déportation des Juifs à l'Est, Kurt Lischka prend position contre toute libération des internés. Il écrit, le 16 février 1942, au Commandant du Grand Paris [XXVI-14] :

« Objet : Déportation des éléments judéo-bolcheviques pour les travaux forcés à l'Est.

J'ai des objections (Bedenken) de principe contre la libération définitive de Juifs internés actuellement à Compiègne.

Pour les mêmes raisons, les Juifs désignés comme inaptes au travail ne peuvent être libérés mais doivent également être retournés (rücküberstellt) à Drancy... Mes objections se basent avant tout sur le fait que dans le cas des Juifs âgés de plus de 55 ans qui sont à libérer conformément au décret du MBF du 12 janvier 1942, il s'agit principalement d'intellectuels ou de Juifs aisés. Or, sans aucun doute, ces Juifs se livreront, au cas de leur libération après les deux mois de leur détention à Compiègne, à une intense propagande antiallemande. En outre, la plupart de ces Juifs, une fois sortis de détention, se rendraient en zone non occupée.

Prière de communiquer (votre) décision. »

On est déjà en février 1942. Lischka et Dannecker, connaissant les promesses du RSHA contenues dans le télégramme de l'OKH au MBF (promesse de déportation en février ou mars 1942), ont toutes les raisons de pousser Eichmann à les tenir. Le 26 février, Lischka relance par télégramme Eichmann [XXVI-18] :

« Objet : Déportation (Abschub) à l'Est de Juifs et de jeunes communistes.

...En vue de renforcer l'autorité allemande en zone occupée, il s'impose de façon urgente de déporter le plus rapidement possible les mille Juifs arrêtés au cours de l'action du 12 décembre

¹³ MBF (**Militärbefehlshaber in Frankreich**) : Commandement militaire allemand en France occupée.

1941. Outre le fait que (notre) service et le Commandant du Grand Paris sont importunés par des interventions innombrables en faveur de la libération de ces Juifs, il faut constater que la non-exécution jusqu'à présent de la déportation est interprétée du côté français comme faiblesse du côté allemand.

Je demande d'adopter une procédure spéciale pour ce cas particulier. Prière de communiquer la décision par télégramme. »

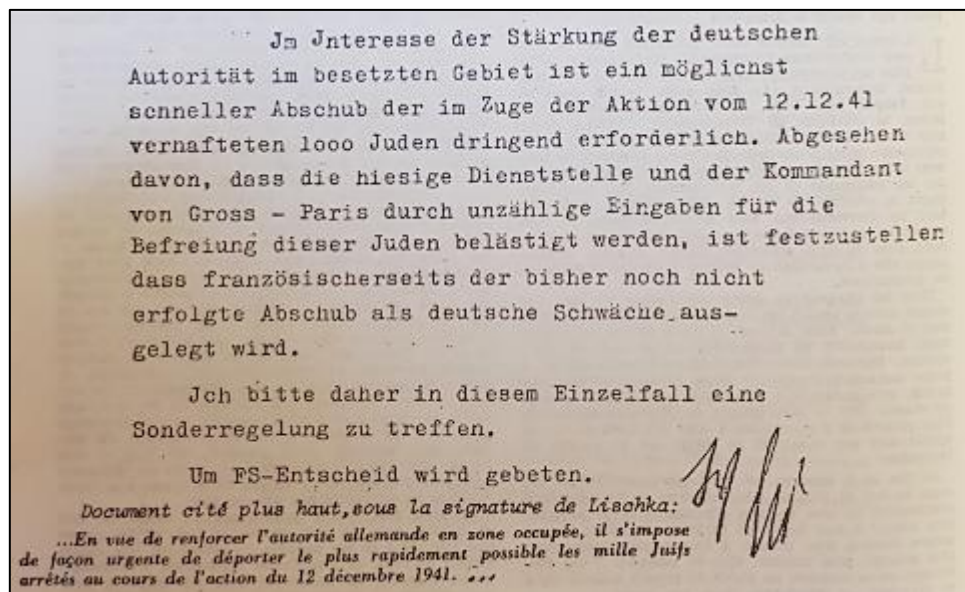


Fig. 3 Lischka relance par télégramme Eichmann [XXVI-18]

Le 1^{er} mars, Eichmann envoie son accord à Knochen [XXVI-18] :

« Mille Juifs seront aussitôt pris en charge après les pourparlers en cours sur les horaires et seront amenés dans un camp de réception dans le Reich. Etant donné la présence du SS-Hauptsturmführer Dannecker, rapporteur des questions juives (dans vos services), les détails de l'action (seront) discutés avec lui ici à Berlin, le 4 mars 1942... »

Eichmann agit non pas de son propre gré, mais incité par Lischka. Il n'avait pas encore entrepris les démarches nécessaires auprès du Ministère des Affaires étrangères du Reich. En effet, c'est seulement le 9 mars qu'il demande l'accord du Ministère.

Après avoir demandé l'avis de l'Ambassade à Paris, le Ministère lui donne le feu vert.

La déportation a lieu le 27 mars 1942. C'est le premier transport de Juifs à Auschwitz. Mais cette affaire, due, à l'origine, à une initiative du MBF, n'est que le prélude à la « solution finale » systématique. Les déportations en chaîne ne doivent commencer qu'en juin 1942.

En attendant, pour préparer l'action de la « solution finale », la Sipo-SD obtient du MBF la promulgation d'ordonnances qui accentuent la ségrégation des Juifs en France occupée. L'ordonnance définitive dispose qu'à partir du 1^{er} juin 1942 les Juifs sont obligés de porter le signe distinctif, l'étoile jaune. Lischka informe Eichmann [XLIXa-11, XLIXa-13] sur les préparatifs qui ont été nécessaires pour la promulgation de cette ordonnance.

« Mais voilà que Lischka manifeste son impatience pour que commence la chaîne de déportation des Juifs pour laquelle sont déjà concentrées dans les camps spéciaux en France occupée des masses de Juifs débordant la capacité de ces camps (Pithiviers, Beaune-la-Rolande, Drancy).

Dans une réunion du 4 mars à Berlin avec Eichmann, Dannecker obtient son accord pour que soient engagés des pourparlers préliminaires avec Vichy sur la déportation de cinq mille Juifs supplémentaires. Il en informe Knochen et Lischka par une note du 10 mars [XXVI-18].

Le lendemain, Zeitschel est informé de cette décision. Il consigne ces renseignements dans une note où les initiatives dans la déportation de France sont présentées comme émanant de la Sipo-SD en France. En effet, il écrit : [DXLVI-1] :

« En plus de cela (il s'agit de la déportation des mille Juifs de la rafle de décembre 1941), le SS-Obergruppenführer Heydrich a accordé (zugesagt) le transport d'encore 5 000 Juifs au cours de l'année 1942... En plus de cela, le SS-Obergruppenführer Heydrich est d'accord qu'au cours de l'année 1943 pourraient avoir lieu encore d'autres déportations, de plus grande envergure... ».

Ni Heydrich, ni Eichmann, ni Dannecker ne pouvaient prévoir qu'en juin 1942, Himmler donnera l'ordre de déportations massives de France, de Belgique et de Hollande. Mais ce qu'on voit nettement dans ce contexte, c'est que les impulsions partaient aussi bien de la centrale vers les filiales que des filiales vers la centrale.

Lischka et Dannecker sont pressés. Par télégramme du 12 mars [XXVb-10] Eichmann fait savoir que la déportation des cinq mille sera possible dès qu'il recevra l'accord du Ministère des Affaires Etrangères du Reich. Il a à peine eu le temps de demander l'accord du Ministère pour la déportation des mille Juifs de l'action de représailles, qu'il se voit obligé, le 11 mars, de demander l'élargissement de l'accord à six mille (1 000 + 5 000) [NG-4954]. L'avis positif de l'Ambassade allemande à Paris est rapidement obtenu par le Ministère qui, le 20 mars, donne le nouveau feu vert à Eichmann [NG-4954]. Lischka a d'ailleurs déjà informé le 17 mars l'état-major de commandement (Kommandostab) du MBF de l'accord attendu pour la déportation dont il précise qu'elle a été demandée par ses services [XXVb-10].

« Objet : Poursuite de la déportation des Juifs.

Conformément à (notre) proposition, le RSHA s'est déclaré prêt à prendre en charge, sous peu, en plus des mille Juifs de Compiègne, cinq mille autres Juifs de France.

La question de l'accompagnement du transport devrait être réglée par le MBF...

Il serait possible de cette façon d'obtenir le renouvellement des effectifs des KZ et d'exécuter de nouveau des rafles de Juifs dans le but de diminuer la densité (Auflockerung) de la juiverie de Paris.

Je demande de communiquer (votre) accord et la décision sur le payement du coût des transports. »

Mais Lischka et Dannecker restent encore sur leur faim. Le moment n'est toujours pas venu de commencer réellement la déportation au-delà des premiers mille Juifs (ceux de décembre 1941) qui seront bientôt expédiés.

Lischka continue de veiller pour écarter les tentatives d'obtenir des libérations de Juifs internés. Il écrit, le 3 avril 1942, à l'Ambassade d'Allemagne [VI-142] :

... « Au cours de diverses délibérations, il a été maintes fois précisé par Le rapporteur des affaires juives (de notre service) que, pour des raisons générales concernant le traitement des Juifs, il n'est presque plus possible de prendre en considération la libération pour des mérites quelconques de Juifs déjà internés dans un camp...

Je dois donc refuser la libération dans le cas Gompel...

Une concession (Nachgeben) de notre part serait interprétée par les Français seulement comme de la faiblesse et, ainsi que cela a été souvent rappelé, aussi dans ce sens qu'à l'exception du Führer, il n'y a pas parmi les Allemands d'ennemis de Juifs. »

Eichmann informa la Sipo-SD en France que c'est à elle qu'il appartenait d'organiser les moyens de transport si elle voulait que s'effectue la déportation des cinq mille Juifs à l'Est. Nous trouvons Dannecker, en mai 1942, très activement occupé par ce problème de transport. Il obtient une audience du lieutenant général Kohl, chef du service des transports ferroviaires en France occupée. Après l'audience, il rédige, le 13 mai, à l'intention de Knochen et de Lischka, un compte rendu détaillé sur ce qui a été convenu, rapport dont l'original porte les paraphes de ces deux personnages qui attestent ainsi en avoir pris connaissance.

Voici les passages essentiels de cet étonnant document. Dannecker écrit [XXVb-29] :

« Objet : Attribution du matériel roulant pour les transports des Juifs

...Le lieutenant-général Kohl fit alors savoir par téléphone qu'il serait content que je me présente chez lui le 13 mai 1942, à 11 heures.

Dans la conversation qui dura une heure et quart j'ai donné au général une vue d'ensemble sur la question juive et la politique concernant les Juifs en France. J'ai pu ainsi constater qu'il était un adversaire sans compromis des Juifs et qu'il approuve à 100% une solution finale de la question juive ayant pour but l'anéantissement sans reste de l'adversaire (mit dem Ziel restloser Vernichtung des Gegners) ...

En enchaînant, le lieutenant-général Kohl m'a déclaré littéralement, en présence du major Weber : Je me réjouis que nous nous soyons rencontrés et que nous ayons ainsi établi un lien (Verbindung). Vous pouvez traiter avec mon rapporteur compétent pour cette question au sujet des transports à venir. Si vous me dites — je veux transporter 10 000 ou 20 000 Juifs à l'Est, vous pouvez compter dans tous les cas que je mettrai à la disposition le matériel roulant nécessaire et les locomotives.

Le général déclara ensuite qu'il considère la solution rapide de la question juive en France occupée comme une nécessité vitale pour la troupe d'occupation et que c'est pourquoi, au risque de paraître brutal, il donne son appui toujours au point de vue radical. »

La conclusion que le général a tiré des longues explications de Dannecker sur la situation de la question juive en France est sans équivoque. Le principe de l'anéantissement sans reste (restlose Vernichtung) de la population juive est posé et les déportations à l'Est sont organisées précisément pour cette extermination totale, « sans reste ». Les moyens d'extermination ne sont pas précisés. Mais aucune solution intermédiaire, telle que la création d'une quelconque réserve juive, n'est mentionnée. Ajoutons que l'expression en question ne laisse place à aucune équivoque. Celui qui dit qu'une armée ennemie a été anéantie, détruite, n'affirme pas forcément, du même coup, que tous les hommes qui la composaient ont été tués. Sans conclure à une telle éventualité, il entend exprimer seulement que la troupe ennemie a été liquidée en tant qu'organisation de combat. Mais l'expression « la destruction de l'ennemi sans reste » n'offre pas cette liberté d'interprétation. Elle précise bien qu'il n'y a pas de survivants dans l'armée détruite en tant que telle.

Non moins brutale est l'évocation de la « solution finale » dans un autre rapport de Dannecker pour Knochen et Lischka et avec communication au général Oberg. Ce rapport date du 20 juillet 1942 [XXVb-87]. Notre exemplaire porte les paraphes de Knochen et de Lischka. Il s'agit du rapport de Dannecker sur son voyage en zone non occupée pour visiter les camps d'internement où la Police nationale avait interné les Juifs de certaines nationalités étrangères ou apatrides. Le dernier paragraphe du rapport traite de l'émigration juive de la zone non occupée (dans celle-ci l'interdiction allemande d'émigrer appliquée en zone occupée n'était pas valable). Dannecker écrit :

« Le commandant du camp Les Milles a donné à ce propos des indications intéressantes. Il a constaté que pour permettre aux Juifs d'émigrer, l'organisation juive pour l'émigration « HICEM¹⁴ » paye n'importe quelle somme s'il y a des places disponibles sur les bateaux. Ceci prouve que le Judaïsme mondial se rend clairement compte que les Juifs qui se trouvent dans les zones de domination allemande s'acheminent vers leur anéantissement sans reste (restlose Vernichtung) ».

Cette dernière expression déjà employée par le général Kohl en résumé des explications de Dannecker appartient donc bien à ce dernier.

La façon dont Dannecker rend compte à Knochen et à Lischka ainsi qu'au Hoehrer SS und Polizeiführer Oberg (donc aussi au référendaire personnel de celui-ci, Hagen) ne laisse subsister aucun doute qu'à ses yeux ces personnages étaient parfaitement renseignés, dans l'exercice de leurs fonctions, sur le sens des déportations. Le cas du général Kohl indique qu'on pouvait mettre des tiers au courant si cela était utile à l'organisation de l'action.

Deux jours après le rapport de Dannecker du 13 mai 1942, Lischka revient à la charge auprès d'Eichmann pour que puisse avoir lieu le départ des cinq mille Juifs promis par le RSHA et pour qu'ainsi de nouvelles rafles puissent être exécutées. Il écrit, le 15 mai, à Eichmann [XXVb-29] :

« On a réussi à établir une bonne collaboration avec le lieutenant général Kohl, chef du département des transports ferroviaires (ETRA) : Le lieutenant-général Kohl qui est un ennemi absolu des Juifs, a donné l'assurance qu'il mettrait à disposition tout le matériel ferroviaire nécessaire pour la déportation des Juifs ainsi que les locomotives. Par conséquent, dix trains au moins pourront prochainement quitter la France.

En me référant aux diverses délibérations du SS-Hauptsturmbannführer Dannecker avec (vos services), je demande d'être informé si et dans quel délai une quantité plus grande de Juifs pourra être prise en charge et quel est le camp prévu pour les recevoir.

Etant donné que de nouvelles rafles sont nécessaires, alors qu'on ne dispose que d'un nombre limité de camps, je serais reconnaissant que soient, pour commencer, réceptionnés sans délai (umgehende Aufnahme) cinq mille Juifs. »

C'est du 5 juin au 17 juillet 1942 que ces cinq mille Juifs ont enfin été expédiés à l'Est et que les camps juifs en France occupée se trouvèrent vidés pour être aussitôt remplis de nouveau. Eichmann a tenu sa promesse. Et Lischka et Dannecker, avec le lieutenant-général Kohl, ont pu agir.

Le professeur Georges Wellers a été arrêté dans l'opération du 12 décembre 1941, interné à Compiègne, puis à Drancy et déporté le 30 juin 1944 à Auschwitz. Dans plusieurs de ses articles parus dans « Le Monde Juif », la revue du CDJC, il a évoqué cette première déportation (en particulier dans le n° 66, avril-juin 1972) ; il en a été de même dans ses ouvrages (voir notre [bibliographie](#)) qui dominent la littérature concentrationnaire concernant la France.

Dans « Le Monde Juif » de mars 1952 (n° 53), le professeur Wellers a relaté le départ de Compiègne du convoi du 27 mars 1942 :

En quatre ans d'occupation les Allemands ont déporté de France 230 000 personnes, parmi lesquelles la moitié (110 000) était des Juifs.

¹⁴ HICEM : société d'aide aux immigrants juifs, fusion de trois associations : HIAS (Hebrew Immigrant Aid Society), ICA (Jewish Colonization Association) et Emigdirect.

Comme on sait, chaque train emportait de 1 000 à 1 200 âmes et le transport de la totalité des déportés nécessita, ainsi, environ 200 trains complets. La tête de cette abominable chenille s'est mise en marche le 27 mars 1942 emmenant vers la torture et la mort les 1 100 premières victimes prises par moitié à Drancy et à Compiègne.

Le temps est doux, le soleil printanier, dans la journée il fait presque chaud. Il est délicieux de ne plus sentir partout, sans répit, le froid humide, mortifiant, démoralisant... La faim même paraît moins aiguë, l'esprit plus libre, la détermination encore plus ferme, la certitude de l'écroulement allemand encore plus naturelle. Les Allemands mêmes semblent moins méchants : après trois mois du régime de secret, ils viennent enfin d'autoriser d'écrire à nos familles et de demander les vêtements et les médicaments qui nous manquent si cruellement. Il est vrai, quelques jours plus tard ils décrètent que tout le monde devra se faire couper les cheveux, la barbe et les moustaches et si on obéit avec la plus mauvaise volonté à cette extravagance, elle a l'avantage de fournir d'innombrables sujets de plaisanterie...

Tous les cheveux et toutes les barbes ne sont pas encore enlevés quand un coup de sifflet insolite appelle tout le monde dans la cour. Il est 2 heures de l'après-midi. Rouspétant et plaisantant on se met en rang, curieux, légèrement inquiets, - apparemment calmes. A peine sommes-nous alignés dans l'ordre ordinaire des appels, qu'apparaît le « Sonderführer » Kuntze portant un dossier vert et accompagné de plusieurs Allemands. Sans préambule il commence à crier des noms et chaque appelé sort des rangs et se dirige sur la gauche de l'ensemble.

Au fur et à mesure que le temps passe, l'appel des noms se fait de plus en plus rapidement, les Allemands manifestent de plus en plus d'irritation et de brutalité pour ranger à leur façon les personnes appelées, l'atmosphère devient, d'un instant à l'autre, plus dramatique, plus pesante, plus sinistre. Que se passe-t-il ? On s'interroge, on se soutient, on s'aide du regard, mais il n'y a ni nervosité, ni désolation dans nos rangs...

Deux heures après, quelque 550 hommes sont groupés à gauche et entourés d'Allemands en armes, tandis qu'à droite restent sur place 80 autres - « maris d'aryennes », qui sont écartés de la déportation, puisqu'il s'agit bien de cela.

À peine l'appel des noms est-il terminé, que l'ordre est donné de ramener, en 15 minutes de temps, toutes les affaires personnelles. Dans la plus grande précipitation, dans la pagaille et dans l'énerverment, des hommes maigres, à moitié malades courent dans les baraques pour apporter un tas informe de linge, de chaussures, de couvertures et de vêtements fripés...

Mis dans deux baraques, gardés par des Allemands baïonnette au canon, les hommes passent une nuit blanche : il faut arranger au mieux ses bagages, coudre un bouton, mettre une pièce, réparer une courroie, confectionner une musette. L'événement est arrivé à l'improviste et personne n'a la moindre idée de ce qui va se passer le lendemain et les jours suivants. Les opinions les plus diverses, les hypothèses les plus absurdes sont envisagées... sauf l'inimaginable réalité d'Auschwitz.

Les pensées vont tout naturellement aux familles : quel drame pour les femmes, pour les parents, pour les enfants d'apprendre le départ et d'attendre, on ne sait combien de temps, la première nouvelle de « là-bas » : les Allemands avaient bien mis trois mois pour permettre d'écrire de Compiègne. Quant à la correspondance clandestine – consolation des familles à Compiègne – il ne faut pas y compter, pas plus que sur les colis clandestins. Enfin, l'essentiel est que les familles comprennent aussi bien et aussi vite qu'il s'agit simplement de gagner du temps et de s'armer de patience jusqu'à l'écroulement de l'Allemagne. Evidemment, on aura une existence dure, on souffrira beaucoup, on crèvera de faim, de froid, des maladies et on sera sans aucun secours ; il ne faudra compter, encore davantage qu'ici, que sur soi-même et sur ses

camarades... Ils voudront nous humilier, nous abaisser... Eh bien, il faut garder son calme, son courage, et si on ne désespère pas, on-sera quand même les plus forts. Quant aux humiliations, on n'humilie, pas qui on veut...

Au petit jour, avant le breuvage du matin, on fait sa toilette avec un sain particulier, on vérifie encore une fois l'état de ses bagages. Le climat est bon, chaud d'éclats d'amitié, de gentillesse, d'attention, d'encouragements mutuels, de sollicitude pour les affaiblis, pour ceux qui ont les doigts gelés, le vertige... et même l'hostilité envers quelques-uns qui, en trois mois et demi ont montré de l'égoïsme, de la faiblesse, est atténuée et se manifeste plutôt sur un ton d'ironie.

À deux heures de l'après-midi tout le monde est appelé dehors. Il fait chaud, le soleil brûle et on est mal à l'aise dans les vêtements qu'on a accumulés sur soi ; les sacs à dos, les musettes et les valises paraissent lourds.

Les Allemands procèdent à l'appel. Ils sont nombreux et ils rangent les hommes par cinq dans l'ordre alphabétique, à coups de gueule d'abord, à coups de poing ensuite, à coups de crosse de fusil enfin. La bousculade, les cris, l'énervement des Allemands augmentent rapidement ; ils comptent et recomptent les hommes en se trompant à chaque fois et deviennent exaspérés. A leurs cris étourdissants à l'adresse des hommes, se mêlent bientôt les cris des disputes entre eux.

L'opération dure déjà depuis deux heures, depuis deux heures tout le monde est debout sous un soleil étonnamment ardent, les hommes sont trempés, couverts de poussière, ont les traits tirés et aux souffrances habituelles de la faim, s'ajoutent celles de la soif. Mais la foule est silencieuse et stoïque...

On permet d'apporter de l'eau et les baquets circulent le long des rangs, qu'il est interdit de quitter.

Vers cinq heures, l'appel est terminé et, la longue colonne de 550 hommes exténués, affaiblis par une détention sans pitié et bousculés sans répit depuis 24 heures, s'ébranle lentement entourée de nombreuses sentinelles armées. Elle traverse la grande place du camp français, puis une partie du camp russe le territoire où on a tant souffert depuis le 12 décembre 1941.

La traversée de la ville jusqu'à la gare se fait devant de nombreux habitants qui assistent silencieux, sombres, préoccupés, mais prodiguant discrètement des gestes d'encouragement et de sympathie. Certaines silhouettes de déportés particulièrement maigres, au teint terreux, à la démarche chancelante produisent sur la foule un effet bouleversant. Personne n'est encore habitué à des spectacles pareils...

Près de la gare, il y a une foule et, o miracle, on y reconnaît de nombreuses femmes venues de Paris averties du départ on ne sait comment. Les Allemands les empêchent de s'approcher des rangs, et le dernier adieu se fait à distance...

À la gare, il faut atteindre le train qui doit arriver de Paris et amener 550 autres déportés pris le jour même à Drancy. Il arrive bientôt et quand il s'ébranlera, c'est le premier des 200 trains de déportés qui roulera vers l'Allemagne et qui emportera 1 100 hommes avec leurs pensées, leurs illusions, leurs souffrances, leurs tendresses et leurs haines.

Quatre ans plus tard, il n'en rentrera en France que quatre ou cinq...

1 112 hommes reçurent les matricules 27533 à 28644. En fait 19 survivants sont rentrés en 1945, rescapés de ce convoi¹⁵ composé exclusivement d'hommes, dont la tranche d'âge la plus fournie se situait entre 35 et 47 ans : plus de 500 hommes. Les noms de ces survivants, que nous avons retrouvés trop tard pour les faire suivre d'un point dans la liste n° 1, sont les suivants : BRAJNTICH*¹⁶ Joseph, BUTNER Abraham, CHLEWICKI Mozek, DARTY Nachman, EPSTEIN Hugo, FRYDMAN Herczka, GELBHART Szaja, GORIN André, GRUNBERGER Zoltan, GUTMAN Szmul, JAKUBOWICZ Léon, LACHMAN Mozek, MINK* Emmanuel, REPIELSKI Salomon, RUBINSZTEIN Joseph, SERRUYA* Maurice, SLOD* Jacques, SMAER Jacques, SZYNDELMAN Majer.

Un autre survivant du convoi du 27 mars 1942 a été Stanislas JANKOWSKI (ALTER FEINSILBER), né à Stoczek en 1910, polonais, qui reçut le matricule 27675 à Auschwitz. Rescapé du Sonderkommando, il s'évada et fit une déposition avant la fin de la guerre devant des juges polonais (Bulletin du Comité International d'Auschwitz, n°7, juillet 1976)

Ce convoi est composé notamment de 490 personnes nées en Pologne, 268 en France, 88 en Ukraine, 48 en Turquie, 26 en Lituanie et en Roumanie, 25 en Allemagne, 24 en Moldavie, 21 en Algérie, 19 en Biélorussie, 10 en Grèce, selon le découpage des frontières en 2021.



Fig. 4 Drancy, la Cité de la Muette

¹⁵ Selon les études plus récentes (Le Mémorial des 3943 rescapés juifs de France, par Alexandre Doulut, Serge Klarsfeld, Sandrine Labeau, 2018), il y a eu 31 survivants à ce convoi en 1945.

¹⁶ L'orthographe des noms suivis d'un astérisque a été corrigée après 1978.

Convoi n° 2 en date du 5 juin 1942

Ce convoi a été en grande partie formé par 751 hommes, qui furent envoyés de Drancy à Compiègne le 29 avril dans un convoi de 784 hommes [dossier DLX-7]. Les autres déportés faisant partie de ce convoi avaient été transférés des camps de Beaune-La-Rolande et de Pithiviers, le 8 mai 1942.

Il s'agit de 1 000 hommes, dont l'âge est compris entre 18 et 54 ans et dont la majorité (678) avait entre 32 et 47 ans.

On compte parmi les 933 personnes que les Allemands ont répertoriées par nationalités : 571 Polonais, 95 Russes, 90 Roumains, 79 Français, 17 Lithuaniens, 17 « Franco-Polonais », 15 Allemands, 10 Turcs, 5 Tchèques, 4 Lettons, 3 Autrichiens, 3 Apatrides, 3 Britanniques, 2 Hollandais, 2 Belges, 2 Egyptiens, 1 Hongrois, 1 Grec, 1 Luxembourgeois, 1 Suisse, 1 Bulgare.

La liste, peu lisible, porte le tampon « Frontstalag 122- Polizehaftlager Compiègne (Oise) ». Les noms classés alphabétiquement ont été très déformés par la dactylo. Nous avons dénombré 1 000 noms de partants et 34 noms barrés.

Les indications données sont les suivantes : nom, prénom, date et lieu de naissance, numéro de matricule à Compiègne, adresse. D'après les adresses, on constate qu'il s'agit de personnes domiciliées à Paris et surtout dans les 3^{ème}, 4^{ème}, 10^{ème}, 11^{ème}, 12^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements. Ce sont les hommes arrêtés au cours des opérations du 14 mai 1941¹⁷ et du 20 août 1941.

Parmi les documents des archives de la section anti-juive de la Gestapo concernant ce convoi, le plus important est celui qui porte la cote XXVb-32. C'est le télex adressé le 5 juin par Dannecker (le chef de cette section anti-juive) aux trois organes destinataires de ces informations et directement intéressés par elles, à savoir : le service anti-juif de la Gestapo du Reich (Eichmann), l'inspection générale des camps de concentration à Oranienburg (Glücks) et la Kommandantur du camp de réception des déportés, Auschwitz (Höss).

Ce télex annonce le départ, qui a eu lieu le même jour à 9 h 30, du convoi DA 301, transportant 1 000 Juifs, en provenance de la gare de Compiègne et à destination d'Auschwitz. Le chef de transport jusqu'à Metz est le lieutenant de Feldgendarmérie Reiff.

Signalons qu'après le départ du premier convoi, le 27 mars 1942, un ordre secret avait été donné, le 12 mai, à la Kommandantur du « Gross-Paris », indiquant que « *en raison d'une instruction de l'OKH, dans toute ordonnance au sujet du départ forcé des habitants du pays, les mots **vers l'Est** ne devront pas être utilisés pour éviter une diffamation des régions de l'Est occupées. Il en est de même pour le mot **déportation**, car datant de l'époque tsariste, il est en rapport avec l'évacuation vers la Sibérie. Dans toute ordonnance et dans toute correspondance, l'expression à employer est **envoi pour travail forcé**.* » [XXVI-21].

Les 1 000 hommes entrés, le 7 juin, au camp d'Auschwitz, ont reçu les matricules 38177 à 39176. Le 15 août 1942, il n'en restait de vivants que 217. La mortalité avait atteint 78,3% en dix semaines.

Le Ministère des Anciens Combattants a publié en 1945 une liste de décédés de ce convoi, d'après le registre des entrées à Auschwitz. Cette liste compte environ 750 noms, ainsi que le numéro de matricule des décédés et la date du décès.

À notre connaissance, il y a eu, à la libération des camps, 32 survivants¹⁸ :

¹⁷ Ce qu'on a nommé la rafle du « billet vert ».

¹⁸ Selon les études récentes (Doulut, Klarsfeld, Labeau), il y eut 47 rescapés à ce convoi.

- En provenance de Beaune-La-Rolande : FELZENSZTAJN* M., ABRAMOWICZ* T., DAJCZMAN I., SZTAJN S., ROTERMAN M., TAJCHNER C.
- En provenance de Drancy : GLAZMAN W., MANTEL E., SZYSZCZYCKI P., BUTNARIU J., DAWANG F., DORFSZNAJDER A., BALBER G., TABATCHNIKOFF B., MANCHAIM F. :
- En provenance de Compiègne : MORGENSTERN E., SZABMACHER P., SZWEC* L., KAMIONER R., SZPIZAJZEN* S., JONTEF C., SZPITALNIK R., DOUBINSKI W., KARMELEVITCH M., DYWAN I., FRAENKEL A., RADOSZYNSKI M., ELEPHANT B., SCHIFF H., POLOCESKI J., LOPAS S., SZCZAPA M.

Ce convoi est composé notamment de 602 personnes nées en Pologne, 90 en France, 83 en Ukraine, 68 en Roumanie, 33 en Biélorussie, 27 en Lituanie, 24 en Moldavie, 13 en Allemagne, 11 en Algérie, 10 en Turquie, selon le découpage des frontières en 2021.



Fig. 5 Inscription cynique à l'entrée du camp d'extermination d'Auschwitz

Arbeit macht frei (le travail rend libre)

Convoi n° 3 en date du 22 juin 1942

Ce convoi a été composé de 934 internés hommes du camp de Drancy et de 66 femmes en provenance du camp des Tourelles et parmi lesquelles on comptait 21 Françaises.

L'âge des hommes varie entre 18 et 59 ans ; plus de la moitié (468) étaient âgés de 36 à 49 ans. Quant aux femmes, elles sont toutes âgées de moins de 42 ans.

On compte parmi les 965 personnes que les Allemands ont répertoriées par nationalités : 435 Français, 211 Polonais, 145 indéterminés, 59 Russes, 56 Roumains, 27 Turcs, 15 apatrides, 5 Tchèques, 4 Lithuaniens, 2 Lettons, 2 Allemands, 2 Grecs, 1 Sarrois, 1 Belge, 1 Autrichien.

La liste est dans un état médiocre. Elle donne les indications suivantes : nom, prénom, date et lieu de naissance, nationalité, adresse et profession.

Les gens proviennent de la région parisienne et surtout des 4^{ème}, 10^{ème}, 11^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements.

Nous avons pu retrouver au Ministère des Anciens Combattants quelques documents qui expliquent comment le commandant français du camp de Drancy a choisi les partants.

Il s'agit d'une note du 26 juin 1942, adressée par le commandant de Drancy à la Préfecture de Police à M. le Sous-Directeur chargé de la Direction des Etrangers et des Affaires Juives.

En voici le texte :

« J'ai l'honneur, selon la demande que vous avez bien voulu me faire par téléphone de vous décrire ci-après la série des indications écrites ou verbales, des contre-ordres et des modifications survenues dans les préparatifs du départ des internés amenés lundi matin 22 courant du Camp de Drancy par les Autorités occupantes selon ce dont je vous ai déjà rendu compte :

Mardi 16 Juin : *Note de la Police des Questions Juives concernant le départ de 1 000 internés, dont copie ci-jointe.*

Mercredi 17 Juin : *Je propose 583 internés seuls aptes au travail au Camp de Drancy, décomposés comme suit :*

- *502 aptes au travail,*
- *30 soi-disant Turcs, non reconnus par leur consulat, aptes et enfin,*
- *51 inaptes temporaires récupérés sur indications du Docteur TISNE et seuls aptes au travail ajoutés.*

Je suggère en même temps, d'accord avec vous, si vous vous en souvenez, que la Police des Questions Juives propose de prélever le complément jusqu'à 1 000 au camp de Beaune ou de Pithiviers.

Mercredi 17 Juin : *la Police des Questions Juives répond :*

Prière de compléter le chiffre donné ce matin à 600 et d'y ajouter 200 inaptes temporaires pour parfaire le total de 800 internés partants. On ne peut prendre personne dans les deux camps du Loiret précités.

Vendredi 19 Juin : *Ma réponse à la Police aux Questions Juives : 583 aptes plus 173 inaptes temporaires désignés par le Docteur TISNE en tout et pour tout, soit 756 au total.*

Sur demande de la Police aux Questions Juives, je fais établir les listes en conséquence et je les fais porter le même jour rue Greffulhe en 5 exemplaires avec la lettre d'accompagnement, comme on me l'avait demandé.

Samedi 20 Juin : *le capitaine DANNECKER arrive au camp ce samedi matin à 8 : 45 ; il précise à mon adjoint M. THIBAUDAT qu'il faut lui désigner 930 internés dans le délai d'une heure et les préparer de suite pour le départ de lundi.*

Ce choix, en l'absence du Docteur, et dans un délai aussi restreint étant matériellement impossible à assurer, je rejoins l'officier allemand et lui expose les raisons pour lesquelles il m'est impossible d'accéder à sa demande. Je lui demande de me faire confiance, en me permettant de tenir prêt, pour le lundi matin 22 courant à 6 heures, les 930 internés dont il a besoin.

Pour atteindre ce chiffre, un seul moyen restait à ma disposition et : vous en ai aussitôt avisé en allant vous voir et en vous exposant la situation, c'était d'atteindre les anciens combattants les moins intéressants.

Après étude attentive de la situation de mes effectifs, j'ai donc dû faire désigner par le Docteur TISNE de nouveaux inaptes temporaires et en y ajoutant 150 anciens combattants, j'ai pu atteindre le chiffre de 930 demandé par les Autorités occupantes.

J'ai même pu prévoir une petite réserve de 15 internés inaptes temporaires également, destinés à me permettre de répondre aux changements de la dernière heure, qui, je le prévoyais bien, ne pouvaient manquer de m'être demandés.

Le 20 au soir, 5 exemplaires de la liste des 930 ont été remis par moi-même à M. SCHWEBLIN.

La journée entière du samedi 20 courant et la matinée du dimanche 21 jusqu'à 12 heures ont été consacrées à l'évacuation des 5 premiers escaliers et à la répartition des occupants dans le reste du camp, opération délicate, parfaitement exécutée par la Gendarmerie dans les délais voulus et comportant un relevé écrit exact de tous les occupants de chaque chambre, l'appel ne pouvant pas être fait de façon utile et précise sans ce relevé complet.

Dimanche 21 Juin : *Le même dimanche 21 courant l'après-midi a été consacré, de 12 heures à 17 heures, à la fouille des bagages des internés désignés pour partir, fouille exécutée dans un réfectoire et dans une salle de distribution des colis par 25 inspecteurs de la Police aux Questions Juives.*

Je dois à la vérité vous dire que cette opération a été exécutée cette fois-ci dans des conditions qui m'ont donné toute satisfaction.

Après la fouille, les 930 partants ont été dirigés vers les cinq premiers escaliers et, suivant les ordres reçus, rigoureusement isolés depuis la sortie de la fouille jusqu'au moment du départ le lendemain matin.

Lundi 22 Juin : *les 930 partants étaient réunis dans la cour à 5 h 45, l'officier et le détachement allemand sont arrivés un peu après 6 heures.*

Le capitaine DANNECKER a désigné un nouveau partant d'office ; la Police des Questions Juives m'a demandé 2 ou 3 suppressions que j'ai pu combler grâce à la réserve constituée comme j'ai expliqué ci-dessus ; la sortie du camp a commencé à 6 h 15 pour se terminer à 8 h 15 sans incident...

P.S. : Les 150 anciens combattants désignés pour le départ se décomposent comme suit :

- 14 ayant fait la guerre 14-18, dont un décoré de la Légion d'honneur, mais désigné impérativement par le capitaine DANNECKER (le Docteur René BLOCH, chirurgien à l'Hôpital des Enfants Malades),
- 114 ayant fait la campagne 39-40, mais sans citation et sans distinction particulière, sauf 3 d'entre eux,
- 6 ayant fait la campagne coloniale, dont un cité,
- 2 pupilles de la Nation, et
- 14 ayant servi dans les armées étrangères, soit au total 150.

Sur ces 150 nous relevons 65 Français d'origine, 47 Français naturalisés récemment et 3 étrangers. »

Dans une autre note au même destinataire, le commandant de Drancy précise :

« Les Autorités occupantes étaient représentées par le capitaine Dannecker et son adjoint, l'adjudant Heinrichsohn... 3 ou 4 internés paraissant pris de malaise ou dont l'état de santé laissait à désirer, n'ont pu se traîner jusqu'à l'autobus et ont dû être aidés à y monter ; l'un d'entre eux, en particulier, sur un brancard et ceci après examen médical et sur l'ordre du capitaine DANNECKER de les emmener quand même ».

D'autres documents de la section anti-juive de la Gestapo concernent ce convoi du 22 juin 1942. Il s'agit des documents qui portent les cotes XXVb-34, XXVb-36 et XXVI-31. Ce dernier document, en date du 16 juin, contient en son point 4 une importante indication : les listes seront tapées en quatre exemplaires ; 2 pour le chef de convoi, qui les remettra au commandant du camp (Auschwitz) et les 2 exemplaires restant seront conservés à la section anti-juive de la Gestapo. Les listes, dont nous disposons au CDJC, proviennent des archives de cette section.

Le document qui porte la cote XXVb-36 indique que les cinq premiers convois de déportation (27 mars, 5, 22, 25 et 28 juin 1942) sont présentés comme des représailles contre la juiverie ; donc ils contiennent également des Français. Pour l'avenir grâce à un accord passé avec Vichy, des convois de milliers de Juifs apatrides, Polonais, Tchèques, Russes, seront acheminés à partir de la zone non-occupée.

Autres documents concernant ce convoi et les deux convois suivants :

- XXVb-37 du 17 juin ; le XXVb-38 du même jour, qui précise que trois convois sont encore prévus pour juin ;
- XXVb-38 du 18 juin : Eichmann (chef de la section anti-juive de la Gestapo du Reich à Berlin) câble à Knochen (chef de la Police de Sûreté et des services de Sécurité en France occupée) que la décision est prise pour ces trois convois. Un convoi partira le 22 juin à 8 h 55 du Bourget-Drancy. Le 25 juin, le second partira à 6 h 15 de Pithiviers et le, 28 juin, le troisième quittera Beaune-la-Rolande à 5 h 20. Les heures ont été décidées après discussions avec M. Niklas, de la direction du trafic ferroviaire (Hauptverkehrsdirektion) ;
- XXVb-39, document émanant de la Hauptverkehrsdirektion (signé Never) et donnant l'itinéraire et l'horaire sur le trajet français du convoi spécial de travailleurs (Arbeitersonderzuge) pour Auschwitz : Le Bourget 8 h 55, Bobigny 9 h 20, Noisy-Le-Sec 9 h 30, Epernay 13 h 14 / 13 h 47, Châlons-sur-Marne 14 h 36 / 14 h 42, Bar-Le-Duc 17 h 05 / 17 h 15, Lérouville* 18 h 39 / 18 h 44, Neuburg (Novéant-sur-Moselle) 19 h 57 / 20 h 20.

Une Française non-juive, arrêtée pour avoir arboré l'étoile jaune en défi aux ordonnances de l'occupant, Alice Courouble, a été internée au camp des Tourelles. Dans son récit « *Amie des Juifs* »¹⁹, elle a témoigné sur les conditions dans lesquelles a eu lieu le départ des Tourelles des 66 premières jeunes femmes qui allaient être déportées de France (pages 37 à 41) :

... Nous déjeunons dans notre réfectoire. Un ordre bref : « Tout le monde dehors ! » Sous les marronniers, nous apercevons trois officiers allemands.

Un autre ordre : « Toutes les Juives de 18 à 42 ans sur un rang ! » puis, un moment après : « Le dos tourné, face à la cour ! Les autres, rentrez ! ».

Nous rentrons, docilement.

Cela a été si bref, mon ahurissement est tel qu'il m'est impossible de dire quelle voix a donné les ordres, qui les répète.

« Montez dans vos chambrées, tout de suite », souffle Gaby. Émue mais courageuse, elle circule, essayant de maintenir l'ordre.

Une fois là-haut, le lieutenant de gendarmerie fait son entrée : « Les femmes vont traverser ce dortoir, il est ordonné : pas un cri, pas un mot, pas un signe, pas un mouvement ! Restez chacune à vos lits. La première qui bouge devra, les rejoindre et partir avec elles. Compris ? »

Un insupportable silence pèse. On a compris ! C'est la première déportation de femmes.

Dans notre dortoir, deux lits vides : Sonia, Raya. Qui encore allons-nous voir passer ?

Un raclement de pas, la porte s'ouvre : un gendarme, deux gendarmes, d'autres encore. Ils forment comme un cordon traversant la salle, d'une porte à l'autre. Le premier ouvre la porte du fond. Une grande pièce vide apparaît. Pas un lit, pas un siège.

La colonne des immolées passe. Notre silence leur fait un mur. Toutes sont calmes. Voici Sonia, Raya, voici Hélène, si blonde, une mère, une fille... nous pleurons en étouffant nos soupirs, nous n'osons même pas essuyer nos larmes.

La porte se referme, le gendarme reste devant.

Pendant trois jours et trois nuits nous aurons un gendarme de garde dans le dortoir et un à la porte. Pour nous habiller et nous dévêtir, c'est assez gênant.

La première nuit, ce fut une ronde incessante de gendarmes, parlant haut, lampe électrique à la main, ébranlant le plancher de leurs souliers à clous. -

Le jour, c'était le défilé des mères, des amies, apportant sur une assiette des biscottes, des tartines, suppliant le gendarme : « Monsieur, Monsieur, soyez gentil..... Monsieur, vous êtes bon... »

« Madame, je n'ai pas le droit, la consigne est sévère, vous allez me faire punir... »

Il était pâle, il commençait à trouver qu'on lui faisait faire un drôle de métier. Dans l'ensemble, agents et gendarmes ne paraissaient pas très fiers !

Des mères, à genoux par terre, la bouche contre la serrure ou sur le bois de la porte, appelaient une fille enfermée. « Ma fille, ma toute petite, mon Hélène... » Derrière le battant, des voix rauques ou aiguës répondaient : « Maman, ma petite mère chérie... » Des jeunes filles, presque

¹⁹ [Amie des Juifs, Éditions Bloud and Gay, 1946.](#)

des fillettes, pleuraient leur mère qui, jeune encore, faisait partie du troupeau. Sur un lit, près de la porte, une femme petite et très grosse s'était laissée tomber, en proie à une crise nerveuse. Elle poussait des gémissements en cadence, d'une voix d'homme, grave et rauque de chagrin. Elle gisait là comme une loque et personne n'arrivait à la reconforter.

Sa fille était blonde, fort jolie, avec des pendants d'oreilles blancs. Quand la porte s'entrouvrait, par la grâce du gendarme, on apercevait cette jeune fille et ses longs pendants d'oreilles.

Dans l'étroite fente de lumière, une multitude de visages, des chevelures noires ou claires, des bouches ouvertes, criant, appelant, des mains tendues, implorantes. Impossible de savoir auquel de ces visages appartenait telle main. Un enchevêtrement humain, un chœur d'appels suppliants : « De l'eau ! Appelez ma mère ! Dites à Ginette de venir ! - Passez-moi mon sac à main, vite. Oh ! faites vite ! » Le gendarme, inquiet, s'arcboutait pour fermer la porte. La vision dantesque s'évanouissait.

C'était, dans cette chambre d'isolement, une infection insoutenable, On les avait enfermées avec de grandes tinettes et des brocs d'eau. Elles étaient soixante-dix.

Le matin, comme je faisais la queue au « village », je vis passer deux hommes, prisonniers d'en face, avec deux gendarmes. Ils descendirent peu après, portant sur des trois affreuses tinettes, puantes, débord où nageaient des papiers. Je me plaquais contre le mur, m'interdisant d'être dégoutée sur le passage de ces instruments d'humiliation. Je revois encore notre belle « comtesse ». Elle était là, elle aussi. Elle ne fit pas un geste, mais elle regardait, les yeux agrandis et le visage ruisselant de larmes.

Pour leur permettre de se laver, on les descendre, sous bonne garde, aux robinets du rez-de-chaussée. Auparavant, un énergique coup de sifflet nous sommit de monter au dortoir du premier. Quand nous fûmes toutes rentrées, on entendit une énorme clé tourner dans la serrure, de lourdes barres s'abattre contre la porte : on nous enfermait. Le bétail maudit pouvait passer, il ne se trouverait plus une âme compatissante sur son chemin.

Cette interdiction de les voir, c'était pour nous comme si elles étaient déjà mortes.

Le dimanche matin, à cinq heures, le ronflement des moteurs d'autobus nous réveilla. Mes compagnes coururent aux fenêtres. C'était le départ pour la première étape : Drancy. Les phares des autobus balayaient le plafond et nous faisaient un éclairage intermittent.

Je ne suis pas allée voir, j'avais trop de chagrin.

Soudain, au dehors, deux ou trois voix entonnèrent la Marseillaise. Peu à peu, les autres suivirent. Dans notre chambrée, des sanglots répondaient.

À leur arrivée à Auschwitz, le 24 juin, les déportés ont reçu les numéros de matricules 40681 à 41613 pour 933 hommes et 7961 à 8026 pour les 66 femmes. Le 15 août, il n'en demeurait plus en vie que 186 : en sept semaines et demie, la mortalité avait atteint 80%.

À notre connaissance, ne sont rentrées en 1945 que 24 survivants de ce convoi, dont 5 femmes : Claude BLOCH, Estera SOLARZ, Raissa ([Raya](#)) KAGAN, Henriette BOLOTIN et Régine EMERY.

Ce convoi est composé notamment de 379 personnes nées en Pologne, 209 en France, 80 en Turquie et en Ukraine, 62 en Roumanie, 28 en Allemagne, 26 en Lituanie, 25 en Biélorussie, 23 en Algérie, 22 en Moldavie, selon le découpage des frontières en 2021.

Dans ce convoi n° 3 est partie une jeune fille de 20 ans, Annette ZELMAN, Française coupable non seulement d'être juive, mais d'oser aimer et être aimée par un Français non juif. Document XLII-27 au CDJC ; fiche de police :

« Annette Zelman, Juive, née à Nancy, le 6 octobre 1921. Arrêtée le 23 mai 1942. Ecrouée au dépôt de la Préfecture de police du 23 mai au 10 juin ; envoyée au camp des Tourelles du 10 au 21 juin ; transférée en Allemagne, le 22 juin. Motif de l'arrestation : projet de mariage avec un aryen, Jean Jausion. Les deux futurs ont déclaré par écrit renoncer à tout projet d'union, conformément au désir instant du Dr. H. Jausion, qui avait souhaité qu'ils en fussent dissuadés et que la jeune Zelman fut simplement remise à sa famille, sans être aucunement inquiétée. »



Fig. 6 Gare du Bourget-Drancy

Le convoi n° 3 fut le premier à quitter la Gare de Le Bourget-Drancy pour Auschwitz. Il fut suivi par des dizaines de transports de déportation.

Convoi n° 4 en date du 25 juin 1942

Ce convoi, qui est parti de Pithiviers (Loiret), a été composé exclusivement d'hommes, de même que les deux premiers convois. On compte parmi les 999 hommes que les Allemands ont répertoriés par nationalités : 937 Polonais, 20 Allemands, 20 Tchèques, 8 indéterminés, 5 Russes, 5 Roumains, 1 Autrichien, 1 apatride.

L'âge de ces hommes varie entre 20 et 54 ans et, pour la très grande majorité d'entre eux (795), ils étaient âgés de 31 à 42 ans.

La liste est extrêmement difficile à déchiffrer. Les indications sont portées dans le sens longitudinal. Elles donnent le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance, la situation de famille, la nationalité, la profession et l'adresse des déportés.

D'après les adresses, on constate qu'il s'agit exclusivement de personnes domiciliées dans la région parisienne et, comme les déportés des deux précédents convois, de personnes habitant les mêmes arrondissements (3^{ème}, 4^{ème}, 10^{ème}, 11^{ème}, 12^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème}) arrêtées dans les mêmes circonstances, au cours des opérations de mai et d'août 1941.

La liste est signée, le 22 juin 1942, par le commandant du camp de Pithiviers avec deux rectificatifs du 24 juin concernant le remplacement de cinq hommes.

Certains documents de la Gestapo concernent ce convoi : le XXVI-31 du 16 juin ; les XXVb-38 des 17 et 18 juin ; le XXVb-40 du 25 juin est un télex du kommando de la Sipo-SD (police nazie) d'Orléans, adressé à la section anti-juive (IV J) de la Gestapo à Paris, annonçant l'envoi au IV J de la liste des 1 000 hommes juifs.

Le XXVI-35 du 19 juin donne l'horaire du train : Pithiviers 6 h 15, Troyes 11 h 35, Saint-Dizier 15 h 14, Revigny 16 h 29.

Effectivement le télex réglementaire adressé le 25 juin à Eichmann à Berlin, à l'Inspection des camps à Oranienburg et au commandant d'Auschwitz, indique que le convoi est bien parti de Pithiviers à 6 :15 comme prévu une semaine plus tôt. Ce télex précise qu'il s'agit de 1 000 Juifs et que le chef du convoi (Transportführer) jusqu'à Neuburg (la frontière à [Novéant-sur-Moselle](#)) est le lieutenant Kleinschmidt.

À leur arrivée à Auschwitz, le 27 juin, les 1 000 déportés ont reçu les matricules 41773 à 42772. Le 15 août, soit 7 semaines plus tard 557 étaient encore en vie ; la mortalité avait atteint 45% au lieu de 80% pour le convoi précédent.

Cette différence considérable s'explique par l'âge moyen, plus jeune d'environ 5 ans dans ce convoi que dans les deux précédents, et surtout sans doute par l'origine polonaise de plus des 9/10 des déportés, mieux aptes à résister aux effroyables conditions d'existence qui régnaient dans le camp d'Auschwitz, situé en Pologne, que, par exemple, les 435 Juifs français du convoi n° 3, parti seulement 3 jours plus tôt.

À notre connaissance, sont rentrés, en 1945, 51 survivants²⁰.

[Ce convoi est composé notamment de 835 personnes nées en Pologne, 68 en Ukraine, 20 en Allemagne, 18 en Biélorussie, 15 en Autriche, selon le découpage des frontières en 2021.](#)

Voici un courrier par lequel Dannecker informe Eichmann à Berlin que les trois convois prévus (23, 25, 28 juin) pourront partir et que 3000 Juifs sont prêts à être mis en marche ([traduction ci-dessous](#)) :

²⁰ [Selon les données de 2021, il y eut 78 survivants à ce convoi.](#)

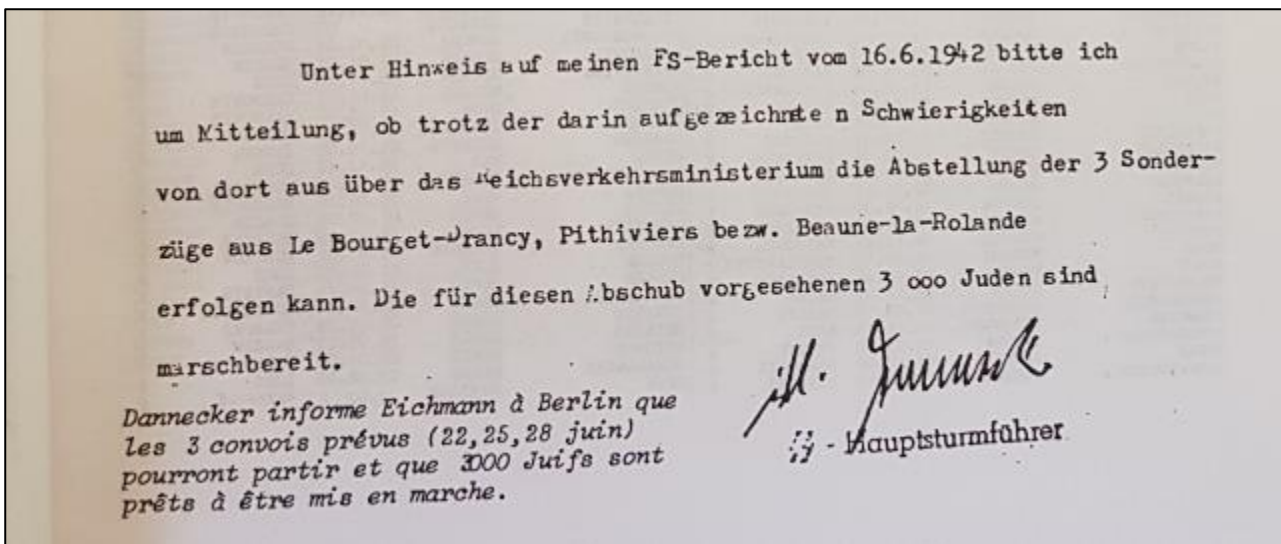


Fig. 7 Courrier de Dannecker à Eichmann

En référence à mon rapport du 16 juin 1942, je vous demande de m'indiquer si, malgré les difficultés qui y sont consignées, les trois trains spéciaux du Bourget-Drancy, Pithiviers et Beaune-la-Rolande respectivement peut se réaliser. Les 3 000 Juifs désignés pour cette déportation sont prêts à partir.

signé SS – Hauptsturmführer



Fig. 8 Les rafles de mai et août 1941 ont alimenté les convois de déportation de juin 1942

Convoi n° 5 en date du 28 juin 1942

Ce convoi est parti de Beaune-la-Rolande (Loiret). Il a été constitué en grande partie du reste des Juifs de la région parisienne arrêtés au cours des opérations de mai et d'août 1941.

On compte parmi les 965 personnes que les Allemands ont répertoriées par nationalités : 752 Polonais, 73 indéterminés, 53 Français, 41 Tchèques, 12 Roumains, 10 Autrichiens, 10 apatrides, 6 Russes, 3 Allemands, 2 Hollandais, 2 Belges.

Il s'agit de 1 004 hommes et de 34 femmes, comme l'indique le télex en date du 29 juin [XXVb-102] adressé par le kommando de la Sipo-SD (la police nazie) d'Orléans à la section anti-juive de la Gestapo à Paris. Dans ce document il est précisé, en outre, que ces 34 femmes juives et 73 Juifs ont été arrêtés dans la région d'Orléans par la police française pour compléter l'effectif du convoi ; que le préfet Jacques Martin-Sané a fait des démarches en faveur des Juifs français ; enfin que le Docteur Crémieux de Paris a été déporté aussi dans ce convoi, qui a quitté Beaune-la-Rolande à 5 h 20.

Dix jours plus tôt, le 19 juin, cette heure de départ avait été exactement indiquée dans le document XXVI-35, précisant que le train ferait halte ensuite à Pithiviers de 6 h 08 à 6 h 15.

Le télex réglementaire à Berlin, à Oranienburg et à Auschwitz a été adressé le 28 juin. Rédigé par le SS Ahnert, il est signé par le chef de la section antijuive, Dannecker, qui précise que le chef de convoi est le lieutenant Kleinschmidt.

Autres documents concernant ce convoi : XXVb-36, XXVb-37, XXVb-38 des 17 et 18 juin (voir les notices des convois 3 et 4).

La liste n'a pas été détériorée par le temps. Elle est classée ainsi :

- **Liste des Juives.** Elles sont 34. La plupart d'Orléans, Blois, Bourges. La plus âgée a 47 ans ; 3 d'entre elles ont à peine 16 ans et la plus jeune, Jeannine STICKGOLD, est une écolière de 15 ans, qui part avec sa mère, Céline. Toutes deux sont françaises, nées à Paris. D'ailleurs 23 d'entre elles sont françaises.
- **Liste « Sonderaktion » (25/06/1942).** Cette « action spéciale » est l'arrestation, dans la région d'Orléans, des 34 Juives et des 30 Juifs, lesquels constituent cette seconde liste. L'un d'entre eux, le 29^{ème}, est rayé : ZIFFER Adolphe, né le 05/05/1904 à Bežec*, Polonais, peintre, demeurant à Paris, 5, rue Durantin*, marié, un enfant. A côté de ce nom, l'indication suivante en allemand : « Tot bei Fluchtversuch » (mort dans une tentative de fuite). Les noms sont classés alphabétiquement. Certains de ces 30 hommes sont époux des femmes déportées. Le plus âgé a 58 ans ; le plus jeune, Bernard JEDWAB, a 16 ans ; il est français, comme 15 des autres partants de ce groupe.
- **Liste de 43 Juifs,** arrêtés, eux aussi, dans la région d'Orléans. Plusieurs pères avec leurs fils adolescents. Le plus jeune, Maurice CYTRYNOWIEZ, est âgé de 15 ans ; son frère Guy a 17 ans. Tous deux sont nés à Paris.
- **Liste de 932 partants de Beaune-la-Rolande.** La liste est classée par ordre alphabétique et comporte également 68 noms barrés de non-partants. Ont été rayés les derniers noms de l'alphabet. Les précisions données sont : le matricule à Beaune, le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance, la situation de famille, la profession, la nationalité et le domicile.

Environ 800 des hommes de cette liste sont âgés de 32 à 42 ans. 115 sont nés dans la seule année 1904.

À leur arrivée à Auschwitz, le 30 juin, les 1004 déportés ont reçu les matricules 42777 à 43780 et les 34 femmes les matricules 8051 à 8084.

Le 15 août, après 6 semaines et demie, 703 restaient encore en vie, soit une mortalité d'environ 30%. Ce taux nettement inférieur à celui des convois 1, 2 et 3 s'explique, comme dans le cas du convoi 4, par la forte proportion de Juifs originaires de Pologne et par le fait qu'il s'agissait d'hommes dans la force de l'âge.

À notre connaissance, il y avait 35 survivants parmi les 1 038 déportés de ce convoi, à la libération des camps²¹.

Ce convoi est composé notamment de 824 personnes nées en Pologne, 65 en Ukraine, 42 en France, 20 en Allemagne, 14 en Biélorussie, 12 en Slovaquie, 11 en Roumanie et en République Tchèque, selon le découpage des frontières en 2021.

²¹ Ce chiffre s'élève à 84 survivants selon les dernières études (2021).

Convoi n° 6 en date du 17 juillet 1942

Ce convoi a quitté le camp de Pithiviers, avec un contingent de 809 hommes et de 119 femmes, soit 928 personnes déportées. Un télex du kommando de la Sipo-SD (la police nazie) d'Orléans le confirme le 18 juillet à la section anti-juive (IV J) de la Gestapo à Paris. Il précise aussi que, parmi les déportés, 193 Juifs et Juives avaient été envoyées par le kommando de la Sipo-SD de Dijon et que 52 autres provenaient du kommando d'Orléans lui-même. Le télex ajoute que deux listes originales ont été remises au chef du convoi, le lieutenant de gendarmerie Schneider.

La liste des noms est dans un état presque illisible. Il s'agit de papier pelure et les noms sont à peu près indéchiffrables ; le carbone était de couleur violette. Sont précisés le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance, la profession et la ville du domicile. L'orthographe des noms est extrêmement fantaisiste.

La plupart des déportés proviennent de la région parisienne.

La nationalité n'est pas précisée. Mais en parcourant les lieux de naissance des déportés, on constate que, dans leur très grande majorité, il s'agit de localités polonaises.

La tranche d'âge la plus fournie se situe entre 33 et 42 ans (550 sur 928 déportés). Des adolescents entre 16 et 22 ans accompagnent leurs parents ; on en compte 141. Il y a même quelques enfants plus jeunes encore, telle Marie-Louise WARENBRON, née à Paris, le 27 avril 1930 et qui n'a que 12 ans, ou Rebecca NOWODORSKI, née à Luxembourg, le 13 septembre 1928 et qui n'a pas 14 ans.

Deux documents de la Gestapo concernent ce convoi : le XXVb-65 du 14 juillet et le télex réglementaire [XXVb-75] du 17 juillet, adressé de Paris par la section anti-juive de la Gestapo à Eichmann à Berlin, à l'Inspection des camps à Oranienburg et au commandant d'Auschwitz. Dans ce télex, il est indiqué que le convoi a quitté Pithiviers, le 17 juillet, à 06 h 15 avec 928 Juifs, dont 119 femmes.

À leur arrivée à Auschwitz, le 19 juillet, les 809 hommes ont reçu les matricules 48880 à 49688 et les 119 femmes les matricules 9550 à 9668. Il y aurait eu, en 1945, 18 survivants de ce convoi²².

Ce convoi est composé notamment de 655 personnes nées en Pologne, 71 en Ukraine, 47 en Allemagne, 25 en France, 23 en Autriche, 15 en Biélorussie, 13 en Slovaquie, 11 en Roumanie, 10 en Hongrie et en Lituanie, selon le découpage des frontières en 2021.

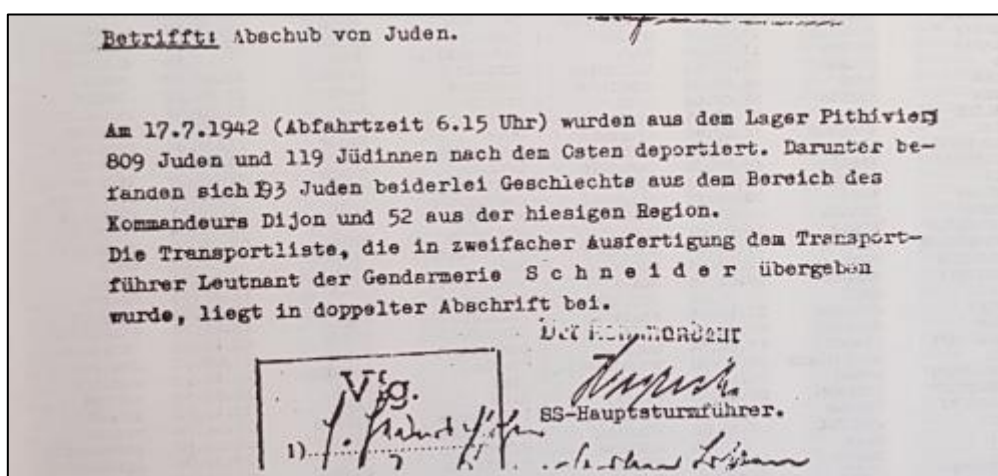


Fig. 9 Note du 18 juillet 1942 de la Sipo-SD d'Orléans

²² En fait, il y a eu 100 survivants de ce convoi, selon les données actuelles (2021).

La note du 18 juillet de la Sipo-SD d'Orléans prévient la section anti-juive à Paris que 809 Juifs et 119 Juives ont été déportées à l'Est, le 17 juillet.

IV J - SA 225 a Paris, den 18.7.1942

ES./Ge.

5.) Schr. Vfg. 20. Juli 1942

An den
 Militärbefehlshaber in Frankreich
 - Kommandostab I c -
 Paris

Nachrichtlich
 an den
 Kommandanten von Gross - Paris
 - Kommandostab I c -
 Paris.

Estriff: Festnahme von staatenlosen Juden durch die französische Polizei.
Vorgang: Kein Schreiben vom 15.7.1942.

Die Festnahmeaktion ist von der französischen Polizei am 16. und 17.7.1942 durchgeführt worden. Bei der Festnahmeaktion sind insgesamt 12 834 Personen verhaftet worden, die sich wie folgt aufteilen:

a) Männer	3031
b) Frauen	5802
c) Kinder	4051

6000 unverheiratete oder kinderlose Männer und Frauen sind sofort in das Judenlager Drancy überstellt worden, von wo ihr Abtransport zum Zwecke des Arbeitseinsatzes in Reich in Zügen zu je 1000 Personen innerhalb der nächsten 15 Tage veranlasst wird.

Der Rest der festgenommenen Juden, insbesondere Frauen sowie Kinder, ist im Vélodrome d'hiver untergebracht. Dieser Personenkreis wird in den nächsten Tagen zunächst in die Judenlager Pithiviers und Beaune-la-Rolande überstellt. Eine Entscheidung über die Möglichkeit des Abtransportes der Kinder in das Reich ist noch nicht getroffen.

Die Versorgung und Betreuung der festgenommenen Juden liegt in den Händen der französischen Behörden.

[Signature]
 SS - Obersturmbannführer

Fig. 10 Bilan de la rafle des 16 et 17 juillet 1942

Le 18 juillet, le jour du départ du convoi n° 6, le SS-Obersturmbannführer (lieutenant-colonel) Kurt Lischka informait le commandement militaire allemand des résultats de la rafle des 16 et 17 juillet : « 3 031 hommes, 5 802 femmes, 4 051 enfants » et de la décision de déporter dans les 2 semaines à venir 6 000 célibataires ou couples sans enfants. Quant aux autres internés, ils seront transférés à Pithiviers et à Beaune-la-Rolande. La décision concernant la déportation des enfants n'a pas encore été prise (elle le sera dans les prochains jours) – [XXVb-80]

Convoi n° 7 en date du 19 juillet 1942

Le déclenchement de la grande rafle des 16 et 17 juillet, dite du **Vel d'Hiv**, ses préparatifs, son organisation, sa réalisation, ont été très précisément décrits dans les ouvrages du Professeur Georges Wellers, dans ceux du Dr. Joseph Billig et dans l'ouvrage de Claude Levy et Paul Tillard « la grande rafle du Vel d'Hiv ».

Avant d'étudier les convois de déportation qui ont fait suite à cette opération de très grande envergure, nous avons jugé utile de publier des extraits d'un article du Professeur Wellers (Le Monde Juif, avril-juin 1962) qui évoque les conditions inhumaines de ces rafles, de ces internements, de la séparation des parents et des enfants :

Le 8 juillet le nombre de personnes à arrêter est fixé à 28 000 ; les limites d'âge sont fixées à 2 ans et 60 ans (55 ans pour les femmes) ; les Israélites français sont exclus de la mesure, mais les mineurs nés en France de parents étrangers ou apatrides et déclarés Français, suivront le sort des parents ; la Police aux Questions Juives est chargée de classer par arrondissements les fiches des futures victimes, puis de les transmettre au Directeur de la Police Municipale qui, à son tour, les répartira entre les Commissariats. Tout ce travail préparatoire doit être terminé le 10 juillet.

Mais le 10 juillet, on s'aperçoit que la date du 13 a l'inconvénient d'être la veille de la Fête Nationale et on décide de rapporter la rafle aux 16 et 17 juillet.

Une instruction de la Préfecture aux Commissariats ordonne de constituer :

« ... des équipes d'arrestation ...composées d'un gardien en tenue et d'un gardien en civil ou d'un Inspecteur des Renseignements Généraux ou de la Police Judiciaire. Les équipes chargées des arrestations devront procéder avec le plus de rapidité possible, sans paroles inutiles et sans commentaires ».

Les personnes arrêtées doivent être conduites d'abord aux commissariats d'où on dirigera :

- a) *« Sur le camp de Drancy les individus ou familles n'ayant pas d'enfants de moins de seize ans ;*
- b) *Au Vélodrome d'Hiver, les autres. »*

Les équipes travailleront le 16, de 4 heures à 9 h 30 et de 12 heures à 15 h 30 et le 17, de 4 heures à 13 heures. Il est réparti 25 334 fiches d'arrestation pour les vingt arrondissements de Paris et 2 057 pour les vingt-cinq communes de la banlieue. Le 16 juillet, à l'aube, l'opération est déclenchée comme prévu et elle ne prendra fin que le 17 vers 13 heures. Voici comment est décrite la journée du 16 juillet dans un tract clandestin de l'époque dont l'authenticité est établie grâce à des annotations marginales du SS-Obersturmführer Röthke :

« La nouvelle se répandit en ville comme une traînée de poudre et un sauve-qui-peut général s'ensuivit. Tous ceux qui le pouvaient s'enfuyaient, à peine vêtus et cherchaient asile chez des voisins français, chez des concierges, dans des caves ou des greniers. Là où les portes ont été ouvertes ou parfois forcées, on vit se produire des scènes déchirantes. Des femmes s'évanouissaient, des enfants hurlaient et présentaient même des chocs nerveux d'une violence inouïe. Dans leur désespoir, beaucoup de ces persécutés ont eu recours au suicide. Une mère a jeté ses quatre enfants par la fenêtre d'un 4^{ème} étage, puis s'est précipitée pendant qu'on forçait sa porte. Une petite fille de 10 ans a sauté du 3^{ème} étage, affolée... Mais, c'est surtout la razzia des enfants qu'il faut souligner. C'est à partir de 2 ans que les enfants ont été considérés comme aptes pour les camps de concentration... Dans plusieurs cas, en l'absence des parents on a pris des enfants de 6,

10, 12 ans... Les cris et les pleurs remplissaient les rues ; les voisins, les passants ne pouvaient s'empêcher de pleurer. »

Et voici un autre témoignage anonyme - une dénonciation dactylographiée et enregistrée dans les bureaux allemands le 31 juillet :

« Le vendredi 17 juillet, vers 6 heures, un groupe de policiers se présentait au 14, rue Raffet, pour emmener quelques Juifs étrangers habitant l'immeuble. Un inspecteur et un officier de paix entrèrent en conversation avec le concierge et lui firent des remarques sur cette rafle, lui disant notamment que cette mesure était inhumaine, que dans certain quartier (Belleville, je crois) une mère avait jeté ses deux enfants par la fenêtre, ne voulant pas être séparée d'eux et qu'il y avait de nombreux suicides. Les mêmes bruits d'ailleurs, couraient dans divers quartiers. »

Les résultats de ces rafles sont consignés dans un rapport du SS-Obersturmführer Röhke, daté du 18 juillet :

« Les rafles des Juifs apatrides des 16 et 17 juillet 1942 ont donné les résultats définitifs suivants : hommes – 3 031 ; femmes – 5 802 ; enfants – 4 051. Total – 12 884... Sur les Juifs arrêtés un total de 6 000 hommes et femmes (célibataires ou ménages sans enfants) a été transféré au camp de Drancy au cours des rafles. Le reste des personnes arrêtées a été transféré tout d'abord au Vélodrome d'Hiver. Des sources les plus variées le Service IV J a été informé qu'un nombre important de Juifs apatrides avait eu vent des rafles avait pu se cacher. Des fonctionnaires de la Police française auraient, dans plusieurs cas, renseigné sur les rafles projetées, les personnes qu'ils devaient arrêter... en leur conseillant de ne pas demeurer dans leurs appartements les 16 et 17 juillet 1942... Tandis que le premier jour des rafles 9 800 personnes environ avaient été arrêtées, la Police française n'avait atteint le 17 juillet ... qu'une petite partie des résultats obtenus le premier jour, à savoir environ 2 000 personnes. La population française a exprimé, dans des cas répétés, sa pitié à l'égard des Juifs arrêtés et ses regrets, en particulier, à l'égard des enfants ».

Ainsi, au lieu de 28 000 ou de 22 000 victimes attendues, les rafles n'ont donné que 12 884 arrestations, et cela grâce à d'innombrables complicités de la population et même de la police.

Mais, désormais, les femmes et les enfants seront systématiquement déportés et rapidement toute limite d'âge ou toute considération concernant l'état de santé, seront complètement abolies : on déportera les femmes enceintes et les nourrissons, les vieillards séniles et les fous, les malades dans le coma et les blessés dans le plâtre...

Comme nous le savons, les 16 et 17 juillet 6 000 personnes âgées de plus de 16 ans ont été dirigées sur Drancy et leur arrivée dans ce camp est restée fortement gravée dans notre mémoire (Voir Georges Wellers - « De Drancy à Auschwitz », Paris 1946, éditions du Centre, pages 45 et 140).

« Le 16 juillet, dès 7 heures du matin, les premiers autobus arrivèrent dans le camp, chargés d'une partie des victimes des rafles de ce jour tristement célèbre. Jusqu'à 6 heures du soir, les autobus continuèrent d'amener du monde... Sous un soleil de plomb, cette foule compacte attendait pendant des heures l'instant de son inscription sommaire sur les registres du camp... Le camp regorgeait de monde. Dans chaque chambrée il n'y avait pas 50 personnes, comme prévu, mais 75. L'unique « château rouge » (W-C.) était affreusement insuffisant surtout pour les femmes, dont l'effectif réel dépassait le double de l'effectif attendu. Les malheureux arrêtés par surprise manquaient de tout ; les hommes et les femmes séparés dès leur arrivée, n'avaient pas eu le temps de répartir équitablement

leur maigre bagage, de sorte que souvent la femme était en possession du linge du mari, qui de son côté, gardait le peu de nourriture qu'ils avaient eu la présence d'esprit d'emporter... Pendant les deux jours suivants, on procéda au recensement des nouveaux. Plusieurs catégories furent établies : les conjoints « d'aryens », les demi-juifs, les femmes enceintes, les personnes employées dans les entreprises allemandes ou italiennes, les ressortissants de certaines nationalités... Les conditions de surprise dans lesquelles les pauvres gens avaient été arrêtés ne leur permettaient souvent pas de justifier de leur appartenance à telle ou telle catégorie privilégiée. Nombreux furent les enfants français de naissance qui refusèrent de se faire reconnaître comme Français, pour ne pas être séparés de leurs parents : Nombreuses furent les femmes françaises qui se déclarèrent de la nationalité de leurs maris pour la même raison. Il y eut des cas où des maris ou des femmes « aryens » se déclarèrent Juifs pour partager le sort de leurs conjoints ».

Pendant ce temps, le martyre de près de 7 000 autres personnes parmi lesquelles plus de 4,000 petits enfants avait commencé au Vélodrome d'Hiver où ils furent enfermés pendant les cinq premiers jours.

Voici un témoignage de la plus haute valeur. Les lignes qui suivent ont été rapidement rédigées au crayon, à l'époque même des événements, par la main d'André BAUR, Président de « l'Union Générale des Israélites de France ». Le soir du 16 juillet, André BAUR, accompagné de ses collaborateurs Armand KATZ et Fernand MUSNIK a pu se rendre au Vel' d'Hiv' et son témoignage est donc un témoignage oculaire. Ajoutons qu'en 1943, André BAUR a été déporté à Auschwitz avec sa jeune femme et leurs quatre enfants et tous les six y ont péri. Armand KATZ et sa femme ainsi que Fernand MUSNIK, ont subi le même sort²³ :

« Le Vel d'hiv'. La vaste enceinte grouille de haut en bas... Nous pénétrons sur la piste centrale par le tunnel. Une foule énorme dans des tribunes où les fauteuils paraissent tous occupés... De temps en temps des jeunes gens apportent des baquets d'eau et tous s'y précipitent pour remplir leurs quarts, leurs casseroles ou de simples boîtes de conserves. Sur la piste, à droite en sortant du tunnel, des brancards sont posés où geignent des femmes et des enfants étendus. Dans une petite enceinte à gauche, la Croix-Rouge a installé une ambulance où s'affairent des infirmières et les deux médecins. On a l'impression qu'il n'y a que des enfants et des malades. Pour cet ensemble on n'a amené qu'une cinquantaine de brancards et matelas... Il n'y a en effet que deux médecins juifs et un de la Croix-Rouge pour 7 500 personnes avec près de 50 % d'enfants. Les infirmières ont les larmes aux yeux, les gendarmes sont écoeurés. Pas de trace de la moindre organisation, pas de direction, pas de responsables ou trop... On a évacué des femmes prêtes à accoucher et quelques grands mutilés. Des enfants rougeoleux circulent dans la foule... Une femme devenue folle, est liée sur un brancard ; une autre a cherché à tuer à tuer son enfant avec une bouteille. Un autre enfant fut amené, les veines du poignet presque sectionnées par sa mère. »

De ces cinq jours nous possédons un autre témoignage, celui de notre amie et camarade Mlle J.M. Matthey-Jenais, déportée de la résistance, commandeur de la Légion d'honneur, membre du Conseil

²³ [Armand KATZ et sa femme seront déportés par le convoi 64 du 7 décembre 1943 ; André BAUR et sa famille ainsi que Fernand MUSNIK les suivront et seront déportés par le convoi 63 du 17 décembre 1943.](#)

d'administration de l'A.D.I.F. Ile-de-France, infirmière de la Croix-Rouge en 1942 et qui a bien voulu rédiger à notre demande, l'année dernière, les lignes suivantes :

« J'ai assuré le service, en qualité d'infirmière de la C.R.F. (Croix-Rouge française) au Vélodrome d'Hiver les 16-17-18-19 juillet 1942 de jour et de nuit, sans médecins sauf ceux qui faisaient partie des Juifs expulsés (comme on les appelait) qui n'avaient pas de médicaments, ni aucun appareil médical. Le service policier était assuré par de nombreux gardes mobiles français qui étaient commandés par des Allemands en civil. Travail très actif pour nous infirmières, mais horriblement triste et douloureux car nous manquions du nécessaire et ne pouvions guère que soutenir le moral de tous ces hommes, femmes et enfants arrêtés à leur domicile, dans la rue et même dans les hôpitaux où ils étaient en traitement. Aucune installation sanitaire, pas de lavabos ni de W-C. ; l'eau était coupée et nous étions obligées d'aller chercher de l'eau dans des brocs pour étancher leur soif... Aucune nourriture sauf la soupe envoyée par la C.R.F., mais en trop petite quantité pour en donner à tous. Atmosphère étouffante et nauséabonde, crises de nerfs, hurlements, pleurs des enfants et même de grandes personnes qui étaient à bout de forces physiques et morales. Plusieurs fous qui semaient la panique. Tous pêle-mêle sans possibilités de couchage, aucun matelas, et entassés les uns sur les autres. Beaucoup de malades contagieux, surtout parmi les enfants. Ces derniers étaient mis à même le sol dans les loges qui entouraient la piste centrale par catégories de maladies et emmenés tous les soirs, mais nous n'avons jamais connu quelle était leur destination, ni le sort qui leur était réservé. »

Cinq jours après, les parents (en majorité des mères) et les enfants ont été transférés du Vélodrome d'Hiver aux camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande.

Leur destin a été particulièrement cruel.

En effet, comme nous avons vu, les résultats des rafles ont été décevants pour les Allemands, puisque moins de 13 000 victimes, parmi lesquelles 4 000 petits enfants, ont été capturés au lieu de 22 000, voire 28 000 escomptées. Il y avait, donc, un déficit global de quelque 10 000 personnes par rapport aux prévisions. De plus, la réponse d'Eichmann concernant la déportation des enfants tardait à venir et dans l'immédiat il ne s'agissait, donc que de 9 000 grandes personnes à déporter au lieu d'un minimum de 22 000 escomptées. Cependant, les trains pour les futurs déportés avaient été préparés d'avance en fonction des prévisions et non des résultats obtenus par la suite et les Allemands n'admettaient aucune défaillance ni dans le programme établi des déportations, ni dans le nombre des personnes qui devaient y prendre place.

À partir du 19 juillet (1) les 6 000 victimes amenées à Drancy ont alimenté le programme des déportations, mais le 29 juillet cette source a été épuisée et il fallait, sans tarder, en trouver une nouvelle. Alors, avec l'accord de Darquier, il est décidé de faire partir les parents arrêtés les 16-17 juillet et de garder sur place, c'est-à-dire à Pithiviers et à Beaune-la-Rolande, leurs enfants en attendant l'autorisation d'Eichmann concernant leur déportation. Ce qui fut fait.

Dans les derniers jours du mois de juillet et au début du mois d'août, à Pithiviers et à Beaune-la-Rolande, on sépare les parents de leurs enfants âgés de moins de 13 ans et en quatre convois (31 juillet, 3, 5 et 7 août) les parents et les adolescents entre 12 et 16 ans sont déportés, tandis que les quatre 000 enfants de 2 à 12 ans restent abandonnés, seuls face à leur destin.

« Des scènes tragiques et révoltantes se sont déroulées quand on a séparé les mères de leurs enfants », dit le tract clandestin que nous avons déjà cité.

« Les gendarmes effectuaient la séparation à coups de matraque, n'épargnant même pas les enfants. Presque toutes les femmes ont de fortes traces de coups. Comme elles refusaient de quitter leurs enfants, elles furent poussées de force dans les cars avec des bourrades et des menaces de mort. Les enfants de 2 à 13 ans, au nombre de 5 000 environ, sont restés seuls, sans aucune surveillance, affamés, dans la crasse, mourant comme des mouches. On leur a donné des numéros et c'est ainsi qu'on les appelle désormais. »

C'est seulement le 13 août, c'est-à-dire près d'un mois après la rafle, que le sort des enfants rendus orphelins est tranché par accord de Berlin pour leur déportation.

Le convoi n° 7, constitué de 1 000 personnes dont 879 Juifs et 121 Juives quitté la gare du Bourget-Drancy le 19 juillet 1942 à 9 h 05.

La majeure partie des déportés provenaient de Drancy et de la rafle des 16 et 17 juillet dans la région parisienne. 75 femmes et 97 hommes, arrivés la veille à Drancy en provenance du Sud-Ouest, ont été intégrés dans ce convoi. Le document XXVb-77, du 18 juillet donne des précisions sur ce transfert.

On compte, parmi les 848 personnes que les Allemands ont répertoriées par nationalités : 386 Polonais, 291 indéterminés pour la plupart d'origine polonaise si l'on se réfère au lieu de naissance, 38 Français, 28 Roumains, 28 Tchèques, 17 Russes, 16 Allemands, 13 Autrichiens, 11 apatrides, 8 Yougoslaves, 3 Hollandais, 2 Belges.

L'âge des hommes varie entre 16 et 55 ans : la tranche d'âge la plus fournie se situe entre 43 et 54 ans (429 hommes sur 879), avec un maximum de 40 hommes pour l'année 1897, 52 pour 1898, 42 pour 1899. Le nombre des hommes s'abaisse ensuite considérablement (20 en 1907, 8 en 1914, 0 en 1918 année de guerre) et remonte brusquement à partir de 1920 (14) pour atteindre 39 en 1924. Il s'agit des fils des hommes de la tranche d'âge entre 43 et 54 ans.

Chez les 121 femmes, l'âge-varie entre 16 et 56 ans. Les constatations sont identiques à celles observées chez les hommes : la tranche d'âge la plus fournie se situe entre 37 et 46 ans (50) et l'on compte 17 adolescentes de 17 à 21 ans.

La liste est peu lisible. Elle donne les renseignements suivants : nom, prénom, date et lieu de naissance, nationalité, adresse et profession. Elle se subdivise en 7 listes :

1. **47 femmes de la région parisienne** ; pour la plupart polonaises ;
2. **72 femmes, dont la nationalité n'est pas indiquée** ; mais on peut relever les noms de plusieurs femmes et jeunes filles nées en France, donc de nationalité française. Contrairement à l'accord Laval-Oberg, des Juifs de nationalité française étaient déportés. Exemples : Jeanne et Jacqueline GRUNBERG (1901 et 1922 à Paris), Simone COVO (1917 à Paris), Rachel BERGE (1901 à Paris). Toutes ces femmes arrivent du Sud-Ouest, où elles résidaient ou bien où elles s'étaient réfugiées (Bordeaux, Bègles, Libourne, Arcachon, Dax, Biarritz, Bayonne). Elles devaient certainement faire partie, avec les hommes qui suivent, de ces 150 Juifs apatrides arrêtés par la Sipo-SD de Bordeaux et qui ne purent, à la grande colère d'Eichmann, être déportés directement de Bordeaux vers Auschwitz, car on avait prévu un convoi de 1 000 Juifs et, seuls, ces apatrides étaient disponibles. Ils furent donc transférés à Drancy, d'où ils furent déportés le 19 juillet, au lieu de 15 de Bordeaux.

3. **97 hommes, en provenance des mêmes villes du Sud-Ouest** et aussi plusieurs jeunes gens nés en France, tels Jean LEVY (1920 à St-Mandé), Simon MARCU (1924 à Paris), Oscar TENNENBAUM (1920 à Essones²⁴, Jean SAUPHAR (1926 à Paris) ;
4. **9 « volontaires »** hommes pour le départ ;
5. **Une liste complémentaire** de 4 internés ;
6. **Une liste de 805 déportés**, dont 64 noms barrés, soit 741 partants et intitulée « Liste des internés partant au travail » ;
7. **Une liste « R »** (Réserve) avec 24 hommes.

Quelques documents de la section anti-juive de la Gestapo concernent directement ce convoi : le XXVb-61 du 13 juillet, les XXVb-65 des 14 et 15 juillet. Dans ce dernier document, Röthke, le tout nouveau successeur de Dannecker à la tête de la section anti-juive de la Gestapo (IV J) demande à Tulard, Directeur à la Préfecture de Police de Paris de tenir prêt, le 19 juillet, à 5 h 55, pour départ à 8 h 55 de mille Juifs en provenance des camps de Drancy et des Tourelles, un peloton de 40 gendarmes pour surveiller le convoi jusqu'à la frontière allemande.

Ce convoi est composé notamment de 491 personnes nées en Pologne, 118 en Ukraine, 52 en Allemagne, 41 en France, 33 en Biélorussie, 25 en Hongrie et en Roumanie, 17 en Moldavie, 16 en Lituanie, 15 en Turquie, 13 en Russie, 12 en Autriche et en Lettonie, 11 en Belgique, selon le découpage des frontières en 2021.

²⁴ En fait Essen en Allemagne.

Convoi n° 8 en date du 20 juillet 1942

Ce convoi est le seul à être parti des convois de province prévus, le 1^{er} Juillet par Eichmann et son représentant en France, Dannecker, lors de leur séance de travail à Paris avec les spécialistes des affaires juives des kommandos de la Sipo-SD (la police nazie) de province, en France occupée.

Ce convoi est parti d'Angers, où le kommandeur de la Sipo-SD, le SS-Hauptsturmführer (capitaine) Dr. Hans-Dietrich Ernst était particulièrement actif.

824 Juifs, dont 430 femmes constituaient ce convoi, au sujet le télex réglementaire a été rédigé, le 20 juillet, par le SS Heinrichsohn, adjoint de Röthke, le nouveau chef de la section anti-juive de la Gestapo. Adresse à ses trois destinataires habituels, Eichmann à Berlin, l'Inspection des camps à Oranienburg et au commandant d'Auschwitz, ce télex nous apprend que le convoi a quitté la gare d'Angers-Saint-Laud à 20 h 35 et que le chef de convoi est le lieutenant Oetterer.

La liste de ce convoi sera transmise par Ernst à Röthke, sur demande de celui-ci, le 17 août. Cette liste en mauvais état n'est pas classée par ordre alphabétique.

On compte, parmi les 823 personnes répertoriées par les Allemands en fonction de leur nationalité : 337 Polonais, 201 Français, 68 apatrides, 42 indéterminés, 39 Allemands, 34 Roumains, 24 Russes, 14 Turcs, 13 Autrichiens, 8 Grecs, 8 Hongrois, 4 Hollandais, 3 Suisses, 2 Américains, 1 Egyptien.

Les deux tranches d'âge les plus fournies sont :

- De 34 à 47 ans : 366 personnes ;
- De 15 à 24 ans : 239 jeunes gens.

On dénombre aussi une fillette de 13 ans et 3 nonagénaires.

D'Angers, ce convoi a pris la direction de Paris et a déposé à la gare du Bourget-Drancy 28 Juifs, dont la liste est jointe à celle des 824 partis pour Auschwitz. Il s'agissait de 15 hommes et de 13 femmes, dont les cas posaient sans doute des problèmes de nationalité.

Il y a dans ce convoi :

- 153 hommes et 122 femmes en provenance d'Angers, Poitiers, Cholet, Saumur, Nantes, Le Mans, Laval (kommando Angers) ;
- 132 hommes et 156 femmes du kommando extérieur de la Sipo-SD de Tours (y compris des internés du camp de La Lande) ;
- 42 personnes de St-Nazaire ;
- 14 de Rennes ;
- 212 personnes de provenance diverse : Niort, Angers, Chalais, Saint-Sauvant...

Les documents de la Gestapo qui concernent la constitution de ce convoi portent les cotes suivantes : XXVb-48 et XXVb-50 du 4 juillet ; XXVb-57 et 59 du 10 juillet ; XXVb-59 du 11 juillet ; XXVb-65 du 14 juillet ; XXVb-75 des 16 et 17 juillet ; XXVb-90 du 21 juillet ; XXVb-143 des 14 et 27 août.

À leur arrivée à Auschwitz, le 23 juillet, 411 hommes ont reçu les matricules 51015 à 51425 et 390 femmes les matricules 10177 à 10566.

À notre connaissance, 14 rescapés survivaient en 1945 de ce convoi, tous des hommes²⁵.

Ce convoi est composé notamment de 350 personnes nées en Pologne, 192 en France, 71 en Allemagne, 54 en Ukraine, 23 en Roumanie, 17 en Autriche, 13 en Biélorussie, 11 en Grèce et en Turquie, 10 en Lituanie, selon le découpage des frontières en 2021.

Le Docteur André LETTICH a été déporté dans ce convoi. Son épouse, le Docteur Edith LETTICH et leur garçon de 5 ans, déportés aussi, sont morts à Auschwitz. Son témoignage, « 34 mois dans les camps de concentration », relate ce que fut ce départ d'Angers :

... l'Allemand me tend un papier sur lequel je lis à peine que je dois aller travailler en Allemagne, qu'il me faut emporter des vêtements de travail, des chaussures de rechange, du linge, des vivres pour cinq jours et de l'argent.

Le policier se tourne vers ma femme : « Et vous, madame, vous venez également.

- Mais monsieur, comment est-ce possible ? Nous avons un jeune enfant, nous ne pouvons pas l'abandonner.

- Cela ne fait rien, vous pouvez l'emmener ; il sera très bien avec vous. »

Ces « messieurs » nous font accélérer, et au bout de dix minutes nous montons dans un car qui stationne devant notre porte. Là je retrouve quelques amis qui ont été arrêtés avant nous. Et le véhicule s'en va ainsi de maison en maison, ramassant le restant de nos coreligionnaires avec la même brutalité.

Finalement, le car nous emmène à proximité de la ville où nous sommes entassés dans de petites baraques en planches minces. Bien entendu, on sépare les hommes des femmes et de leurs enfants.

Toute la nuit le véhicule décharge sa cargaison humaine. Nous nous sommes déjà rendus compte de la cruauté et, disons le mot, de la sauvagerie allemande. C'étaient des soldats de la Luftwaffe qui nous gardaient, et nous avons pu constater par la suite qu'ils ne restaient pas en arrière de leurs frères les SS.

Pour pouvoir satisfaire nos besoins physiologiques, il fallait attendre une heure ou deux pour que ces « messieurs » se décident à nous permettre de sortir du baraquement, accompagnés de la sentinelle, qui nous tenait une mitrailleuse braquée dans le dos à la distance de cinq centimètres. On devenait presque fou, tant la distension vésicale était impérieuse alors qu'une émotion spasmodique étrange détendait toute tension. La nuit qui s'en suivit, est-il besoin de le dire, ne fut, comme presque toutes les autres d'ailleurs, qu'un long cauchemar coupé de plaintes et de gémissements.

Le lendemain, rassemblement dans la cour ; tout le monde fut obligé de remettre pièces d'identité, cartes d'alimentation et tous papiers personnels.

Le surlendemain 17 juillet au matin, on cloua des planches aux fenêtres du baraquement pour cacher la lumière, et le bruit circulait que les enfants allaient être emmenés au Camp de la Lande, à Monts. Était-ce par un sentiment humanitaire assez inattendu que les Allemands nous empêchaient de voir nos chers enfants une dernière fois avant de nous les enlever ?

Quelques heures après, nous sommes embarqués dans des camions et amenés à la gare de Tours. Là, on nous fait monter dans des wagons de voyageurs. Je dois ici rendre hommage au dévouement courageux de notre amie Mme B... qui réussit à savoir l'heure de notre départ et

²⁵ En fait, 28 hommes et deux femmes de ce convoi ont survécu (Le Mémorial des 3943).

qui, au risque d'être embarquée avec nous, vint à la gare de Tours, en traversant les voies, pour nous porter un colis.

Ce colis nous a touché aux larmes. Nous avons trouvé à l'intérieur diverses friandises, des boîtes de lait condensé, du chocolat, des fruits, chacun avec une étiquette « Pour le petit Jonny de la part de... », suivait le nom d'un de ses petits camarades de quartier. Malheureusement ni l'enfant, ni sa mère n'ont jamais pu voir ce colis.

Arrivés à Angers, nous sommes dépouillés de nos objets de valeur et de tous nos souvenirs les plus chers et on nous entasse comme un troupeau dans de petites chambres du Séminaire à raison de vingt-cinq à trente par pièce, portes fermées à clef.

Le lendemain, nous descendons dans la cour et nos gardiens nous font monter dans des camions pour nous emmener à la gare où nous sommes embarqués dans des wagons à bestiaux, soixante-quinze à quatre-vingts hommes par wagon, fenêtres et portes hermétiquement closes.

Au cours du voyage, tassés les uns contre les autres, nous avons terriblement souffert de la soif, et nous nous vîmes obligés de sacrifier un coin de wagon pour les nécessités que l'on devine.

Le 23 juillet, vers 4 heures de l'après-midi, six jours après notre départ de Tours, le train s'arrête et nous entendons des coups violents et le déplombage des wagons. Avec leurs cris habituels, les SS nous font comprendre que tout le monde doit quitter le wagon et qu'il faut descendre les bagages.

Ils nous donnent l'ordre de nous mettre en rang par cinq. Il pleut. Nous avons de la boue jusqu'aux genoux. La boue et la pluie, la pluie et la boue..., elles nous furent familières pendant plus de deux ans dans ce coin perdu de la Pologne, que les médecins polonais nous disaient être la région la plus insalubre de leur patrie, où le typhus, la typhoïde et le paludisme existaient à l'état endémique.

Si jusqu'à maintenant nous avons encore quelque espoir d'être considérés comme des hommes, ici nous avons vite compris que nous l'étions plus. A ceux qui voulaient, par exemple, prendre leur imperméable ou leur chapeau pour se protéger de la pluie, il leur était signifié par des coups sur la tête que ces objets ne leur appartenaient plus.

On nous dirigea enfin sur le camp. Je pouvais encore voir de loin les femmes qui prenaient une autre direction.

La note (Figure 11) date du 17 août 1942 et porte sur le convoi 8 du 20 juillet. Elle est envoyée par le SS-Hauptsturmführer Hans-Dietrich Ernst, Kommandeur de la Sipo-SD d'Angers, à la section anti-juive de la Gestapo en France. Ernst est aujourd'hui avocat et notaire, bien que 4 fois condamné à mort par contumace en France. Traduction ci-dessous.

La liste de transport ci-jointe est une copie de la liste nominative des partants du convoi donnée avec le transport des Juifs le 20 juillet 42. Il existe également une deuxième liste de Juifs plus âgés qui ont été transférés à Paris pendant SA 24. Ils sont en conséquence :

- a) [envoyés] à l'est, au total : 824,
- b) [envoyés] vers Paris : 28,
- c) [envoyés] vers le camp de rassemblement de Tours (enfants et mères) : 27

Les Juifs ont été déportés.

Le commandant, SS – Hauptsturmführer

Der Befehlshaber
der Sicherheitspolizei und des SD
im Bereich des Militärbefehlshabers
in Frankreich
Sicherheitspolizei (SD) — Kommando
Angers

Angers, den 17. August 1942

Eing. 19. AUG. 1942		
B. Nr. 5701 Anl.		
Abt. IV	Arb. Geb.	Sachbearbeiter

Az.: IV J - 1438/42.

Bei Antwortschreiben
obiges Aktenzeichen angeben.

An
Befehlshaber der Sicherheitspolizei
und des SD beim Militärbefehlshaber
in Frankreich,
Abt. IV J,
in Paris.

Betr.: Transportliste, S A 24 vom 20. 7. 42.

Vorgang: F S von Paris vom 15.8.42 Nr. 1132 N A.

Anlage : -1 Transportliste -

Anliegende Transportliste ist die Abschrift
der mit dem Transport der Juden am 20. 7. 42 gegebenen
namentlichen Aufstellung der Transportzugehörigen.

Ausserdem liegt eine zweite Liste der während
der S A 24 nach Paris überstellten älteren Juden an.
Es sind demnach

- a) nach dem Osten insgesamt: 824,
- b) nach Paris: 28,
- und* c) nach Tours ins Sammellager (Kinder und Mütter):
27

Juden abtransportiert worden.

Der Kommandeur

SS - Hauptsturmführer.

Vfg.

Fig. 11 Note de la Sipo-SD d'Angers du 17 août 1942 sur le convoi n° 8

Convoi n° 9 en date du 22 juillet 1942

Ce convoi a été formé avec 996 Juifs. Il y avait 615 hommes et 385 femmes à l'arrivée à Auschwitz ; ce qui indique qu'au départ de Drancy, une erreur de 4 personnes a dû se produire.

Ces personnes ont été arrêtées à Paris, au cours des rafles des 16 et 17 juillet.

Les âges des hommes varient entre 16 (8) et 77 (1) ans ; la majeure partie des hommes (464) avaient entre 43 et 60 ans. Les âges des femmes varient entre 16 (3) et 67 (1) ans. La majeure partie d'entre elles étaient âgées de 41 à 55 ans (246).

Un certain nombre de documents de la Gestapo concernant directement ce convoi : XXVb-63 du 14 juillet ; XXVb-78, XXVb-84 et XXVb-86 du 20 juillet ; XXVb-89 du 21 juillet.

Une lettre de 3 pages, signée par Röthke, le chef du service anti-juif de la Gestapo, et rédigée par son collaborateur Ahnert, est datée du 20 juillet. Elle se trouve en tête de la liste du convoi. Cette lettre est adressée à Tulard, Directeur à la Préfecture de Police, et lui demande de tenir prêts 1 000 Juifs pour être déportés le 22 juillet. Röthke réclame également des fournitures (vivres et vêtements) pour ce convoi et la désignation d'un Juif responsable par wagon, ainsi qu'une escorte de 30 gendarmes jusqu'à la frontière du Reich. Les listes des déportés doivent être établies en 4 exemplaires, dont 2 pour le chef de convoi (qui les remettra à Auschwitz) et 2 pour les archives du service anti-juif de la Gestapo (IV J).

Le télex réglementaire, signé par Röthke, a été rédigé par son collaborateur Heinrichsohn. Il a été envoyé le 22 juillet à Eichmann à Berlin, à l'Inspection des camps à Oranienburg et au commandant du camp d'Auschwitz. Il signale que, le 22 juillet, à 8 h 55, 996 Juifs ont quitté la gare du Bourget-Drancy en direction d'Auschwitz. Le chef de transport était le sergent Weise.

On compte parmi les 998 personnes que les Allemands ont répertoriées par nationalité : 569 Polonais, 242 Russes, 122 indéterminés, 32 Allemands, 18 Autrichiens, 10 Tchèques, 2 Roumains, 2 Français, 1 apatride.

La liste se trouve dans un état de lisibilité médiocre. L'ordre alphabétique est très incorrect. Les indications données sont les suivantes : nom, prénom, date et lieu de naissance, nationalité, adresse et profession.

62 noms ont été barrés sur la liste, mais 46 autres ont été ajoutés dans une liste « R » (Réserve) et 13 de plus dans une « liste supplémentaire ».

Une liste de 92 noms se trouve également dans le dossier de ce convoi avec la mention en allemand : « 92 personnes, qui ne se trouvent pas sur la liste et dont la nationalité n'a pas été établie ». Ces personnes ne sont pas parties par ce convoi.

Les 615 hommes arrivés le 24 juillet à Auschwitz reçurent les matricules 51504 à 52118. Les 385 femmes reçurent les matricules 10664 à 11049. On compte 5 survivants de ce convoi²⁶.

Ce convoi est composé notamment de 618 personnes nées en Pologne, 134 en Ukraine, 43 en Biélorussie, 37 en Allemagne, 26 en Lituanie, 21 en Russie, 12 en Roumanie, 10 en Autriche, selon le découpage des frontières en 2021.

²⁶ Les études récentes indiquent qu'il y a eu en 1945 huit survivants.

Der nächste Transport fährt am 22.7.1942, 8.55 Uhr, ab
Le Bourget-Drancy. Ich ersuche aus dem Lager Drancy sofort 1 000 Juden
und Jüdinnen für diesen Transport bereitzustellen, damit der Transport
reibungslos und pünktlich am 22.7. 1942, 8.55 Uhr, den Bahnhof Le
Bourget-Drancy verlassen kann. Die nächsten Transporte sind für den
24.7. und 27.7.1942 vorgesehen. Ich ersuche auch hierfür die nötigen
Vorbereitungen zu treffen.

Fig. 12 Note de la Gestapo à la Préfecture de Police sur les convois n° 3, 4 et 5

Figure 12 : Début de la note citée ci-dessus du chef de la section anti-juive de la Gestapo à Tulard, Directeur à la Préfecture de Police, annonçant les convois n° 3, 4 et 5 des 22, 24, 27 juillet 1942. Traduit ci-dessous.

« Le convoi suivant quitte Le Bourget-Drancy le 22 juillet 1942 à 8h55. Je m'engage à fournir immédiatement 1000 Juifs et Juives du camp de Drancy pour ce transport, afin que le convoi puisse quitter la gare du Bourget-Drancy en douceur et ponctuellement le 22 juillet 1942 à 8h55. Les prochains transports sont pour les 24 et 27 juillet 1942. Je vous demande également de faire les préparatifs nécessaires pour cela. »

Convoi n° 10 en date du 24 juillet 1942

Ce convoi a été composé de 1 000 Juifs, dans la proportion de 630 femmes pour 370 hommes. C'est le premier convoi où les femmes sont en nombre supérieur à celui des hommes.

Toutes ces personnes ont été arrêtées dans les rafles des 16 et 17 juillet à Paris.

La catégorie d'âge la plus importante chez les hommes se situent 45 et 55 ans (190) et chez les femmes, d'une part entre 42 et 53 ans (300) et, d'autre part, entre 16 et 22 ans (145). On constate la présence de nombreux couples avec leurs enfants adolescents.

On compte, parmi les 905 personnes que les Allemands ont répertoriées par nationalités : 551 Polonais, 203 Russes, 88 indéterminés, 36 Allemands, 15 Autrichiens, 6 Tchèques, 4 Français.

Le télex annonçant le départ de ce convoi a été adressé par la section anti-juive de la Gestapo en France à Eichmann à Berlin, à l'Inspection des K-Z à Oranienburg et au commandant du camp d'Auschwitz. Il a été rédigé par le SS Heinrichsohn et signé par son chef de section, Röthke. Daté du 24 juillet, il informe ses destinataires du départ le même jour à 8 h 55 d'un convoi de 1 000 Juifs de la gare du Bourget-Drancy, à destination d'Auschwitz. Le chef de convoi est le Feldwebel Poller.

Cette liste, très difficile à déchiffrer, est classée par ordre alphabétique. Elle nous informe sur les noms, prénoms, dates et lieux de naissance, nationalités, adresses et professions des déportés. Elle se compose de 3 sous-listes :

1. **Liste « d'internés remis aux autorités allemandes »** : 1 000 noms, dont 62 barrés, soit 938 partants ;
2. **Liste « R-hommes »** : 63 noms, dont 17 barrés, soit 46 partants. (R=Réserve).
3. **Liste supplémentaire** : 13 partants.

Quelques documents de la Gestapo se rapportent à ce convoi. Ils datent des 20 et 21 juillet et portent les cotes XXVb-84, XXVb-86, XXVb-89 et XXVb-91.

À leur arrivée à Auschwitz, les 370 hommes ont reçu les matricules 52883 à 53252 et les 630 femmes les matricules 11345 à 11974. À notre connaissance, seuls survivaient de ce convoi en 1945 quatre hommes : Samuel CYGLER, Joachim GETTER, Szulim ROZENSPER et Lejb ZAJDENBERG²⁷.

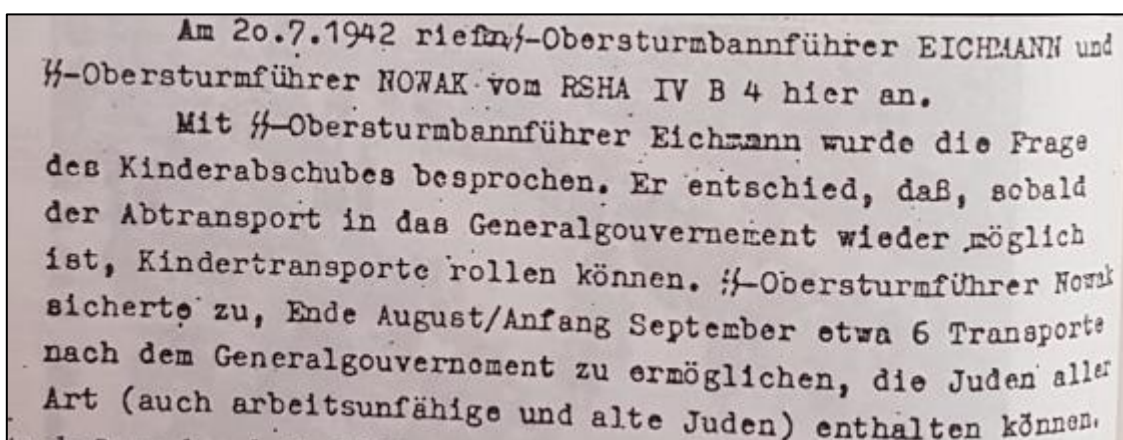


Fig. 13 Note de Dannecker du 21 juillet 1942 [XXV-46], concernant la déportation des enfants

²⁷ Il y a un cinquième survivant, Chuna SPODEK (2021).

Traduction : « Le 20/07/1942 le SS-Obersturmbannführer Eichmann et le SS-Obersturmführer Nowak, du RSHA IV B 4, nous ont téléphoné. La question des déportations d'enfants a été examinée avec le SS-Obersturmbannführer Eichmann. Il décida qu'aussitôt que les déportations vers le Gouvernement Général seraient à nouveau possibles, les transports d'enfants pourraient rouler. Le SS-Obersturmführer Nowak promit de rendre possibles fin août, début septembre, six transports environ vers le Gouvernement Général, comprenant des Juifs de toute espèce (y compris des Juifs inaptes au travail et des vieux Juifs. »

Ce convoi est composé notamment de 626 personnes nées en Pologne, 110 en Ukraine, 47 en Allemagne, 35 en Biélorussie, 26 en Lituanie, 16 en Russie, 15 en Autriche, 14 en France, selon le découpage des frontières en 2021.



Fig. 14 Bonbonnes de gaz Zyklon B

Le gaz « Zyklon B » était produit par la firme « Deutsche Gesellschaft zur Schädlingsbekämpfung » (Degesch) et l'entreprise « Tesch und Stabenov » s'occupait de sa distribution. Au cours des années 1941-1944, l'IG-Farbenindustrie à laquelle appartenait la firme Degesch a gagné environ 300 000 marks à la vente de ce gaz.

Convoi n° 11 en date du 27 juillet 1942

Le 27 juillet, le SS Heinrichsohn rédige le téléx habituel adressé à Eichmann à Berlin, à l'inspection des KZ à Oranienburg et au commandant d'Auschwitz. Röthke, le chef du service anti-juif de la Gestapo en France, signe ce téléx qui signale le départ le même jour à 10 h 30, de la gare au Bourget-Drancy, par le convoi D 901/6 de 1 000 Juifs en direction d'Auschwitz. Le chef de ce convoi est le Feldwebel Rössler, qui est en possession de liste des déportés en deux exemplaires.

Les Allemands ont dénombré parmi 963 partants : 595 Polonais, 155 indéterminés, 154 Russes, 28 Allemands, 14 Tchèques, 10 Autrichiens et 3 apatrides.

Deux documents de la Gestapo concernent directement ce convoi : XXVb-89, 21 juillet et XXVb-91, 23 juillet.

On comptait dans ce convoi 742 femmes et 248 hommes. La majeure partie des femmes était âgée de 32 à 53 ans (591) ; 39 par exemple étaient nées en 1897 et avaient 45 ans. Elles partaient avec leurs filles adolescentes : 75 âgées de 16 à 22 ans. L'âge des hommes était compris entre 15 ans (1) et 61 ans (1) ; la tranche d'âge la plus touchée se situant entre 40 et 46 ans.

Les déportés venaient de différents endroits de la zone occupée : d'abord 907 noms de Drancy, dont 212 barrés = 695 partants de Drancy.

62 personnes venaient du centre d'internement des Tourelles. 43 autres (22 hommes et 21 femmes) sont venus de Chalons et 81 personnes, dont 50 femmes, ont été envoyées de Nancy à Drancy.

Une liste complémentaire porte 64 noms et une liste « R » (Réserve) 47, dont 25 barrés = 22 noms, soit, au total, 967 noms + 2 de « dernière minute ».

À leur arrivée à Auschwitz, le 29 juillet, les 742 femmes reçurent les matricules 12340 à 13081 et les 248 hommes les matricules 53829 à 54076.

À notre connaissance, ne revinrent en 1945 en France que 11 survivants, dont 2 femmes²⁸.

Ce convoi est composé notamment de 638 personnes nées en Pologne, 81 en Ukraine, 47 en Allemagne, 30 en Biélorussie, 16 en France, 15 en Lituanie, 14 en Autriche et en Russie, selon le découpage des frontières en 2021.



Scène de la vie à Drancy
photographiée en 1942
par les Allemands
(photo CDJC)

²⁸ Ce chiffre s'élève à 14 survivants dont une femme en 2021.

Die nächsten Judentransporte werden nach folgendem Programm durchgeführt werden:

1.) Zug ab Drancy am 29.7.1942	mit 1 000 Juden, die z.Zt. in Drancy noch zur Verfügung stehen
2.) Zug ab Pithiviers am 31.7.)
3.) " " " " 3.8.) Juden, die anlässlich der
4.) " " " oder Beaune-) Razzia gegen Staatenlose
la-Rolande am 5.8.) am 16. und 17.7.42 in Paris
5.) " ab Beaune-la-Rolande am) verhaftet worden sind.
7.8.))
6.) Zug ab Drancy am 10.8.)
7.) " " " " 12.8.) Juden aus dem unbesetzten Gebiet
8.) " " " " 14.8.)
9.) " " " " 17.8.)
10.) " " Pithiviers oder) Juden Kinder, die am 16. und
Beaune-la-Rolande) 17.7.1942 in Paris interniert
am 12.8.) worden sind und nach der ent-
11.) " " " " ") scheidung des ACHA ebenfalls
am 21.8.) abtransportiert werden dürfen.
12.) " " " " 24.8.)
13.) " " " " 26.8.)

Fig. 15 Entretien entre Rothke, chef de la section anti-juive de la Gestapo, et Jean Leguay

Extrait d'un entretien entre Rothke, chef de la section anti-juive de la Gestapo, et Jean Leguay, Préfet, au sujet du plan de déportation des Juifs. [Traduction ci-dessous.](#)

Les prochains transports juifs seront effectués selon le programme suivant :

1. Train de Drancy le 29 juillet 1942 avec 1000 Juifs qui sont disponibles à Drancy

Juifs arrêtés à l'occasion de la rafle contre les apatrides des 16 et 17 juillet 1942 à Paris :

2. Train de Pithiviers le 31 juillet
3. Train de Pithiviers le 3 août
4. Train de Pithiviers ou Beaune-la-Rolande le 5 août
5. Train de Beaune-la-Rolande le 7 août

Juifs de la zone non occupée :

6. Train de Drancy le 10 août
7. Train de Drancy le 12 août
8. Train de Drancy le 14 août
9. Train de Drancy le 17 août

Enfants juifs internés à Paris les 16 et 17 juillet 1942 qui, selon la décision du RSHA, peuvent également être déportés :

10. Train de Pithiviers ou Beaune-la-Rolande le 12 août
11. Train de Pithiviers ou Beaune-la-Rolande le 21 août
12. Train de Pithiviers ou Beaune-la-Rolande le 24 août
13. Train de Pithiviers ou Beaune-la-Rolande le 26 août

Convoi n° 12 en date du 29 juillet 1942

Ce convoi a été constitué de 1 000 déportés, 270 hommes et 730 femmes, dont l'âge se situe surtout entre 36 et 54 ans (560).

Cette liste, peu lisible, indique les noms, prénoms, dates et lieux de naissance, nationalités, adresses et professions des déportés, tous en provenance de la région parisienne.

Le télex annonçant le départ de ce convoi a été adressé, le 29 juillet à Eichmann à Berlin, à l'Inspection des camps de concentration à Oranienburg, au camp d'Auschwitz. Il a été rédigé par le SS Heinrichsohn et signé par le chef de la section anti-juive de la Gestapo, Röthke. Il précise que, le 29 juillet à 8 h 55, ce convoi de 1 000 Juifs est parti de la gare du Bourget-Drancy vers Auschwitz.

Les Allemands ont dénombré, parmi 984 déportés : 622 Polonais, 180 Russes, 85 indéterminés, 36 Allemands, 34 Tchèques, 18 Autrichiens, 7 Yougoslaves, 4 apatrides, 3 Turcs, 2 Français.

Cette liste est constituée de 5 sous-listes :

1. Une liste numérotée de 1 à 1 000, dont 152 noms barrés, soit 848 partants ;
2. Une liste « R » (Réserve) : 122 noms, dont 18 barrés, soit 104 partants ;
3. Une liste complémentaire de 6 volontaires ;
4. 10 « internés faisant partie du convoi du 29 juillet »
5. 36 « volontaires pour le départ ».

À leur arrivée à Auschwitz, le 31 juillet, les 270 hommes ont reçu les matricules 54153 à 54422 et les 514 femmes sélectionnées pour le travail les matricules 13320 à 13833. 216 femmes ont été immédiatement gazées.

À notre connaissance 5 rescapés de ce convoi sont rentrés en 1945.

Ce convoi est composé notamment de 598 personnes nées en Pologne, 102 en Ukraine, 45 en Allemagne, 33 en Biélorussie, 21 en Lituanie, 20 en Russie, 14 en Autriche, 13 en France, 10 en Roumanie et en Turquie, selon le découpage des frontières en 2021.

* * *

Traduction d'un extrait du document XXVb-96 du 28/07/1942, rédigé et signé par le chef de la section anti-juive de la Gestapo (Röthke) et qui témoigne du resserrement de la coopération entre Vichy et les Nazis dans la mise en œuvre de la déportation des Juifs de France :

IV J- SA 225 A

Paris le 28.7.1942

Objet : Déportation des Juifs des zones occupée et non occupée de France

Selon le plan de déportation communiqué par l'Office Central de la Sécurité du Reich, il convient de mettre en marche à Drancy pour le restant du mois de juillet et pour le mois d'août les trains suivants de Juifs : 29.7, 31.7, 3.8, 5.8, 7.8, 10.8, 12.8, 14.8, 17.8, 19.8, 21.8, 24.8, 26.8, 28.8, 31.8.

Il convient donc de faire partir au mois d'août 1942, 13 convois de Juifs au total. Selon un renseignement datant d'hier, le matériel de transport nécessaire est mis à la disposition de la

direction des transports de Paris pour l'ensemble des trains du mois d'août. En effet, comme par le passé, des wagons de marchandises allemands peuvent être pris pour la déportation.

Le 27.7.1942, le Secrétaire général à la Police française dans le territoire occupé, Leguay, s'est présenté à moi et m'a fait savoir que le gouvernement français était prêt à mettre à notre disposition, pour commencer, les Juifs se trouvant dans les camps de la zone non occupée, aux fins de déportation en Allemagne. Il s'agirait, en l'occurrence, de 3-4000 Juifs. Après nous avoir livré ces Juifs, le gouvernement français aurait l'intention d'interner aussitôt d'autres Juifs apatrides en zone non occupée afin de les remettre pour la déportation en Allemagne.

Après entente avec la direction des transports de la Wehrmacht, j'ai fait savoir à Leguay, le soir même du 27.7 que les trains de Juifs devaient d'abord être acheminés sur Drancy (il est impossible de faire des entorses au plan précis de transport convenu entre le RSHA et le Ministère des transports du Reich ainsi qu'aux horaires !) Les Juifs de zone non occupée devront en conséquence être évacués en concordance avec le plan des trains partant de Drancy...

Convoi n° 13 en date du 31 juillet 1942

Le 31 juillet un télex de la section anti-juive de la Gestapo en France part pour Berlin au service d'Eichmann, à Oranienburg à l'Inspection des camps de concentration et à la direction du camp d'Auschwitz. Rédigé par le SS Heinrichsohn, ce télex est signé par le chef de la section, Heinz Röthke. Il informe ses destinataires que, le même jour à 6 h 15, un convoi de 1 049 Juifs a quitté la gare de Pithiviers à destination d'Auschwitz, sous la direction du lieutenant Kleinschmidt.

Sont indiqués les noms, prénoms, dates et lieux de naissance, professions et villes du domicile des déportés, tous de la région parisienne. La nationalité n'y figure pas, car pour ne pas se créer de problèmes, les Allemands n'ont pas procédé (ou fait procéder par les autorités françaises du camp) à une répartition par nationalités : ils ont simplement classé tous les 1 049 déportés comme « *unbestimt* », c'est-à-dire « indéterminés ». Ce classement est volontairement faux ; la plupart des déportés sont Polonais. La catégorie la plus fournie, après les Polonais, est la nationalité russe.

On dénombre 690 hommes et 359 femmes. La plus forte tranche d'âge pour les hommes se situe entre 39 et 52 ans (392) et pour les femmes entre 38 et 48 ans (147). 131 adolescents entre 15 et 20 ans accompagnaient leurs parents.

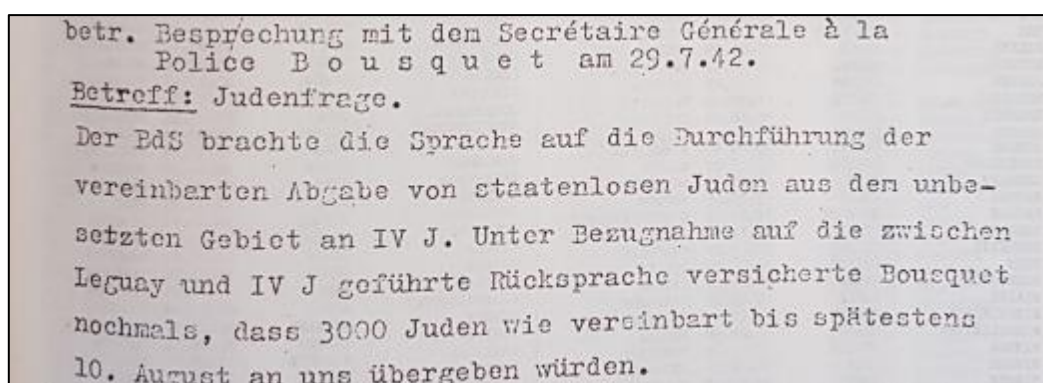
Cette liste est classée sans aucun ordre alphabétique par numéro de baraque à Pithiviers. Elle est presque impossible à déchiffrer, même à la loupe. De plus les fautes d'orthographe sont innombrables, étant donné que ce sont des dactylos françaises, les gardiens du camp, qui ont assuré la frappe de la liste, qui est datée du 2 août et signée par le commandant du camp de Pithiviers.

Les documents qui se rapportent à ce convoi sont datés des 23 juillet [XXVb-91], 27 juillet [XXVb-95], 29 juillet [XXVb-103] et 30 juillet [XXVb-108].

À leur arrivée à Auschwitz, le 2 août, on a dénombré 3 hommes de plus que le chiffre de Pithiviers, soit 693, qui reçurent les matricules 55083 à 55775 et pour les 359 femmes les matricules 14156 à 14514.

À notre connaissance, il n'y avait en 1945 que 13 rescapés de ce convoi.

Ce convoi est composé notamment de 788 personnes nées en Pologne, 78 en Ukraine, 53 en Allemagne, 34 en Biélorussie, 20 en Lituanie, 13 en Roumanie, selon le découpage des frontières en 2021.



betr. Besprechung mit dem Secrétaire Générale à la
Police B o u s q u e t am 29.7.42.
Betreff: Judenfrage.
Der BdS brachte die Sprache auf die Durchführung der
vereinbarten Abgabe von staatenlosen Juden aus dem unbe-
setzten Gebiet an IV J. Unter Bezugnahme auf die zwischen
Leguay und IV J geführte Rücksprache versicherte Bousquet
nochmals, dass 3000 Juden wie vereinbart bis spätestens
10. August an uns übergeben würden.

Fig. 16 Extrait d'une note du commandant SS Hagen [XXVb 112 du 1.8.42]. Traduit ci-dessous

« Rencontre avec le Secrétaire Général de la Police Bousquet le 29 juillet 1942

Le Commandant de la Police de Sûreté a porté la discussion sur l'exécution de l'accord pour la remise à IV J des Juifs sans nationalité (apatrides) de la zone non occupée. Bousquet a assuré encore une fois, en se référant à la réunion qui a eu lieu entre Leguay et le IV J, que 3 000 Juifs, comme il a été convenu, nous seront remis au plus tard le 10 août. »

Convoi n° 14 en date du 3 août 1942

Le téléx annonçant le départ de ce convoi a été rédigé par le SS Heinrichsohn et signé par le chef de la section anti-juive de la Gestapo en France, Röthke. Adressé à Berlin, à Oranienburg et à Auschwitz, il in destinataires que, le même jour à 6 h 15, un convoi est parti de Pithiviers pour Auschwitz avec 1 034 Juifs sous la direction du Stabsfeldwebel Kaemmerer.

Cette liste est dans un état tout-à-fait déplorable. Il s'agit d'une troisième ou quatrième copie (comme la liste n°13), dont le carbone était violet. Il a fallu déchiffrer la plupart des noms à la loupe. Le classement des noms était effectué par baraque du camp et sans ordre alphabétique. La liste porte le cachet : « départ du Loiret-Préfecture - camp de Pithiviers - le commandant ».

Sont indiqués sur cette liste : les noms, prénoms, dates et lieux de naissance, professions et villes du domicile des déportés. De même que pour le convoi n° 13, la nationalité n'est pas indiquée ; seulement la mention « unbestimt » (indéterminée). Ce qui est manifestement faux. A noter que le 4/5 de l'effectif sont fournis par les Juifs polonais ; ensuite viennent les Russes.

On dénombre dans ce convoi 52 hommes seulement. Quant aux femmes, la catégorie d'âge la plus représentée se situe entre 33 et 54 ans. Nombreuses sont les mères parties avec leurs jeunes filles : on constate en effet qu'il y a 35 adolescentes nées en 1927 (15 ans) et 18 adolescents nés en 1927 également, 16 jeunes filles nées en 1926, 9 en 1928.

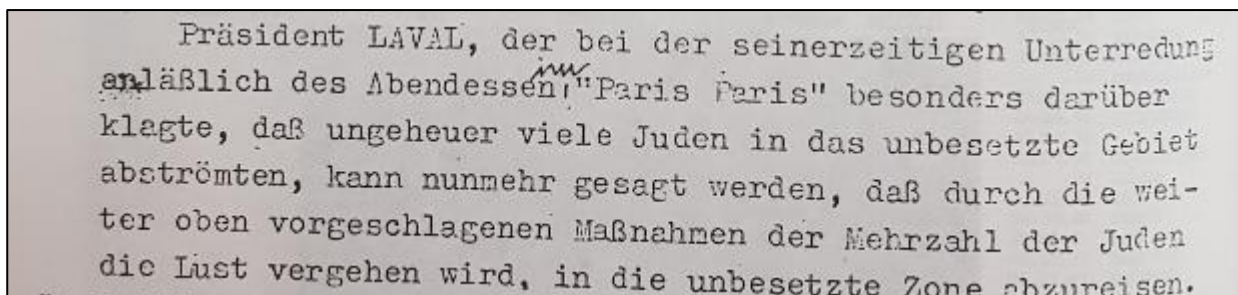
Quelques documents se rapportent à ce convoi. Ils datent des 23, 29 et 30 juillet et portent les cotes XXVb-91, XXVb-103, XXVb-108 et XXVb-125.

Le 3 août 1942, Jean Leguay, Préfet, Délégué en zone occupée du Secrétaire d'Etat à la Police de Vichy, écrivait à Darquier de Pellepoix, Haut-Commissaire aux questions Juives : « *Les trains du 31 juillet, 3,5 et 7 août ont été composés de Juifs étrangers arrêtés à Paris, qui avaient été transférés dans les camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande.* » Voir la reproduction de ce document caractéristique de la collaboration active de Vichy à l'action anti-juive des Allemands.

À leur arrivée à Auschwitz, le 5 août, 22 hommes furent sélectionnés sur 52 et reçurent les matricules 56411 à 56432. 542 femmes furent également sélectionnées avec les matricules 15102 à 15267 et 15269 à 15644. Il y eut 482 gazés dès l'arrivée.

À notre connaissance, 4 survivants seulement de ce convoi en 1945.

Ce convoi est composé notamment de 732 personnes nées en Pologne, 64 en Ukraine, 42 en Allemagne, 23 en Biélorussie, 19 aux Pays-Bas, 12 en Hongrie, 11 en Roumanie, selon le découpage des frontières en 2021.



Präsident LAVAL, der bei der seinerzeitigen Unterredung anläßlich des Abendessen ^{mit} "Paris Paris" besonders darüber klagte, daß ungeheuer viele Juden in das unbesetzte Gebiet abströmten, kann nunmehr gesagt werden, daß durch die weiter oben vorgeschlagenen Maßnahmen der Mehrzahl der Juden die Lust vergehen wird, in die unbesetzte Zone abzureisen.

Fig. 17 Extrait d'une note de Dannecker en date du 3 août 1942

Dannecker, chef du service anti-juif de la Gestapo, énumère pour le Général Oberg les points qu'il aura à discuter avec Laval et, en particulier, la livraison de Juifs de la zone « libre ». Traduction ci-dessous.

« Au Président Laval, qui s'était plaint lors de sa dernière entrevue, au cours du dîner au « Paris-Paris », du nombre considérable de Juifs se déversant sur la zone non-occupée, il est possible de répondre aujourd'hui que, grâce aux mesures proposées plus haut, l'envie de partir pour la zone non-occupée passera à la plupart des Juifs. »

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA
POLICE NATIONALE

ÉTAT FRANÇAIS 9-61

PARIS le 5 août 1942

P.N. Cab. AN 417 53509

5

LE PRÉFET
DÉLÉGUÉ DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
à Monsieur le COMMISSAIRE GÉNÉRAL aux
Questions Juives. PARIS.

COMMISSAIRE GÉNÉRAL
QUESTIONS JUIVES
4 AOÛT 1942
AN. V. 78932

COMMISSAIRE GÉNÉRAL
QUESTIONS JUIVES
ARCHIVES
Date: 1.8.42
N°: 889910
Dossier: 11-72
M-46

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 31 Juillet me faisant parvenir l'horaire des trains prévus pendant le mois d'août pour la déportation de juifs étrangers, à destination du territoire de l'Est.

J'avais déjà eu connaissance par les Autorités allemandes des indications contenues dans votre lettre, et, en accord avec elles, j'ai pris les dispositions suivantes pour que les départs aient lieu aux dates indiquées:

Les trains du 31 juillet, 3, 5 et 7 août ont été composés de juifs étrangers arrêtés à Paris qui avaient été transférés dans les camps de Rithiviers et de Beaune-la-Rolande.

Les trains des 10, 12, 14 et 17 août seront constitués par des juifs étrangers venant de zone libre. Les trains seront dirigés sur Drancy où ils seront pris en charge par les Autorités allemandes.

Les trains des 19, 21, 24 et 26 août seront en principe constitués par les enfants des familles qui avaient été internées à Rithiviers et à Beaune-la-Rolande.

Quant aux trains des 28 et 31 août, j'ai demandé aux services de Vichy au Ministère de l'Intérieur, qu'ils soient composés par des juifs arrêtés ou internés en zone libre, car à ce moment, tous les juifs arrêtés en zone occupée ainsi que leurs familles, auront été déportés.

111 A

(Lettre signée par le Préfet Jean LEGUAY)

Manday

Fig. 18 Lettre de Jean Leguay au C.G.Q.J. datée du 3 août 1942

Convoi n° 15 en date du 5 août 1942

Le 5 août, le SS Heinrichsohn, de la section anti-juive de la Gestapo rédige et signe le télex annonçant le départ, le même jour, d'un convoi de 1 014 Juifs de la gare de Beaune-la-Rolande à destination d'Auschwitz. Il précise que le chef de convoi est le Stabsfeldwebel Ringel, Les destinataires du télex d'Heinrichsohn sont Eichmann à Berlin, l'Inspecteur des KZ à Oranienburg et le commandant d'Auschwitz. (*Voir ci-dessous*)

Parmi les 895 personnes que les Allemands ont dénombrées par nationalités, on compte : 672 Polonais, 108 indéterminés, 86 Russes, 16 Allemands, 5 Français, 3 Tchèques, 2 Turcs, 2 Roumains, 1 Autrichien.

588 femmes et 425 hommes font partie de ce convoi. Les femmes dont l'âge se situe entre 34 et 50 ans sont les plus nombreuses (337) et certaines d'entre elles sont parties avec leurs enfants : on compte en effet 176 jeunes filles entre 13 et 21 ans et 93 garçons entre 13 et 19 ans. Il en est de même pour les hommes : ceux de 39 à 49 ans sont les plus nombreux : 216.

La liste se trouve dans un état des plus mauvais. Elle indique les noms, prénoms, dates et lieux de naissance, nationalités et villes du domicile des déportés. Elle est classée par baraque et sans aucun ordre alphabétique.

Parmi les parents déportés avec leurs enfants : Chana ROJTMAN, 42 ans, et ses trois enfants, Anna 15 ans et les jumeaux de 12 ans Jacob et Gerschel ; Sara RICHMAN, 39 ans, et ses deux filles Esther, 18 ans, et Chana 17 ans ; Malka KONSTANTYNER, 48 ans, et ses 3 filles Rywka 20 ans, Golda 16 ans et Estera 12 ans ; Cymla* MER, 44 ans, et ses deux enfants Ruchla 16 ans et Max 12 ans ; Ruchla GROSMAN, 52 ans, et ses trois enfants Blima 16 ans, Eva 14 ans et Simon 10 ans.

Parmi les enfants de 11 à 13 ans : Leon KIND, Simon KRYZMAN, Leon KREBS, Henri JACOBOWIEZ, David SINDELMAN, Alter ROZENBERG, Fanny DORNSTREICH, Felix ARONWALD, Tamara HELLER, Abraham WAJC, Jacques HIRSZ, Anna BOSKI, Hélène RETTING, Nina et Lazare PEREL, Chana et Abram KAMINSKY, Hadassa HILLINGER 10 ans, Rywka SZMIDT 9 ans...

Quelques documents se rapportent à ce convoi du 5 août. Ils sont datés des 23, 29 et 30 juillet et du 12 août et portent les cotes XXVb-91, XXVb-103, XXVb-108 et XXVb-125.

À leur arrivée à Auschwitz, le 7 août, 214 hommes furent sélectionnés pour le travail et reçurent les matricules 57103 à 57316. Il en fut de même pour 96 femmes, matricules 15711 à 15806. Les 704 autres déportés furent immédiatement gazés.

À notre connaissance, il n'y eut en 1945 que 5 survivants de ce convoi.

[Ce convoi est composé notamment de 741 personnes nées en Pologne, 54 en Ukraine, 42 en Allemagne, 29 en France, 16 en Biélorussie, 12 en Belgique et en Lituanie, selon le découpage des frontières en 2021.](#)



Fig. 19 Groupes d'internés de Beaune-la-Rolande voués à la déportation

Am 5.8.1942, 5,25 Uhr hat Transportzug Nr. 901/10 den Abgangsbahnhof Beaune-la-Rolande in Richtung Auschwitz mit insgesamt 1014 Juden verlassen.

Der erfaßte Personenkreis entspricht den gegebenen Richtlinien.

Transportführer ist Stabsfeldwebel Ringel, dem die namentliche Transportliste in zweifacher Ausfertigung mitgegeben wurde.

Mitgegebene Verpflegung wie üblich pro Jude für 14 Tage.

I. A. (I. V.)
Heinrichsohn

Fig. 20 Télec annonçant le départ du train 901/10.

Traduction : Le 5 août 1942 à 5 h 25, le train de transport n° 901/10 a quitté la gare de départ de Beaune-la-Rolande en direction d'Auschwitz avec un total de 1014 Juifs.

Le groupe de personnes enregistré correspond aux directives données.

Le chef de transport est le sergent d'état-major Ringel, qui a reçu deux exemplaires de la liste de transport nommément.

Nourriture fournie comme d'habitude par juif pour 14 jours.

Signé Heinrichsohn



Fig. 21 Groupes d'internés de Beaune-la-Rolande voués à la déportation

Convoi n° 16 en date du 7 août 1942

Le 7 août, le Scharfführer Kamplair, de la Sipo-SD d'Orléans, téléaxe à la section anti-juive de la Gestapo en France qu'un convoi de 198 hommes et de 871 femmes est parti le jour même à 6 h 45 de la gare de Pithiviers, avec pour chef d'escorte le Stabsfeldwebel Hoffmann de la Feldgendarmarie d'Orléans. [XXVb-120].

Aussitôt le SS Heinrichsohn de ladite section à Paris envoie un télex donnant les mêmes informations à Eichmann à Berlin, à l'Inspection des KZ a Oranienburg et au commandant d'Auschwitz. La seule différence est le nombre de déportés qu'il indique : 1 180 au lieu de 1 069. Mais le contrôle des noms ne met en évidence dans la liste que 1 073 noms. [XLIX-36]

Ce convoi était constitué par 647 internés du camp de Pithiviers et par 426 internés du camp de Beaune-la-Rolande. Nous disposons d'une liste dans un état tout-à-fait mauvais. Elle donne les renseignements suivants : nom, prénom, date et lieu de naissance, profession et ville du domicile du déporté. Les noms des déportés de Pithiviers sont tapés comme d'habitude sur la longueur de la page avec un carbone violet ; ceux de Beaune au carbone noir.

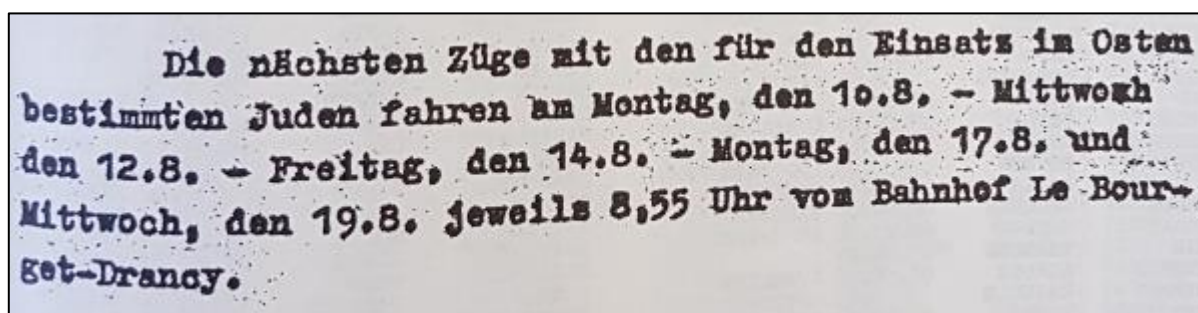
La répartition par nationalités n'a pas été effectuée. Les Allemands ont simplement indiqué « Unbestimt » (Indéterminé) ; indication fautive, car en plus de très nombreux Polonais, nous avons pu dénombrer 210 garçons et filles de plus de 12 ans nés en France, dont 198 nés à Paris.

Le convoi comportait 197 hommes et 871 femmes et enfants. Les femmes de 30 à 48 ans étaient les plus nombreuses (614) et partaient, quand elles en avaient, avec leurs enfants de plus de 12 ans. En effet, il y avait 124 filles de 13 à 15 ans, dont 40 nées en 1927, 56 en 1928, 28 en 1929. Il y avait aussi 134 garçons de 13 à 15 ans, dont 24 nés en 1927, 76 en 1928 et 34 en 1929.

À leur arrivée à Auschwitz, le 9 août, furent laissés en vie 63 hommes sur 204 que nous avons dénombrés ; sans doute ce furent les hommes de plus de 18 ans qui furent épargnés, car nous en avons comptés exactement 63. Tous les jeunes garçons furent gazés. Chez les femmes, 211 furent sélectionnées et reçurent les matricules 15961 à 16171. Les matricules des hommes étaient 57720 à 57782. Au total 794 personnes furent immédiatement gazées.

Il n'y eut, en 1945, que 6 survivants de convoi (3 en provenance de Pithiviers et 3 de Beaune-la-Rolande).

Ce convoi est composé notamment de 672 personnes nées en Pologne, 206 en France, 52 en Ukraine, 33 en Allemagne, 14 en Biélorussie, 12 en Roumanie, 10 en Hongrie, selon le découpage des frontières en 2021.



Die nächsten Züge mit den für den Einsatz im Osten bestimmten Juden fahren am Montag, den 10.8. - Mittwoch den 12.8. - Freitag, den 14.8. - Montag, den 17.8. und Mittwoch, den 19.8. jeweils 8,55 Uhr vom Bahnhof Le Bourget-Drancy.

Fig. 22 Demande d'escorte pour les convois n°s 17, 18, 19, 20 et 21

Le SS Heinrichsohn demande à la Kommandantur du « Gross-Paris » une escorte pour les prochains trains de déportation, dont il annonce les dates : les 10, 12, 14, 17 et 19 août.

Traduction : *Les prochains trains avec les Juifs destinés au déploiement dans l'Est partiront le lundi 10 août, mercredi 12 août, vendredi 14 août, lundi 17 août et mercredi 19 août à 8 h 55 depuis la gare du Bourget-Drancy.*

Convoi n° 17 en date du 10 août 1942

Le 10 août, le SS Heinrichsohn rédige le télex habituel lors du départ de chaque convoi. Il l'adresse à Eichmann à Berlin, à l'Inspection des KZ à Oranienburg et au commandant d'Auschwitz. Ce télex sera signé par le SS Ahnert de la même section anti-juive de la Gestapo. Il indique à ses destinataires que, le même jour à 8 h 55, le convoi D 901/12 a quitté la gare du Bourget-Drancy à destination d'Auschwitz avec 1 000 Juifs, sous la direction du Feldwebel Krüger.

Ce convoi est presque exclusivement constitué de déportés de nationalité allemande : 997. Il y avait 525 femmes et 475 hommes. Surtout des quinquagénaires : 290 femmes de 46 à 60 ans et 309 hommes de 45 à 61 ans. Il y a de nombreux couples.

Sur la liste, qui est très difficile à lire, le domicile des déportés n'est pas indiqué parmi les renseignements fournis : nom, prénom, date et lieu de naissance, profession et nationalité.

Il s'agit du premier convoi de déportés en provenance de la zone libre et livrés par Vichy aux nazis. Ce convoi venait du camp de Gurs, où de nombreux Juifs allemands avaient été internés dès 1940 et il a quitté Gurs pour Drancy le 6 août avec 1 000 Juifs.

Notons que le jour du départ de Drancy de ce convoi, le commandement militaire allemand a refusé de prêter désormais son concours à la déportation des Juifs par la fourniture d'une escorte [XXVb-134]. Autre document se rapportant à ce convoi : le XXVb-120 du 7 août.

À leur arrivée à Auschwitz, 140 hommes furent laissés en vie et reçurent les matricules 58086 à 58225 ; il en fut de même pour 100 femmes, matricules 16637 à 16736. 766 personnes furent immédiatement gazées.

À notre connaissance, il n'y avait, en 1945, qu'un seul survivant de ce convoi, Herbert Fuchs.

[Ce convoi est composé notamment de 876 personnes nées en Allemagne, 84 en Pologne, 14 en France, selon le découpage des frontières en 2021.](#)

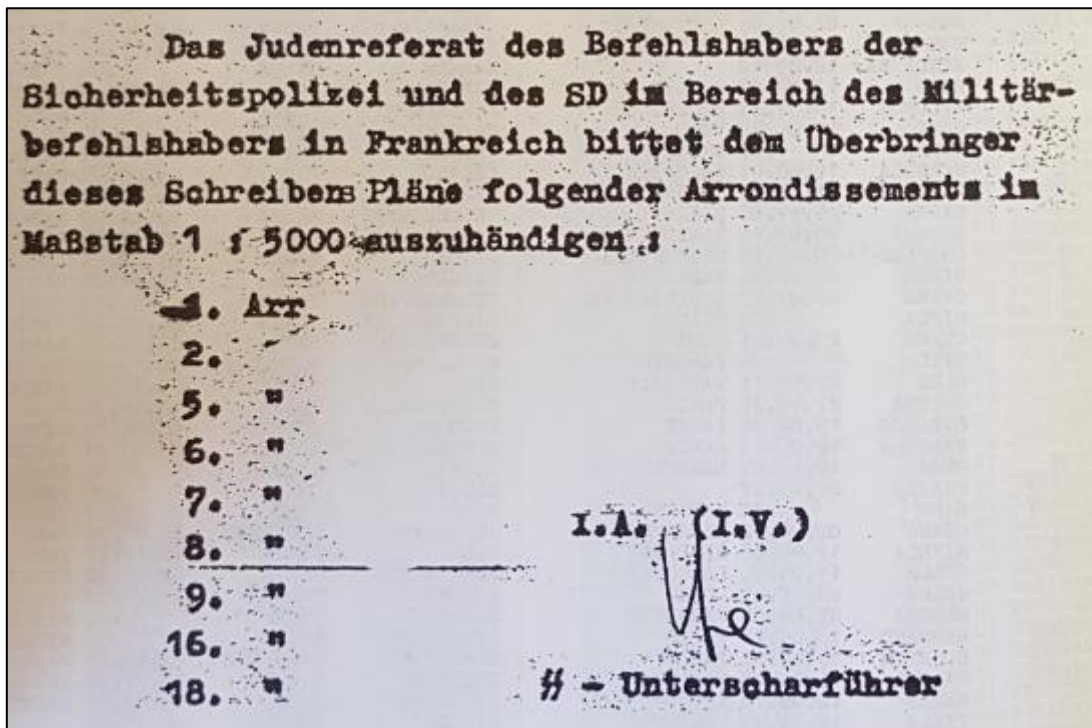


Fig. 23 Demande de plans d'arrondissement

Figure 23 : La section anti-juive de la Gestapo ne néglige rien ; elle réclame à la Préfecture de la Seine les plans d'arrondissements parisiens. [XXVb-122] du 11 août 1942.

Traduction : *Le messager de cette lettre demande au département juif du commandant de la Sûreté et du SD du domaine du commandant militaire en France de lui remettre les plans des arrondissements suivants à l'échelle 1:5000 : 1^{er}, 2^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème}, 9^{ème}, 16^{ème}, 18^{ème}.*

Signé SS-Unterscharführer



Fig. 24 La sélection sur la rampe d'arrivée à Auschwitz-Birkenau

Convoi n° 18 en date du 12 août 1942

Le télex habituel adressé à Eichmann, à l'Inspection des KZ et au commandant d'Auschwitz, a été rédigé par le SS Heinrichsohn et signé par le chef de la section anti-juive de la Gestapo en France, Röthke [XLIX-37].

En date du 12 août, il indique à ses destinataires que le convoi 901/13 a quitté le même jour la gare du Bourget-Drancy en direction d'Auschwitz avec 1 000 Juifs (nous en avons dénombré pour notre part 1017). Le chef d'escorte était l'Obersfeldwebel Möller.

Parmi les autres documents concernant ce convoi, les XXVb-120 et XXVb-12 en date des 7 et 10 août.

Les Allemands ont effectué une répartition par nationalités portant sur 942 déportés, mais se sont trompés sur le total indiqué : 1 162 au lieu 942. Parmi eux : 613 Allemands, 142 Polonais, 128 Autrichiens, 22 Russes, 19 Tchèques.

La liste est très difficile à déchiffrer et n'est pas classée par ordre alphabétique. Elle indique les nom, prénom, date et lieu de naissance, profession et nationalité des déportés.

Cette liste est constituée de 4 sous-listes, en raison des camps de la zone libre d'où provenaient les déportés livrés par Vichy aux nazis :

1. **Camp de Gurs** (Pyrénées-Atlantiques). 600 noms. Le 8 août un second convoi avait quitté Gurs avec 600 internés. Sur ces 600 noms, 17 ont été rayés et 2 ajoutés, soit 585 partants. Des personnes isolées ; quelques couples ; pas d'enfants.
2. **Camp de Noé** (Haute-Garonne). 161 noms ; Même composition que pour Gurs.
3. **Camp de Récébédou** (Haute-Garonne). 173 noms. Même composition.
4. **Camp du Vernet** (Ariège). 88 noms. Seulement des hommes adultes.

Il y avait légèrement plus d'hommes que de femmes et la tranche d'âge la plus fournie pour les femmes se situe entre 48 et 59 ans (192) et pour les hommes également entre 48 et 59 ans (227).

À leur arrivée à Auschwitz, 62 femmes furent sélectionnées avec les matricules 17069 à 17130 et 233 hommes reçurent les matricules 58785 à 59017. Il y eut 705 ou 722 gazés.

Quant aux survivants, à notre connaissance, ils étaient 10 en 1945.²⁹

[Ce convoi est composé notamment de 584 personnes nées en Allemagne, 132 en Pologne, 109 en Autriche, 70 en Ukraine, 15 en France, selon le découpage des frontières en 2021.](#)

Le 13 août 1942 a lieu un entretien entre Dannecker, son successeur Röthke à la tête de la section anti-juive de la Gestapo, le délégué général de la police française en zone occupée, Leguay, et son collaborateur Sauts. Sujet de la réunion : « les dispositions à prendre à l'égard des Juifs de la zone non occupée ». Voici un extrait de ce qui s'est dit et qui montre à quel point la collaboration de Vichy avec la Gestapo était monstrueuse [XXVb-127] :

« Leguay a exposé, en réponse à nos questions, qu'au cours du mois d'août, 3 trains de 1 000 Juifs chacun ont encore quitté la zone non occupée. Les trains sont organisés conformément au plan et dans les jours à venir, franchiront la ligne de démarcation. Le premier transport le 17/8, le second le 24/8, le troisième le 29/8. Les Juifs qui se trouvent dans la zone non-occupée seront

²⁹ [On dénombre aujourd'hui \(2021\) 19 survivants à ce convoi.](#)

mêlés à Drancy aux enfants juifs, qui, pour l'instant, se trouvent encore à Pithiviers et à Beaune-la-Rolande, de manière que 700 adultes, 500 au moins, se trouvent mêlés à un nombre de 300 à 500 enfants juifs. Ainsi, selon les prescriptions du Service central de la Sécurité du Reich, les trains ne pourront être mis en marche uniquement avec des enfants juifs.

Leguay a déclaré que pendant le mois de septembre 13 trains devaient être en marche également de Drancy et que les enfants juifs pourraient être livrés également de la zone non occupée... Leguay a ensuite dit de faire arrêter tous les Juifs dans la zone occupée, principalement à Paris, et de démontrer que les criminels sont sortis au grand jour. Dans la zone non occupée de France, on pourrait également commencer maintenant l'internement et la livraison des Juifs de nationalité belge ou hollandaise... »



Fig. 25 Scène de la vie à Drancy au lavoir, photographiée par les Allemands (CDJC)

Convoi n° 19 en date du 14 août 1942

Le 14 août, le SS Heinrichsohn rédige, comme d'habitude, le télex réglementaire adressé à Eichmann à Berlin, à l'Inspection des KZ à Oranienburg et au commandant d'Auschwitz. Il informe ses destinataires que, le même jour à 8h.55, le train 901/14 a quitté-avec 1 000 Juifs la gare de Beaune-la-Rolande en direction d'Auschwitz, sous la direction du Feldwebel Kropp.

Précision importante, Heinrichsohn indique que « pour la première fois il y a des enfants » (de moins de douze ans) « darunter erstmalig kinder ».

Parmi les 991 personnes répertoriées par nationalités, on compte : 571 Allemands, 219 Polonais, 83 Autrichiens, 71 Français, 29 indéterminés, 11 Russes, 6 Tchèques.

La liste est presque impossible à déchiffrer, tous les noms sont effacés. Ils sont suivis du prénom, de la date et du lieu de naissance, de la profession et de la nationalité. Il n'y a pas d'ordre alphabétique.

Les autres documents qui concernent ce convoi sont datés des 7 et 10 août et portent les cotes XXVb-120 et 121.

Cette liste est constituée de 5 sous-listes : 4 camps de zone libre + Drancy :

1. **Camp des Milles** (Bouches-du-Rhône) : 236 noms ; pas d'enfants.
2. **Camp du Récébédou** (Haute-Garonne) : 63 noms,
3. **Camp de Noé** (Haute Garonne) : 56 noms.
4. **Camp de Rivesaltes** (Pyrénées-Orientales) : les lieux de naissance ne sont pas indiqués. Pas d'enfants non plus. On compte de ce camp : 279 Allemands, 76 Polonais 24 Autrichiens... au total 395 partants. Ces personnes proviennent du convoi qui a quitté Rivesaltes le 11 août pour Drancy et qui emportait 400 internés, 163 hommes et 229 femmes + 8 enfants.
5. **Camp de Drancy** : 238 noms. Parmi eux des familles, de provenance de Paris, en général. Par exemple : Joseph et Chaja GRAUSZYC, âgés de 41 et 39 ans, et leurs quatre enfants, Estera 17 ans, Abram 13 ans, Mordka 12 ans, Rachel 10 ans ; Czarna AJZENBERG, 35 ans, et ses deux enfants Jeanne 10 ans et Jacques 6 ans ; Chana GUTLAND et ses trois enfants Salomon 12 ans, Samuel 10 ans, Ida 9 ans ; Rojza HONIK, 51 ans, et ses trois enfants Jechok 17 ans, Sarah 14 ans, Lucie 9 ans ; Bajla KAPLAN 36 ans et ses trois enfants Rywka 15 ans, Charles 12 ans, Elisa 11 ans ; Israel et Sarah PINKUS, âgés de 35 et 41 ans et leurs trois enfants Moszek 14 ans, Fajla 12 ans, Rachel 9 ans ; Matza POLKOWSKA, 44 ans, et ses trois enfants Alfred 16 ans, Eva 15 ans, Esther 12 ans. Quelques Juifs de province aussi ; par exemple : Machla et Moïse BORENSZTAJN, âgés de 39 et 41 ans, et leurs trois enfants Benjamin 15 ans, Yolande 10 ans, Georges 6 ans.

Au total nous avons 1 015 noms de partants dans ce convoi, où l'on comptait légèrement plus d'hommes que de femmes. La tranche d'âge la plus importante chez les hommes se situe entre 43 et 64 ans. Pour les femmes entre 39 et 64 ans. Au total, on compte plus de 100 enfants de moins de 16 ans.

À leur arrivée à Auschwitz, seuls 115 hommes furent sélectionnés. On peut remarquer qu'il y avait effectivement 115 hommes entre 18 et 42 ans,

Tout le reste du convoi, soit au moins 875 personnes, fut immédiatement gazé. Aucune femme et aucun enfant n'entrèrent dans le camp. Les 115 hommes reçurent les matricules 59229 à 59343.

À notre connaissance, il n'y avait en 1945 qu'un seul survivant de ce convoi : Nathan SEROKA³⁰.

Ce convoi est composé notamment de 512 personnes nées en Allemagne, 245 en Pologne, 84 en France, 50 en Ukraine, 48 en Autriche, selon le découpage des frontières en 2021.



Fig. 26 Scène de la vie à Drancy lors d'un transfert, photographiée en 1942 par les Allemands (CDJC)

³⁰ Trois autres survivants sont aujourd'hui (2021) connus : Adolf EISLER, Otto GOLDSCHMIDT, Ernst JANCU.

Les petits enfants déportés de Drancy pendant l'été 1942

C'est sans doute le 15 ou le 16 août que l'on a amené de Beaune-la-Rolande et de Pithiviers les petits enfants de moins de 12 ans séparés de leurs parents et que les Allemands ont déportés en mêlant leurs wagons à ceux d'adultes, pour faire croire que les petits partaient avec leurs parents.

C'est l'épisode le plus atroce des persécutions subies par les Juifs pendant l'Holocauste : la préparation du massacre des innocents. Combien nous pleuré en transcrivant ces milliers de noms d'enfants soumis à une grande détresse matérielle et surtout morale et voués à une mort si cruelle.

Voici le témoignage du Professeur Georges Wellers (Le Monde Juif, janvier-juin 1962) :

Dans la deuxième moitié d'août on les amena à Drancy en convois de mille, mêlés à 200 grandes personnes étrangères prises parmi les détenus. Voici ce à quoi l'auteur de ces lignes a assisté à l'époque et qu'il a été amené à évoquer lors de sa déposition devant le Tribunal de Jérusalem, en sa qualité de témoin français de l'accusation au procès Eichmann (voir Georges Wellers — « De Drancy à Auschwitz », pages 55-58) :

« Dans la deuxième moitié d'août, on amena à Drancy 4 000 enfants sans parents... Ils étaient âgés de 2 à 12 ans. On les déchargea des autobus au milieu de la cour, comme de petites bestioles. Les autobus arrivaient avec des agents sur les plateformes, les barbelés étaient gardés par un détachement de gendarmes... Les enfants descendaient des autobus et aussitôt les plus grands prenaient par les mains les tout-petits et ne les lâchaient plus pendant le court voyage vers leurs chambrées. Dans l'escalier, les plus grands prenaient sur leurs bras les plus petits et, essoufflés, les montaient au quatrième étage. Là, ils restaient les uns à côté des autres, comme un petit troupeau apeuré, hésitant longtemps avant de s'asseoir sur les matelas d'une saleté repoussante. La plupart ne savaient plus où étaient leurs bagages. Le petit nombre de ceux qui avaient eu la présence d'esprit de les prendre à la descente des autobus, restaient embarrassés de leurs baluchons informes. Pendant ce temps, on entassait d'autres petits baluchons dans la cour et, quand le déchargement fut terminé, les enfants descendirent dans la cour pour chercher leur bien. Ces petits paquets sans nom étaient vraiment difficiles à reconnaître, et pendant longtemps les enfants de quatre, cinq, six ans se promenaient parmi eux croyant à chaque instant retrouver le leur. Après de nombreuses tentatives infructueuses, ils abandonnaient la partie et restaient dans la cour ne sachant que faire. Ceux qui voulaient remonter dans les chambres, souvent, ne savaient plus à laquelle ils appartenaient. Alors, très poliment, d'une voix douce et suppliante, ils disaient : « Monsieur, je ne sais pas où est resté ma petite sœur, peut-être a-t-elle peur de rester toute seule. » Alors, on prenait par la main les plus grands, on prenait sur les bras les petits et on les promenait à travers les chambrées des trois escaliers différents jusqu'à ce qu'on ait retrouvé la petite sœur ou le petit frère. La réunion était alors d'une tendresse dont seuls les enfants dans le malheur ont le secret. . . »

Les enfants se trouvaient par 100 dans les chambrées. On leur mettait des seaux hygiéniques sur le palier, puisque nombre d'entre eux ne pouvaient descendre le long et incommode escalier pour aller aux cabinets. Les petits, incapables d'aller tout seuls, attendaient avec désespoir l'aide d'une femme volontaire ou d'un autre enfant. C'était l'époque de la soupe aux choux à Drancy. Très rapidement, tous les enfants souffrirent d'une terrible diarrhée. Ils salissaient leurs vêtements, ils salissaient les matelas sur lesquels ils passaient jour et nuit.

Chaque nuit, de l'autre côté du camp, on entendait sans interruption les pleurs des enfants désespérés et, de temps en temps, les appels et les cris aigus des enfants qui ne se possédaient plus.

Ils ne restèrent pas longtemps à Drancy. Deux ou trois jours après leur arrivée, la moitié des enfants quittait le camp en déportation, avec 500 grandes personnes étrangères. Deux jours plus tard, c'était le tour de la moitié. La veille de la déportation, les enfants passèrent par la fouille comme tout le monde. Les garçons et fillettes de deux ou trois ans entraient avec leur petit paquet dans la baraque de la fouille où les inspecteurs de la « Police aux Questions Juives » fouillaient soigneusement les bagages et les faisaient sortir avec leurs ballots défaits... Les petites broches, les boucles d'oreilles et petits bracelets des fillettes étaient confisqués par les P.Q.J..

Le jour de la déportation, les enfants étaient réveillés à 5 heures du matin et on les habillait dans la demi-obscurité. Il faisait souvent frais à 5 heures du matin mais presque tous les enfants descendaient dans la cour très légèrement vêtus. Réveillés brusquement dans la nuit, morts de sommeil, les petits commençaient à pleurer et peu à peu les autres les imitaient. Ils ne voulaient pas descendre dans la cour, se débattaient, ne se laissaient pas habiller. Il arrivait parfois que toute une chambrée de 100 enfants, prise de panique et d'affolement invincibles, n'écoutait plus les paroles d'apaisement des grandes personnes, incapables de les faire descendre ; alors on appelait les gendarmes qui descendaient sur leurs bras des enfants hurlant de terreur.

Dans la cour, ils attendaient leur tour d'être appelés, souvent en répondant mal à l'appel de leur nom. Les aînés tenaient à la main les petits et ne les lâchaient pas. Dans chaque convoi il y avait un certain nombre d'enfants qu'on ajoutait pour compléter : c'étaient ceux dont les noms étaient inconnus. Ainsi, il a été déporté à Drancy en deux semaines, 4 000 enfants sans parents.

Il reste à imaginer la progression, à travers toute l'Europe de ces lamentables convois remplis de petits enfants, d'imaginer l'arrivée à Auschwitz des survivants, leur descente des trains au milieu des S.S. armés accompagnés d'énormes chiens policiers aboyant, leur cortège vers les chambres à gaz et leur affreux sacrifice destiné à alimenter une haine toujours inextinguible... »

Pendant cette terrible année 1942, 1 032 enfants de moins de 6 ans furent déportés ; il en fut de même pour 2 557 enfants de 6 à 12 ans et pour 2 464 enfants de 13 à 17 ans. Et n'oublions pas que dans cette même année, 2 491 personnes furent déportées, sans que l'on puisse déterminer leurs âges ; mais nous savons que beaucoup d'enfants se trouvaient parmi elles, car on constate, d'après les noms, la présence de familles entières.

Dans le convoi n° 20 on comptera 500 enfants, dans le convoi n° 21 environ 375, dans le n° 22 environ 550, dans le n° 23 environ 520, etc...

Voici le témoignage d'un jeune déporté, qui, interné à Drancy y vit arriver ses petits frères et sa petite sœur :

« Les autobus arrivèrent dans un bruit de ferraille, soulevant des nuages de poussière ; ils étaient des dizaines et nous n'étions pas habitués à voir arriver des prisonniers en si grand nombre à la fois ; d'habitude c'est une camionnette ou un car seul qui amenait les prisonniers. Des autobus de la RATP, qui en ce jour d'été 1942 franchirent l'enceinte du camp de Drancy et s'arrêtèrent devant la tour de béton inachevée et sinistre qui nous servait d'abri. Ils descendirent par dizaines. C'était des enfants, rien que des enfants, agglutinés par affinités, hagards, hébétés, mécaniques, silencieux comme ces brebis de la Bible, pris au sacrifice à un Dieu de guerre, de ténèbres, d'enfer. Mais aucun Dieu des enfants n'est venu s'interposer dans leur destin d'anges. En les regardant de plus près je vis des visages familiers et, parmi eux, mon petit frère Louis, Henri, et ma petite sœur Jeannette (13 ans, 10 ans, 5 ans). Quel coup au cœur.

Tous les autres étaient les enfants de mon quartier, les GUTMAN, les LUFTMAN, tous ceux ramassés avec leurs parents à la rafle dite du Vélodrome d'Hiver.

De cet endroit on les conduit vers Compiègne ; puis, me raconte petit Louis, on détache mon père, qui part en déportation vers l'Allemagne ; puis ma mère qu'on sépare des enfants. Quel déchirement dans cette séparation ; je ne veux pas y penser tellement le drame est grand.

Pendant plusieurs jours, je reconforte les enfants comme je peux. Quelques jours passent, et j'apprends qu'un convoi est prévu pour enfants vers l'Allemagne, soi-disant pour rejoindre leurs parents. Bien entendu, je ne crois pas cela, car pourquoi les avoir séparés pour les réunir ensuite. J'appréhende un sort bien plus tragique, et je me demande ce que je dois faire ? Dois-je partir avec eux pour les protéger, ou rester à attendre mon sort. Ce profond dilemme, je n'arrive pas à le résoudre. Je ne ferme pas les yeux de la nuit.

Le matin, je prends la décision d'en parler avec petit Louis ouvertement et je lui dis : Voilà ! Vous devez partir en déportation rejoindre les parents ; crois-tu être en mesure de t'occuper seul de Jeannette et crois d'Henri, ou bien veux-tu que je parte avec vous ? Mais, dans ce cas, je n'aurai plus aucune chance de sauver ce qu'il y a à sauver. Il me répond : jusqu'à présent je me suis bien occupé d'eux tout seul, alors si tu as une chance de te sauver, reste.

Les quelques jours qui précédèrent leur départ, je me suis mis à organiser pour eux du ravitaillement, des couvertures, tout ce qui était en mon pouvoir dans cette situation de réunir, je l'ai fait. Ils sont partis, chacun avec son ballot. Je les ai accompagnés jusqu'au wagon, les ai installés, mais je pressens bien que je ne les reverrai plus jamais. Trois semaines plus tard, c'est à mon tour de faire partie d'un convoi. Je suis revenu 3 ans plus tard... Vous, qui me lisez, vous comprendrez aisément pourquoi tous les enfants du monde sont devenus mes petits frères et sœurs³¹. »

Autre témoignage, celui d'Odette Daltroff-Baticle³², qui, internée à Drancy, eut à s'occuper des enfants. Libérée en 1943, elle écrivit aussitôt ces notes :

« Le capitaine Vieu, sombre brute, met en prison un adorable petit garçon de 3 ans : échappant à la surveillance de sa mère, il jouait dans la cour. Le même jour, il me met en prison, ainsi que 15 compagnes, nous avons manifesté, l'ayant surpris en train de donner des coups de pieds dans le ventre d'un vieil interné.

Nous assistons aux premières déportations ; crises de nerfs des femmes se jetant par les fenêtres du 4^{ème} étage. Il fait terriblement chaud. On nous annonce l'arrivée de 3 000 enfants sans parents, reste de la rafle du 15 juillet, du Vel d'Hiv. On les avait mis à Pithiviers. De là on déporte, premièrement les hommes, deuxièmement les femmes ; celles-ci s'arrachent à leurs enfants qui ne veulent pas les quitter. Un gendarme me raconte que ce spectacle était affreux, déchirant ; ils séparent femmes et enfants à coups de crosses ; les femmes partent croyant que la Croix-Rouge pourra s'occuper de leurs enfants.

En hâte, elles cousent sur leurs vêtements leurs noms et adresses. Vers le 1^{er} septembre, 1 000 enfants arrivent. On recrute parmi nous des femmes de bonne volonté pour s'occuper de ces enfants. Nous sommes munies de brassards et de laissez-passer signés par la gendarmerie, qui nous donnent droit de circuler dans le camp.

³¹ Il s'agit de Naftal PROCHOWNIK, 20 ans, survivant du convoi 32 du 14 septembre 1942, déporté trois semaines après le départ de ses frères et sœur déportés sans retour par le convoi 22 du 21 août 1942.

³² Odette Raymonde Daltroff-Baticle (Paris 1911 – Clamart 2005)

Des autobus arrivent. Nous en sortons des petits êtres dans un état inimaginable. Une nuée d'insectes les environnent ainsi qu'une odeur terrible. Ils ont mis des jours et des nuits pour venir de Pithiviers, wagons plombés ; 90 par wagon avec une femme, qui, en général, a 2, 3, 4 gosses à elle dans le tas.

Ils ont de 15 mois à 13 ans, leur état de saleté est indescriptible, Les 3/4 sont remplis de plaies suppurantes ; Impétigo. Il y aurait tant à faire pour eux. Mais nous ne disposons de rien, malgré le dévouement incomparable de notre chef de camp, le commandant Kohn. Immédiatement nous organisons des douches. Pour 1000 enfants, nous disposons de 4 serviettes ! et encore avec difficulté.

Par groupes nous emmenons ces enfants aux douches. Une fois nus, ils sont encore plus effrayants. Ils sont tous d'une maigreur terrible et vraiment presque tous ont des plaies ; il va falloir essuyer les sains avec une serviette et les autres presque toujours avec la même souillée. Notre cœur se serre.

Autre drame : ils ont presque tous la dysenterie. Leur linge est souillé d'une manière incroyable et leur petit baluchon ne vaut guère mieux. Les mamans les avaient quittés avec leurs petites affaires bien en ordre, mais il y a de cela quelques semaines et, depuis ils sont livrés à eux-mêmes. Dans le wagon, ils ont d'ailleurs mélangé leurs affaires. Des femmes de bonne volonté se mettent à laver leurs effets, presque sans savon à l'eau froide ; à cette époque il fait très chaud et cela sèche vite, mais ils sont 1 000.

Très vite nous nous rendons compte que tout ce que nous essayons de faire est inutile. Dès que nous remettons à ces petits des effets un peu propres, une heure après ils sont sales. Les médecins les examinent à tour de bras. On leur administre du Charbon, on les barbouille tous de mercurochrome. On voudrait les mettre tous à l'infirmerie ; c'est impossible : ils doivent repartir vers une destination inconnue.

Lâchement, nous leur avons dit qu'ils allaient retrouver leurs parents et pour cela ils supporteraient tout.

Jamais nous n'oublierons les visages de ces enfants ; sans cesse ils défilent devant mes yeux. Ils sont graves, profonds et, ceci est extraordinaire, dans ces petites figures, l'horreur des jours qu'ils traversent est stigmatisée en eux. Ils ont tout compris, comme des grands. Certains ont des petits frères ou sœurs et s'en occupent admirablement, ils ont compris leurs responsabilités.

Ils nous montrent ce qu'ils ont de plus précieux : la photo de leur père et de leur maman que celle-ci leur a donnée au moment de la séparation. À la hâte, les mères ont écrit une tendre dédicace. Nous avons toutes les larmes aux yeux ; nous imaginons cet instant tragique, l'immense douleur des mères.

Ces enfants savent que, comme les adultes, ils seront impitoyablement fouillés par les gens de la Police aux Questions Juives. Entre eux, ils se demandent s'ils auront la chance de conserver un petit bracelet, une petite médaille, souvenir des temps heureux. Ils savent que ces bijoux n'ont pas grande valeur, mais ils connaissent la cupidité de leurs bourreaux. Une petite fille de 5 ans me dit : « N'est-ce-pas, Madame, ils ne me la prendront pas ma médaille, c'est pas de l'or ».

Dans leurs petits vêtements, les mères ont cousu 1 ou 2 billets de 1 000 Francs et ce petit garçon de 6 ans nous demande : « Fais le gendarme pour voir si tu découvres mon argent ».

Quelquefois la vie reprend le dessus : comme des enfants, ils jouent ; ils ont des jeux à eux : ils jouent à la Fouille, à la Déportation.

Il y a des contagieux. On en met à l'infirmierie en vitesse. Avec les moyens du bord, on fabrique de petits lits ; mais ils sont des quantités à partir avec la scarlatine, la diphtérie, etc...

Nous essayons de faire la liste de leurs noms. Nous sommes surpris par une chose tragique : les petits ne savent pas leurs noms. A un petit garçon, auquel nous essayons par tous les moyens de le lui faire dire, il répète inlassablement : « mais je suis le petit frère de Pierre ». Les prénoms, noms et adresses que les mamans avaient écrits sur leurs vêtements avaient complètement disparu à la pluie et d'autres, par jeu ou par inadvertance, ont échangé leurs vêtements.

En face de leur numéro figuraient sur les listes des points d'interrogation.

La question nourriture est aussi un désastre : que donner à ces petits déjà malades, cette soupe d'eau et de carottes, pas assez de récipients, ni de cuillères. Nous étions obligées de faire manger les plus petits.

Je me souviens d'une petite fille de 2 ans environ, adorable, et qui, miraculeusement était restée propre. Une de mes amies l'avait prise dans ses bras pour la faire manger. Immédiatement elle s'était assoupie ; chaque fois qu'on voulait la déposer sur une paille, elle se réveillait et hurlait. Elle avait rencontré une tendresse qu'elle ne connaissait plus et ne voulait plus qu'on l'abandonne. Mon amie, les larmes aux yeux, n'osait plus la quitter et des autres qui, tous, avaient besoin de nous.

Il fallait les coucher 3 ou 4 sur des paillasses infectes et qui le devenaient d'heure en heure de plus en plus, grâce à cette dysenterie, qui torturait tous ces corps.

Beaucoup n'avaient plus de chaussures. Nos cordonniers à certains ont pu fabriquer des spartiates avec des morceaux de bois et des ficelles. D'autres sont partis nus pieds.

Avant le départ pour le grand voyage, on passait à la tonte les hommes et les enfants des deux sexes. Cette mesure est vexatoire et agit beaucoup sur le moral des individus, particulièrement chez les enfants. Un petit garçon pleurait à chaudes larmes. Il avait environ 5 ans. Il était ravissant, des cheveux blonds bouclés, qui n'avaient jamais connu les ciseaux. Il répétait qu'il ne voulait pas qu'on lui coupe les cheveux, sa maman en était si fière, et, puisqu'on lui promettait qu'il allait la retrouver, il fallait qu'elle retrouve son petit garçon intact.

Après le départ de ces 3 000 ou 4 000 enfants sans parents, il en restait en 80 vraiment trop malades pour partir avec les autres ; mais on pouvait les garder plus longtemps. Nous leur préparons quelques vêtements. Ils ont de 2 à 12 ans. Comme les adultes, ils sont mis dans ces escaliers de départ inoubliables. On laissait parqués les 1 000 personnes choisies pour le prochain départ pendant 2 ou 3 jours, isolées du reste du camp. Hommes, femmes, enfants, sur de la paille souillée rapidement... Tous gisaient sur la paille mouillée, mourants qu'on transporte sur des civières, aveugles, etc...

Une amie et moi devions, à partir de 3 heures du matin, nous occuper de ces 80 enfants, les préparer au départ, les habiller... En rentrant dans ces chambrées, il y avait de quoi se trouver mal. Je trouvais, mes enfants endormis, les petits déjà infectés avec leur dysenterie. Sans lumière, je commençais à les préparer ; je ne savais pas par quel bout commencer. Vers 5 heures du matin, il fallait les descendre dans la cour, pour qu'ils soient prêts à monter dans les autobus de la STCRP qui menaient les déportés à la gare du Bourget.

Impossible de les faire descendre ; ils se mirent à hurler ; une vraie révolte ; ils ne voulaient pas bouger. L'instinct de la conservation. On ne les mènerait pas à l'abattoir aussi facilement. Cette scène était épouvantable ; je savais qu'il n'y avait rien à faire ; coûte que coûte, on les ferait partir.

En bas, on s'énervait. Les enfants ne descendaient pas. J'essayais de les prendre un par un pour les faire descendre ; ils étaient déchaînés, se débattaient, hurlaient.

Les plus petits étaient incapables de porter leur petit paquet. Les gendarmes sont montés et ont bien su les faire descendre. Ce spectacle en ébranla tout de même quelques-uns.

Au moment du départ, on pointait chaque déporté. Sur les 80 gosses, environ 20 ne savaient pas leurs noms. Tout doucement, nous avons essayé de leur faire dire leurs noms ; sans résultat. A ce moment surgit devant moi le maître de toutes ces destinées, le sous-officier allemand Heinrichsohn, 22 ans, très élégant, en culotte de cheval. Il venait à chaque départ assister à ce spectacle, qui, visiblement, lui procurait une immense joie.

Je ne puis oublier la voix de ce petit garçon de 4 ans, qui répétait sans arrêt sur le même ton avec une voix grave, une voix de basse incroyable dans ce petit corps : « Maman, je vais avoir peur. »

Nous avons encore eu souvent des enfants seuls, mais ils avaient été arrêtés isolément. Entre autres, une petite fille de 3 ans, adorable, toute blonde, un vrai bébé anglais, Rosine K. Son papa prisonnier, interne en Suisse ; sa maman était déjà déportée. Une nourrice qui l'adorait l'avait recueillie. Un jour, on est venu l'arrêter. On conduit ce bébé en prison. La cellule, où on la fit entrer était déjà pleine de braves gens, dont l'émotion fut immense à l'entrée de ce petit être. Dans un convoi, elle nous arrive à Drancy. Quelquefois, on arrivait à envoyer ces enfants dans des œuvres juives ; mais un jour où les effectifs pour une déportation étaient trop maigres, les Allemands ramenaient au camp ces enfants, qui étaient du prochain départ. »

Alice Courouble, non-juive internée à Drancy, a évoqué le sort des enfants dans son récit « Amie des Juifs » publié en 1945 :

« En pleine nuit, nous partons, Elisabeth et moi, chargées des bidons pleins du précieux liquide. Déjà, les autobus ronflent dans la cour. Les projecteurs des gendarmes balayent la piste noire.

Le spectacle de l'escalier est navrant. À chaque étage, un seau débordant d'urine et de diarrhée coule lentement sur quelques marches. Presque tous souffrent de dysenterie, beaucoup ont fait par terre dans les dortoirs. Une odeur fétide vous prend à la gorge.

Déjà d'autres volontaires sont là qui habillent les enfants. Elisabeth pousse la porte du dortoir du premier. La pièce est remplie de paille, comme une étable. C'est sinistre sous cette lumière électrique faible et parfois bleue, suivant les ampoules.

À chaque étage, c'est le même spectacle. Au troisième, nous entrons. Le dortoir est encombré de paillasses souillées. Les gamins, tous rasés, se massent près de la porte. Vision d'Orient. Visages ovales très allongés, yeux ardents de fatigue et de fièvre. Soudain, un bras s'avance, sortant du tas, emmêlé des enfants, un doigt pointe vers ma jaquette, désignant mes insignes. Une exclamation ; un jeune homme qui paraît avoir environ 18 ans s'écrie : « Ah ! Merci, merci » et se jette à mon cou, bousculant les petits entre nous deux. Il m'entoure de ses bras et me donne un baiser sur chaque joue. Un remous d'enthousiasme agite les enfants qui nous poussent.

Les enfants n'ont pour boire que des boîtes à conserves vides. Rares sont ceux qui possèdent des quarts ou des timbales. Certains nous tendent une boîte à sardines que nous remplissons plusieurs fois. L'un d'eux arrive avec plusieurs de ces boîtes posées sur une caissette basse, comme sur un plateau, le tout fait à peu près une ration. Comment oublier tout cela ? Ils se

prêtent leurs boîtes l'un à l'autre. Une douceur, un bon accord règnent entre eux. Je les sers avec, par moments, l'envie de m'enfuir.

Les tout-petits de deux ou trois ans sont étalés comme des jeunes chats et leurs petites jambes écartées ou levées laissent voir de pauvres fonds de culottes noircis à force de s'asseoir par terre. Ils sont lamentablement sales. On les a bien douchés en arrivant, mais il aurait fallu pouvoir lessiver chemises et culottes. Comme tous souffrent de diarrhée, tout ce qu'ils portent a été souillé. Ils dorment enlacés, de petits bonshommes de trois ans, protégeant de plus petits.

La descente des bagages commence. C'est toujours la nuit. Dans mes voyages de la cour au dortoir, je croise à chaque instant Elisabeth ; nous nous voyons sans nous regarder. Comme je remonte-au dortoir du haut, une voix d'enfant, pleurante, monte du premier : « J'ai mal, oh là là ! » Et les murs se renvoient l'écho d'une affreuse colique.

Chaque autobus porte le numéro d'un wagon de train, une voiture contient cinquante enfants. La montée s'effectue dans le fracas des moteurs et, sous les feux tournants des projecteurs qui nous aveuglent, les enfants trainent des paquets plus gros qu'eux-mêmes. Deux petits frères ont toutes leurs affaires pliées dans un gros ballot tout rond fait dans un drap de lit qu'ils traînent ainsi, à deux, de camps en camps. C'est navrant de voir ce miracle de maturité précoce né du malheur, cette sollicitude d'adulte qu'ont les petits prenant soin de plus petits encore. Ils transportent tout, jusqu'à leurs jouets. Je me souviens de deux grands baigneurs de celluloïd et d'un ours de peluche que son petit propriétaire serrait dans ses bras.

L'aube est venue, puis le jour. Par 50, on entasse les enfants, les baluchons sur les plateformes. On commence à voir clair, et c'est plus affreux encore.

Dans mes allées et venues, je retrouve sous mes pas une petite babouche brodée à la tunisienne, pour un peton de cinq ans. Je me souviens aussi d'un de ces silencieux martyrs qui marchait en levant haut le pied, avec sa semelle de bois cassée en deux battant à chaque pas.

Le transbordement dure deux heures et demie, dans le vacarme assourdissant des moteurs.

Julie Crémieux-Dunand, dirigeante de la Croix-Rouge, internée elle aussi à Drancy, relate dans son ouvrage « La vie à Drancy » :

« Ces petits êtres, dont les mères ou les parents venaient d'être déportés quelques jours avant, imploreraient qu'on les dirigeât vers leur maman. Quelques-uns, un peu plus âgés, intuitifs, déjà sceptiques disaient qu'ils savaient bien qu'ils ne la retrouveraient plus. On a vu un garçonnet de 8 ans se jeter sur sa petite sœur, la prendre dans ses bras et dire : je ne veux pas qu'on me l'enlève, je n'ai plus qu'elle. »

LA SALLE DE LA DERNIÈRE ATTENTE

Les hordes les plus barbares ont toujours respecté l'enfance. C'est le seul crime que Mahomet interdit à ses guerriers. On lit dans le Coran : « Tu ne sépareras jamais l'enfant de sa mère. » Ce crime, l'Allemagne n'a pas hésité à le commettre. Des milliers d'enfants âgés de six mois à seize ans ont été arrachés à leurs parents, et emmenés dans ces camps de concentration dont le nom restera éternellement synonyme d'horreur et de mort. Une colonie de vacances tout entière, sur on ne sait quel soupçon, a été jetée dans les fourgons de l'ennemi. Combien de ces enfants sont-ils revenus ? La guerre est finie, mais au Lutétia, devenu le hall de la plus cruelle attente, on continue à réclamer ceux qui, peut-être, ne rentreront jamais. Epinglées sur des

planches, leurs images sont là, et des regards avides, des espoirs persévérants s'attachent à ces pauvres images. Quelle mère se résignerait à ne plus espérer ?

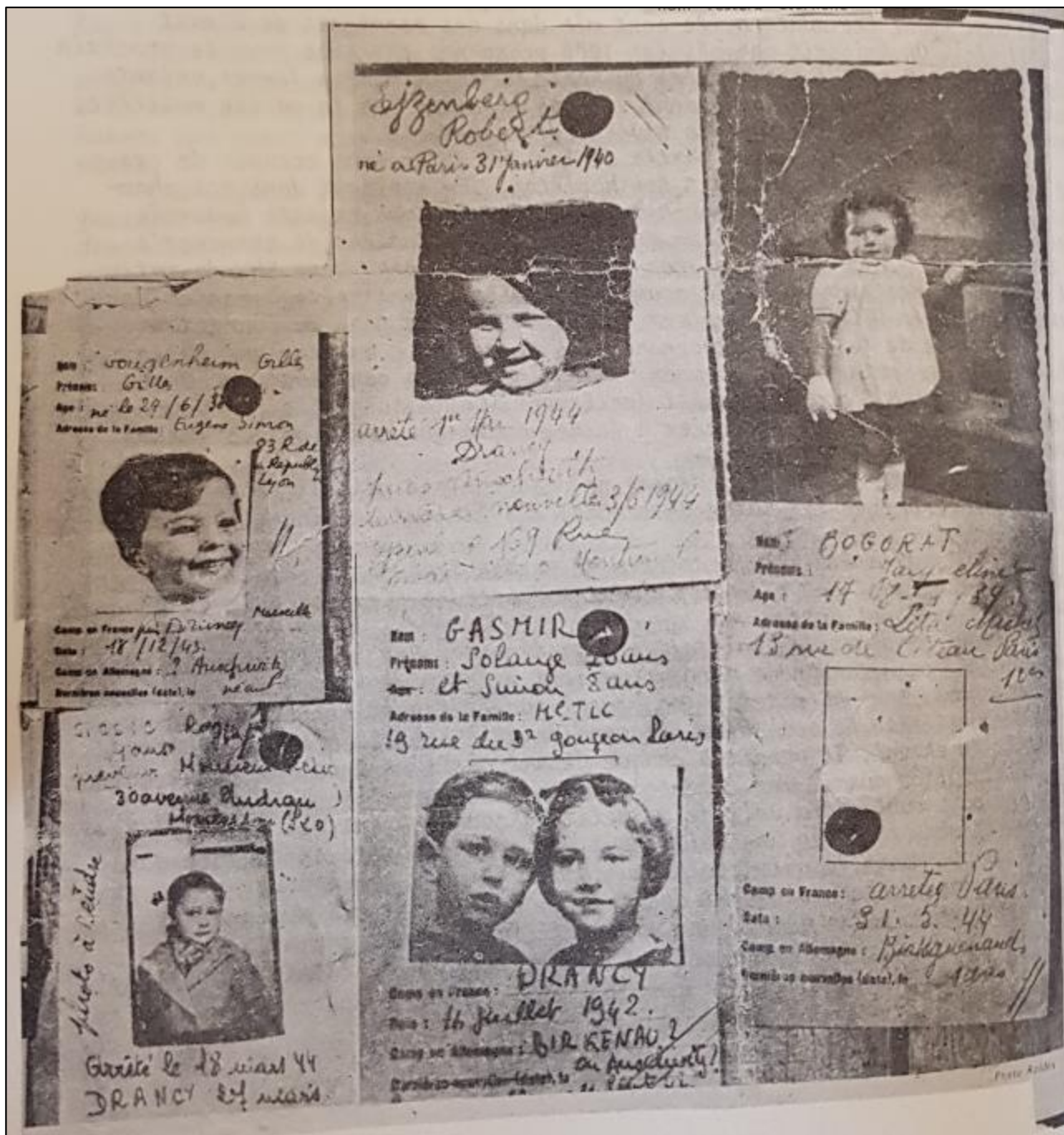


Fig. 27 Avis de recherche d'enfants à l'hôtel Lutétia, 1945

Convoi n° 20 en date du 17 août 1942

Le 17 août, le sous-officier SS Heinrichsohn rédige le télex réglementaire adressé à Eichmann à Berlin, à l'Inspection des camps de concentration à Oranienburg et au commandant du camp d'Auschwitz.

Il annonce à ses destinataires que le même jour à 08 h 55, le convoi 901/1 de 1 000 Juifs a quitté la gare du Bourget-Drancy, en direction d'Auschwitz, sous la direction du Stabsfeldwebel Brandt.

Ce télex porte la cote XLIX-39 dans les archives du CDJC. Deux autres documents de la section anti-juive de la Gestapo se rapportent à ce convoi. Ils sont datés du 7 et du 10 août et portent les cotes XXVb-120 et 121.

Les Allemands ont dénombré parmi 997 partants : 497 Français, 230 Allemands, 134 Polonais, 56 indéterminés, 30 Autrichiens, 7 Russes, 6 Turcs, 5 apatrides, 3 Hollandais, 3 Anglais, 2 Roumains, 2 Tchèques, 1 Belge.

Les femmes sont un peu plus nombreuses dans ce convoi que les hommes. C'est le second convoi par lequel les petits enfants juifs quittent la France vers le plus terrifiant des destins : 207 garçons de moins de 16 ans, dont 154 de moins de 10 ans : 3 de 2 ans, 9 de 3 ans, 11 de 4 ans, 18 de 5 ans, 11 de 6 ans, 18 de 7 ans, 18 de 8 ans, 35 de 9 ans, 34 de 10 ans.

On comptait 323 fillettes de moins de 16 ans. Parmi elles 185 de moins de 10 ans : 3 de 2 ans, 17 de 3 ans, 14 de 4 ans, 17 de 5 ans, 24 de 6 ans, 24 de 7 ans, 37 de 8 ans, 24 de 9 ans, 25 de 10 ans.

À part ces enfants, qui constituaient plus de la moitié du convoi, on dénombre plus de 300 adultes allemands, en provenance du camp des Milles (Bouches-du-Rhône), en zone non-occupée.

Les listes établies sur papier pelure et en copie sont en très mauvais état. Celles qui concernent les enfants portent la mention « Pithiviers ».

Les enfants sont classés par wagons. La date et le lieu de naissance sont indiqués, ainsi que la nationalité et parfois l'adresse.

- **Wagon 1** : 7 enfants, dont 3 SCHORR, Claire 11 ans, Joseph 8 ans, Madeleine 7 ans.
- **Wagon 4** : 62 noms ; 56 enfants et 6 femmes : Lea FRANDJI, 46 ans, de Constantinople et ses trois enfants, Suzanne 16 ans, Fanny 15 ans, Marie 12 ans ; les trois enfants Monica, Mina 11 ans, Hélène 6 ans, Joseph 4 ans ; les trois enfants PIOTEK, Esther 15 ans, Suzanne 13 ans, Jacques 10 ans.
- **Wagon 5** : 46 enfants et 4 femmes. Parmi eux : les cinq enfants JAKUBOVITCH, arrêtés dans le 14^{ème} arrondissement et déportés ensemble, sans leurs parents, l'aîné Samuel 9 ans, Anna 7 ans, Rebecca 6 ans, Armand 4 ans, Marguerite 2 ans. Il en est de même pour les trois AJDELSZTEJN, Maurice 11 ans, Georges 8 ans et Jeannette 3 ans ; pour les petits KAC, Albert 11 ans, Emile 5 ans et Régine 4 ans ; pour les enfants GOLDCYMER, Sabine 10 ans, Adèle 8 ans et Abraham 4 ans.
- **Wagon 6** : il contient 42 enfants et 4 femmes. Quatre enfants JUBILER, Rachel 14 ans, Rose 6 ans, Jeannette 3 ans et Leon encore plus jeune mais sans date de naissance ; les trois sœurs KREIMER, Anna et Berthe 16 ans, Jeannette 9 ; les enfants AUFRECHTER, Cécile 14 ans, Henriette 11 ans et Georges 7 ans. Une mère, Jochweta BRABANDER, 46 ans, accompagne ses cinq enfants, Anna 15 ans, Berthe 12 ans, Maurice 6 ans et les jumeaux de 3 ans, Françoise et Jacques.
- **Wagon 7** : 33 enfants et 2 femmes.
- **Wagon 8** : 48 enfants et 7 femmes, dont Esther ROZENHOLC 42 ans, qui emmène ses quatre enfants : Fanny 14 ans, Leon 9 ans, Suzanne 8 ans et Lise 4 ans.

- **Wagon 9** : 45 enfants et 8 femmes, dont Bajla BIGLAJZER et ses quatre enfants : Bernard 17 ans, Lucienne 9 ans, Paul 7 ans, Claude 3 ans. Sa voisine, Pauline POZNANSKI, habitant le même immeuble, 86 Faubourg Saint-Denis, part à 27 ans avec ses trois enfants, Esther 6 ans, Berthe 4 ans et Albert 3 ans. Les trois enfants MAGIER, du 81 rue de Flandre, partent sans leur mère : Hélène a 11 ans, Elie 10 ans et Geneviève n'a que 3 ans.
- **Wagon 10** : 49 enfants et 5 femmes. Parmi eux, les quatre enfants WIERZBA, Claire 18 ans, Sarah 15 ans, Jeanne 13 ans et Jacques 10 ans ; Rosa RAZENCWAJG, 41 ans, emmène ses quatre enfants, Jacqueline 10 ans, Frida 9 ans, Hélène 8 ans et Bernard 4 ans.
- **Wagon 11** : 49 enfants et 6 femmes. [Dans l'introduction de l'édition postérieure de 2012 de ce Mémorial, Serge Klarsfeld a ajouté :](#)

« Dans le convoi 20 du 17 août 1942, deux pages manquent irrémédiablement : il s'agit du wagon 11 où figurent des enfants numérotés à partir de 380 et jusqu'à 415 et du wagon 14 où ils sont numérotés à partir de 566 jusqu'à 589. Au total, 60 enfants. La perte est irrémédiable car la direction du camp de Drancy (préfecture de Police) a refusé catégoriquement au secrétariat juif du camp (Georges Kohn) la possibilité d'établir une fiche d'entrée au camp pour les enfants des camps du Loiret, de même que pour les Juifs transférés de zone libre de Drancy fin août et début septembre 1942. Le secrétariat juif de Drancy a fait de son mieux pour que les traces des déportés ne disparaissent pas et - sur la base de la liste de déportation qu'il conservait - il a établi une fiche pour chaque déporté tout en ne pouvant y inscrire que ce qu'il y avait sur la liste de déportation et qui était très souvent lacunaire ; ce qui était le cas pour plus de 3 000 enfants et pour plus de 5 000 Juifs de la zone libre. »

- **Wagon 12** : 57 enfants et 3 femmes : les trois fillettes GELBERT, Suzanne 15 ans, Paulette 9 ans et Simone 6 ans ; les quatre enfants BINENSTOCK, Chana 12 ans, Henri 9 ans, Dora 5 ans, Jacqueline 3 ans. Ruchla SKORUPKA, 32, accompagne ses cinq enfants, Suzanne 10 ans, Les jumeaux de 8 ans, Jacob et Henri, Samuel 6 ans et Paul 5 ans.
- **Wagon 13** : 46 enfants et 1 femme. Parmi eux les trois enfants Goldstein, du 22 de la rue des Écouffes, Georges 8 ans, Bernard 7 ans et Simon 2 ans ; les trois SLAMOWIC, du 14 de la rue des Nonnains d'Hyères, Bernard 10 ans, Jacques 5 ans et Denise 3 ans ; les trois GRAJCAR, du 4 de la rue Piat, Thérèse 12 ans, Maurice 8 ans et Claudine 4 ans.
- **Wagon 14** : 46 enfants et 5 femmes, dont Szyfra* SZNURMAN, 33 ans, et ses trois enfants, Henri 10 ans, Nicole 6 ans, et Rosette 2 ans ; Chindla MOSZKOWISZ, 34 ans, et ses trois fillettes, Marcelle 11 ans, Rachel 10 et Ginette 2 ; Dora STAROWIEJSKI, 35 ans, et ses trois enfants, Ida 11 ans, Madeleine 8 et Leon 3 ans. Sont déportés sans parents, les cinq petits WINTER, Louise 15 ans, Aline 11 ans, Rachel 7 ans, Micheline 5 ans et Maurice 4 ans ; les trois enfants CYNABER, Georges 12 ans, Lucien 10 ans et Denise 6 ans. [Voir [plus haut](#) la note du wagon 11].
- **Wagon 15** : 30 enfants et 12 femmes. Parmi eux cinq enfants WELDMANN, Hélène 24 ans, Charlotte 18 ans, Fanny 16 ans, Fernande 14 ans, Albert 8 ans. Tamara ZABOROWSKI, 28 ans, part avec ses cinq enfants, Thérèse 11 ans, Raymonde 8 ans, Rolande 6 ans, Micheline 3 et Marcel 2 ans.

Les nazis ont eu l'impudence de mettre dans une liste intitulée « optants de la dernière heure » trois personnes : ce sont des enfants de 8 ans, 7 ans et 5 ans !

Une autre liste intitulée « optants » compte 16 personnes, dont 7 enfants.

On compte aussi 301 déportés qui avaient été transférés du camp des Milles, près de Marseille, à Drancy le 11 août. Surtout des Allemands, des Polonais et des Autrichiens. Ils laissaient leurs enfants derrière eux, mais

étaient déportés avec les enfants en provenance de Pithiviers. Les Allemands avaient décidé en effet de ne pas déporter de convois exclusivement composés d'enfants, mais de les mélanger avec des adultes, afin de ne pas émouvoir les populations civiles, qui verraient passer ces convois. Ce fut la réponse d'Eichmann à la demande de la section anti-juive de Paris [11/08/1942, cote XXVb-123].

Nous donnons ci-dessous quelques extraits d'un rapport concernant le départ du camp des Milles des internés livrés par Vichy aux nazis et transférés de la zone dite « libre » en zone occupée, d'où ils allaient repartir très vite pour Auschwitz. Ce rapport daté du 24 août porte la cote CCXIII-115. Il concerne les départs des 11 et 13 août :

Nous avons assisté dans la matinée du Lundi au départ des enfants.

Pendant qu'on les faisait monter dans des cars avec leur mince bagage, des scènes déchirantes se sont produites. Les enfants jeunes, qui ne pouvaient comprendre les raisons de cette séparation, s'accrochaient à leurs parents et pleuraient. Les aînés, qui savaient combien la douleur de leurs parents était grande, tentaient de dominer leur peine et serraient les dents. Les femmes s'accrochaient aux portières des cars qui partaient. Les gardes et les policiers eux-mêmes dominaient mal leur émotion. L'impression était d'autant plus affreuse que jusque-là le plus grand calme avait régné dans le camp. Une résignation pesante et amère se lisait sur les visages. Aucune protestation, aucun cri d'indignation ou de colère ne se faisait entendre. Il semblait qu'après tant d'épreuves les internés n'avaient plus la force de se rebeller contre leur destin.

Dans l'après-midi du Lundi d'importantes forces de police cernèrent le camp et l'appel des premiers partants commença. 260 personnes furent rassemblées et dirigées sur la gare des Milles où attendait un train de marchandises. La mise à bord des wagons se prolongea fort avant dans la nuit. Les déportés étaient réunis par famille dans des wagons de transport, sans banquettes ni couchettes, recouverts seulement d'une couche de paille. Les wagons ont été hermétiquement fermés pour la nuit. Le train n'a pris la route, pour une destination inconnue que dans la matinée du mardi 11 Août.

Au lendemain du départ du premier convoi les autorités du Camp continuèrent sans attendre le recensement et le triage de ceux qui restaient encore. Rassemblés dans un vaste espace libre au centre du camp, en plein soleil, cernés par des gardes mobiles, l'arme sur l'épaule, les internés étaient appelés par ordre alphabétique. Il leur était interdit de s'éloigner. Épuisés par l'attente et l'inquiétude, ils s'allongeaient sur le sol ou s'appuyaient au bras d'un camarade. Quelques-uns, à bout de forces, perdirent connaissance et durent être transportés à l'infirmerie.

Portant ou traînant leurs bagages, les déportés obéissaient avec calme aux indications qu'on leur donnait. Il faut ici signaler un pénible changement d'attitude de la part des policiers. A la relative réserve de la veille avait succédé une attitude beaucoup plus brutale. Les gardes harcelaient la colonne, qui n'avancait pas assez vite à leur gré, appuyant de coups de bottes leurs exclamations. On vit même un capitaine de gendarmerie frapper d'un coup de poing un déporté. Devant ces scènes un pasteur protestant qui se trouvait sur les lieux fit après d'autres, une démarche auprès de l'Intendant de Police (qui ne quitta pas le camp pendant ces Journées). Le capitaine de gendarmerie fût sévèrement réprimandé, et - sur ordre - la conduite des policiers devint moins révoltante.

Parfois un éclat déchirait l'étrange calme qui régnait sur le Camp. C'était un homme, ou une femme, à bout de résignation, qui tentait de se suicider en avalant du poison ou en se tranchant une veine. On compta dans la seule journée de Mercredi huit tentatives de suicide. Par une amère consolation on put obtenir l'annulation de l'ordre de départ pour ces malheureux.

Les équipes de distribution de vivres se rendirent dans la nuit auprès des wagons. Sur le talus qui séparait la voie de la route des policiers, fusil sur l'épaule, lampe électrique à la ceinture, faisaient les cent pas. Les faisceaux de leurs lanternes éclairaient seuls le train qui semblait, égaré dans cette ombre, sans origine et sans but. Dès que les factionnaires faisaient coulisser la porte du wagon, les déportés se précipitaient, suppliant qu'on les laisse au moins descendre un instant. Mais les ordres étaient formels. Le responsable désigné dans chaque wagon était seul appelé et prenait possession des colis pour ses compagnons de voyage.

Au matin, pendant que les équipes sociales juives et non juives faisaient la haie sur le talus, le train prit lentement le départ. On agitait des mouchoirs, comme pour de dérisoires vacances, mais les larmes remplissaient tous les yeux. Pas un cri, pas une protestation ne vint des wagons, où les visages se pressaient derrière les croisillons des fenêtres. Et ce silence, ce courage paisible jusqu'au dernier instant était plus déchirant que des larmes.

La dernière liste de ce convoi n° 20 est intitulée « T » et compte 44 noms. A leur arrivée à Auschwitz, deux jours plus tard, le 19 août, seuls 65 hommes furent sélectionnés avec les matricules 60113 à 60177, tandis que 34 femmes furent laissées en vie avec les matricules 17679 à 17713. Tout le reste du convoi, soit au moins 900 personnes, dont tous les enfants, a été immédiatement gazé.

À notre connaissance, il n'y avait en 1945 que 3 survivants de ce convoi : Leon CZERWONOGORA*, Simon HOCHBERGER et Julius NACHT³³.

Ce convoi est composé notamment de 533 personnes nées en France, 205 en Allemagne, 167 en Pologne, 38 en Autriche, 25 en Ukraine, selon le découpage des frontières en 2021.



Fig. 28 Scène de la vie à Drancy, l'arrivée du pain, photographiée en 1942 par les Allemands (CDJC)

³³ Il y a un quatrième survivant, Szimon HOCHBERGER.

Convoi n° 21 en date du 19 août 1942

C'est le SS Heinrichsohn qui a rédigé le télex habituel, adressé le jour du départ de chaque convoi à Eichmann à Berlin, à l'Inspection des camps à Oranienburg et au commandant d'Auschwitz. En date du 19 août, ce télex, signé par Röthke, chef de la section anti-juive de la Gestapo en France, annonce à ses destinataires que, le même jour, le convoi 901/16 a quitté avec 1 000 Juifs la gare du Bourget/Drancy à destination d'Auschwitz, sous la direction de l'Oberfeldwebel Weise.

Ont été répertoriés par nationalités : 410 Français (les enfants), 243 Polonais, 178 Allemands, 84 Autrichiens, 35 indéterminés, 30 Russes, 12 apatrides, 6 Tchèques...

L'état de la liste est extrêmement mauvais ; c'est pratiquement à la loupe qu'il a fallu déchiffrer la plupart des noms. Il n'y a pas d'ordre alphabétique.

Nous avons dénombré 373 enfants de moins de 13 ans ; 162 garçons, 199 fillettes et 12 enfants, dont les renseignements indiqués ne permettent pas de déterminer le sexe.

On compte 4 sous-listes constituant ce convoi :

1. **Camp des Milles (Bouches-du-Rhône)** : 237 hommes et femmes, âgés en général de 50 à 65 ans, presque tous Allemands ou Autrichiens. Sont indiqués leurs noms, prénoms, dates et lieux de naissance et professions. Ils ont été transférés du camp des Milles, près de Marseille, en zone libre, jusqu'à Drancy par les convois organisés par Vichy les 11 et 13 août, dont nous avons évoqué le départ dans la notice du convoi n°20.
2. **Camp du Vernet (Ariège)** : 85 noms de partants. Presque tous des hommes ; pas d'enfants, les âges s'étalent entre 30 et 50 ans.
3. **Camp de Pithiviers (Loiret)** : 497 noms de partants.
 - **Wagon 1** : 49 enfants et 9 adultes. Parmi les enfants beaucoup de frères et sœurs : Denise GRYCMAN 11 ans et Régine GRYCMAN 8 ans ; Marguerite JANKELEVITCH 13 ans et Claude JANKELEVITCH 8 ans ; Brucha* KORNFELD 13 ans et Alice KORNFELD 6 ans ; Rachel KORENFELD 13 ans et Maurice KORENFELD 10 ans ; Lucien NAJMAN 6 ans, Thérèse NAJMAN 4 ans et Bernard NAJMAN 2 ans ; Rebecca SEVERINOWSKY 15 ans et Fernande SEVERINOWSKY 11 ans, Ginette LUFTMAN 10 ans et Charles LUFTMAN 8 ans, Fanny FIKMAN 14 ans et Ita FIKMAN 9 ans ; Joseph SIMCHOWICZ 13 ans et Simon SIMCHOWICZ 10 ans ; Nathan PERELGUT 8 ans et Paulette PERELGUT 5 ans ; Anna HELFMANN 9 ans et Denise HELFMANN 4 ans ; Dora WISOCKI 9 ans et Marie WISOCKI 7 ans ; Henia CUKERMANN 17 ans et Bella CUKERMANN 13 ans ; Michel ERLICH 7 ans et Samek ERLICH 4 ans ; Marie GRYNWALD 8 ans et Georges GRYNWALD 3 ans ; Simon ROUBINOWICZ 8 ans et Paulette ROUBINOWICZ 3 ans.
 - **Wagon 2** : 51 enfants et 7 adultes. Parmi eux les trois FINKEL, Paul 15, Marcel 11 et Raymonde 2 ; les trois ELECKZAK, Serge 13 ans, Sarah 14 ans et Henriette 3 ans ; Clara KUPERMAN 11 ans et Hélène KUPERMAN 4 ans ; Rose FLAK 12 ans et Fanny FLAK 4 ans ; Raymonde SEELNFREUND 14 ans et Georges SEELNFREUND 8 ans ; Berthe KELLNER 10 ans et Gaby KELLNER 5 ans ; Dora ZYNDERMAN 11 ans et Rachel ZYNDERMAN 5 ans ; Wolf KRAUT 11 ans et Suzanne KRAUT 5 ans ; Rose SCHERZ 11 ans et Raymonde SCHERZ 9 ans, Leon TEMKIN 10 ans et Hélène TEMKIN 7 ans, Henriette SWORNIK 11 ans et Charles SWORNIK 12 ans, Liselotte SINGER 11 ans et Hans SINGER 3 ans, Jacques ZONZAIN 10 ans et Liliane ZONZAIN 3 ans. Hélène GRINJBERG 7 ans et Berthe GRINJBERG 3 ans, Sarah FEDERMAN 15 ans et Jacqueline FEDERMAN 13 ans.

- **Wagon 3** : 40 enfants et 7 femmes. Parmi eux Sarah ZLOTNIK, 33, et ses quatre enfants Yvette 12 ans, Berthe 8 ans, Jeanine 7 ans et Jacques 4 ans. Parmi les enfants sans parents : les trois BEKAS, Bernard 9 ans, Henri 4 ans et Charles 2 ans ; les trois ROTSZGEN, Anna 15 ans, Rose 12 ans et Jeanne 9 ans ; les trois BLUMBERG, Isaac 13 ans, Jacqueline 7 ans et Ginette 4 ans ; Michel KACZYK* 9 ans et Jacqueline KACZYK 7 ans ; Céline RAJCENSZTAJN 12 ans et Simon RAJCENSZTAJN 10 ans ; Micheline TAUBENHAUS 13 ans et Henri TAUBENHAUS 9 ans ; Albert KAPLAN 11 ans et René KAPLAN 7 ans ; Sarah FIKMAN 9 ans et Marcel FIKMAN 6 ans ; Hélène BERGER 12 ans et May BERGER 10 ans ; Marie BARBANEL 12 ans et Samuel BARBANEL 10 ans ; Simon KOZA 8 ans et Cécile KOZA 3 ans.
- **Wagon 4** : 1 enfant, Robert GOLDBERG 3 ans.
- **Wagon 5** : quatre enfants, Georgette TENNENBAUM 7 ans et Bernard TENNENBAUM 5 ans, Emile ROZENBERG 7 ans et Jacques ROZENBERG 5 ans.
- **Wagon 6** : 10 enfants ; parmi eux les quatre enfants PUPKOWICZ*, Fernande 12 ans, Charles 10 ans, Georges 8 ans, Gilbertine 5 ans, accompagnés de leur mère, Chana 45 ans.
- **Wagon 8** : 2 enfants.
- **Wagon 9** : 1 enfant.
- **Wagon 10** : deux enfants, Renée* LESZ 11 ans et Maurice LESZ 9 ans.
- **Wagons 11 et 12** : 8 enfants, dont Henriette FUKS 10 ans et Annette FUKS 4 ans, Louise SCHWARCZ 10 ans et Rachel SCHWARCZ 4 ans.
- **Wagon 13** : 5 enfants.
- **Wagon 14** : 3 enfants.
- **Wagon 15** : 20 enfants, dont les jumeaux de 12 ans André et Chaja MARSKY ; Joseph WEINGARTEN 12 ans et David WEINGARTEN 10 ans ; les jumeaux de 12 ans Nathan et Jacques HALATNIKOV* ; David KALUSZYNSKI 11 ans et Salomon KALUSZYNSKI 6 ans.
- **Wagon 16** : 47 enfants et 4 adultes. Parmi eux les trois NUDEN, André 9 ans, Georges 6 ans et Hélène 3 ans ; les trois ZUCKER, Pauline 15 ans, Jacqueline 12 ans et Henri 7 ans ; les trois FLORENC*, Sarah 13 ans, Joseph 11 ans et Maurice 8 ans avec leur mère Ida 38 ans ; Dora BIALOGRAD 41 ans et ses quatre enfants, Henri 11 ans, Albert 10 ans, Madeleine 10 ans et Florette 8 ans ; Rachel SENNICKA 43 ans et ses trois enfants, Anna 11 ans, Eva 8 ans et Victor 5 ans ; les trois FAGENBAUM, Denise 8 ans, Lise 8 ans et Fanny 9 ans ; Denise MOSSAK 9 ans et Madeleine MOSSAK 7 ans ; Simée* JONAS 8 ans et Salomon JONAS 4 ans ; Maurice GRAJCAR 9 ans et Thérèse GRAJCAR 7 ans.
- **Wagon 17** : 41 enfants et 4 adultes. Pour ce wagon, les adresses des déportés sont indiquées. Parmi eux les quatre KAC, Zena 10 ans, Ela 9 ans, Salomon 6 ans, Suzanne 4 ans (leur frère aîné David 12 ans se trouve dans le wagon 18) ; Szyfra SZTABRYD* 42 ans et ses trois enfants Anna 13 ans, Ginette 8 ans, Evelynne 4 ans ; Michel SCHLESINGER 11 ans et Joseph SCHLESINGER 6 ans, Régine NAJER 9 ans et Pauline NAJER 2 ans ; Manfred ROSNER 10 ans et Henri ROSNER 7 ans ; David SZKLARCZYK* 3 ans et Rose SZKLARCZYK 1 an ; Josette ZIMMERMANN 8 ans et Albert ZIMMERMANN 7 ans ; Rachel FEINGESICHT 10 ans et Régine FEINGESICHT 6 ans ; Armand NISELMAN 6 ans et Ginette NISELMAN 3 ans ; Raymonde WIETRATCHNY* 8 ans et Gabriel WIETRATCHNY* 6 ans.

- **Wagon 18** : 52 enfants et 8 adultes. Parmi eux Esther 37 CUKIERT et ses quatre enfants, Chil 10 ans, Sarah 7 ans, Yolande 6 ans et François 3 ans ; les trois BRAND, Jeanne 11 ans, Madeleine 8 ans et Jacques son jumeau ; Lazar WILK 13 ans et Paulette WILK 9 ans ; Jenny LISIAK 11 ans et Huguette LISIAK 3 ans ; Rachel WAJSBLACH 10 ans et Victor WAJSBLACH 7 ans ; Guy KARCZEWSKI 12 ans et Berthe KARCZEWSKI 4 ans ; Anna WAJCMAN 12 ans et Rachel WAJCMAN 10 ans ; Suzanne BORENSTAJN 6 ans et Samuel BORENSTAJN 3 ans ; Bernard ROSENFELD 9 ans et Israel ROSENFELD 6 ans ; Isaac TYK 10 ans et René TYK 6 ans.
- **Wagon 19** : 40 enfants et 13 adultes. Parmi eux les trois RYZA, Raymonde 13 ans, Dora 11 ans et Daniel 8 ans ; les trois RUBINSZTEJN, Daniel 11 ans, Maurice 9 ans et Adolphe 6 ; Rosette LEWENSTADT 12 ans et Raymonde LEWENSTADT 10 ans ; Bernard MERSER 9 ans et Suzanne MERSER 5 ans ; Camille OBSTBAUM 10 ans et Henriette OBSTBAUM 6 ans et sans doute 2 autres sœurs, car leur nom, OBST, a dû être mutilé, Hélène OBST 13 ans et Esther OBST 8 ans³⁴ ; Marie 11 ans et Simone 7 BLATT ans, Hélène 9 ans et Camille 3 GOLDFINGER ans, Dina 13 ans et Annette 10 BOJMAL.
- **Wagon 20** : 47 enfants ans et 19 adultes. Parmi eux Ethel SOMMER 45 ans et ses trois enfants, Paulette 16 ans, Eliana 12 ans, Simone 8 ans ; Pesza* GURFINKEL 37 ans et ses trois enfants, Albert 4 ans, Charles 8 ans et Rachel 7 ans³⁵ ; Abraham SZULMAN 11 ans et Paulette SZULMAN 9 ans ; les trois MAGIEN*, Rachel 13 ans, Marie 5 ans et Paulette 3 ans ; Isaac* MAJZLER 11 ans et Marcel MAJZLER 6 ans, Raymonde ZULTOWSKI 11 ans et Maurice* ZULTOWSKI 7 ans.

4. Camp de Drancy :

- a) Une liste : 116 partants ;
- b) Une liste de 12 optants ; nous avons remarqué qu'il s'agit de pères et/ou de mères, internés, sachant que leurs enfants qui étaient à Pithiviers faisaient partie de ce convoi. Les parents ont choisi de partir dans le même convoi. Qui sait s'ils ont eu l'ultime joie de retrouver leurs enfants sur la rampe de Birkenau et de les serrer une ultime fois dans leurs bras avant de mourir avec eux dans la chambre à gaz. Tels Mendel DABROWSKI, Rachel GOLDBERG, Jeko GORFINKIEL, Anna ROSNER.
- c) Une liste « spéciale » de 3 noms ;
- d) Une liste complémentaire « Drancy 2 » de 31 noms, dont des couples dans la situation de la liste b) ;
- e) Une liste de 5 « optants de dernière minute » ;
- f) Une liste de 3 optants de « dernière heure », qui apparait dans l'exemplaire de la liste n° 21, que nous avons récupéré à Bruxelles, au Ministère de la Santé.

Autres documents se rapportant à ce convoi : XXVb-120 et XXVb-121 des 7 et 10 août 1942.

³⁴ Il semble a posteriori qu'il s'agisse de deux familles distinctes OBST et OBSTBAUM, car les enfants habitent à des adresses différentes.

³⁵ Selon l'édition 2012 du mémorial, Charles et Pesza GURFINKIEL ont la même adresse, alors que 3 autres enfants Suzanne (9 ans), Albert et Rachel GURFINKEL sont domiciliés à une adresse voisine dans le 18^{ème} mais différente.

À leur arrivée à Auschwitz, furent laissés en vie 138 hommes, matricules 60471 à 60608 (il y avait dans le convoi 151 hommes de 20 à 45 ans) ; il en fut de même pour 45 femmes, aux matricules 17875 à 17919. Le reste du convoi, 817 personnes dont tous les enfants, fut immédiatement gazé.

À notre connaissance, il n'y avait que 5 survivants de ce convoi, en 1945³⁶.

Ce convoi est composé notamment de 405 personnes nées en France, 267 en Pologne, 184 en Allemagne, 50 en Autriche, 48 en Ukraine, selon le découpage des frontières en 2021.



Fig. 29 L'entrée de la chambre à gaz à Treblinka

³⁶ En 2021, on compte 8 survivants.

Convoi n° 22 en date du 21 août 1942

Le télex réglementaire au départ de chaque convoi a été adressé le 21 août à ses 3 destinataires habituels : Eichmann à Berlin, l'Inspection des KZ à Oranienburg, le commandant du camp d'Auschwitz. C'est le SS Heinrichsohn qui a rédigé ce télex et son chef de la section anti-juive de la Gestapo en France, Röthke qui l'a signé. Il annonce que, le même jour à 10 heures, un convoi de 1 000 Juifs a quitté la gare du Bourget/Drancy à destination d'Auschwitz, sous la direction du Feldwebel Krüger.

Il y avait dans ce convoi : 510 Français (les enfants), 280 Polonais, 35 Russes, 11 Roumains, 9 Turcs, 8 Allemands, 6 Tchèques, 6 Belges, etc., plus 9 apatrides et 78 indéterminés.

On compte 275 fillettes de moins de 14 ans et 269 garçons de moins de 14 ans : au total 11 enfants de 2 ans, nés en 1940, 23 de 3 ans, 23 de 4 ans, 21 de 5 ans, 26 de 6 ans, 47 de 7 ans, 45 de 8 ans, 50 de 9 ans, 72 de 10 ans, 70 de 11 ans, 77 de 12 ans, 51 de 13 ans, 18 de 14 ans. Si l'on continue, on arrive aux résultats suivants : 20 de 15 ans, 15 de 16 ans, 8 de 17 ans, 3 de 18 ans, 3 de 19 ans, 7 de 20 ans, 4 de 21 ans. En effet les adolescents ont été déportés par de précédents convois (du n° 10 au n° 17). La liste est en très mauvais état. Il a fallu, comme pour le convoi précédent et tant d'autres, passer d'innombrables heures à le déchiffrer à la loupe. Il n'y a pas d'ordre alphabétique.

Il y a environ une centaine de femmes de plus que d'hommes dans le convoi.

La liste du convoi 22 se compose de 8 sous listes :

- **Drancy 1** : 124 noms. Parmi eux des familles ; telles les SLABODZINSKI, Jankiel* 42 ans, Brandla* 40 ans, et leurs 7 enfants, Marie 15, Fernand 13, Abraham 12, Henri 10, Solange 8, Hélène 7 et Raymond 3 ; tels Ruchla KLEIN 36 et ses trois enfants, Shulamith 11 ans, Monique 4 ans et Bernard 3 ans ; tels les RUBIN, Szmul 42 ans, Majta 40 ans et leurs deux enfants, Bella 13 ans et Madeleine 4 ans ; tels Moses TEICHMANN 41, manœuvre, 24 rue des Rosiers, sa femme Blima 39 ans et leurs trois enfants, Marguerite 13 ans, Charles 9 ans et Léon 3 ans ; tels les WEISS, Chima 37 ans, Sura 34 ans et leurs trois enfants, Marcel 9 ans, Raymonde 7 ans et Joseph 2 ans ; tels Herz ZAWORNIK, maroquinier, 10 rue Henri Chevreau, 54 ans, sa femme Rywka 43 ans et leurs cinq enfants, Michel 15 ans, Marguerite 12 ans, Annette 11 ans, Jeannine 7 ans et Marcel 6 ans.
- **Pontarlier (Doubs)** : 52 noms. Des personnes toutes domiciliées en Belgique ou en Hollande et qui s'étaient réfugiées en France. Nationalités : polonaise, apatride, indéterminée. Là aussi quelques familles, telle les RODRIGUEZ, Salomon 49 ans, Henriette 48 ans et leurs deux enfants Sophie 19 ans et Betty 17 ans, venant d'Amsterdam.
- **Beaune-la-Rolande (Loiret)** : 595 noms.
 - **Wagon 2** : 52 enfants. Le lieu de naissance n'est pas indiqué. Parmi les frères et sœurs : Paul GRUDMAN 12 ans et Adolphe GRUDMAN 8 ans ; Estelle RADYZINSKY 15 ans et Gabrielle RADYZINSKY 16 ans ; David GROMAN 11 ans et Eva GROMAN 10 ans ; Lucie ZONEDLICH* 10 ans et Joseph ZONEDLICH 9 ans ; Madeleine DLUGANOGA* 13 ans et Renée DLUGANOGA 12 ans ; Jeanne KOPLEVICZ 13 ans et Eva KOPLEVICZ 9 ans ; Lisa ROZENBAUM 9 ans et Bluma ROZENBAUM 8 ans ; Hélène STRYJAKOWSKI* 9 ans et Huguette STRYJAKOWSKI 8 ans ; Adèle NITKA 6 ans et Paulette NITKA 2 ans.
 - **Wagon 3** : 90 enfants et 7 adultes. Parmi les frères et sœurs : les trois GERTLER, Hélène 12 ans, Clara 11 ans et Berthe 5 ans ; les trois INTROLIGATOR, Marie 15 ans, Elise 9 ans et Jeannette 6 ans ; Marie HONIGMAN 10 ans et Bella HONIGMAN 8 ans ; Marie BRATT 11 ans et Annie BRATT 5 ans ; Rose CYPLER 11 ans et Hélène CYPLER 8 ans ; Berthe BURAKOWSKY* 8 ans et Jenny BURAKOWSKY 8 ans ; Hermann RYTERSKI 13 ans, Anna RYTERSKI 11 ans et

Jacqueline RYTERSKI 7 ans ; Dora FOGELMAN 11 ans et Hélène FOGELMAN 9 ans ; Adèle PEWNY 11 ans et Charlotte PEWNY 10 ans ; Rosa WAKSBERG 12 ans et Fernande WAKSBERG 10 ans ; Alice LEDERFARB 11 ans et Pauline LEDERFARB 8 ans ; Esther KOSIOROWSKI 12 ans et Paulette KOSIOROWSKI 6 ans ; Marie SZTYCBERG 15 ans et Hélène SZTYCBERG 8 ans ; Frida ALBAUM 10 ans et Rolande ALBAUM 9 ans ; Hélène 8 ans et Louise RUDOWICZ 8 ans ; Régine WALDMAN 7 ans et Jackie WALDMAN 5 ans.

- **Wagon 5** : 55 enfants et 1 adulte. Parmi eux les trois enfants LIBER, Szlama* 13 ans, Clara 8 ans et Georges 6 ans ; Samy CHAPIRO 14 ans et Claudine CHAPIRO 5 ans ; Bernard NEJMAN 14 ans et Félix NEJMAN 9 ans ; Joseph SOSNOWICZ 12 ans et Albert SOSNOWICZ 10 ans.
- **Wagon 7** : 7 enfants, Charles LERMAN 15 ans et Marcel LERMAN 13 ans ; Marcel WIRZONSKY* 15 ans et Léon WIRZONSKY 12 ans ; Maurice CUKIERMAN* 15 ans, Robert CUKIERMAN 13 ans ; Arthur MICMACHER 14 ans.
- **Wagon 8** : 67 enfants ans et 18 adultes. Parmi eux Gitla ALTMANN 39 ans et ses 3 fillettes Hélène 11 ans, Bella 6 ans et Rachel 5 ans ; Mala KERSZENFELD 45 ans et ses trois enfants, Henri 13 ans, Siegfried 9 ans et Charlotte 7 ans ; Hendla* ROZENBLUM 39 ans et ses quatre enfants, Jacques 13 ans, Simon et Régine, les jumeaux de 9 ans et Charles 7 ans ; Estera SZTAJNBERG 29 ans et ses 3 fillettes, Ida 10 ans, Rachel 10 ans et Madeleine 5 ans ; Henia SKORKA 40 ans et ses quatre enfants, Simone 15 ans, Roger 9 ans, Jacqueline 4 ans et Jean 2 ans.
- **Wagon 9** : 46 enfants ans et 10 adultes. Parmi eux Chaja GURMAN 38 ans et ses trois enfants ans, Rachel 8 ans, Maurice 9 ans et Charles 13 ans ; Zysla* SEKULA 29 ans et ses quatre enfants Isabelle 7 ans, les jumeaux* Jacques et Philippe, 4 ans et Jean 3 ans ; Chana* WIELICZKIER 44 ans et trois enfants, Denise 10 ans, Charles 8 ans et Régine 7 ans ; Nacha FISZMAN 34 ans et ses 3 Marie 10 ans, Henri 6 ans et Caroll 4 ans.
- **Wagon 10** : 42 enfants ans et 10 adultes. Parmi eux Mariette et Armand PLOCKIER, de 15 ans et 12 ans ; Régine et Hélène BURZTYN, 11 et 9 ans ; les trois MILKIER ans, Rachel 15 ans, Nacha 9 ans et Serge 8 ans ; Blima BRZYSKI 33 ans et ses trois enfants, Marcel 11 ans, Albert 9 ans et Victor 2 ans ; Rywka KERNER 47 ans et ses quatre enfants, Henri 13 ans, Sarah 9 ans, Ginette 6 ans et Anna 5 ans ; Itta SZAJDENFISZ* 36 ans et ses trois enfants, Rachel 4 ans et les jumeaux de 2 ans Jacques et Bonny ; Anna BRONCHER 30 ans et ses trois enfants, Rosette 7 ans, Marcel 6 ans et Armand 2 ans ; Aidla SZOR 32 ans et ses deux enfants Samuel 7 ans et Armand 2 ans.
- **Wagon 12** : 74 enfants et 2 hommes adultes, 2 pères avec leurs deux enfants : Abraham SZERMAN 44 ans avec Dora 12 ans et Suzanne 9 ans ; Manuel KNOP 39 ans avec Céline 13 ans et Hélène 8 ans ; les quatre KUKAWKA*, Bajla* 13 ans, Zélie 12 ans, Georgette 11 ans et Hélène 7 ans ; les trois ZILBERSTEIN, Rachel 13 ans, Éliane* 6 ans et Sarah 2 ans ; les trois BRAUNSTEIN, Hélène 12 ans, Sarah 11 ans et Hermelie 7 ans. On compte encore de nombreux frères et sœurs dans ce wagon.
- **Wagon 13** : 98 enfants et 1 seul adulte, Zelman WAJSBROT* et ses enfants, Moszek* 10 ans et Fernande 6 ans ; les trois MARCOWICZ, David 10 ans, Willy 8 ans et Henri 7 ans ; les quatre LESKA*, Jacques 10 ans, Léon 6 ans, Pierrette 5 ans et Raymonde 2 ans.
- **Wagon 14** : 9 enfants, dont les ZAGON, Clara 11 ans, Maxime 5 ans et Louise 2 ans ; Serge et Henri GOLDBERG (4 ans et 3 ans).
- **Wagon 17** : 6 enfants, dont Esther DJAMENT 41 ans et ses trois enfants, les 2 jumeaux Charles et Jacques 11 ans et Régine* 2 ans.

- **Une liste spéciale**, 12 noms.
- **Isolés**, 7 noms ; des personnes récupérées de camps divers.
- **Drancy 2**, 176 noms de partants. Parmi eux quelques couples et familles, tels les KROLIK, Leyzer 40 ans et Pessa 39 ans et leurs deux enfants Annette 6 ans et Joseph 3 ans.
- **Une liste complémentaire dernière minute** : 24 noms, des mères avec enfants ; ni l'âge, ni l'adresse ne sont indiqués.
- **Une autre liste complémentaire** : 10 noms.

Le document XXVb-133 en date du 20 août se rapporte à ce convoi n° 22.

À l'arrivée à Auschwitz, le 23 août, 90 hommes furent laissés en vie, avec les matricules 61185 à 61274 (il y avait en tout 95 hommes de 20 à 47 ans dans ce convoi) ; il en fut de même pour 18 femmes, matricules 18235 à 18252. Tout le reste du convoi, soit 892 personnes, fut immédiatement gazé.

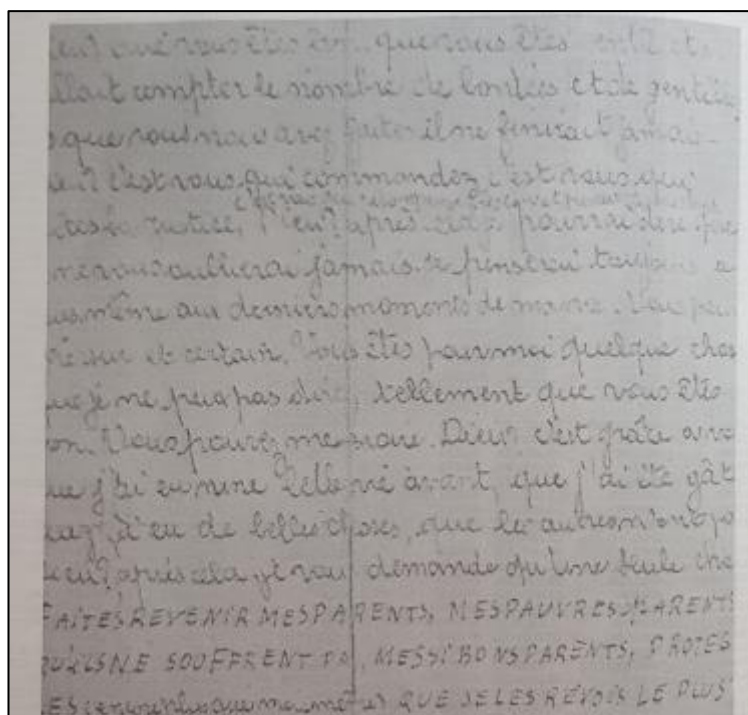
À notre connaissance, ne survivaient en 1945 de ce convoi que 7 hommes³⁷.

Ce convoi est composé notamment de 522 personnes nées en France, 304 en Pologne, 35 en Ukraine, 19 en Allemagne, 12 en Belgique, 11 en Turquie, 10 aux Pays-Bas, selon le découpage des frontières en 2021.

Fig. 30 Lettre d'un enfant de Drancy

Figure 30 : Lettre d'un enfant de Drancy, séparé de ses parents déportés avant lui, et adressée à Dieu.

« Dieu ? Que vous êtes bon, que vous êtes gentil et s'il fallait compter le nombre de bontés et de gentillesse que vous nous avez faites il ne finirait jamais Dieu ? C'est vous qui commandez. C'est vous qui êtes la justice, vous qui récompensez les bons et punissez les méchants. Dieu ? Après cela je pourrai dire que je ne vous oublie jamais. Je penserai toujours à vous, même aux derniers moments de ma vie. Vous pouvez être sûr et certain. Vous êtes pour moi quelque chose que je ne peux pas dire, tellement que vous êtes bon. Vous pouvez me croire, Dieu ? C'est grâce à vous que j'ai eu une belle vie avant, que j'ai été gâté, que j'ai eu de belles choses, que les autres n'ont pas. Dieu ? Après cela, je vous demande qu'une seule chose : FAITES REVENIR MES PARENTS, MES PAUVRES PARENTS, QU'ILS NE SOUFFRENT PAS MES SI BONS PARENTS, PROTÈGE-LES (encore plus que moi-même) QUE JE LES REVOIS LE PLUS TOT POSSIBLE, FAITES-LES REVENIR ENCORE UNE FOIS. Ah ! Je pouvais dire que j'avais une si bonne maman et un si bon papa ! J'ai tellement confiance en vous que je vous dis un merci à l'avance. »



³⁷ À ce jour (2021), on a dénombré 14 survivants de ce convoi.

Convoi n° 23 en date du 24 août 1942

Le 24 août, le SS Heinrichsohn rédige le télex adressé à Berlin, à Oranienburg et à Auschwitz et qui annonce à ses destinataires que, le même jour à 8h.55, le convoi 901/18 a quitté la gare du Bourget/Drancy avec 1 000 Juifs à destination d'Auschwitz, sous la direction du Feldwebel Rössler.

Parmi les déportés, les Allemands ont répertorié : 271 Français (les enfants), 355 indéterminés (en fait, la plupart des enfants, sont Français), 315 Polonais, 35 Turcs, 42 Russes, 14 Hollandais, 10 Allemands, etc...

Le convoi compte 553 enfants de moins de 17 ans : 288 garçons et 265 fillettes. Parmi eux 465 enfants de moins de 12 ans, dont 131 de moins de 6 ans :

Année de naissance	1925	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939	1940	1941
Nombre d'enfants déportés	10	11	14	23	30	48	54	57	47	52	30	36	47	40	41	12	1
Âge	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

La liste est, comme les précédentes, en très mauvais état et c'est à la loupe qu'il a fallu essayer de déchiffrer la plupart des noms, comme toujours mal orthographiés, car c'étaient les enfants qui les donnaient aux personnes chargées de faire les listes. Ces noms compliqués n'étaient souvent donnés que phonétiquement. Ce qui explique leur orthographe fantaisiste.

Cette liste est composée de plusieurs sous-listes :

1. Camp de Beaune-la-Rolande (Loiret)

Wagon 3 : 6 enfants, dont les quatre MILLER, Rebecca 16 ans, Henri 14 ans, Liliane 7 ans et Claude 4 ans ; les trois SZEJER, Myriam 10 ans, Estera 8 ans, Georges 4 ans.

Wagon 10 : les trois KAMINSKY, Tauba, la mère 46 ans, et Georges 11 ans et Jacqueline 3 ans.

Wagon 12 : 4 noms, dont Boruch RAFAL et ses enfants Fanny 15 ans et Brenett* 13 ans.

Wagon 13 : 48 enfants et 3 mères.

Wagon 14 : 52 enfants et 3 mères ; parmi eux, Albert et Jacques GRAJCAR* âgés de 7 et 3 ans ; Denise et Suzanne HERBSTEIN âgées de 8 et 3 ans ; les trois CUKIERMAN, Hélène 11 ans, Nelly 7 ans et Ida 3 ans ; les trois ZELECHOWSKI, Léa 7 ans, Simon 4 ans et Madeleine 3 ans.

Wagon 17 : 76 enfants et 22 femmes ; parmi eux, Mirka* SPRING 45 ans et ses quatre enfants Joseph 13 ans, Ignace 11 ans, Dora 8 ans et Annette 5 ans ; Marie PAPIERMAN 47 ans et ses quatre enfants Annette 15 ans, Suzanne 12 ans, Charles 10 ans et Marcelle 8 ans ; Jachet FUKS et ses trois enfants ; Golda ZOLTY et ses trois enfants ; Bajla MLYNOWSKI et ses 2* enfants ; Chana AUSLERNER et ses trois enfants, les trois enfants ZLOTNITZKI et bien d'autres enfants, frères et sœurs ou isolés.

Wagon 18 : 16 personnes, dont Brandla GRINES 40 ans et ses trois enfants, Isaac 14 ans, Louise 9 ans et Jacques 5 ans.

Wagon 19 : 74 personnes ; parmi elles Ruchla KAPLER 47 ans et ses cinq enfants, Max 11 ans, Anne-Marie 9 ans, Maurice 7 ans, Cécile 5 ans et Bernard 3 ans ; Déborah WAJSBERG et ses 3 garçonnetts ; Sura MARGULES* et ses trois enfants ; Malka FLAMBAUM et ses trois enfants ; Genendla BAJDER et ses trois enfants ; Bassia GLATER et ses 3 enfants.

Wagon 20 : 82 personnes. Parmi elles, Estera DZIURA et ses trois enfants ; Perla MORGENSTERN et ses trois enfants ; Toba TRACHTENBERG* et ses trois enfants ; Chaja GURFINKIEL et ses quatre enfants ; les quatre enfants BLASZKA ; les trois enfants GOLDBERG.

2. Camp de Pithiviers (Loiret)

Wagon 1 : 49 enfants, pas un adulte. Parmi eux, les quatre enfants GURKO*, Anna 17 ans, Marie 14 ans, Judith 8 ans, Hélène 4 ans ; les trois SCHTROMBERG*, Raymonde 12 ans, Michel 10 ans et Jacqueline 6 ans ; Fanny et Esther FAST âgées de 10 ans et 4 ans ; deux enfants WARCHOLSKI ; 2 BUTTER ; 2 ROZENBLUM ; 2 GECHTMAN* ; 2 WARZAUR ; 2 KISZELEWSKO ; 2 BRUDNIEWSKI ; 2 PINKWASSER ; 2 ZINGIER* ; 2 MESTELMAN* ; 2 LENGA ; 2 GRINHAUS.

Wagon 2 : 42 enfants et 4 femmes. Parmi eux, les quatre enfants NAJMAN, Berthe 14 ans, Isaac 9 ans, David 5 ans et Fanny 4 ans ; Dwojra* BROJTMAN* 38 ans et ses deux enfants ; Anna 12 ans et Salomon 5 ans* ; deux enfants ALDAK ; trois enfants SZPILBERG ; 2 KAC ; 2 HERSZKOWICZ* ; 2 DAVIDOWICZ ; 2 WAJSBURT ; 2 BROMBERG ; 2 OCHSHORN ; 2 TABATCHNIKOFF ; 2 FERSZT.

Wagon 3 : 42 enfants et 9 femmes. Parmi eux 3 sœurs BROTKIEWICZ, Sarah 14 ans, Flora 12 ans et Marcelle 6 ans ; trois enfants ELEPHANT, Moyses 13 ans, Paulette 9 ans et Marcus 7 ans, Robert STEINMÜLLER 11 ans et ses deux frères et sœur jumeaux de 5 ans, Robert et Suzie ; les trois BOKSERMAN ; les 2 WOLINSKI ; les 2 FRYDMAN ; les 2 SNIADOWSKI ; les 2 BIRMAN ; les 2 SCHWARZSTEIN.

Wagon 4 : 43 enfants et 4 femmes ; parmi eux Ruchla FIKMAN et ses deux enfants ; Marica ROTSZTEJN et ses deux enfants ; Fanny 7 et Suzanne 4 GOLDBERG ; Simon et Jacques RENDEL ; Denise 8 et Maxime 3 MAGUIDE ; Jacqueline 12 et Madeleine 11 EPELBAUM.

Wagon 5 : 25 enfants et 19 femmes. Parmi eux trois enfants Samuel (sans date de naissance), deux enfants SELIK.

3. **Belfort (Territoire de Belfort)** : 22 noms, dont 14 Hollandais.
4. **Divers** : 8 noms. Tous parisiens, mais de nationalités diverses.
5. **Enfants partants et non encore inscrits** : 54 noms. Parmi eux Berthe et Marcel MIETLA* âgés de 6 et 3 ans ; Tauba FRAJENRAJCH 48 ans et ses trois enfants ; un enfant sans identité n°146 de Beaune-la-Rolande ; Hélène GLINA, 3 ans, venant de Beaune-la-Rolande ; une enfant sans identité n° 182 de Beaune-la-Rolande ; Brucha* SZEJNA* 34 ans, du 4 de la rue Saint-Louis en l'Île, avec ses trois enfants Germaine 9 ans, Odette 5 ans et Salomon 13 ans ; Bernard et Gilberte SIMCHOWICZ, âgés de 12 et 5 ans ; les 2 BLACHMAN ; Brucha MILIBAND* 30 ans et ses trois enfants, Jeanne 10 ans, Simone 8 ans et Liliane 4 ans ; les 2 STOLOWICZ*.
6. **Drancy (1)** : 280 noms de personnes des deux sexes de la région parisienne dont 19 barrés, soit 261 partants.
7. **Drancy (2)** : 26 noms de partants, toutes personnes de nationalité turque résidant à Paris.

Le document XXVb-133 du 20 août 1942 se rapporte à ce convoi n° 23.

À leur arrivée à Auschwitz, le 26 août, 92 hommes furent seuls laissés en vie et reçurent les matricules 61662 à 61753 (il y avait dans ce convoi en tout 92 hommes de 20 à 45 ans). Le reste du convoi (nous avons au total 1 007 noms) a été immédiatement gazé.

À notre connaissance, il n'y avait en 1945 que 3 survivants de ce convoi³⁸.

Ce convoi est composé notamment de 523 personnes nées en France, 307 en Pologne, 36 en Turquie, 26 en Ukraine, 17 en Allemagne, 16 aux Pays-Bas, 11 en Lituanie, selon le découpage des frontières en 2021.

188 - FR JN N Br adia	28.4.1909 Lublin	Polonaise
189 - FR JN S Bernine	18.11.1901 Paris	française
190 - FR JN M Georges	08.08.1901 Paris	"
191 - H LYNAL Fajga	14.08.1901 Sadow	Polonaise
192 - H LYNAL S Iola	21/01/02 Paris	française
193 - H LYNAL Paul	21/01/02 "	"
194 - H LYNAL S Iola	11/11/07 Varsovie	Polonaise
195 - H LYNAL S Charlotte	18/11/07 Paris	française
196 - H LYNAL S Renée	21/01/04 "	"
197 - H LYNAL B Georges	27/01/06 "	"
198 - H LYNAL S Renée	18.08.1901 Paris	Polonaise
199 - H LYNAL Bernard	18.08.1901 Paris	française
200 - H LYNAL S Renée	18/01/07 Paris	"
201 - H LYNAL S Renée	18.08.1901 "	"
202 - H LYNAL S Renée	21/01/06 "	"
203 - H LYNAL S Renée	21/01/01 "	"
204 - H LYNAL S Renée	18.08.1901 Varsovie	Polonaise
205 - H LYNAL S Louise	27/01/06 Paris	française
206 - H LYNAL S Renée	27/01/07 "	"
207 - H LYNAL S Renée	18.08.1901 Varsovie	Polonaise
208 - H LYNAL S Henri	01/11/07 Paris	française
209 - H LYNAL S Paul	11/07/01 "	"
210 - H LYNAL S Renée	11/07/06 "	"
211 - H LYNAL S Michel	18/10/06 Budapest	Polonaise
212 - H LYNAL S Renée	21/01/06 Paris	française
213 - H LYNAL S Renée	21/01/06 Paris	"
214 - H LYNAL S Renée	18.08.1901 Varsovie	Polonaise
215 - H LYNAL S Renée	21/01/07 Paris	française
216 - H LYNAL S Renée	14/07/19 "	"
217 - H LYNAL S Renée	21/01/01 Varsovie	Polonaise
218 - H LYNAL S Renée	21/01/06 "	"
219 - H LYNAL S Renée	21/01/06 Paris	française

Fig. 31 Extrait de la liste des partants du convoi n° 23

Cette page de la liste originale du convoi n° 23 permet de se rendre compte de la difficulté avec laquelle nous avons dû déchiffrer les noms des déportés.

³⁸ Il y a 4 survivants connus en 2021.

Le Consistoire Central des Israélites de France, conscient du devoir de solidarité religieuse qui lui incombe exprime au Chef du Gouvernement l'indignation que lui inspire la décision prise par le gouvernement français de livrer au Gouvernement Allemand des milliers d'étrangers de diverses nationalités mais tous de religion israélite, résidant en zone non occupée et qui s'étaient réfugiés en France avant la guerre, pour fuir les persécutions dont ils étaient victimes.

Le Consistoire Central proteste de toute son énergie, tant contre cette atteinte portée au principe du droit d'asile que contre les conditions inhumaines dans lesquelles cette mesure a commencé d'être exécutée par les autorités de la zone non occupée.

Le Consistoire Central ne peut avoir aucun doute sur le sort final qui attend les déportés. Après qu'ils auront subi un affreux martyre. Le Chancelier du Reich n'a-t-il pas déclaré dans son message du 24 février 1942 : « Ma prophétie, suivant laquelle au cours de cette guerre, ce ne sera pas l'humanité aryenne qui sera anéantie mais les Juifs qui seront exterminés, s'accomplira. Quoique nous apporte la bataille et quelle qu'en soit la durée, tel sera son résultat final ». Ce programme d'extermination a été méthodiquement appliqué en Allemagne et dans les pays occupés par elle, puisqu'il a été établi par des informations précises et concordantes que plusieurs centaines de milliers d'Israélites ont été massacrés en Europe orientale où y sont morts après d'atroces souffrances, à la suite des mauvais traitements subis. Enfin, le fait que les personnes livrées par le gouvernement français ont été rassemblées sans aucune discrimination quant à leurs aptitudes physiques, que parmi elles figurent des malades, des vieillards, des femmes enceintes, des enfants, confirme que ce n'est pas en vue d'utiliser les déportés comme main d'œuvre que le gouvernement allemand les réclame mais dans l'intention bien arrêtée de les exterminer impitoyablement et méthodiquement.

Les citoyens français que nous sommes ne peuvent constater sans révolte que le gouvernement français pour la première fois dans l'histoire viole délibérément le droit d'asile, dont le respect par une tradition séculaire, a toujours été considéré dans notre pays comme un principe sacré.

Les Israélites sont d'autant plus fondés à souligner le caractère sacré du droit d'asile, que c'est leur loi religieuse qui, dans les temps bibliques, l'avait expressément institué : le christianisme a repris la même tradition et l'Eglise en a constamment imposé le respect aux autorités laïques, tout au long de notre histoire.

Toutes les circonstances qui ont entouré cet abandon le rendent encore plus révoltant : ces malheureux déportés ont été traités de la façon la plus inhumaine dès leur embarquement en zone non occupée ; ils ont été entassés dans des wagons à bestiaux, hommes, femmes, enfants, vieillards, malades, tous mêlés sans que les précautions d'hygiène les plus élémentaires aient été respectées ; ces sinistres convois n'ont pu être ravitaillés à leurs arrêts dans certaines gares de la zone non occupée, où un service d'ordre rigoureux a interdit l'accès des quais à des organisations charitables...

Convoi n° 24 en date du 26 août 1942

Le télex réglementaire adressé à Eichmann à Berlin, à l'Inspection des KZ à Oranienburg et au commandant d'Auschwitz, par la section anti-juive de la Gestapo en France a été rédigé par Ernst Heinrichsohn et signé par Horst Ahnert. Il indique que, le 26 août à 8 h 55, le transport D901/19 a quitté la gare du Bourget/Drancy en direction d'Auschwitz avec 1 000 Juifs. Le chef de convoi est le Feldwebel Müller.

Les Allemands ont dénombré parmi 948 déportés : 296 Français, 257 indéterminés, 179 Polonais, 97 Allemands, 54 Autrichiens, 31 Hollandais, 13 apatrides, 5 Russes, 5 Roumains, 2 Turcs, 2 Grecs, etc...

La liste se trouve dans un très mauvais état. Chacun des noms a dû être examiné à la loupe sans toutefois que cet examen minutieux surmonte toutes les difficultés de déchiffrement.

On compte dans ce convoi environ 400 enfants de moins de 12 ans.

Cette liste se subdivise en 5 sous-listes :

1. **Camp de Pithiviers (Loiret)** : il s'agit essentiellement des enfants qui ont été raflés les 15 et 16 juillet à Paris et, pour la plupart, séparés de leurs parents. Les 28 pages des listes de Pithiviers portent comme indications le nom, prénom, date de naissance, ville ou pays de naissance, ville du domicile. Cette liste est divisée par wagons :

Wagon 6 : 47 noms de partants ; 35 adultes et 12 enfants.

Wagon 7 : 1 adulte et 33 enfants. Parmi ces petits qui n'ont qu'un homme pour les reconforter pendant ce voyage de cauchemar, Georges SIKLARZ 3 ans, Paul HANOVER 2 ans, Marcel GRIMBERG 5 ans, etc...

Wagon 8 : 40 enfants et 7 adultes. Parmi eux Ita EPELBAUM, 31 ans, accompagne ses sept enfants à la mort, Jacqueline 11 ans, Suzanne 9 ans, Jacques 7 ans, des jumelles de 6 ans Andrée et Renée, Henri 5 ans et Arlette 3 ans ; il y a aussi les trois WODKA, Paulette 13 ans, Charles 9 ans et Jacques 7 ans ; les 2 KOZIEROW*, les 2 BENKIEL, les 2 RADOMSKI, les 2 TENENBAUM, Fanny 9 ans et Madeleine 6 ans, les 2 PLOTKINE, les 2 EISNER, les 2 LEUIKEN.

Wagon 9 : 47 enfants et 6 adultes. Parmi eux, Rachel SOLARZ et ses quatre enfants, Adèle 14 ans, Berthe 12 ans, Marcel 7 ans et Félix 6 ans ; Szejwa* MANN, 42 ans, et ses quatre enfants, Berthe 11 ans, Israel 7 ans, Léon 6 ans et Marie 3 ans ; Chaja CUKIERMAN et ses cinq enfants, Eva 15 ans, Paulette 13 ans, les jumeaux Victor et Berthe 5 ans, et Josette 5 ans.

Wagon 10 : 19 enfants et 1 adulte, Rose JABLONKA 41 et ses quatre enfants, Blanche 10 ans, Rachel 9 ans, Paul 8 ans et Léon 6 ans ; avec eux les trois enfants RABINOWICZ, Albert 13* ans, Charles 12 ans et Marcel 9 ans.

Wagon 11 : 27 enfants et 4 adultes. Parmi eux, Liba RAFALOWICZ 43 ans et ses enfants Mireille 12 ans et Annette 3 ans ; les trois MOLMAN, Marie 15 ans, Ida 11 ans, Isaac 8 ans ; les trois BLAWAT, Blanche 11 ans, Bernard 10 ans, Clara 9 ans ; Cyrla KENIG*, 39 ans, et ses quatre enfants, Marie 15 ans, Hélène 10 ans, Suzanne 7 ans et Marcel 4 ans.

Wagon 12 : 36 enfants et 4 adultes. Parmi eux trois enfants SZLAMBERG*, Maurice 11 ans, Wolf 10 ans et Jean-Pierre 3 ans* ; les trois enfants ALTMAN, Jeannette 13 ans, Hélène 12 ans et Rosette 10 ans ; les trois enfants ROTER, Henri 12 ans, Léon 10 ans et Georgette 9 ans.

Wagon 13 : 48 enfants, sans un seul adulte. Parmi eux les quatre enfants BASSIN, Nissim 14, les jumeaux Georges et Émile 12 ans et Sabine 4 ans.

Wagon 14 : 37 enfants et 5 femmes. Parmi eux des tout petits sans parents, tels Léa et Georgette KOGAN âgées de 7 et 3 ans, tel Henri BEKURMAJSTER 4 ans, tel Abraham ROSTEIN 4 ans.

Wagon 15 : 28 enfants et 7 adultes. Parmi eux, Paulette et Albert KLOCHENDLER âgés de 8 et 3 ans ; les 2 ZAPALSKI ; Marc et Lucien BERENBAUM âgés de 7 et 5 ans ; Marianne BULWA 34 ans et ses deux enfants David 4 ans et Paul 2 ans ; Raymonde et Monique WASSEREICH âgées de 7 et 4 ans respectivement ; Anna et Cécile REDLER âgées de 11 et 6 ans ; Jean et Bernard GORFINKIEL âgés de 8 et 6 ans.

Wagon 16 : 28 adultes et 14 enfants.

Wagon 17 : 35 adultes et 6 enfants.

Wagon 18 : 28 adultes.

Wagon 19 : 20 noms ; presque tous des jeunes hommes de 16 à 20 ans.

Wagon 20 : 18 noms et parmi eux 10 enfants, dont Liliane et Paulette GACHNOCH*, âgées de 7 et 4 ans ; Julien et Charles TOPPER*, âgés de 9 et 6 ans.

2. **Partants de dernière heure non encore inscrits** : 74 partants, dont 42 enfants ; parmi eux, des familles, telles Cypora LEDERMAN 43 ans et ses quatre enfants, Suzanne 12 ans, Joseph 8 ans, Berthe 6 ans et Roger 4 ans ; Sarah CELNIK 39 ans et ses trois enfants, Zyskind* 14 ans, Rosette 8 ans, Albert* 6 ans ; Rajzla* WAJCENZANG 38 ans et ses trois enfants, Charles 12 ans, Simone 10 ans et Hélène 4 ans ; Mindla HECHEL, 30 ans, et ses trois enfants, Ginette 10 ans, Jacques 5 ans et Marie 3 ans ; Nacha CUKIER et ses deux enfants, Denise 10 ans et Jacques 5 ans ; les trois MAJEROWICZ*, Elias* 12 ans, Michel 8 ans et Charles 4 ans.
3. **Drancy** : cette liste comporte 9 noms, où l'on trouve brassés dans le même destin de la condition juive Chaim DAJEZ, cordonnier, 84 rue de l'Hôtel de Ville et François MONTEL, avocat à la Cour, 22 avenue Foch, ou bien David VERSTENDIG, tailleur, 12 avenue du Père Lachaise et Joseph NASH, producteur de films, 93 avenue Montaigne.
4. **Camp de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales)** : cette liste comporte 174 noms, suivis des prénoms, de l'âge (mais pas de la date de naissance) et de la profession. Surtout des Allemands. De nombreux membres de mêmes familles, mais pas d'enfants de moins de 16 ans, sauf 1. Un transfert de 229 personnes avait eu lieu le 23 août.
5. **Zone libre - camps divers** : Elle comporte 2 parties :
 - a. 80 noms, en face desquels figurent en général la date et le lieu de naissance, la nationalité ainsi que le camp d'origine : 17 de Savigny (Haute-Savoie), 40 de Ruffieux (Savoie), les autres de Mauriac et des Arches dans le Cantal, du camp de Manzat* dans le Puy-de-Dôme.
 - b. 105 noms, dont le camp d'origine n'est pas indiqué. Il s'agit surtout d'Allemands, d'Autrichiens et de Polonais.

Il existe, dans une liste que nous avons retrouvée à Bruxelles de ce même convoi, un additif de 390 déportés supplémentaires, dont 174 hommes. Cette liste porte le titre « liste des Juifs faisant partie du convoi du 26

août 1942 ». Mais une vérification nous a permis de constater que ces déportés sont partis pour Auschwitz par des transports postérieurs au départ du convoi n° 24.

À leur arrivée à Auschwitz, le 28 août, furent sélectionnés pour le travail 27 hommes. Ils reçurent les matricules 62093 à 62119. 36 femmes furent aussi laissées en vie avec les matricules 18609 à 18644. C'est ce que nous indiquent les archives d'Auschwitz ; mais c'est une erreur. Ce convoi du 26 août 1942 est le premier d'une série qui va s'étaler jusqu'à la fin de l'année 1942 et qui verra une double sélection : la première a lieu, en général à Kosel³⁹, non loin d'Auschwitz, où les Allemands font descendre la majorité des hommes valides qu'ils vont faire travailler dans des camps tels que Blechhammer, Johannisdorf, Kochanowitz, Oderberg, Gogolin, Ottmuth, etc. Les survivants de cette catégorie seront regroupés par les Allemands fin mars 1944 à Blechhammer et seront enregistrés cette fois à Auschwitz dans la série de matricules 176512 à 179567, soit 3056 déportés⁴⁰. Bien entendu, nombre d'entre eux auront péri entre mars 1944 et mai 1945 ; mais la majorité des survivants parmi les déportés des convois suivant le n° 24 pour l'année 1942 sont des hommes descendus à Kosel et qui ne sont pas allés jusqu'à Auschwitz. Les archivistes du musée d'Auschwitz n'ont pris en compte que les sélectionnés à Auschwitz même en les déduisant du nombre de déportés partis de Drancy. Ils ne se sont pas rendus compte que de nombreux hommes valides descendaient avant Auschwitz.

À notre connaissance, il y avait en 1945 23 survivants de ce convoi⁴¹. Si l'on s'adresse au Ministère des Anciens combattants, on obtiendra la réponse : 11 survivants, mais sachant que beaucoup de déportés étaient des réfugiés de Belgique, je me suis adressé aux autorités belges et c'est ainsi que j'ai appris que 12 survivants étaient rentrés directement en Belgique.

Ce convoi est composé notamment de 331 personnes nées en France, 243 en Pologne, 205 en Allemagne, 71 en Autriche, 37 aux Pays-Bas, 28 en Ukraine, selon le découpage des frontières en 2021.

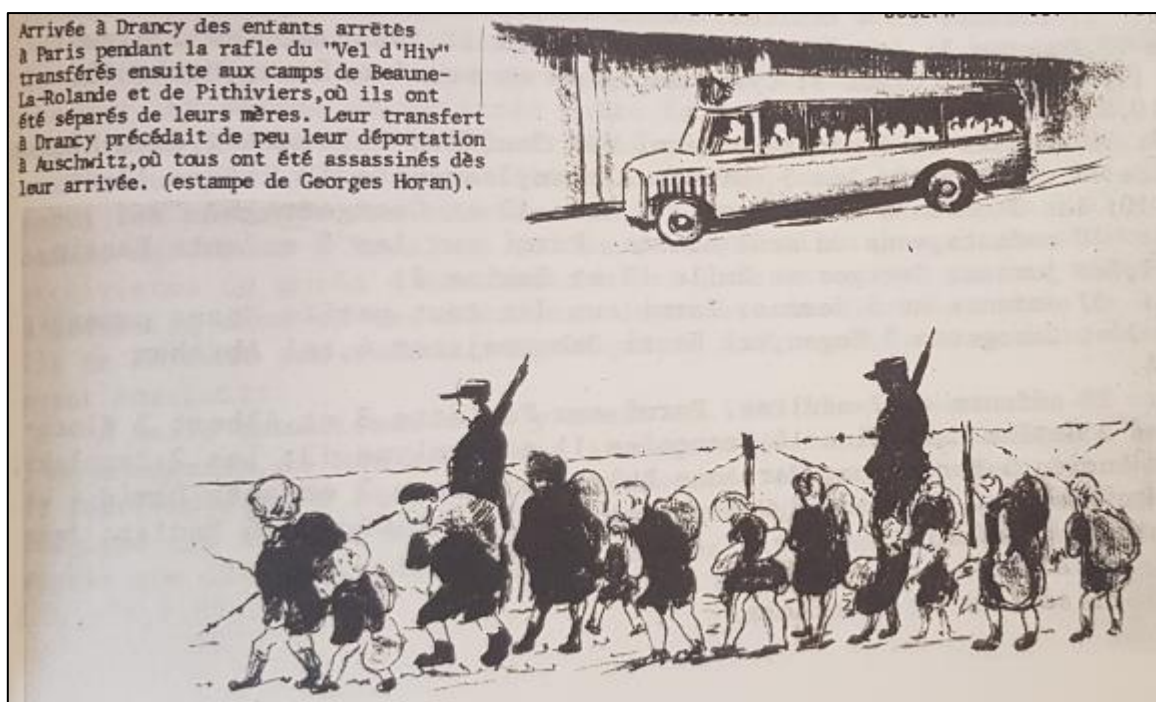


Fig. 32 Arrivée à Drancy (Estampe de Georges Horan)

³⁹ Nom actuel : Kędzierzyn-Koźle, voïvodie d'Opole, Pologne.

⁴⁰ Z.O. (Carnets d'Auschwitz), n° 6, page 85.

⁴¹ Selon le Mémorial des 3943 (2018), il y a eu 41 survivants à ce convoi.

Convoi n° 25 en date du 28 août 1942

C'est le sous-officier SS de la section anti-juive de la Gestapo, Ernst Heinrichsohn, qui a rédigé et signé le téléx réglementaire adressé à Eichmann à Berlin, à l'Inspection des KZ à Oranienburg et au commandant d'Auschwitz. Ce téléx annonce à ses destinataires que, le 28 août à 8 h 55, le transport 901/20 a quitté la gare du Bourget/Drancy à destination d'Auschwitz avec 1 000 Juifs ; le chef de convoi étant le Stabsfeldwebel Kropp.

Le document portant la cote XXVb-133 du 10 août se rapporte aussi à ce convoi.

Parmi les 983 déportés qu'ils ont répertoriés par nationalités, les Allemands ont dénombré : 264 Allemands, 232 Français, 232 Polonais, 81 Autrichiens, 40 apatrides, 16 Russes, 14 Belges, 10 Tchèques, 7 Turcs, 5 Hollandais, 4 Sarrois, 3 Bulgares, 2 Roumains, 1 Hongrois, 1 Danois, 1 Argentin.

La liste se trouve dans un très mauvais état : feuilles de papier pelure où chaque nom ou presque doit être examiné à la loupe, sans possibilité d'avoir une certitude quant à l'orthographe des noms.

Du point de vue des tranches d'âge, on compte environ 280 enfants de moins de 17 ans :

Année de naissance	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939	1940	1941
Nombre d'enfants déportés	13	24	18	13	15	32	18	12	21	19	17	23	21	14	8	1
Âge	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

Le reste des déportés se situe surtout entre 40 et 60 ans. On compte sans doute au moins 250 hommes de plus que de femmes dans ce convoi, où l'on dénombre quelques dizaines de déportés indéterminés.

La liste n° 25 n'est pas classée par ordre alphabétique. Elle est composée par 7 listes de personnes en provenance de divers camps :

1. **Camps divers** : 167 noms de partants, dont 10 personnes sans autres indications que leurs noms. Les camps sont les suivants : Savigny, Haute-Savoie (23) ; Ruffieux, Savoie (21) ; Égletons, Corrèze (13) ; Septfonds, Tarn-et-Garonne (29) ; Saint-Georges d'Aurac, Haute-Loire (40) ; Agde, Hérault (21) ; divers (27) ; l'Aigle (1) ; sans indications : (10). Ce sont des camps de la zone libre et il s'agit surtout d'Allemands, de Polonais et d'Autrichiens, tous adultes.
2. **Beaune-la-Rolande** (Loiret) : Il s'agit encore des enfants de la rafle du « Vel d'Hiv », qui ont été ramenés à Drancy (voir chapitre : « les enfants déportés de Drancy pendant l'été 1942 » entre les convois 19 et 20). Ces enfants sont classés dans cette liste n° 25 par groupes correspondant aux numéros des baraques à Beaune.

Groupe 1 : 26 enfants et 10 adultes. Parmi eux les quatre enfants FREIJLICH, Bejla 13 ans, Ruchla 11 ans, Denise 7 ans et Bernard 2 ans ; Golda JAKUBOWICZ et ses quatre enfants, Maurice 11 ans, Madeleine 7 ans, Frieda 6 ans et Henri 4 ans.

Groupe 2 : 22 enfants et 8 adultes. Parmi eux quatre enfants ZAJDERMAN de Cologne, Herman 12 ans, Léon 11 ans, Charlotte 4 ans et Jacques 3 ans.

Groupe 3 : 19 enfants et 5 adultes. Parmi eux Rose BAUM, 40, de Manchester et ses cinq enfants nés à Bordeaux, Anna 14 ans, Joseph 13 ans, Charles 9 ans, Robert 6 ans et Simone 4 ans.

Groupe 4 : 23 noms ; 17 enfants et 6 adultes.

Groupe 5 : 9 enfants et 6 adultes.

Groupe 6 : 18 enfants et 9 adultes. Parmi eux Régine STERN et ses trois enfants, Hélène 9, Simon 7 et Daniel 4 ; ainsi que Alta WARENRAJCH*, 36 ans, et ses trois enfants, Simon 9, Henri 6 et Albert 2.

Groupe 7 : 10 enfants et 2 adultes. Parmi eux trois enfants WEJNSZTEJN, Augustine 14 ans, Paulette 11 ans et Lucienne 2 ans.

Groupe 8 : 14 enfants et 8 adultes.

Groupe 9 : 21 enfants et 6 adultes.

Groupe 10 : 16 enfants et 5 adultes. Parmi eux, quatre enfants ARANOVICZ, Hélène 15 ans, Kalman 13 ans, Albert 10 ans, Agnès 8 ans et leur mère Sarah.

Groupe 11 : 15 enfants et 3 adultes.

Groupe 12 : 17 enfants et 2 adultes.

3. **Camp de Noé** (Haute-Garonne) : 133 noms de partants. Surtout des Allemands et des Autrichiens. Des adultes, le plus souvent âgés de plus de 50 ans.
4. **Camp de Pithiviers** (Loiret) : 165 noms de partants. Des adultes et de nombreux enfants : par exemple trois enfants KORNFELD, Henri 7 ans, Anna 6 ans et Simon 4 ans ; trois enfants MANDELBAUM, Jacqueline 10 ans, Bayla 7 ans et Cécile 3 ans ; trois enfants WAKZUL, Eva 8 ans, Sarah 7 ans et Nathan 4 ans.
5. **Camp des Milles** (Bouches-du-Rhône) : 108 noms. Il s'agit des personnes transférées du camp des Milles, en zone libre (comme celui de Noé), vers la zone occupée dans des transports du 11 et du 13 août, que nous avons étudiés dans le convoi n° 20 du 17 août 1942. Il s'agit seulement de déportés hommes et adultes.
6. **Camp de Récébédou** (Haute-Garonne) : encore un camp de zone « libre ». 113 partants. Des adultes âgés pour la plupart de plus de 50 ans.
7. **Partants de dernière heure**, non encore inscrits : ils sont 40 ; parmi eux quelques enfants.

À l'arrivée de ce convoi à Auschwitz, le 31 août, la sélection n'a retenu que 71 femmes laissées en vie et qui reçurent les matricules 18749 à 18819. Ainsi que je l'ai expliqué à la [fin de la notice du convoi n° 24](#), j'ai pu rectifier l'erreur commise par les archivistes du musée d'Etat d'Auschwitz, qui ont cru qu'avaient été gazés tous ceux qui n'avaient pas été sélectionnés. En fait les hommes valides ont été sélectionnés (à partir du convoi n° 24 du 26 août 1942 et ce exclusivement pour les convois de l'année 1942) avant même l'arrivée à Auschwitz.

C'est ainsi que parmi les survivants de ce convoi, on ne compte aucune femme. Au Ministère des Anciens Combattants, la réponse des archives est : 2 survivants. Ce chiffre est à rectifier, car en Belgique, j'ai pu retrouver la trace de 6 survivants de plus, qui sont rentrés directement en Belgique en 1945 : en effet ils

avaient été arrêtés en France pendant la guerre, alors qu'ils étaient réfugiés de Belgique. A notre connaissance, donc, il y aurait eu 8 survivants de ce convoi en 1945⁴².

Ce convoi est composé notamment de 251 personnes nées en France, 238 en Pologne, 236 en Allemagne, 86 en Autriche, 58 en Ukraine, 11 en Belgique, 10 aux Pays-Bas, selon le découpage des frontières en 2021.

Albert HOLLENDER est l'un des 2 survivants revenus en France. Originaire de Pologne, vivant en Belgique, il s'est réfugié, tout jeune homme, avec sa famille en France, pendant l'invasion allemande en Belgique, en mai 1940. Ils furent aussitôt internés par la France de la III^{ème} République. Passés, après l'armistice en zone libre, ils furent internés par la France de Vichy dans des camps, d'où son père, sa mère, son frère et lui-même furent livrés aux Nazis. Seul survivant de sa famille, Albert HOLLENDER est revenu non en Belgique, mais en France. Naturalisé en 1950, il y a fait son service militaire et fondé un foyer. Tombé gravement malade, en particulier du cœur, après ses graves épreuves dans les camps, Albert HOLLENDER n'a même pas pu bénéficier d'une pension. Car la France a exclu des responsabilités qu'elle se reconnaît envers les étrangers ceux d'entre eux qui n'étaient pas en France au 1^{er} septembre 1939. Tous ceux qui se sont réfugiés en France après le 1^{er} septembre 1939 et qui ont été internés par les Autorités françaises, puis remis entre les mains de la Gestapo pour être déportés, sont scandaleusement exclus de ce à quoi ils ont légitimement droit. Et cela alors que la veuve allemande - et vivant en Allemagne- d'un Alsacien tombé sur le front de l'Est, dans l'armée allemande, contre les Russes, touche une pension française !

Voici des extraits du témoignage d'Albert HOLLENDER :

« Entassés dans des wagons à bestiaux, ne pouvant ni nous accroupir, ni bouger, collé l'un contre l'autre à perdre le souffle, écrasés à chaque mouvement par le voisin, ce fut déjà l'enfer. Le jour, sous une chaleur torride, avec une odeur pestilentielle. Après plusieurs jours et plusieurs nuits, les portes furent ouvertes. Nous arrivons épuisés, déshydratés, avec de nombreux malades. Un nouveau-né, arraché des bras de sa jeune mère fut projeté sur le balastre. La mère, devenant folle de douleur, se mit à hurler. Le SS lui asséna des coups de crosse d'une violence extrême sur le crâne... Les yeux hagards, avec des hurlements effroyables, ses beaux cheveux blonds se teintèrent de son sang. Elle fut abattue d'une balle dans la tête. »



Fig. 33 Arrivée dans l'enfer d'Auschwitz-Birkenau

⁴² À ce jour (2021), 16 survivants hommes ont été identifiés.

Convoi n° 26 en date du 31 août 1942

Le jour même du départ de ce convoi alimenté par les Juifs arrêtés en zone libre par la police de Vichy et livrés aux nazis dans des conditions inhumaines, René Bousquet, Secrétaire-général à la police de Vichy écrivait à Darquier de Pellepoix, Commissaire général aux Questions Juives :

« Sur l'ordre du Gouvernement, il a été procédé depuis le 4 août à l'arrestation de plusieurs milliers d'Israélites étrangers, apatrides originaires d'Allemagne, d'Autriche, de Tchécoslovaquie, de Pologne, d'Estonie, de Lituanie et de Lettonie, du Territoire de Danzig, de la Sarre et de la Russie (y compris les individus de nationalité soviétique).

11 184 israélites ont été ainsi appréhendés et regroupés jusqu'à ce jour, sur lesquels 6 340 ont déjà été dirigés sur la zone occupée, les autres étant en cours d'acheminement.

Des instructions ont, d'autre part, été données aux Préfets régionaux pour que soient intensifiées les opérations de police en vue de rassembler les israélites visés par ces mesures et qui sont parvenus à y échapper. Ces individus seront dirigés au fur et à mesure de leur arrestation sur le camp de Rivesaltes d'où ils partiront ultérieurement pour la zone occupée. »

Signé : Bousquet

Il suffit de consulter la notice biographique de René Bousquet pour se rendre compte de l'excessive indulgence avec laquelle son cas a été examiné par la justice française ! Ce criminel « de bureau » a pu même devenir par la suite Directeur général de la Banque d'Indochine.

Le télex réglementaire couvrant le départ du convoi n° 26 ne se trouve pas au début de la liste 26, mais dans les dossiers de la section anti-juive de la Gestapo. Il porte la cote XLIX-40. Rédigé et signé par le SS Ernst Heinrichsohn, il précise à ses destinataires habituels (Eichmann à Berlin, l'Inspection des KZ à Oranienburg et le commandant d'Auschwitz) que le convoi 901/21 a quitté le 31 août la gare du Bourget/Drancy à 8 h 55, à destination d'Auschwitz avec 1 000 Juifs placés sous la direction du chef d'escorte, le sergent Havenstein.

Un document allemand se rapporte en outre à ce convoi ; il date du 20 août et porte la cote XXVb-133.

Parmi les 957 déportés que les Allemands ont répertorié par nationalités, on dénombre : 419 indéterminés (ce nombre élevé indique que le rythme accéléré des convois incitait les Allemands à ne plus pousser jusqu'au bout leurs investigations sur les nationalités des déportés et à les faire partir pour Auschwitz dans la catégorie bien commode des indéterminés) ; 216 Polonais, 126 Français, 98 Allemands, 21 Russes, 20 Autrichiens, 15 apatrides, 13 Hollandais, 8 Roumains, 5 Turcs, 4 Luxembourgeois, 3 Tchèques.

La liste sur papier pelure est dans un très mauvais état. Dans de nombreux cas les renseignements ne vont pas au-delà du nom et du prénom ; l'orthographe des noms est déplorable ; il n'y a aucun ordre alphabétique.

En ce qui concerne les tranches d'âge pour les 650 déportés environ, dont l'âge et le sexe sont précisés, on constate la présence de 70 garçons de moins de 15 ans et de 78 fillettes. Parmi les autres tranches d'âge, celle des années 1890 à 1900 semble la plus fournie. Mais il y a environ 350 indéterminés et parmi eux certainement des enfants en nombre, car on constate la présence de familles entières.

Cette liste du 31 août 1942 est divisée en 16* sous-listes :

1. **Camp de Bordeaux-Bacalan** (Gironde) : 44 noms de partants. Hommes et femmes de tous âges ; enfants isolés, tel Jacques et Jacqueline JUNGER de Lens, âgés de 3 et 7 ans, Nelly et Rachel STOPNICKI de Nancy, âgées de 5 et 2 ans. Signalons que le 27 août, un convoi de 422 Juifs était arrivé à Drancy en provenance de Bordeaux [XXVb-139 du 25.8].

2. **Camp de Bordeaux-Mérignac** (Gironde) : ces 93 personnes devaient sans doute faire partie du même transport du 27 août en provenance de Bordeaux. Hommes et femmes de tous âges et parmi eux de nombreux Parisiens et Juifs de Belgique.
3. **Camp de Tombebouc** (Lot-et-Garonne) : 57 noms. Tous des hommes de 55 à 78 ans ; presque tous Allemands et Autrichiens.
4. **Camp de Septfonds** (Tarn-et-Garonne) : 43 noms. Tous des hommes, âgés de 20 à 62 ans. Presque tous aussi des Allemands ou des Autrichiens.
5. **Camp de Bram** (Aude) : 48 noms. Tous des hommes de 20 à 65 ans. Presque tous des Allemands ou des Autrichiens.
6. **Chalon-sur-Saône** (Saône-et-Loire) : 22 noms. Hommes et femmes de 30 à 64 ans. Pour la plupart des Polonais, parmi eux 4 Luxembourgeois.
7. **Belfort** (Territoire de Belfort) : Hommes et femmes de 14 à 62 ans. Pour la plupart des Hollandais.
8. **Drancy** : 152 noms. Hommes et femmes de tous âges. Des familles entières : les ARM, Cypora* 35 ans et ses trois enfants, André 10 ans, Adèle 6 ans et Thérèse 2 ans, du 40 faubourg Montmartre ; les DAVIDOVITZ, Hendla* 48 ans et Jacob 45 ans et leurs 3 fils, David 19 ans, Maurice 14 ans et Fernand 12 ans, du 129 Faubourg du Temple ; les KALISZ, Sura 38* ans et ses trois enfants, Hélène 12 ans, Annette 9 ans et Bernard 5 ans, du 129 Boulevard du Temple ; Chaya KLARFELD 41 et ses 2 fillettes Myriam 12 ans et Yvette 3 ans ; Laja NUDELMAN 41 ans et ses trois enfants, Henri 11 ans, Sarah 8 ans et Rachel 2 ans ; Hana SWARC, 39 ans et ses 6 enfants, Gabrielle 16 ans, Paulette 15 ans, Isidore 8 ans, Maurice 6 ans, Edith 3 ans et Jeannine 2 ans.
9. **Corrèze** : 59 noms. Seuls les noms et les prénoms sont indiqués sans dates et lieux de naissance. Des hommes, des femmes et sans doute des enfants.
10. **Haute-Vienne** : 82 noms et prénoms sans autres indications ; les enfants sont sans doute nombreux. En effet on constate la présence de familles, telle les JONAP, Gerda, Paula, Edith et Adèle ; des KAMELGARN, Chaja, Bella et Henriette ; des KRAKOWSKI, Gitel, Lea et Chana ; des WASSERSTROM, Hermine, Régina et Frieda. Puis à nouveau les mêmes noms, cette fois les hommes : Hermann JONAP, Sender et Isaac KAMELGARN, Zysman KRAKOWSKI, Selig, Jacob et Max WASSERSTROM.
11. **Dordogne** : 110 noms et prénoms ; là encore des hommes, des femmes et des enfants : par exemple, 6 HEILBRUN, 4 KLEINMANN, 4 KNOPF, etc... D'après les noms, surtout des Allemands et des Polonais.
12. **Camp de Récébédou** (Haute-Garonne) : 45 noms. Des hommes et des femmes en majorité âgés de plus de 50 ans et Allemands.
13. **Indre** : 35 noms et prénoms seulement. Là aussi des familles.
14. **Creuse** : 23 noms et prénoms seulement. Mais des familles entières, telles les TURKHEIMER, Grégoire, Beatrice, Lily et Gaston.
15. **Camps de Beaune-la-Rolande et de Pithiviers** (Loiret) : Il s'agit, comme dans les convois précédents des enfants arrêtés à la suite de la rafle du « Vel d'Hiv ». Le plus souvent, dans cette liste de 102 partants, les enfants sont accompagnés par leurs mères : Brucha* BORENSZTEIN 45 et ses trois enfants, Ida 15, Adolphe 8 et Charles 5 : Ella DANCYGIER 30 et ses jumeaux de 4 ans Jacques et Charlotte ; Dworja* MONCZARZ 34 ans et ses quatre enfants, Rachel 10, Salomon 8, Adèle 7 et Suzanne 4 ; Malka OPALEK 37 ans et ses quatre enfants, Henri 15 ans, Joseph 14 ans, Benjamin 8 ans et Nina 5 ans ; Tauba TRANSPORT 41 ans et ses quatre enfants, Yvette 12 ans, Raymond 10 ans, Marguerite 9 ans et Henri 7 ans ; Sarah* LENCZNER, 35 ans et ses quatre enfants, Fanny 15 ans, Régine 13 ans, Marie 10 ans et Bernard 2 ans. Quant aux enfants isolés, on peut imaginer quelle fut

leur détresse : Henri et Jean GARNEK, âgés de 11 et 3 ans ; Henri GOLDBERG 9 ans ; Hélène et Lotty GOLDENBERG, âgés de 9 et 5 ans ; Thérèse GRYNCAJGER 4 ans ; les 6 frères et sœurs RYCZYWOL, Odette 10 ans, Rachel 8 ans, Rosette 6 ans, Léon 5 ans et Jacques 2 ans ; les petits : Henri SEVELEVICI 4 ans, Jacky ROSENBERGER 5 ans, Pierre SIEMATYCKA 3 ans et Michel GOLDGEWICHT* et Cypra NADEL 2 ans ; Bejla et Szejwa KLAJNER âgés de 6 et 5 ans ; Robert RAJZMAN 6 ans ; Robert EICHMANN, 6 ans ; Nelly et Lucienne STOPNICKI âgées de 5 et 2 ans ; Charlotte SZTARK 4 ; Paul SOLMAN 6 et un enfant qui n'a pas de nom, seulement le numéro d'une plaque, 237. On voudrait les citer tous, comme si, en écrivant on pouvait fugitivement les arracher à leur effroyable destin.

16. **Partants de dernière heure non encore inscrits** : Ils sont 51. Sans doute des personnes qui ont voulu partir avec des membres de leur familles qu'ils savaient devoir faire partie de ce convoi. Exemples : dans la liste **Creuse**, se trouvent Osias et Alexandre DYM et dans la liste de **dernière heure** figure Theophila DYM. Dans la liste **Haute-Vienne** figure Liselotte MAUNER et dans la liste de **dernière heure** figurent Rosa, Felicitas et Julia MAUNER avec la mention **Haute-Vienne**. Parmi eux, il y a aussi des enfants en bas-âge : Georges ROSENBERG, né en 1940 ; Suzanne KOSZEWNIK* née en 1939 ; "Une petite fille portant une plaque n° 36, âgée de 2 ans » ; « un garçon de 3 ans ».

Ce convoi est arrivé le 2 septembre à Auschwitz. La plupart des hommes valides ont dû être sélectionnés avant même l'arrivée à Auschwitz, à Kosel comme [indiqué dans les convois précédents](#). Au camp furent laissés en vie 12 hommes avec les matricules 62897 à 62908 ainsi que 27 femmes matricules 18827 à 18853. Le reste du convoi a été immédiatement gazé.

Nous avons noté qu'en 1945, 9 survivants de ce convoi s'étaient présentés en France et nos recherches en Belgique nous ont permis d'y adjoindre encore 8 rescapés. Au total 2 femmes et 15 hommes⁴³.

Ce convoi est composé notamment de 318 personnes nées en Pologne, 234 en Allemagne, 151 en France, 78 en Autriche, 64 en Ukraine, 21 en Belgique, 13 aux Pays-Bas, 10 en Biélorussie, selon le découpage des frontières en 2021.



Fig. 34 Arrivée dans l'enfer d'Auschwitz-Birkenau

⁴³ Selon les études récentes, il y a eu 31 survivants, 30 hommes et une femme.

Paris, le 27 août 1942

O b j e t : Entretien avec Monsieur Leguay, le Commandant Sauts et le SS-Unterscharführer Heinrichsohn, le 27 août 1942.

I. Note:

Le premier point discuté fut le programme de septembre. Comme prévu, les trains suivants arriveront les premiers jours de septembre:

les 1er, 2, 3 et 4 septembre, 1 train par jour, de 1000 Juifs chacun.

Pour ce qui est du nombre total de Juifs à livrer selon le programme de septembre, M. Leguay ne pouvait, pour le moment, rien dire de précis, car les rafles des nuits du 26 au 27 et du 27 au 28 août sont en cours dans la zone non occupée. Ces rafles sont de grande envergure, car M. Bousquet estime qu'il est préférable d'arrêter tous les Juifs en une seule grande rafle que de procéder à plusieurs rafles isolées lesquelles permettraient aux Juifs de se cacher ou de fuir à destination des pays neutres frontaliers. Les rafles actuellement en cours ont lieu avec le concours de la Police, de la Gendarmerie et de la Wehrmacht. Les chiffres exacts ne nous seront communiqués que demain ou après-demain. C'est seulement après avoir pris connaissance de ces chiffres que M. Leguay pourra nous donner des précisions concernant les livraisons futures.

M. Leguay veillera à ce qu'à l'avenir les heures indiquées pour l'arrivée des trains soient scrupuleusement respectées. Le retard du dernier convoi était dû au fait que les rafles n'avaient pas encore eu lieu en zone non occupée et que les Juifs destinés à la déportation avaient dû être rassemblés de tous les camps de cette même zone. . . .

Selon les instructions de M. Leguay, le Commandant Sauts indiquera sous peu les dates d'arrivée des convois du mois de septembre.

Le vendredi 28 août 1942, sera déporté le 25 000ème Juif.

II. Présenté pour information au SS-Standartenführer Dr Knochen.

III. Retour au IV J.

Par ordre
Signé: HEINRICH SOHN,
SS-Unterscharführer.

Fig. 35 La police de Bousquet a apporté un concours considérable à la Gestapo

Convoi n° 27 en date du 2 septembre 1942

C'est le sous-officier SS Ernst Heinrichsohn qui a rédigé le télex habituel adressé à Berlin, à Oranienburg et à Auschwitz [cote XXVb-149] annonçant le départ du convoi D 901/22. Ce télex, signé par le sous-officier SS Horst Ahnert, indique que ce départ a eu lieu à 8 h 55, le 2 septembre, de la gare du Bourget/Drancy, que le transport concerne 1 000 Juifs et que le chef d'escorte est le sergent Weise.

Le document en date du 20 août 1942 [XXVb-133] se rapporte à ce convoi.

Parmi les 987 déportés qu'ils ont répertoriés par nationalités, les Allemands ont dénombré : 262 indéterminés, 215 Polonais, 166 Allemands, 106 Français, 101 Autrichiens, 29 apatrides, 24 Tchèques, 19 Russes, 12 Hongrois, 9 Roumains, 9 Lithuaniens, 7 Lettons, 6 Hollandais, 4 Luxembourgeois, 3 Sarrois.

La liste, sur papier pelure, est dans un état déplorable. Même à la loupe, on ne peut déchiffrer convenablement les noms. Aucun ordre alphabétique.

Ce transport du 2 septembre se subdivise en 6 sous-listes :

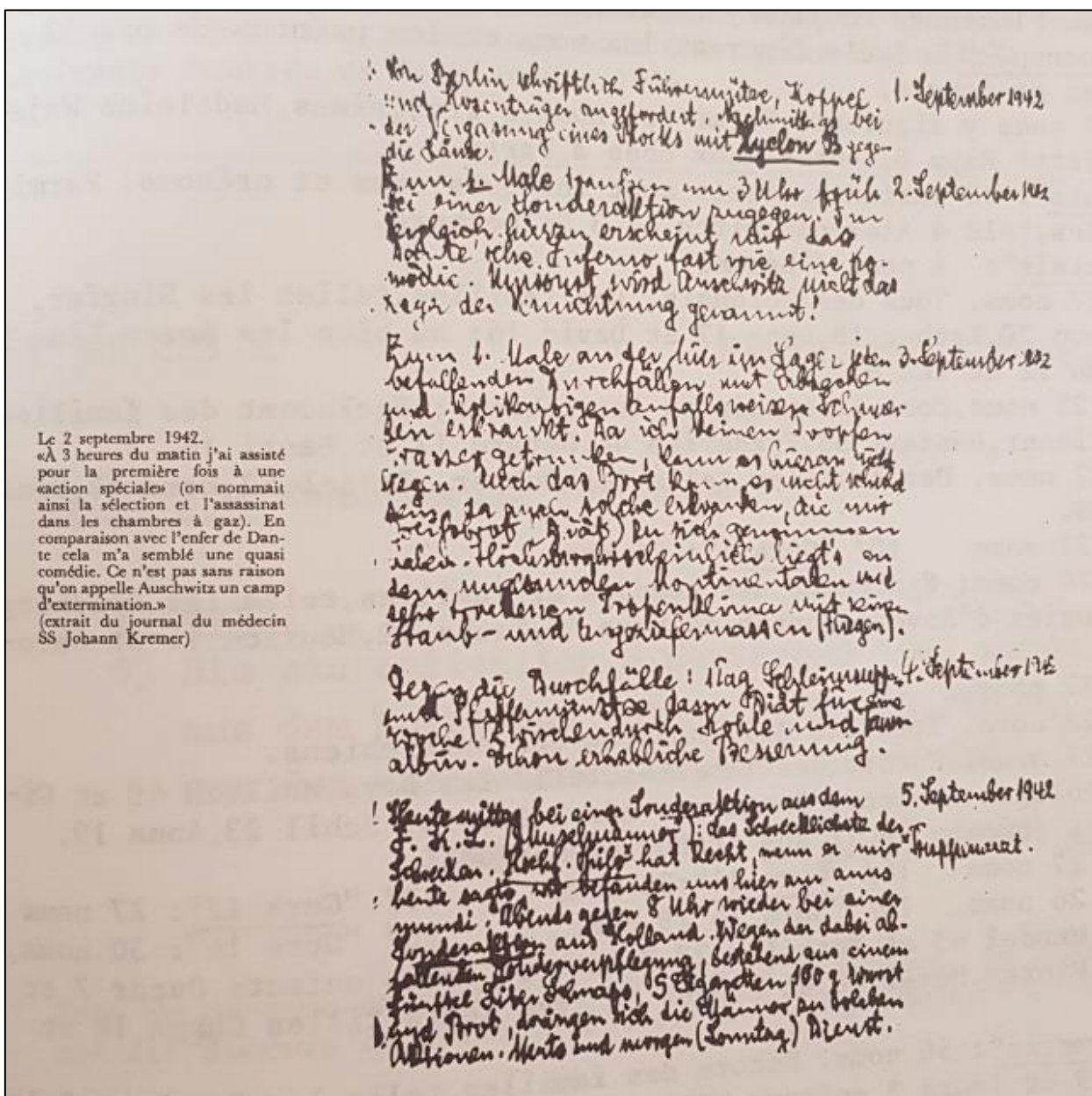
1. **Zone non-occupée 1** : ce sont des Juifs qui ont été sans doute arrêtés dans la grande rafle de la zone libre, qui a eu lieu dans la nuit du 26 au 27 août 1942 et qui a amené l'arrestation de 6 584 Juifs [XXVI-58] qui ont été livrés à l'occupant nazi. Cette liste est constituée par 17 sous-listes totalisant 468 partants. Certaines de ces listes ne contiennent que des hommes. Dans la plupart, on retrouve des familles, mais pas d'enfants de moins de 15 ans. Les lieux de naissance font défaut dans toutes ces listes rédigées à la hâte.
2. **Zone non-occupée 2** : dans ces cas manquent les dates et lieux de naissance et souvent les nationalités de 281 partants, dont des familles entières.
3. **Drancy 1** : 19 partants. Parmi eux des familles, telles David et Chana KOZAK et leurs deux enfants, Dora 9 ans et Marcel 5 ans.
4. **Drancy 2** :
 - Escalier 8** : 21 partants ; de nombreux jeunes, telles Guitta, Pida* et Berthe GOLDSMITH*, âgées de 19, 17 et 16 ans, ou Marcelle et Léon SZEJWACH* âgés de 11 et 6 ans ; tel Alexandre RIPP 3 ans.
 - Escalier 9** : 64 partants ; tous des adolescents et des enfants en bas-âge, tels Suzanne, Cécile et Régine GOLDBERG, âgées de 17, 16 et 4 ans, du 17, passage de l'Industrie ; tels Léon, Jean et Bernard GORFINKEL âgés de 15, 7 et 6 ans du 228 de la rue Saint-Martin ; tels les six enfants KOPYTOWSKI, du 4 de la rue Elzévir, Flora 16 ans, Rachel 14 ans, Bernard 12 ans, Jacqueline 6 ans, Samuel 5 ans et Colette 4 ans ; tels Maria, Ida et Salomon ROZENBERG, âgés de 14, 8 et 6 ans, du passage Saumon ; telles les trois fillettes SZWIDER*, du 53 de la rue Basfroi, Hélène 16 ans, Annette 10 ans et Fanny 8 ans.
 - Escalier 10** : 17 partants, dont 4 fillettes OSTRJAK, du 102 de la rue Saint-Maur, Rosa 15 ans, Berthe 11 ans, Paulette 8 ans et Jeanine* 5 ans ou bien les trois enfants WAISBORT du 11 de la rue Durantin, Reine 15 ans, Alice 14 ans et Maurice 11 ans.
5. **Départements** : dans ce cas, seuls les noms et prénoms sont indiqués. Il y a des sous-listes Dordogne (27), Corrèze (2), Creuse (3), Indre (2), Haute-Vienne (41) ; soit au total 75 partants.
6. **Partants de dernière heure non encore inscrits** : 71 partants par familles entières, tels Zila et Esther BOJMAL et leurs jumelles de 8 ans, Pauline et Jacqueline. La provenance de ces personnes est très diverse : camps des 2 zones.

Au total nous avons 1 016 noms de partants. Le convoi est arrivé à Auschwitz le 4 septembre. Un nombre indéterminé d'hommes a été sélectionné avant l'arrivée à Auschwitz (voir [fin de la notice du convoi n° 24](#)). À l'arrivée à Auschwitz, seuls 10 hommes ont été sélectionnés pour le travail avec les matricules 63055 à 63064.

De même 113 femmes furent laissées en vie avec les matricules 19003 à 19115. Le reste du convoi a été immédiatement gazé.

À notre connaissance, il y avait en 1945, une trentaine d'hommes survivants de ce convoi⁴⁴. Cela s'explique par le fait qu'ils ont été sélectionnés avant l'arrivée à Auschwitz.

Ce convoi est composé notamment de 243 personnes nées en Pologne, 200 en Allemagne, 138 en Autriche, 120 en France, 72 en Ukraine, 25 en République Tchèque, 11 en Russie, 10 en Lettonie, en Roumanie et en Slovaquie, selon le découpage des frontières en 2021.



Le 2 septembre 1942.
 «A 3 heures du matin j'ai assisté pour la première fois à une «action spéciale» (on nommait ainsi la sélection et l'assassinat dans les chambres à gaz). En comparaison avec l'enfer de Dante cela m'a semblé une quasi comédie. Ce n'est pas sans raison qu'on appelle Auschwitz un camp d'extermination.»
 (extrait du journal du médecin SS Johann Kremer)

Fig. 36 Extrait du journal du médecin SS Johann Kremer

⁴⁴ Selon les études récentes, il y a eu 62 survivants dans ce convoi, 60 hommes et 2 femmes.

Convoi n° 28 en date du 4 septembre 1942

Ce convoi D 901/23 a quitté la gare du Bourget/Drancy le 4 septembre à 8 h 55, emportant 1 000 Juifs en direction d'Auschwitz, sous la surveillance du chef d'escorte le Stabsfeldwebel Brand. C'est ce que précise le télex du même jour, rédigé par le SS Heinrichsohn de la section anti-juive de la Gestapo en France, signé par le SS Ahnert et adressé à Eichmann à Berlin, à l'Inspection des KZ à Oranienburg et au commandant du camp d'Auschwitz [XXVb-169]. Un autre document qui concerne ce convoi porte la cote XXV-133 et date du 20 août.

Parmi les 981 déportés que les Allemands ont répertoriés par nationalités, on dénombre : 425 Polonais, 295 Allemands, 135 Autrichiens, 46 indéterminés, 27 Russes, 19 apatrides, 13 Tchèques, 7 Sarrois, 6 Belges, 3 Français, 3 Lithuaniens, 2 Hongrois. Le nombre très réduit de Français (3) s'explique par le fait que les effectifs de ce convoi proviennent essentiellement des camps de la zone non-occupée : Gurs et Le Vernet. Les policiers de Vichy ont procédé à une sélection rigoureuse pour livrer en priorité les Juifs étrangers à l'occupant nazi.

La liste n°28 est sur papier pelure. Elle est en très mauvais état. C'est à la loupe qu'il faut essayer de déchiffrer les noms qui s'effacent la plupart des autres listes de l'été 1942. Cette liste se subdivise en 25 sous-listes :

1. **Camp de Gurs** : 37 partants. Il s'agit en général de personnes âgées, plus de 50 ans. Plusieurs couples y figurent.
2. **Zone non-occupée** : Seuls figurent les noms et les prénoms de ces 22 déportés, hommes et femmes.
3. **Drancy** : 4 noms y figurent. Parmi ces noms, 2 françaises, Madeleine WAJENER 8 ans et Henriette RAYS* 6 ans, toutes deux nées à Paris.
4. **Départements** : 18 partants. Seuls sont indiqués noms et prénoms. Parmi eux des familles, tels 4 ALEXANDROWITCH et 3 SILBERBERG.
5. **Liste spéciale** : 4 noms d'hommes.
6. **Gurs 1** : 27 noms. Tous des Polonais. Des familles, telles les SINGFER, Chana 48 ans, Efraim* 47 ans et leurs enfants Salomon 20 ans, Esther 18 ans, Lena 16 ans et David 15 ans ; ou bien les ROZEN, Liba* 39 ans, Szmul 41 ans, Bertha 12 ans et Ita 8 ans.
7. **Gurs 2** : 25 noms, tous Allemands ou Autrichiens ; également des familles, telle les ITALIENER, Gustave 58 ans, Frédérique 44 ans, Gérard 17 ans et Henri 16 ans.
8. **Gurs 3** : 27 noms. Des familles, telle les DUBNER, Israel 52 ans, Dora 47 ans, Rina 25 ans et Moritz 19 ans.
9. **Gurs 4** : 27 noms.
10. **Gurs 5** : 26 noms.
11. **Gurs 6** : 28 noms ; également des couples et familles, telle les GOLDBERG de Lodz et réfugiés d'Anvers, Joseph 50 ans, Sura 48 ans, Tauba 19 ans, Maurice 16 ans et Caroline 13 ans.
12. **Gurs 7** : 27 noms.
13. **Gurs 8** : 28 noms. Tous des Allemands ou des Autrichiens.
14. **Gurs 9** : 27 noms. Encore des familles, telle les BRYN, Mailech 49 ans et Gitla 46 ans, nés en Pologne et leurs cinq enfants nés à Anvers : Schil 23 ans, Anna 19 ans, Régina 15 ans et les jumeaux de 12 ans Arthur et Jacques.
15. **Gurs 10** : 27 noms.

16. **Gurs 11** : 28 noms.
17. **Gurs 12** : 27 noms.
18. **Gurs 13** : 26 noms.
19. **Gurs 14** : 29 noms.
20. **Gurs 16** : 30 noms, des familles, telle les FELDER, Mendel 46 ans, Mathilde 27 ans et leurs enfants Oscar 7 ans, Sarah 6 ans ou les PINTER, Meyer 48 ans et Brucha 38 ans avec leurs filles Chana 10 ans et Charlotte 4 ans.
21. **Gurs – Infirmerie** : 56 noms. Encore des familles, telle les BOSCHNER, Salomon 44 ans, Szyfra 49 ans et leurs trois enfants, Hélène 16 ans, David 10 ans et Isabelle 2 ans, ou Esther MIESES, 35 ans et ses 2 fils, Heinrich 10 ans et Hermann 9 ans.
22. **Gurs 18** : 23 noms. Parmi eux des familles comme les KOTT, Henri 43 ans, Gertrude 38 ans et leurs 3 fils, Alfred 18 ans, Bernard 16 ans et Dagobert 14 ans.
23. **Camp de Noé** : 170 noms. Parmi les familles recensées, les BERGER, David 35 ans, Régina 33 ans et leurs trois enfants, Sylvain 13 ans, Eliane 6 ans et Suzy 3 ans ; les BIALEK, Salomon 46 ans, Bella 42 ans et leurs quatre enfants, Maurice 12 ans, Louis 11 ans, William et Adolphe, jumeaux de 5 ans ; les FELMAN, Elias 46 ans, Régina 39 ans et leurs trois enfants, Joseph 19 ans, Jeanne 17 ans et Félicie 13 ans ; les MENDELSON, Salomon 49 ans, Yolande 49 ans et leurs sept enfants Marguerite 23 ans, Judith 20 ans, Henri 17 ans, Alexandre 16 ans, Ernst 14 ans, Charles 13 ans et Paul 12 ans.
24. **Camp du Vernet** : 246 noms. De nombreuses familles : les HENDEL, Peretz 39 ans, Rachel 39 ans et leurs deux enfants, Helen 8 ans et Anna⁴⁵ 3 ans ; les HAGER, Samuel 35 ans, Rachel 30 ans et leurs enfants, Schena 7 ans et Shimshon 4 ans ; les LOREK, Abraham 44 ans, Brana 45 ans et leurs quatre enfants, Berthe 11 ans, Salomon 7 ans, Jeanne 6 ans et Thérèse 5 ans.
25. **Partants de dernière heure** : 14 noms. Parmi eux sans doute des volontaires, tels Szlama RAYS 45 ans, dont l'épouse Faja 40 ans et la fillette Henriette 6 ans figurent sur la sous-liste **Drancy**. Également des enfants en provenance de Pithiviers, tels Edgar 14 ans et Leo KLAUSZNER.

Nous disposons d'une seconde liste de ce convoi, en provenance du Ministre des Anciens Combattants. On y remarque un nom de plus, celui de Bernard JANKÉLEVITCH 18 ans.

À l'arrivée de ce convoi à Auschwitz, le 6 septembre, 16 hommes furent épargnés, en plus du nombre indéterminé de ceux qui descendirent à Kosel et qui furent sélectionnés pour des camps de travail (voir [fin de la notice du convoi n° 24](#)). Ces 16 hommes reçurent les matricules 63065 à 63080. 38 femmes furent également sélectionnées avec les matricules 19170 à 19207. Le reste du convoi fut immédiatement gazé.

Au Ministère des Anciens Combattants, un registre portait les noms de 14 survivants en 1945. Nos recherches nous ont permis d'y adjoindre les noms de 12 survivants rentrés en Belgique en 1945⁴⁶.

Ce convoi est composé notamment de 307 personnes nées en Pologne, 296 en Allemagne, 112 en Autriche, 78 en Ukraine, 71 en Belgique, 11 en Biélorussie, 10 en France, selon le découpage des frontières en 2021.

⁴⁵ Anna ou Arma.

⁴⁶ Le Mémorial des 3943 (2018) a répertorié 43 rescapés pour ce convoi.

IV J SA 225 a

Paris, den 3. Sept. 1942

Betrifft: Evakuierung von Juden.

a) Vermerk:

1) Bis einschließlich 2. September 1942 wurden
aus dem besetzten Gebiet 18.069 Juden,
aus dem unbesetzten Gebiet 9.000 Juden,
insgesamt 27.069 Juden abgeschoben.

Fig. 37 Bilan allemand des déportations au 2 septembre 1942

Note du Service anti-juif de la Gestapo en France : au 2 septembre, ont été « évacués » de France 27 069 Juifs dont 18 069 de la zone occupée et 9 000 de la zone non occupée [3 Septembre 1942, cote XXVI-60].



Fig. 38 Internés de Drancy

Convoi n° 29 en date du 7 septembre 1942

Le 7 septembre 1942, le sous-officier SS Ernst Heinrichsohn rédige le télex que signe son supérieur, Heinz Röthke, chef de la section anti-juive de la Gestapo en France. Il annonce à Eichmann, à l'Inspection des KZ et à Auschwitz, que le convoi D 901/24 de 1 000 Juifs a quitté la gare du Bourget-Drancy à 8 h 55, sous la direction du sergent Krüger. Ce télex porte au CDJC la cote XXVb-155.

Parmi les 893 déportés que les Allemands ont répertoriés par nationalités, on dénombre : 317 indéterminés, 242 polonais, 188 Allemands, 104 Autrichiens, 56 Français, 24 Russes, 24 Tchèques, 8 Luxembourgeois, 8 Hollandais, 6 apatrides, 6 Belges, 3 Roumains, 2 Lithuaniens et 1 Serbe.

Le nombre élevé d'indéterminés est dû sans doute à la précipitation des nazis, qui n'ont pas examiné la situation individuelle de déportés arrivés de la zone non-occupée quelques heures avant le départ pour Auschwitz et dont l'âge n'a même pas été indiqué.

Ce convoi contient 435 femmes et 565 hommes. Mais, pour 133 femmes, l'âge n'est pas indiqué ; de même pour 145 hommes. Parmi les 725 déportés, dont on connaît l'âge, on dénombre 123 enfants de moins de 17 ans (71 fillettes et 51 garçons). La tranche d'âge la plus nombreuse se situe pour les hommes entre 36 et 46 ans (157) et pour les femmes entre 31 et 40 ans (87).

La liste, tapée sur papier pelure, en partie avec un carbone noir, en partie avec un carbone bleu, est dans un très mauvais état.

Cette liste se subdivise en 7 sous-listes :

1. **Drancy** : 111 partants. Il s'agit de personnes isolées, dont des enfants, tels Thérèse DALFEN* 9 ans, de couples et de familles, tels les GRYF*, Charlotte 38 ans et ses quatre enfants, tous nés à Reims, Jeannette 9 ans, Maurice 7 ans, Simon 4 ans et Léon 2 ans ; telle Gela* MICNER 44 ans et ses trois enfants, Esther 18* ans, Perla 16 ans et André 2 ans ; telle Genendla* ROTZAJT 37 ans et ses trois enfants, Suzanne 12 ans, Henri 9 ans et Régine 2 ans ; tels Max 39 ans et Esther 38 RUSSAK et leurs cinq enfants, Berthe 19 ans, Irène 17 ans, Salomon 16 ans, Joseph 13 ans et Irène 12 ans. Des enfants déportés sans leurs parents, tels les cinq IRENSTEIN, Nicole 13 ans, Albert 11 ans, Georges 9 ans, Henri 5 ans et Jeannette 2 ans.
2. **Camps divers** : 29 noms, hommes, femmes et enfants venant du Vernet (24) et de Gurs (5).
3. **Belfort** : 9 noms, tous des Hollandais, tels les OOSTRA, Henri 45 ans, Maria 41 ans et leur fils Jacob 16 ans.
4. **Zone non-occupée** : 283 noms et prénoms, sans indication d'âge et de nationalité. De nombreuses familles et de nombreux enfants, tels les sept ENGELBERG, les quatre GINSBURG, les cinq GOLDBERG, les quatre HERSZON, les cinq HIRSCHEL, les quatre IGEL-WEISSNER*, les quatre LANG, les quatre LEVIN, les quatre WOLF, les cinq ZYSMAN, etc...
5. **Départ de volontaires** : 32 noms, sans date de naissance. Parmi eux aussi des enfants, puisque la famille URBACH compte 6 personnes. La plupart de ces « optants » viennent du camp de Rivesaltes.
6. **Camp des Milles (Bouches-du-Rhône)** : 488 partants. Une page avec 16 noms (numéros 524 à 540) fait défaut ; elle couvrait des noms allant de SZ à WE. Il y a en plus 81 noms barrés. De nombreux enfants se trouvent sur cette liste, tels les DYMENBORT, Jacob 21 ans, Maria 12 ans et leurs parents, tels les GELBART, Max 13 ans, Hélène 10 Paulette 3 ans et leurs parents ; les cinq GOLBERG, Jacques 14 ans, Anna 13 ans, Marie 11 ans, Cécile 10 ans et Françoise 9 ans ; tels les trois ROSNER, Gisèle 11 ans, Naphtalie 7 ans, Rachel 6 ans et leurs parents.

7. **Partants de dernière heure** : 77 personnes en provenance de divers camps de la zone sud. Parmi elles des familles, telle les STEINFELD, Herman 35 ans, Mach 35 ans et leurs fillettes Edith 13 ans et Charlotte 4 ans ; telle les TAUBENFEDER*, Abraham 39 ans, Enta* 31 ans, Charles 10 ans et Anna 8 ans, telle les SZRULOVIC*, Maurice 40 ans, Rachel 39 ans, Sylvia 9 ans et Myriam 8 ans. Parmi ces partants de « dernière heure », sans doute des mères qui se sont battues pour pouvoir partir avec leurs enfants dont elles étaient séparées : par exemple on relève le nom de Ida LIPKA 39 ans, alors que dans la sous-liste du camp des Milles, on trouve 3 LIPKA ans, Daniel 45 ans, Génia 17 ans et Ady 16 ans.

Avant l'arrivée à Auschwitz, qui a eu lieu le 9 septembre, un nombre indéterminé d'hommes a été sélectionné à Kosel (voir [fin de la notice du convoi n° 24](#)). À Auschwitz même, 59 hommes ont été laissés en vie avec les matricules 63164 à 63222 ; il en a été de même pour 52 femmes qui reçurent les matricules 19243 à 19294. Le reste du convoi a été immédiatement gazé.

Le registre des survivants au Ministère des Anciens Combattants porte 12 noms, tous des hommes. Mais en Belgique, j'ai pu obtenir la liste des déportés qui sont rentrés en Belgique sans passer par la France, en 1945. J'ai relevé 22 noms supplémentaires, tous des hommes également.

À noter qu'exceptionnellement, le « calendrier » d'Auschwitz (Hefte von Auschwitz n° 3, 1960, page 88) précise pour une fois que seulement 893 personnes sont arrivées à Auschwitz. Ce qui indique qu'une centaine d'hommes ont été sélectionnés à Kosel. D'ailleurs Adam Rutkowski signale (« Le Monde Juif » n° 57-58 p. 61) un témoignage d'un déporté de ce convoi, Abram STRAWCZYNSKI [DXXX-46] confirmant que les hommes de moins de 50 ans descendirent à Kosel. En fait il ne s'agit pas d'un événement isolé, comme on l'a cru, mais d'une sélection systématique des hommes le mieux en état de travailler, avant l'arrivée à Auschwitz et pour l'année 1942, à partir du convoi n° 24 du 26 août.

Ce convoi est composé notamment de 271 personnes nées en Pologne, 237 en Allemagne, 141 en Autriche, 62 en France, 60 en Ukraine, 33 en Belgique, 24 en République Tchèque, selon le découpage des frontières en 2021.

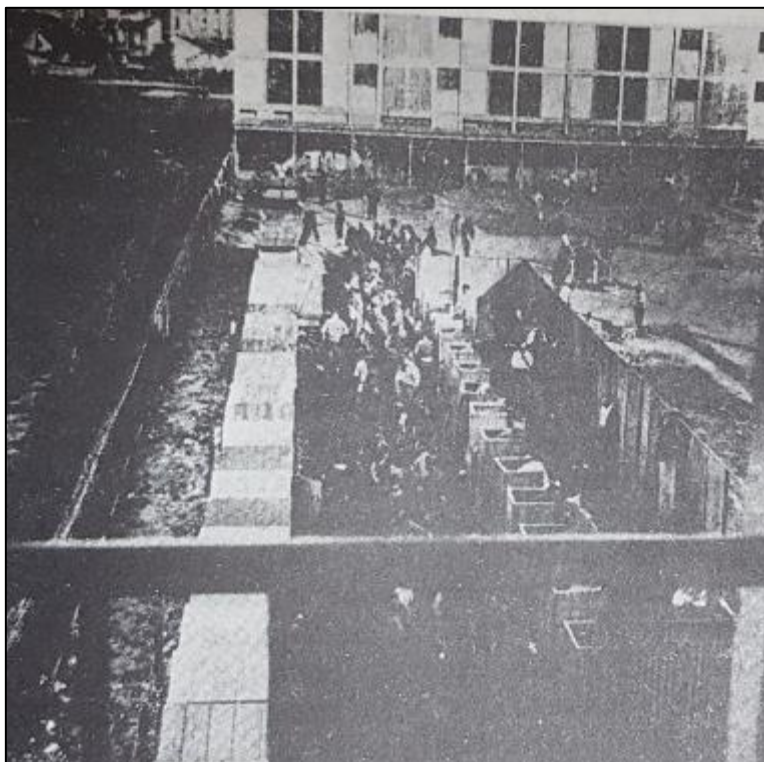


Fig. 39 Les latrines de Drancy

Le Chef Suprême SS et Chef
de la Police en France.

Paris, le 4 Septembre 1942

Hg/Lg

I. NOTES.

O B J E T. : Règlement des conversations au sujet du transfert des juifs
du territoire non occupé, vers l'Est.

Pendant la réunion du 2.9. entre le Chef Suprême SS et Chef de la Police et
LAVAL (à prendre comme complément des notes du 3.9.) le Président a déclaré
que, à plusieurs reprises, des diplomates étrangers ont demandé, où étaient
dirigés les transports juifs venant du territoire non occupé, et qui avaient
été remis aux autorités d'occupation. Lui, il avait indiqué par principe, qu'ils
ont été transportés vers le Sud de la Pologne. Il demande maintenant une règle
pour les conversations afin de ne pas avoir de différence avec les renseignements
donnés par nous, pour que cela ne puisse créer des difficultés. Il a été convenu
sur cette demande du Président LAVAL, qu'il devait répondre dans le futur que les
juifs des territoires non occupés remis aux autorités d'occupation, sont trans-
férés à l'intérieur du "Gouvernement Général" pour être affectés à des travaux.

HAGEN

SS-Sturmbannführer

Fig. 40 Rapport du Commandant SS Herbert Hagen sur l'entretien Oberg-Laval du 2 septembre 1942

Rapport du Commandant SS Herbert Hagen, la « tête pensante » du Général SS Oberg, sur un
entretien Oberg-Laval du 2 septembre 1942.

Convoi n° 30 en date du 9 septembre 1942

Le télex réglementaire [XXVb-155] adressé le 9 septembre par la section anti-juive de la Gestapo (Rédacteur : Heinrichsohn, signataire : Röthke) à ses 3 destinataires : Eichmann, l'Inspection des KZ et le commandant d'Auschwitz, annonce le départ, le même jour à 8 h 55, de la gare du Bourget/Drancy, d'un transport de 1 000 Juifs, sous la direction du Feldwebel Rössler. Dans ce télex, le convoi porte le numéro D 901/24, ce qui est faux, puisque le convoi précédent du 7 septembre portait déjà le même numéro 24.

Dans ce convoi on note une nette prédominance, dans l'ordre décroissant de Polonais, d'Allemands et d'Autrichiens. Plus de 100 enfants de moins de 17 ans se trouvent parmi ces déportés.

L'état de la liste est très mauvais ; les noms sont presque tous en voie d'effacement sur un papier pelure, où la frappe s'est faite à travers du carbone bleu ou noir. La liste se subdivise en 8 sous-listes :

1. **Camp de Septfonds (Tarn-et-Garonne)** : 206 noms, dont 8 barrés, soit 198 partants. Parmi eux de nombreuses familles, telle les BLEJWAS et leurs enfants Genia 14 ans et Adolphe 11 ans ; telle Rachel FRYDLAND 43 ans et ses trois enfants, Antoinette 12 ans, Max 7 ans et Hermann 5 ans ; telle les MARKOWICZ et leurs trois enfants, Wolf 20 ans, Maurice 18 ans et Esther 17 ans ; telle les SIMONS et leurs trois enfants, Irène 19 ans, Armand 17 ans et Gérard 15 ans.
2. **Camp des Milles (Bouches-du-Rhône)** : 70 noms. Presque tous des Allemands. Parmi eux des familles, telle les ZEIDELMAN, Abraham 41 ans, Sipa 41 ans, Maurice 12 ans et Israël 5 ans.
3. **Camps divers** : (Montmélian, Vénissieux, Vinezac, etc..) ; des adultes des deux sexes.
4. **Camp de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales)** : le lieu de naissance n'est pas indiqué pour les 155 partants et la date précise de naissance est remplacée par l'âge. Des Polonais, des Allemands, des Autrichiens. Des familles, telle les EIBUSZYC, Wolf 50 ans, Esthel 52 ans et leurs trois enfants, Kuba 22 ans, Chaja 20 ans et Julia 17 ; les FOGIEL, Aron 49 ans, Rywka 42 ans et leurs quatre enfants, Layzer* 22 ans, Abraham 19 ans, Derek 18 ans et Sarah 12 ans ; les GRANEK, David et Hinda et leurs cinq enfants, Godel 23 ans, Paula 19 ans, Debora 15 ans, Joseph 13 ans et Naphtalie 11 ans ; les WORCELMANN, Hanna, Jacob et leurs trois enfants, Sabine 18 ans, Elie 17 ans et Marie 14 ans ; les ZAJDENBAND, Joseph, Mindla* et leurs trois enfants, Malka 19 ans, Mozek 17 ans et Leva 16 ans. Une liste complémentaire porte 6 noms.
5. **Poitiers** : 100 noms. En grande partie des Polonais. Ici aussi de nombreuses familles, telle les IZBICKI, Ida, Haim et leurs enfants Cécile 15 ans et Salomon 14 ans.
6. **Camp de Casseneuil** : 291 noms, dont 17 barrés, soit 274 partants. Des familles, telle les FELDBERG, Armin et Frida et leurs enfants Suze 11 ans et Else 9 ans ; les FRIEDLER, Israel 48 ans, Chana 34 ans et leurs trois enfants, Milan 18 ans, Gisèle 16 ans et Cécile 15 ans. Toutes ces personnes ont été arrêtées dans le Sud-Ouest (Nérac, Agen, Marmande, Casteljaloux, Allons, Buzet, Lusignan, etc..).
7. **Camp de Saint-Sulpice** : 116 noms. Parmi eux de nombreux couples et des familles, telle Sarah MAYER 32 ans et ses 2 fillettes, Marguerite 8 ans et Myriam 3 ans.
8. **Partants de dernière heure** : 38 noms, Parmi eux des familles, telle les URBACH, Jacob 45 ans, Ruchla 44 ans et leurs trois enfants, Simon 17 ans, Armand 13 ans et Sabine 10 ans.

Ces déportés viennent de plusieurs camps (Rivesaltes, Les Milles, etc.).

Au total 1 017 noms de partants. Le convoi est arrivé le 11 septembre à Auschwitz. 23 hommes furent sélectionnés pour le travail et reçurent les matricules 63471 à 63493. Un nombre important d'hommes avaient été sélectionnés à Kosel au préalable (voir [fin de la notice du convoi n° 24](#)).

68 femmes furent également sélectionnées à Auschwitz avec les matricules 19414 à 19481. Le reste du convoi fut immédiatement gazé.

À la connaissance du Ministère des Anciens Combattants, il n'y avait, en 1945, que 22 survivants de ce convoi. Parmi eux, le cas exceptionnel d'Aron FOGIEL, qui réussit à sauver ses 3 fils et à rentrer avec eux. Mes recherches en Belgique m'ont permis d'ajouter 20 noms supplémentaires de rescapés de ce convoi⁴⁷.

Ce convoi est composé notamment de 315 personnes nées en Pologne, 251 en Allemagne, 182 en Autriche, 73 en Ukraine, 49 en Belgique, 26 en France, 19 en République Tchèque, 16 en Slovaquie, selon le découpage des frontières en 2021.

DEPART DU 9 SEPTEMBRE 1942

PARTENAIRES DE DERNIERES HEURES NON ENCORE INSCRITS :

-0-0-0-3-

32

1°	MAES Berthe	1937 Paris	•	Française	Poitiers
2	MAES Régina	16.4.27 Lodz		Polonaise	"
3	BLINDER Abraham	28.3.03 Geszow	p	"	"
4	BRNDZYLESKI Joseph	20.12.24 Varsovie	p	"	LALANDE
5	STARRHAFTIG Norbert	25.10.06 Vienne	•	Autrichienne	MILLES
6	WILGUT Max	11.2.09 Vienne	•	"	"
7	SCHWARTZ Julius	1.3.92 "	y	"	"
8	MEYDLER Max	10.9.04 "	y	"	RIVESALTES
9	BURGER Isulin	14.3.88 Omllof	p	"	Montluçon
10	BURGER Elise	5.4.98 Vienne	p	"	"
11	ADLER Hilda	14.9.11 "	p	"	"
12	URBACH Jacob	24.3.97 Dyalosin	y	Polonaise	Rivesaltes
13	URBACH Rachla née WAINBIUM	18.8.98 Lodz	•	"	"
14	URBACH Simon	24.7.26 Charleroi	y	Belge	"
15	URBACH Armand	15.7.29 Charleroi	•	"	"
16	URBACH Sabine	2.232	•	"	"
17	WILK Alter	19.4.93 Paysir	•	Lithuanienne	"
18	POPPER Grandl	17.10.07 Cracovie	y	Autrichienne	"
19	POPPER Annette	25.12.38 Arland	y	"	"
20	STARRHAFTIG Marcus	15.6.95 Lodz	•	Polonaise	Vernet
21	PAULKAN Ernest	7.1.98 Berlin	y	"	"
22	SUSMANN Frédérique				
	STILDER Orlas	18.2.92	y	Tchèque	Milles

Fig. 41 Une page de la liste du convoi n° 30 du 9 septembre 1942

⁴⁷ Le Mémorial des 3943 rescapés juifs de France (Alexandre Doulut, Serge Klarsfeld, Sandrine Labeau, 2018) dresse une liste de 67 hommes rescapés de ce convoi.

Convoi n° 31 en date du 11 septembre 1942

Ce convoi a quitté la gare du Bourget/Drancy le 11 septembre avec 1 000 Juifs, sous la direction du Feldwebel Havenstein et à destination d'Auschwitz.

Tel est le contenu du télex habituel que rédige le SS Heinrichsohn et que signe le SS Ahnert en l'adressant à Eichmann à Berlin, à l'Inspection des KZ à Oranienburg et au commandant d'Auschwitz [XXVb-162].

Du point de vue des nationalités, nous avons dénombré 450 Polonais environ, 230 Allemands, 80 Autrichiens, 80 Français, 40 Russes, 20 Belges, 11 apatrides, 9 Hollandais, 5 Hongrois, 4 Tchèques, 4 Lithuaniens, 3 Roumains, 3 Turcs, 3 Indéterminés, 1 Letton, 1 Yougoslave et 93 personnes sans nationalités indiquées.

En ce qui concerne l'âge des déportés, 49 hommes et 44 femmes (du camp de La Lande) sont mentionnés sans âge ou date de naissance.

Pour les 504 hommes et 409 femmes que nous avons recensés par dates de naissance, il apparaît que 171 enfants de moins de 17 ans ont été déportés par ce convoi (87 garçons et 84 fillettes). La tranche d'âge la plus nombreuse chez les hommes se situe entre 32 et 50 ans (261) et plus spécialement entre 41 et 50 ans (152). Chez les femmes, elle se situe entre 41 et 49 ans (104).

La liste, sur papier pelure et à la frappe parfois noire, parfois bleue, est dans un état très mauvais. Elle n'est pas par ordre alphabétique. Le lieu de naissance fait souvent défaut. C'est sans doute le rythme rapide des déportations qui a gêné les méticuleux bureaucrates du crime de masse.

Cette liste 31 se subdivise en 7 sous-listes :

1. **Camp de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales)** : 620 noms, dont 50 barrés, soit 570 partants. Parmi eux de nombreuses familles : les PLOMENBAUM, Abraham 33 ans, Perla 34 ans et leurs enfants, Henri 12 ans et Max 2 ans ; les FRIEDBERGER, Charles 45 ans, Gertrude 41 ans et leurs enfants Werner 16 ans et Pierre 11 ans ; les KRAMBOLC, Chaïm 44 ans, Rachel 42 ans et leurs trois enfants, Moïse 18 ans, Sarah 16 ans et Chaïm 9 ans ; les MULLER, Michel 30 ans et Mina 24 ans et leurs deux enfants, Charlotte 5 ans et Marie 2 ans ; les STOCKI, Szaja 50 ans, Hélène 44 ans et leurs trois enfants, Benne 22 ans, Egon 11 ans et Herbert 10 ans.
2. **Drancy** : 21 partants, dont des familles, telle Schaindla PULVERMACHER 39 ans et ses enfants, Fanny 12 ans et Joseph 6 ans.
3. **Drancy - partants de dernière heure** : 29 partants ; des familles, comme les SLOMOWITZ, Abraham 30 ans, Annie 28 ans et leurs enfants, Simone 3 ans et Robert 2 ans ; telle Eline KAHAN 35 ans et ses 3 fillettes, Edwige 11 ans, Martha 10 ans et Gabrielle 6 ans.
4. **Camps divers** : (Poitiers, Mérignac, Pithiviers, La Lande, Rivesaltes, Beaune). 72 noms, dont 14 barrés, soit 58 partants, dont de nombreux enfants. Les uns sont isolés, sans parents, tels Richard FRENKEL 2 ans, Charles Führer 3 ans. D'autres partent aussi sans parents, mais ensemble, frères et sœurs : par exemple Solange CASMIR 6 ans et Simon CASMIR 4 ans, Anna IZKOVITCH 18 ans et Leon IZKOVITCH 12 ans, Berthe 10 ans et Henri 5 ans et Maurice 7 KAPLER ; tels les cinq enfants MAJZNER, Anna 16 ans, Joseph 13 ans, Maurice 11 ans, Renée 7 ans et Jeanine 6 ans ; tels les quatre PAYOUK, Clara 19 ans, Joseph 15 ans, Berthe 13 ans et Thérèse 2 ans ; telles les trois filles ZYLBERBERG, du 24 de la rue Basfroi, Thérèse 20 ans, Hélène 14 ans et Rachel 13 ans.
5. **Camp de Saint-Sulpice** : 93 partants (49 hommes et 44 femmes). La liste n'indique que leurs noms et prénoms ; mais des familles entières sont certainement déportées avec des enfants. On note en effet 5 PERELMAN, 5 REICHER, 5 SALOMON, 4 STIGLITZ, 5 TETELBAUM, 8 WEISSMANN.

6. **Poitiers** : 77 partants. Parmi eux des familles, comme les ESKENAZI : parents Turcs, Isaac 40 ans et Esther 41 ans et enfants Français, Rachel 17 ans, Marie 12 ans et Elise 10 ans ; les KASZEWSKI, Srul 56 ans, Anna 44 ans et leurs 3 filles ans, Tauba 19 ans, Zicha 16 ans et Blanche 8 ans ; Fanny SOUKALSKI 38 ans et ses 2 garçons ans, Bernard 13 ans et Maurice 12 ans. Également des enfants sans parents, telles Reine 5 ans et Berthe WAKS 5 ans, du 60 rue Pixérécourt.
7. **Camp de La Lande** : 157 partants. Parmi eux une octogénaire, Rukla DYKERMAN 82 ans et un enfant de 3 ans, Sylvain FRIEDER.

À Auschwitz, le 13 septembre, 2 hommes furent seulement sélectionnés avec les matricules 63529 et 63530. Mais d'autres avaient été sélectionnés avant l'arrivée, à Kosel, (voir [fin de la notice du convoi n° 24](#)). 78 femmes reçurent les matricules 19530 à 19607. Tous les autres furent immédiatement gazés.

À notre connaissance 13 survivants, tous des hommes.

Ce convoi est composé notamment de 354 personnes nées en Pologne, 256 en Allemagne, 83 en France, 80 en Ukraine, 60 en Autriche, 49 en Belgique, 18 en Lituanie, 13 en Biélorussie, selon le découpage des frontières en 2021.

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA
POLICE NATIONALE
P.N. Cab. A N°540

ÉTAT FRANÇAIS

PARIS, le 12 Septembre 1942

LE SOUS-PREFET
Délégué dans les Territoires Occupés
du SECRÉTAIRE GÉNÉRAL à la POLICE

À Monsieur l'OberstUmführer ROTKE
31 bis, Avenue Foch
P A R I S

Je vous confirme ma communication téléphonique de ce jour :

Un convoi venant de zone libre et composé d'environ 600 à 650 Juifs étrangers, passera la ligne de démarcation :

à VIERZON le 15 Septembre 1942 à 1 h 51
Départ de VIERZON le 15 Septembre à 2 h 40
Arrivée au BOURGET-DRANCY le 15/9/42 à 10 h 23

Je vous prie de vouloir bien prendre les dispositions nécessaires pour que la Feldgendarmerie soit avisée de ce convoi.

Vlg. *Leguay*

Fig. 42 La police de Vichy informe la Gestapo d'une livraison de Juifs arrêtés en zone libre

Figure 39 : Le préfet Jean Leguay, délégué en zone occupée du Secrétaire général à la Police de Vichy, informe Röthke, le chef de la section anti-juive de la Gestapo, d'une des livraisons de Juifs arrêtés en zone libre et livrés à la Police nazie pour être déportés à Auschwitz.

Convoi n° 32 en date du 14 septembre 1942

Ce convoi a quitté la gare du Bourget/Drancy, le 14 septembre, avec 1 000 Juifs, sous la direction de l'Oberfeldwebel Möller, à destination d'Auschwitz. C'est ce que signale le télex rédigé par le SS Heinrichsohn, signé par son supérieur Röthke. Ce télex est adressé comme les précédents à Eichmann, à l'Inspection des KZ et au commandant d'Auschwitz [XXVb-162].

Du point de vue des nationalités, les Allemands ont répertorié : 447 indéterminés (des déportés, dont les Allemands, dans leur hâte de les faire partir au plus vite, n'ont pas relevé la date et le lieu de naissance, ainsi que la nationalité), 220 Polonais, 85 Turcs, 73 Hongrois, 55 Russes, 40 Roumains, 37 Français, 19 Allemands, 14 Hollandais, 8 Yougoslaves, 7 Autrichiens, 7 apatrides, 6 Tchèques, 5 Lithuaniens, 4 Belges, 2 Slovaques, 1 Sarrois, 1 Letton.

Cette liste, sur papier pelure, est en très mauvais état : comme beaucoup d'autres, c'est à la loupe qu'il a fallu déchiffrer de nombreux noms.

Il y a environ 640 hommes et 340 femmes dans ce convoi, où l'on compte plus de 60 enfants (sans oublier ceux qui se trouvent parmi les 220 déportés dont on ignore l'âge).

Cette liste est constituée à l'aide de 7 sous-listes :

1. **Drancy** : Il s'agit surtout de Juifs domiciliés à Paris ; 550 hommes et femmes. Les renseignements indiqués sont : noms, prénoms, dates et lieux de naissance, nationalités, professions et adresses.
2. **Partants de dernière heure** : il s'agit de 83 personnes, hommes et femmes. Pour la plupart d'entre eux, il n'existe comme renseignement, outre le nom et le prénom, que le camp ou la ville de provenance (Compiègne, La Lande, Poitiers, Nice). Un certain nombre d'enfants se trouve certainement dans cette liste car on y relève des familles : 4 FREISER, 4 HERZKOWITZ
3. **Chalons (Chalon-sur-Saône, Saône-et-Loire)** : 20 personnes de nationalités diverses. Une enfant de 3 ans, Gisèle BLECH.
4. **Toulouse-Montluçon** : 140 personnes, parmi lesquelles plusieurs familles, tels les sept ABISCH, dont trois enfants, Maurice 11 ans, Marie 8 ans, Adèle 5 ans ; tels les HAUSER, Otto 32 ans, Suzanne 23 ans et leur fillette Myriam 2 ans.
5. **Compiègne** : 133 noms et prénoms sans dates et lieux de naissance. Il s'agit seulement d'hommes adultes.
6. **La Lande (Indre-et-Loire)** : 57 personnes, parmi lesquelles plusieurs familles : les BATISTA, Felix 38 ans, Marie 33 ans et leurs trois enfants, Fanny 10 ans, Charles 6 ans et Cécile 3 ans ; Maza REITER 39 ans et ses quatre enfants, Hélène 12 ans, Félicie 10 ans, Jacqueline 8 ans et Marcel 3 ans.
7. **Belfort** : 25 personnes, dont 8 Hollandais. Parmi eux un bébé d'un an, Dora TOPELBERG.

À leur arrivée à Auschwitz, le 16 septembre, furent sélectionnés 58 hommes qui reçurent les matricules 63898 à 63953 et 49 femmes qui reçurent les matricules 19772 à 19820. Le reste du convoi fut immédiatement gazé, à l'exception des hommes qui furent sélectionnés avant l'arrivée à Auschwitz, à Kosel (voir [fin de la notice du convoi n° 24](#)). Un de ces survivants, Ernest NIVES, qui vit aujourd'hui à New-York, nous a confirmé que, parti par ce convoi, il fut sélectionné avec plus d'une centaine d'hommes valides à Kosel.

En 1945, il y avait à notre connaissance environ 45 survivants de ce convoi.

Ce convoi est composé notamment de 314 personnes nées en Pologne, 98 en Ukraine, 77 en Turquie, 71 en France, 61 en Allemagne, 55 en Hongrie, 30 en Autriche, 28 en Roumanie, 27 en Moldavie, 25 en Biélorussie, 19 en Belgique et en Lituanie, 15 en Russie, 13 aux Pays-Bas, 10 en Lettonie, selon le découpage des frontières en 2021.



Fig. 43 À la descente du train avant le déshabillage dans le bois à Birkenau abritant une chambre à gaz

Convoi n° 33 en date du 16 septembre 1942

Ce convoi D 901/28 a quitté la gare du Bourget/Drancy le 16 septembre à 8 h 55 en direction d'Auschwitz, avec un contingent de 1003 Juifs, sous la direction du chef de transport, le feldwebel Ullmeyer. Tel est le contenu du télex [XXVb-164] envoyé ce même jour à Eichmann et à Auschwitz par la section anti-juive de la Gestapo (le rédacteur en est le SS Heinrichsohn, le signataire son chef Röthke).

Le convoi emportait 586 hommes et 407 femmes. La majorité des hommes et des femmes étant âgés de 40 à 55 ans. La liste, sur papier pelure est en très mauvais état. Du point de vue des nationalités, deux groupes très distincts : d'une part plus de 500 déportés, qui viennent d'être livrés de zone libre par Vichy et transférés de Rivesaltes à Drancy. Ces Juifs sont en grande majorité des Polonais, des Allemands ou des Autrichiens. D'autre part, des Juifs arrêtés dans la région parisienne et, en particulier, au cours des rafles du 14 septembre, qui ont visé les Juifs baltes, bulgares, néerlandais et yougoslaves.

Dans un document daté du 15 septembre [XXVb-163], Jean Leguay, délégué en zone occupée du Secrétaire général à la Police, René Bousquet, écrit au lieutenant SS, Röthke, chef du service anti-juif de la Gestapo : « *Le train du 16 septembre sera composé du convoi arrivant de zone libre le 15 septembre, auquel s'ajouteront les Juifs étrangers arrêtés dans la région parisienne au cours des opérations auxquelles vous m'avez demandé de faire procéder* ». Le convoi, venant de zone libre, dont il est question ici est un train chargé, comme Leguay l'a écrit le 12 septembre à Röthke [XXVI-62], de 600 à 650 Juifs étrangers et qui est arrivé à Drancy le 15 septembre.

Nos recherches dans les archives de Rivesaltes nous ont permis de constater qu'un convoi, le cinquième de ce genre, a effectivement quitté Rivesaltes pour Drancy le 14 septembre avec 594 personnes. Ce nombre correspond à celui des personnes déportées de Drancy, le 16 septembre, avec la mention « Rivesaltes » et qui atteint 571 personnes, avec 19 noms barrés en plus.

En ce qui concerne les Juifs arrêtés dans la région parisienne, auxquels Jean Leguay, le plus haut fonctionnaire de police français en zone occupée, fait allusion, un autre document des archives du service anti-juif de la Gestapo établit le processus de la décision de ces arrestations pour ces catégories de Juifs. Il s'agit d'un document du 9 septembre soumis par Röthke à ses supérieurs, Knochen, Lischka et Hagen : « *Leguay demanda s'il pouvait arrêter tout de suite à Paris tous les Juifs lithuaniens, estoniens, lettons, yougoslaves et bulgares. Comme toutes ces catégories entraînent en ligne de compte pour la déportation, j'ai répondu affirmativement et demandé leur internement immédiat* » [XXVb-156]. La rafle effectuée par la police parisienne, a donc lieu le 14 septembre et, déjà, le 16 septembre, deux jours plus tard, 25 Lettons, 88 Lithuaniens, 40 Bulgares, 14 Yougoslaves et 38 Hollandais partent pour les chambres à gaz d'Auschwitz, où beaucoup périrent dès le 18 septembre.

Il est terrible de constater que, dans une Europe en guerre, où l'Allemagne affronte l'URSS dans un choc qui la mobilise entièrement, il n'a fallu que 8 jours entre la demande de Leguay à Röthke, le 9 septembre, d'arrêter à Paris ces catégories de Juifs et leur assassinat, le 18 septembre, à Auschwitz, à l'autre extrémité de l'Europe. Quelle effroyable efficacité. Ajoutons que Jean Leguay n'a pas été inquiété et qu'il a connu une brillante carrière de dirigeant de firmes internationales, que René Bousquet est devenu Directeur général de la Banque d'Indochine, que Röthke est mort avocat ou conseiller juridique à Wolfsburg, sans avoir jamais rendu de comptes à la justice, que Lischka, fondé de pouvoir, est à la retraite, que Hagen est directeur commercial et que Knochen est courtier en assurances.

Ce convoi se subdivise en 6 listes :

1. **Drancy 1 - escalier 1** : 32 personnes, Lettons, Lithuaniens, Hollandais. Des familles, les GOEDHART d'Amsterdam, Frederik 43 ans, Sarah 35 ans et leurs trois enfants, Julius 17 ans, Rose 16 ans et Robert 5 ans ; des enfants sans parents : Micheline 10 ans et Simone UBOGHI 6 ans, nées à Paris.

2. **Drancy 1 - chambre 3** : 90 personnes ; parmi elles, les MAYER*, Joseph 49 ans, Anna 45 ans et leurs quatre enfants, Djamba 21 ans, Djoia 19 ans, Marcel 14 ans et Benjamin 10 ans ; Feiga LEVINE 38 ans et ses 2 filles Rachel 14 ans et Ethel 4 ans.
3. **Drancy 1 - chambre 4** : 80 personnes. Des familles, telle Marguerite PANISEL 41 ans et ses trois enfants, Robert 9 ans, Elise 8 ans et Monique 6 ans ; telle Maria TOBIAS 44 ans et ses quatre enfants, Tekla 19 ans, Albert 13 ans, Hélène 12 ans et Jacqueline 9 ans.
4. **Partants de dernière heure** : 34 personnes.
5. **Drancy 2** : Certains noms ne sont suivis d'aucun renseignement d'état-civil. 193 personnes et 81 noms rayés. Des enfants en bas-âge, sans parents, tels les trois GRADSZTAJN*, Henri 14 ans, Hélène 10 ans et Thérèse 7 ans ; les trois HELMAN, Szajndla* 29 ans, Annette 9 ans et Jeanine* 4 ans ; Estelle RYDEL* 30 ans et ses enfants Israel 7 ans et Huguette 5 ans ; Ethel SZAJEWICZ 35 ans et ses fillettes Cécile 10 ans et Aline 2 ans ; les trois enfants ZELIGFELD, Henri 14 ans, Hélène 10 ans et Simone 2 ans, déportés avec leur grand-mère Paula 57 ans.
6. **Camp de Rivesaltes (Pyénées-Orientales)** : 571 partants. Aucun lieu de naissance n'est indiqué, Nous avons pu dénombrer 250 Polonais, 201 Allemands, 99 Autrichiens, 10 Belges, 7 Hongrois, 7 apatrides, 5 Russes, 1 Roumain, 1 Lithuanien. De nombreux couples et familles, telle Pesa BECK 49 ans et ses cinq enfants Moses 31 ans, Joseph 28 ans, Jenny 22 ans, Leo 21 ans, Isi 19 ans ; telle Bertha KRUPNICK 31 ans et ses deux enfants, Alain 5 ans et Gaston* 4 ans. Dans l'ensemble peu d'enfants en bas âge par rapport aux convois précédents.

À leur arrivée à Auschwitz, 147 femmes furent sélectionnées avec les matricules 19980 à 20126. Environ 300 hommes valides furent sélectionnés pour le travail avant l'arrivée à Auschwitz. Le reste du convoi fut immédiatement gazé : 33 survivants.

Ce convoi est composé notamment de 302 personnes nées en Pologne, 215 en Allemagne, 70 en Autriche, 61 en France, 56 en Lituanie, 55 en Ukraine, 35 en Bulgarie, 23 en Belgique, 22 en Lettonie, 20 en Turquie, 16 aux Pays-Bas et en Roumanie, 11 en République Tchèque, 10 en Russie, selon le découpage des frontières en 2021.

Arrivée à Auschwitz



Convoi n° 34 en date du 18 septembre 1942

Le départ de ce convoi 901/29 à 8 h 55 de la gare du Bourget/Drancy en direction d'Auschwitz avec un contingent de 1 000 Juifs est signalé, le 18 septembre, à Eichmann et à Auschwitz par un télex du service anti-juif de la Gestapo. Le rédacteur en est le SS Heinrichsohn, le signataire, son chef, Röthke. Il est précisé en outre que le chef de transport est le feldwebel Havenstein qui emporte la liste du convoi.

L'exemplaire de cette liste, dont nous disposons, est dans un état extrêmement mauvais. C'est à la loupe qu'il a fallu déchiffrer la majorité des noms des partants. La liste comporte seulement 840 noms, alors qu'il y avait 1 000 partants. Parmi les 160 noms manquants, nous avons pu en retrouver trois grâce à une carte jetée du train de déportation par David ROSENTAL à Châlons-sur-Marne et qui est arrivée à sa famille :

« Chère femme et enfants et grand-mère, je t'écris cette carte dans le train ; on est en route pour Metz, ne t'inquiète pas, chère femme, je te reverrai plus vite que tu crois... »

David ROSENTAL n'est pas revenu, pas plus que deux autres de ses compagnons qui ne figurent pas, eux aussi, sur la liste n° 34, et qui ont écrit quelques lignes sur cette carte pour leurs familles, M. ZELSER et M. FALK⁴⁸.

Nous avons établi les statistiques par nationalités : 278 Français, 143 Polonais, 75 Russes, 60 Turcs, 22 indéterminés, 18 Roumains, 14 Hongrois, 13 Allemands, 8 Autrichiens, 6 Yougoslaves, 5 Bulgares, 5 Lithuaniens, 3 Hollandais, 2 Marocains, 1 Grec, 1 Espagnol.

On dénombre dans ce convoi 437 hommes, 384 femmes et 179 indéterminés. Il y a au moins 150 enfants.

Cette liste 34 se subdivise en 6 listes :

1. **Drancy - Escalier 3** : 308 partants (dont 48 noms manquent, de So à Za). De nombreux enfants et familles, telle Paula FREIREICH* 38 ans et ses trois enfants, Bella 8 ans, Lea 6 ans, Simon 4 ans.
2. **Drancy - Escalier 4** : 149 partants. Encore des familles, telle Gisèle SALOMONOWITCH et ses trois enfants, Henri 7 ans, Raymonde 5 ans et Willy 1an ; telle Syma WAJNTRETER 38 ans et ses quatre enfants, Rebecca 13 ans, Charlotte 12 ans, David 10 ans et Denise 7 ans.
3. **Drancy - escalier 2** : Beaucoup de Juifs devenus Français par naturalisation, par déclaration ou par option (133) parmi les 175 partants. Louise ANGEL 36 ans et ses cinq enfants, Rachel 14 ans, Joseph 13 ans, Sarah 12 ans, Jacques 5 ans et Yvonne 2 ans.
4. **Pithiviers** : De nombreux enfants isolés. La nationalité n'est pas précisée. Mais nous avons compté 40 personnes nées en France parmi les 183 partants. Nombreux sont ceux d'origine polonaise et domiciliés normalement en Belgique et en Hollande. Des enfants sont déportés sans parents, tels Esther BAUM 11 ans, Jacques BERGMANN 9 ans, Maurice BERKOWICZ 7 ans, Lucie FISCHMAN 3 ans, Georges GRYNSPAN 10 ans, Marcel LASZER* 3 ans, Victor MANDELBAUM 5 ans, Marguerite NISSENHOLC 6 ans ; tels les deux enfants ROTBART, Thérèse 8 ans, Marguerite 7 ans⁴⁹ ; telle Estelle CHAZINSKI* 5 ans, tels Léon et Hélène TYSZ (2 ans et 6 ans) ou Jean LOREK 3 ans. Des bébés, telle Régine DILLER 3 mois ; telle Basia TENNENBAUM et ses 2 fillettes, Suzanne 4 ans et Jacqueline 2 ans.
5. **Drancy** : 41 partants.

⁴⁸ Notre liste actuelle (en 2021) pour ce convoi ne contient personne qui correspond à ce nom.

⁴⁹ En fait, déportées avec leur mère Ruda 35 ans.

6. **Partants de dernière heure** : quelques enfants isolés parmi les 24 déportés : René AGI 6 ans, Benjamin BEER 5 ans, Germaine LEWIN 6 ans, Evelyne PLIWAK* 4 ans, Israel BYNIECKI* 10 ans.

À l'arrivée de ce convoi à Auschwitz, le 20 septembre, 31 hommes furent gardés en avec les matricules de 64719 à 64749. D'autres furent sans doute sélectionnés à l'arrivée à Kosel. De ce convoi et de celui arrivé quasi simultanément de Westerbork, en Hollande, les Allemands sélectionnèrent 221 femmes pour le travail avec les matricules 20217 à 20437. Le reste du convoi fut immédiatement gazé.

On comptait en 1945 21 survivants de ce convoi⁵⁰.

Ce convoi est composé notamment de 262 personnes nées en Pologne, 224 en France, 65 en Turquie, 54 en Ukraine, 41 en Allemagne, 32 en Hongrie, 26 en Roumanie, 21 aux Pays-Bas, 20 en Biélorussie, 19 en Autriche, 16 en Belgique, 15 en Lituanie, selon le découpage des frontières en 2021.

Arrivée à
Auschwitz-Birkenau



À la descente du train de déportation, les victimes avant le déshabillage dans le bois abritant une des chambres à gaz de Birkenau.



⁵⁰ Selon le Mémorial des 3943 (2018), il y avait 36 hommes survivants en 1945.

Convoi n° 35 en date du 21 septembre 1942

Le 18 septembre, un télex du service anti-juif de la Gestapo informe Eichmann à Berlin que, le 21 septembre, à 6 h 15, un convoi de 1 000 Juifs français quittera le camp de Pithiviers pour Auschwitz [XXVb-165] et que le directeur de la police française anti-juive, Schweblin, se rendra à Pithiviers. Ce télégramme, rédigé par le SS Heinrichsohn a été signé par son chef, Röhke.

Le télex réglementaire de la Gestapo à Eichmann et à Auschwitz a été rédigé aussi par Heinrichsohn et signé par Ahnert. Il précise que le départ du convoi D 901/30 aura bien eu lieu le 21 septembre à 6 h 15 et qu'il emporte 1 000 Juifs vers Auschwitz, sous la direction du stabsfeldwebel Ringel [XXVC-173]. D'autres documents concernent aussi ce convoi ; ils sont datés du 21 septembre [XXVC-171] et 1^{er} octobre [XXVc-191].

Le convoi emporte 532 hommes, 462 femmes et 6 indéterminés. L'âge est avancé : 306 hommes entre 47 et 64 ans ; 150 hommes de 17 à 47 ans ; 163 enfants de moins de 18 ans ; 105 jeunes hommes et 48 jeunes filles de 16 à 21 ans.

Un papier, inclus dans la liste, indique que le convoi est constitué de 1 015 « *unbestimte* » (indéterminés). Cela est faux, car on y dénombre des centaines de Français, surtout des enfants nés en France de parents étrangers. Au total, nous avons pu relever 540 Français sur 1 007 noms de partants, domiciliés en général à Paris.

La liste est en très mauvais état ; elle n'est pas classée du tout par ordre alphabétique, mais par baraques. Elle est divisée en sous-listes, correspondant aux baraques du camp de Pithiviers : baraques d'hommes (3, 4, 5, 6, 7, 8, 15, 16, 17) ; baraques de femmes et enfants (9 à 14, 18).

Certaines femmes sont déportées avec leurs enfants, telle Andrée WEYLER* 42 ans, née à Clermont et ses 4 fillettes, nées aussi en France, Jacqueline 19 ans, Madeleine 16 ans, Evelyne 13 ans, Françoise 12 ans ; telle Laetitia GATTEGNO 31 ans et ses deux enfants, André 6 ans et Eliane 2 ans ; telle Lucie COHEN 41 ans et ses deux enfants, Marcel 12 ans et Maurice 11 ans ; telle Sarah NAVON 37 ans et ses 2 fillettes, Andrée 6 ans et Suzanne 4 ans ; telle Lea FURMANSKI 46 ans et ses trois enfants, Esther 15 ans, Bernard 10 ans et Adolphe 6 ans ; telle Elise BENRACASSA* 48 ans et ses trois enfants, Eliane 17 ans, Yolande 15 ans et Claude 14 ans ; telle Esther KAIM 38 ans et ses cinq enfants, Lydie 13 ans, Roger 12 ans, Edmond 9 ans, Arlette 5 ans, Hélène 2 ans ; telle Esther SZATTEN 44 ans et ses 6 enfants, Reine 17 ans, Lydia 14 ans, Florine 13 ans, Carmen 11 ans, Mireille 10 ans et Serge 9 ans.

Ce convoi est arrivé à Auschwitz, le 23 septembre. Plus de 150 hommes ont été sélectionnés avant l'arrivée à Auschwitz, à Kosel et répartis dans des camps de travail (voir notice technique et celle du convoi n°24). A Auschwitz même, 65 hommes ont été retenus pour le travail et ont reçu les matricules 65356 à 65420. Il en fut de même pour 144 femmes, matricules 20566 à 20709. Le reste du convoi a été immédiatement gazé. Un survivant, notre ami Henri Pudeleau, nous a déclaré qu'il y avait eu environ 8 évasions pendant le trajet de ce convoi ; en particulier, un blessé fut remis dans le wagon et mourut avant l'arrivée. On comptait en 1945 23 survivants de ce convoi.

Ce convoi est composé notamment de 513 personnes nées en France, 175 en Pologne, 52 en Algérie et en Ukraine, 40 en Roumanie, 33 en Turquie, 17 en Biélorussie, 15 en Lituanie, 12 en Allemagne, selon le découpage des frontières en 2021.

Convoi n° 36 en date du 23 septembre 1942

Le départ de ce convoi est signalé, le 23 septembre, par un télex rédigé par SS Heinrichsohn et signé par son supérieur, Röthke. Ce télex informe ses destinataires, Eichmann et le commandant d'Auschwitz, que le même jour, à 8 h 55, le train 901/31 a quitté la gare du Bourget/Drancy, emportant 1 000 Juifs vers Auschwitz. Le chef de transport est le feldwebel Ullmeyer. Le télex signale également que René Blum, le frère de l'ancien Président du Conseil Léon Blum, fait partie du convoi.

On dénombre environ 200 enfants dans ce convoi, qui compte 644 hommes, 342 femmes et 14 indéterminés. Plus de la moitié (540) des déportés étaient Français. C'est ce que nous avons pu constater à l'examen des lieux de naissance ou de leur nationalité, quand elle est indiquée. Il y a également près de 200 Juifs polonais.

Cette liste, dans un très mauvais état, est constituée de 16 listes et au total de 1 037 noms de partants :

1. **Drancy 2** : 168 noms de personnes domiciliées dans la région parisienne. Au moins 56 Polonais, 40 Grecs, 24 Français et 12 Russes. Des enfants isolés : Blanche et Thérèse CHABELSKI âgées de 11 et 7 ans, les jumelles Esther et Germaine DOMB 8 ans, Marcel FISZBEN 3 ans, Léon NITLICH* 6 ans, Paul PASLINSKI* 3 ans, Esther PRYNC 1 an, Georges ROSENBERG 3 ans, Gisèle SCHAPIRO 9 ans ; Perla WEINSTADT 38 ans, son bébé de 4 mois, Emmanuel et sa fillette, Yvette 2 ans.
2. **Mérignac** (Gironde) : il s'agit du camp d'internement des Juifs situé près de Bordeaux et créé à l'initiative du chef de la police nazie de la région, le commandant SS Herbert Hagen, à qui l'on doit les premières arrestations de Juifs dans la région. 67 partants. Des enfants isolés, tels Olga DARVAS 11 ans et son petit frère Jean-Claude de 8 mois ; tels Charlotte et Max MISSER, âgés de 12 et 6 ans ; Gisèle KRIEF 23 ans et son bébé, Mireille de 9 mois.
3. **Liste R** (Réserve) : 19 déportés. Des enfants isolés : Edine* KALISZ 3, Robert KERSZENBLAT 2 ans ; Cécile LEGARD 39 ans avec Régine 10 ans et Jacques 3 ans.
4. **Partants de dernière heure** : 17 partants ; « Un enfant qui se nommait Jean ; un autre Jean GERVAIS (âge inconnu) » ; DYLER ? Régine, qui a 3 mois et qui part seule, sans papa, sans maman, pour la tenir dans leurs bras et adoucir l'horreur de ce voyage vers l'enfer.
5. **Poitiers** (Vienne) : 63 partants transférés de Poitiers. Encore des enfants isolés : Eva BRAFF 4 ans, Maurice KORMANN 5 ans, Paulette KRAUT 3 ans, Ariane KRISTELLER 4 ans. D'autres encore avec leurs parents, tels Marcel et Léon BULKA, âgés de 3 et 5 ans, Serge SZAPIRO* 2 ans, Hélène SZIRZIK* 2 ans.
6. **Besançon** (Doubs) : 4 partants.
7. **Clairvaux** (Aube) : 53 partants. Des dates de naissance et des nationalités manquent.
8. **Belfort** (Territoire de Belfort) : 15 partants. Des couples ; Hollandais et Polonais.
9. **Drancy 1** : 96 partants. Parmi eux, les enfants WOLFOWICZ, Hélène 18 ans, Frida 11 ans, Olga 6 ans et Joseph 4 ans.
10. **Liste spéciale** : 4 partants.
11. **Beaune-la-Rolande - baraque 18** (Loiret) : il s'agit de 118 personnes transférées à Drancy le 15 et le 21 septembre. Des hommes, en général, un grand-père, Isaac HIRSCH et son petit-fils de 4 ans, Lucien. Parmi les sexagénaires, assez nombreux, un nom marqué d'une croix rouge, celui de René BLUM. Tous sont Français.
12. **Beaune-la-Rolande - baraque 19** : des hommes, plus jeunes, la plupart ont de 17 à 21 ans. Des Français ; 94 partants ; des Parisiens.

13. **Beaune-la-Rolande - baraque 20** : Des Français, adolescents ; des Parisiens.
14. **Beaune-la-Rolande - baraque pompiers** : 4 hommes.
15. **Camp de la Lande** (Indre-et-Loire) : 135 partants. Beaucoup d'enfants isolés : Arlette et Frédérique FELDMANN, âgés de 1 et 2 ans ; Roland et Bernard BAUMGART âgés de 6 et 8 ans ; Osias BERGMANN 5 ans ; Simon et Suzanne GELBER, 10 et 4 ans ; Samuel et Sarah FRYDMAN âgés de 10 et 9 ans ; Régine GELD 6 ans ; Esther GOLDMANN 10 ans. Il faudrait les citer tous, ces malheureux petits enfants, dont la détresse était totale. C'est le comble de l'abomination et la lecture de ces pages est insoutenable : les INWENTARZ, Dora 8 ans, André 6 ans et Yvette 2 ans ; Cécile KOPER 4 ans ; les KRITZLER, Charles 14 ans, Agnès 9 ans et Claude 7 ans ; Fernand et Raymond MAZUR âgés de 7 et 2 ans ; Jacques ROSENBAUM 3 ans ; Michel et Liliane ROTH, âgés de 4 et 1 ans ; Henri et Jean RUSSECK, âgés de 6 et 3 ans ; Jacques HELHER 4 ans ; Monique LIBLIND 5 ans ; Régine et Colette SMULIVICI âgées de 7 et 6 ans ; Maurice NAJMAN 14 ans et ses sœurs jumelles de 9 ans, Berthe et Madeleine ; François, Jules et Paul SOBEL, âgés de 12, 9 et 7 ans. Des mères avec des bébés : Rosa VIOLA 31 ans et son bébé Edith, 37 jours ; Sonia MANTEL, 23 ans et son bébé Nicole, 21 jours ; Violette* LEVY 30 ans et ses trois enfants, Jean 8 ans, Monique 4 ans et Jacques 1 an ; Mania MIELNICKI* 35 ans et ses petits garçons, Robert 4 ans et Léon 2 ans et tant d'autres...
16. **Nancy** : 68 partants.

À l'arrivée à Auschwitz, 399 hommes sélectionnés avec les matricules 65460 à 65858 et 126 femmes, matricules 20723 à 20848. 475 gazés. En 1945, 26 survivants⁵¹.

Ce convoi est composé notamment de 424 personnes nées en France, 221 en Pologne, 54 en Ukraine, 45 en Grèce, 34 en Allemagne, 26 en Turquie et en Algérie, 19 en Roumanie, 17 en Belgique et en Hongrie, 10 en Autriche, selon le découpage des frontières en 2021.



Fig. 44 Dans les rues de Paris

⁵¹ On dénombre maintenant 40 survivants dont 3 femmes (Le Mémorial des 3943).

Convoi n° 37 en date du 2 septembre 1942

Ce convoi a été constitué, en grande partie, de Juifs roumains (729). En effet 1594 Juifs roumains ont été arrêtés dans la région parisienne, deux jours plus tôt, le 23 septembre. Une série de documents émanant de la Gestapo et des services diplomatiques allemands permettent de reconstituer les démarches effectuées par les nazis pour s'emparer de cette catégorie de Juifs. La Roumanie était un pays allié de l'Allemagne. Le 21 septembre, de minutieuses instructions étaient données pour mener à bien l'arrestation des Juifs roumains [XLIX-43]. Le 24 septembre, l'Ambassade allemande faisait savoir à la Gestapo que la Roumanie et la Bulgarie se désintéressaient de leurs Juifs, qui devenaient déportables, de même que les Juifs grecs [XXVa-252].

Le lendemain, la Gestapo informait le RSHA, à Berlin, que la déportation des Juifs roumains n'excéderait pas 3 000 personnes [XXVc-177]. Les autres documents concernant ce problème portent les cotes XXV-45, XXVa-121 à 150 et 252, XXVI-65, XXVc-175 à 178.

Outre ces 729 Juifs roumains, ce convoi emportait 106 Juifs polonais, 97 Français (pour la plupart les enfants nés en France des Juifs roumains), 33 Russes, 28 Allemands.

Le télex réglementaire à Eichmann et à Auschwitz a été rédigé par le SS Heinrichsohn et signé par son chef, Röthke. Il précise que le convoi 901/32 transportant 1 000 Juifs a quitté le Bourget/Drancy, le 25 septembre à 8 h 55, en direction d'Auschwitz ; chef de transport : le feldwebel Poller. Il indique aussi que, parmi les déportés, se trouve le producteur de films à scandale, Nathan TANNENZAFT, déchu de sa nationalité française par le gouvernement français. Il y avait 473 hommes et 531 femmes. 127 enfants de moins de 17 ans.

Cette liste en mauvais état comporte 6 sous-listes :

1. **Camp du Vernet** (Ariège) : 71 partants entre 17 et 57 ans.
2. **Camp de Rivesaltes** (Pyrénées-Orientales) : 83 hommes et femmes ; pas de lieux de naissance indiqués.
3. **Liste spéciale** : 7 personnes, dont, souligné, Bernard TANNENZAFT dit Bernard NATHAN.
4. **Drancy 1** : Au total 571 partants. De nombreuses familles, telle Haia ITKIS 40 et ses cinq enfants, Aron 14 ans, Sarah 11 ans, Joseph 7 ans, Esther 4 ans et Lisette 3 ans ; tels Rosa et Herscu LERFELD (38 et 42 ans) et leurs 3 fillettes, Clara 14 ans, Esther 11 ans et Fanny 7 ans ; tels les cinq enfants MALAMOUT, déportés sans leurs parents, Hélène 5 mois, Lucien 3 ans, Georges 12 ans, Salomon 15 ans et Micheline 17 ans ; telle Carlotta SLOMOVICS et ses quatre enfants, Berthe et Maurice 4 ans, Gisèle 3 ans et Ernest 5 mois ; tels les trois frères FRAJDENREICH, déportés sans leurs parents, Didier 10 ans, Bernard 4 ans et Jean 2 ans. Bien d'autres encore...
5. **Drancy 2** : 238 partants. Eстера BERCOVICI 46 et ses 6 enfants, Jean 15 ans, Joseph 12 ans, Lili 10 ans, Fernand 8 ans, Henriette 6 ans, Marcel 4 ans ; Sarah NUSIM 42 ans et ses trois enfants, Rachel 13 ans, Nelly 11 ans et Isi 8 ans ; telle Faja KLEIN 32 ans avec Jacques 15 ans et Danièle 4 ans ou Hanna MANDELBLATT et ses 2 garçons, Albert 10 ans et Pierre 3 ans.
6. **Partants de dernière heure** : 37 personnes. Des enfants isolés, Suzanne SLOIM 8 ans, Raymond TOUTMAN 8 ans, Léon SYLMAN 10 ans ; Sarah SEPOLGHI 33 ans et son bébé Paul 10 mois ; un octogénaire, Joseph GOLDSTEIN 87 ans.

Au total 1 004 noms de partants. Le convoi parvint à Auschwitz, le 27 septembre, après une sélection pour le travail, [à Kosel](#), d'environ 175 hommes. A Auschwitz, 40 hommes encore furent sélectionnés et reçurent les matricules 66030 à 66069. Il en fut de même pour 91 femmes, qui reçurent les matricules 20913 à 21003. Le

reste du convoi fut immédiatement anéanti dans la chambre à gaz. En 1945, on dénombrait 15 hommes survivants⁵².

Ce convoi est composé notamment de 466 personnes nées en Roumanie, 126 en France, 88 en Moldavie, 76 en Pologne, 74 en Ukraine, 38 en Allemagne, 13 en Autriche, selon le découpage des frontières en 2021.

⁵² Le Mémorial des 3943 compte 28 hommes rescapés de ce convoi en 1945.

Convoi n° 38 en date du 28 septembre 1942

Ce convoi 901/33 a quitté le Bourget/Drancy, le 28 septembre, à 8 h 55, avec 900 Juifs, sous la direction du feldwebel Hahn, en direction d'Auschwitz. Tel est le contenu du télex rédigé par le SS Heinrichsohn et signé par son chef, Röthke, et qui est adressé à Eichmann et au camp d'Auschwitz [XXVc-173].

Parmi les 856 déportés répertoriés par nationalités, on dénombre 594 Roumains (voir notice convoi n°37), 145 Français (pour la plupart enfants nés en France de ces Roumains), 44 Polonais, 27 indéterminés, 17 Russes, 13 Turcs, 6 Allemands, etc... Sur 904 noms de partants, on compte 468 hommes et 436 femmes. Il y avait environ 200 hommes de 17 à 45 ans et un peu moins de 100 enfants de moins de 17 ans.

En mauvais état de conservation, la liste 38 est constituée de 10 sous-listes :

1. **Drancy 1bis** : 8 partants.
2. **Drancy 1ter** : 13 noms.
3. **Drancy 1** : 228 partants. De nombreuses familles, telle Berthe CHOUMANN 29 et ses trois enfants, Annette 11, Paulette 3 et Rosette 9 mois ; telle Haia CICAL 42 ans et ses trois enfants, Achille 14 ans, Jean 7 ans et Monique 4 ans.
4. **Drancy 1 - escalier 2** : 228 noms. Enta KATZ 40 ans et ses 3 fillettes, Marie 9 ans, Suzy 5 ans et Beatrice 3 ans ; Basie JAKOBOWITZ 34 ans avec Simon 14 ans et Claire 11 mois.
5. **Drancy 1 - escalier 3** : 183 noms. Tauba SPITZINETZKI*, 34 ans et ses trois enfants, Jacques 9 ans, Odette 5 ans et Liliane 1 ans, Jeanne SUSLENSCHI 36 ans et ses trois enfants, Jean 15 ans, Elie 5 ans, Daniel 2 ans.
6. **Drancy 2 - escalier 3** : 109 noms. Des enfants isolés : les KATZ, François 16 ans, César 11 ans et Gisèle 10 ans ; des mères comme Estera DODINEK 24 ans avec Robert 3 mois, Malka ROSENBERG 27 ans avec Henri 2 ans et Michel 6 mois, Adèle LEIZER 27 ans et ses trois enfants, Pierre 4 ans, Sylvain 3 ans et Bernard 1 an ; Sarah OSTER 29 ans et son bébé de 5 mois, Lucien ; Betty STRUPICOWITZ 1 mois.
7. **Drancy 3A** : 42 noms ; des personnes âgées.
8. **Drancy 3B** : 9 noms.
9. **Drancy 4** : 32 noms. Il s'agit de familles habitant toutes au n°10 de la rue des Deux Ponts, sur l'île Saint-Louis : les ADONER, Mordka 55 ans et Marja 49 ans et leurs six enfants : Salomon 22 ans, Rebecca 20 ans, Samuel 17 ans, Henry 13 ans, Lisette 10 ans et Zizi 5 ans ; Rojza WIOREK, 49* ans, et ses 5* enfants, Isaac 21 ans, Freina 15 ans, Marcel 14 ans, Nadine 8 ans et Genda 5 ans.
10. **Drancy 5** : 25 noms. Parmi eux encore des enfants, tels Henri et Suzanne LUSTYK, 11 et 7 ans ; Claire et Claude DIAMANT, âgés de 19 et 7 ans.

Le convoi est arrivé à Auschwitz dans la nuit du 29 au 30 septembre. 123 hommes ont été sélectionnés pour le travail et ont reçu les matricules 66515 à 66637. 48 femmes reçurent les matricules 21373 à 21394. D'autres hommes valides parmi les 200 de 17 à 47 ans qui se trouvaient dans le convoi ont pu être sélectionnés pour le travail [à Kosel](#), avant Auschwitz. Le reste du convoi a été immédiatement gazé. On comptait, en 1945, 18 survivants de ce convoi⁵³.

⁵³ [Le Mémorial des 3943 \(Doulut, Klarsfeld, Labeau, 2018\) répertorie 1 évadé et 31 survivants en 1945.](#)

Ce convoi est composé notamment de 403 personnes nées en Roumanie, 106 en France, 103 en Moldavie, 89 en Pologne, 80 en Ukraine, 13 en Turquie, 11 en Biélorussie, 10 en Allemagne selon le découpage des frontières en 2021.

DEPART DU 30 SEPTEMBRE 1942			
- - - - -			
<u>Liste 4</u>			
1-	BEN Toos	21.4.90- Khordokav R/ fugi/ e russe	5, rue Berryer Représentant
2-	HIRSCH Raymond	4.7.06- Courbevoie Française origine	26, rue du Château Electricien
3-	JOCKL Henri	26.8.97- Vienne Allemande	40, Brd Gouvion-St-Cyr Exportateur
4-	MARKUS Alice	26.4.16- Wilno Indéterminée	22, rue Francoeur Secrétaire artistique
5-	SOLINSKI Rachel	14.2.74- Paris	2, rue du Figuier
6-	REMBEAUX Macha	15.8.86- Ekaterinoslaw Française	3, avenue St-Cloud Bijoutier- Versailles
7-	SLIPPER Samuel	1855- Holl.	14, avn. Gourgaud, Amsterdam
8-	SHINBERG Fernande m/ e SCHWARTZ	8.1.24- Paris Française option	17, rue de la Tour Coiffeuse
9-	NAHON Gaston	25.6.11- Paris Française	48, Brd de Vanves, Châtillon- s/ Bagneb. Crémier
10-	MASSE Pierre	13.12.79- Ribérac Française origine	10, avenue Hoche Avocat

Fig. 45 Portion de la liste de déportation du convoi n° 39 du 30 septembre 1942

Convoi n° 39 en date du 30 septembre 1942

Le départ de ce convoi 901/34 est signalé par le téléx réglementaire du 1^{er} octobre 1942, adressé par la section anti-juive de la Gestapo à Paris à ses 3 destinataires habituels : à Eichmann à Berlin, à l'Inspecteur des KZ à Oranienburg et au commandant du camp d'Auschwitz. Ce téléx, rédigé par le SS Heinrichsohn, a été signé par le chef de la section, Röthke. Il y est indiqué que « *le convoi a été mis en route, bien qu'il n'y ait que 211 Juifs pour l'instant en mesure d'être expédiés. Ce transport était absolument nécessaire pour des raisons politiques et de prestige car plusieurs services français ont essayé d'éviter jusqu'au dernier moment la mise en marche de ce dernier transport prévu pour septembre* » [XXVc-182]. Le téléx précise que le départ a eu lieu, le 30 septembre, à 8 h 55, de la gare du Bourget/Drancy, en direction d'Auschwitz et que le chef du transport est le feldwebel Weise.

On compte un nombre à peu près égal d'hommes et de femmes dans ce convoi. Surtout des personnes âgées de plus de 55 ans (110). On compte 55 Hollandais, 38 Belges, 23 Français, 22 Polonais, 19 Roumains, 17 Bulgares, 7 Luxembourgeois, etc... C'est la veille même que les Juifs belges ont été arrêtés à domicile par la police parisienne ; les Hollandais l'avaient été le 14 septembre.

Cette liste, à peu près lisible, comporte 4 sous-listes :

Drancy 1 : 18 personnes, domiciliées toutes dans la région lyonnaise, sauf 3 Hollandais. Des couples ayant dépassé la quarantaine.

Drancy 2 : 157 partants, de provenance surtout du Bénélux, d'où ils s'étaient sans doute réfugiés en France.

Drancy 3 : 10 noms de partants.

Drancy 4 : 10 partants, dont un octogénaire Hollandais, Samuel SLIPPER 87 ans et le sénateur Pierre MASSE, ancien ministre, avocat et âgé de 62 ans.

Les extraits qui suivent d'un article de « Paris-Soir » permettent de comprendre comment les antisémites français se servaient de la presse pour défendre à l'égard de l'opinion publique les mesures prises contre les Juifs :

« Je les ai vus, ces Juifs millionnaires, internés près de Paris.

Pour l'instant, je leur apprend la discipline de la vie militaire, nous confie le sympathique capitaine de gendarmerie qui commande le camp. Au début il y a bien eu quelques pleurs et grincements de dents, mais maintenant ça se tasse, ils ont compris.

- Compris ? Espérons-le. C'est à quoi nous songeons en croisant les regards sournois des « prisonniers », tout en parcourant les chambrées.

Chambrées de caserne, du type de celles où nous étions empilés, nous les « Goïms », il y a deux ans, en attendant de monter au front, pendant que tous ces messieurs faisaient les jolis cœurs dans les cafés de la capitale en « gué-guerre ». La vie pratique est très simple au camp. Tous les matins, réveil en fanfare à 7 heures. Le jus. Les ablutions si pénibles à tout bon Juif qui se respecte... Tout est donc parfait ici et personne ne souffre d'aucun sévice. Le sort des Juifs internés n'est pas plus tragique que celui de nos chers prisonniers. Avec cette différence que ceux-ci sont innocents, alors que les autres formaient la vaste armée des agitateurs et spéculateurs à la solde de l'étranger...

Alignés là, devant nous, nous les reconnaissons. Ce sont les célébrités du barreau enjuivé d'hier : M^e Théodore Valensi, M^e Maurice Weill-Reynald, M^e Edmond Bloch, M^e Pierre Masse, M^e Ulmo, M^e Azoulay, M^e Crémieux... tous avocats, politiciens puissants et respectés. Quel juste retour des choses ! »

À l'arrivée de ce convoi à Auschwitz, le 2 octobre, 34 hommes ont été sélectionnés et ont reçu les matricules 66983 à 67016. Il en a été de même pour 22 femmes, qui reçurent les matricules 21373 à 21394. Les autres déportés furent immédiatement gazés. Il n'y avait aucun survivant de ce convoi en 1945.

Ce convoi est composé notamment de 45 personnes nées aux Pays-Bas, 26 en France, 25 en Belgique et en Pologne, 17 en Ukraine, 14 en Bulgarie et en Roumanie, selon le découpage des frontières en 2021.

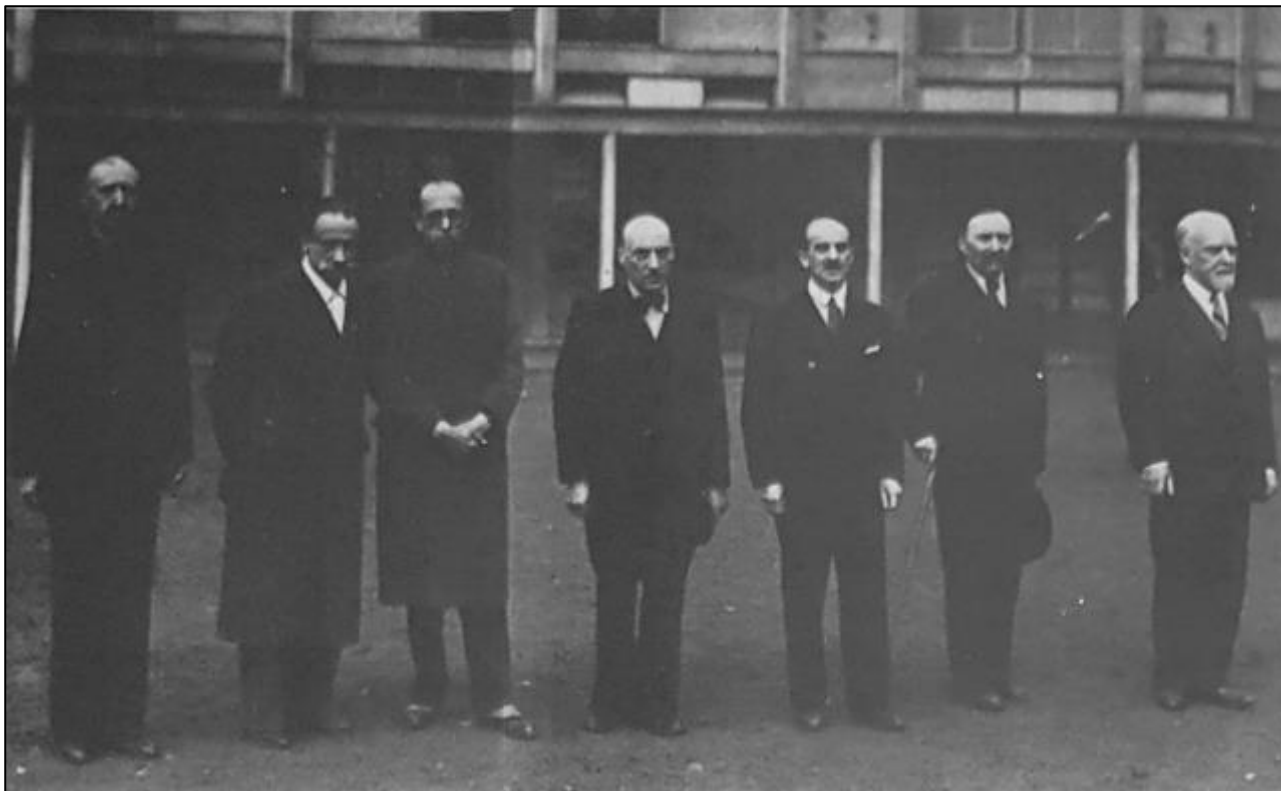


Fig. 46 Avocats juifs français internés à Drancy

Figure 43, les avocats juifs français internés à Drancy et exposés à la presse collaborationniste par les SS Dannecker et Heinrichsohn. De gauche à droite : Maîtres Jean Weill, Théodore Valensi, Maurice Azoulay, Albert Ulmo, Gaston Crémieux, Edmond Bloch et Pierre Masse, lequel sera déporté par le convoi n° 39.

DEPART DU 30 SEPTEMBRE 1942			
-1-1-1-1-1-			
<u>Liste 4</u>			
1-	BEY Eoss	21.4.90- Kharkov Réfugié russe	5, rue Berryer Représentant
2-	HIRSCH Reynold	4.7.06- Courbevoie Français originaire	26, rue du Château Électricien
3-	JOCHEL Henri	26.8.97- Vienne Allié	40, Bd Gouvion-St-Cyr Exportateur
4-	LARKUS Alice	26.4.16- Wilno Indéterminée	27, rue Francœur Secrétaire artistique
5-	SOLINSKI Rachel	14.2.74- Paris	2, rue du Figuier
6-	TENENBAUM Macha	15.8.86- Ekaterinbourg Française	3, avenue St-Cloud Bijoutier- Versailles
7-	WITZNER Daniel	1855- 14-11-1911	14, av. Gourgaud, Amsterdam
8-	BRINGERS Fernande née SCHWARTZ	6.11.74- Paris Française option	17, rue de la Tour Coiffeuse
9-	NAHON Gaston	25.6.11- Paris Français	48, Bd de Vaugoussier, Châtillon-2/ Jappes. Créancier
10-	MASSE Pierre	13.10.79- Ribérac Français originaire	10, Avenue Hoche Avocat

Fig. 47 Début de la liste de déportation du convoi n° 39 du 30 septembre 1942

Convoi n° 40 en date du 3 novembre 1942

Le programme de déportation prévu par la Gestapo pour octobre 1942 n'a pu être réalisé, le gouvernement de Vichy, ayant en septembre sensiblement ralenti le concours efficace et indispensable qu'il apportait à l'arrestation des Juifs et à leur transfert vers Drancy. Le dernier convoi, le trente-neuvième, n'était parti le 30 septembre avec un chargement de 211 Juifs, que pour « des raisons de politique et de prestige ».

Des documents de la section anti-juive de la Gestapo [XXVc-253] font état des arrestations de Juifs en provenance : Angers : 296, Rennes : 36, Poitiers : 617, Châlons-sur-Marne : 52, Bordeaux : 135, Saint-Quentin : 37, Melun : 69, Nancy : 234, Dijon : 122, Orléans : 40, Rouen : 85. Au total 1 745 arrestations dans la province : zone occupée. Ces Juifs transférés à Drancy feront partie des quatre convois qui partiront en novembre, mélangés aux Juifs arrêtés à nouveau dans la région parisienne en particulier les Juifs grecs qui vont être l'objet de rafles dans toute la zone occupée (voir notice du convoi n° 44 du 9 novembre),

Le départ de ces 4 convois de novembre a été précédé par des échanges de télex entre la section anti-juive de la Gestapo à Paris et le service anti-juif de la Gestapo à Berlin, dirigé par Eichmann. Ces télex portent au CDJC la cote XXVc-192 : le 31 octobre et le 2 novembre, Röthke demande à Berlin le feu vert pour le départ de 3 convois, les 4, 6 et 9 novembre. Le 4 novembre, l'adjoint d'Eichmann, Gunther, répond favorablement.

Le télex habituel couvrant le départ du convoi du 4 novembre a été signé par Röthke et porte aussi la cote XXVc-192. Il indique que le convoi D 901/35 a quitté la gare du Bourget/Drancy, à 8 h 55, le 4 novembre, avec 1 000 Juifs, en direction d'Auschwitz et sous la direction du Stabsfeldwebel Brand.

Le convoi compte 468 hommes, 514 femmes et 18 indéterminés ; environ 200 enfants sont parmi les partants. Cette liste se divise en 11 sous-listes :

1. **Drancy 1** : en général des Parisiens, mêlés à des Juifs venant de Rivesaltes, de Lyon, Rennes, Rouen, Belfort. 485 personnes + 7, dont les noms figurent seulement sur la liste n°41, qui est en fait le double de la liste n°40 ; soit 491 partants. Surtout des Polonais, des Allemands, avec quelques Roumains, Tchèques, Autrichiens... Des familles, tels les ALTMAN, Zucher* 42 ans, Dina 40 ans et leurs 4 fils, Mendel 22 ans, Joseph 14 ans, Salomon 8* ans, et Jacques 7 ans ; isolés, Max et Armand JOMAIN, 12 et 7 ans.
2. **Drancy** : 91 partants, surtout des Polonais, en provenance de Paris, Belfort, Angoulême, Nevers, Rivesaltes. Des familles : Anna GUTERBAUM 47 ans et ses quatre enfants, Sarah 19 ans, Régine 15 ans, Fanny 10 ans et Henri 3 ans ; Kejla KIRZNER et ses quatre enfants, Maurice 6 ans, Odette 5 et les jumelles de 4 ans, Annie et Lydia. Trois générations s'acheminent vers la mort : les MANNHEIMER, les grands-parents Leopold 80 ans et Régine 74 ans, le père Max 50 ans, les enfants Friedrich 11 ans et Alfred 7 ans. De petits isolés, comme Jacques WLADIMIRSKI 2 ans, Daniel SZULC 3 ans, David et Solange ZAJDENWERGER âgés de 4 et 3 ans, partent aux côtés d'octogénaires comme Caroline STRAUSS, 84 ans ou Justina FRENKEL, 82 ans.
3. **Angoulême** (Charente) : 269 partants. Des Juifs arrêtés à Mareuil (Charente), comme les APFELDORFER, Fanny 50 ans et ses 4 filles, Hélène 20 ans, Thérèse 16 ans, Jeannette 10 ans et Alice 8 ans ; à Salles (Gironde), comme les FEIGENBAUM, Abraham 49 ans, Hella 44 ans et leurs trois enfants, Chil 19 ans, Tobie 14 ans et Samuel 12 ans ; à Saint-Michel-de-Rivière⁵⁴, comme Mathias et Ryfka KRIEGSMAN, tous deux âgés de 47 ans et leurs quatre enfants, Leb 19 ans, Rywka* 17 ans, David 14 ans et Frieda 9 ans ; à Angoulême, comme Marie LEWKOWICZ, 42 ans, et ses 3 filles, Léonie 16 ans, Frieda 15 ans et Sarah 12 ans ou comme Moszek et Sura PRYNC âgés de 45 et 47 ans, et leurs

⁵⁴ Depuis 1973, Saint-Michel-de-Rivière fait partie de la commune de La Roche-Chalais (Dordogne).

trois enfants, Jeannette 18 ans, Chaja 12 ans et Hélène 9 ans ; à Festalemps⁵⁵, comme Levy et Zlata SCHUMANN, âgés de 43 et 35 ans, et leurs trois enfants, Rosa 14 ans, Salomon 11 ans et Joseph 4 ans ; à Deviat (Charente), comme les WAINTRAUB, Joseph 47 ans, Sophie 46 ans et leurs trois enfants, les jumeaux, Adolphe et Charles 18 ans et Régine 14 ans.

4. **Châlons-sur-Marne**⁵⁶ (Marne) : 45 partants, surtout des Polonais (on en dénombre dans cette liste n°40 environ 415, 125 Allemands, une centaine de Français, une soixantaine d'Autrichiens, une cinquantaine, originaires du Bénélux). Figurent des enfants sans parents, comme les FINKIELSZTEJN*, tous les quatre arrêtés à Sainte-Menehould (Marne), Jacques 14 ans, Léon 11 ans, Marcelle 10 ans et Henri 6 ans ; à Troyes (Aube), comme les GASS, Louis 13 ans et Henri 11 ans.
5. **Camp de Voves** (Eure-et-Loir) : 7 partants, tous Français.
6. **Besançon** (Doubs) : des Hollandais surtout, quelques Belges et Polonais, 35 partants. Encore des familles, tels les SZPIRO, Joseph 48 ans, Marjem 46 ans et leurs enfants Marcel 8 ans et Rolande 6 ans.
7. **Saint-Quentin** (Aisne) : 6 partants, tous Polonais. Un enfant isolé, Joseph CIESIELSKI, 4 ans.
8. **Nevers** (Nièvre) : 21 partants, des Polonais pour la plupart.
9. **Caen** (Calvados) : 8 partants, également des Polonais.
10. **Nantes** (Loire-Atlantique) : 25 partants, des Polonais aussi et quelques Roumains, comme Rébecca et Sarah MARKOVITCH, âgées de 12 et 11 ans, déportées sans leurs parents.
11. **Évreux** (Eure) : 6 partants.

À leur arrivée à Auschwitz, le 6 novembre, 269 hommes furent sélectionnés pour le travail et reçurent les matricules 73219 à 73482. Ce nombre indique qu'il n'y a pas eu de sélection préalable à Kosel, avant l'arrivée à Auschwitz, comme pour les convois précédents, depuis le 26 août 1942 ; ce qui est confirmé par le nombre de survivants, qui n'atteint que 4, en 1945.

92 femmes reçurent les matricules 23625 à 23716 ; aucune d'entre elles n'a survécu⁵⁷. Le reste du convoi, 639 personnes, fut immédiatement gazé.

[Ce convoi est composé notamment de 386 personnes nées en Pologne, 142 en Allemagne, 117 en France, 91 en Ukraine, 65 en Roumanie, 42 en Autriche, 22 aux Pays-Bas, 20 en République Tchèque, 19 en Biélorussie, 12 en Turquie, selon le découpage des frontières en 2021.](#)

Convoi n° 41

Sur la liste des convois de déportation dressée, le 1^{er} juillet 1944 par les Allemands de la section anti-juive de la Gestapo [XXVc-254] figurent à la date du 3 novembre 1942 deux convois, le n° 40, que nous venons d'étudier, et un autre convoi portant le n° 41. C'est une erreur manifeste, due sans doute à la mise au point tardive de ce document récapitulatif. En effet des échanges de télex ont eu lieu entre Paris et Berlin, concernant le départ des convois de novembre [XXVc-192 et 193] et ne font état que des 4 convois, qui sont

⁵⁵ [Intégré depuis 2017 à la commune de Saint-Privat-en-Périgord \(Dordogne\).](#)

⁵⁶ [Aujourd'hui Châlons-en-Champagne.](#)

⁵⁷ [Le Mémorial des 3943 \(Doulut, Klarsfeld, Labeau, 2018\) répertorie 2 évadés du train et 8 survivants en 1945, dont une femme, Malka HERSZBAJN.](#)

effectivement partis les 4, 6, 9 et 11 novembre. D'autre part, la lecture de la liste du prétendu convoi n° 41 permet de constater qu'il ne s'agit que d'une rédaction de la liste n° 40, de très peu antérieure à cette dernière. Sur cette liste 41, où les noms sont inscrits dans le même ordre que sur la liste 40, figurent en effet d'autres noms qui sont barrés et que l'on ne retrouve plus sur la liste n° 40.

IV J SA 225 a
He/Bir

An das
Reichssicherheitshauptamt
- IV B 4 -

B e r l i n

z.Hd.v. // -Obersturmbannführer Eichmann o.V.i.A.

Betr.: Abtransport von Juden aus dem Haftlager Drancy bei
Ort: Paris nach dem Konzentrationslager Auschwitz O.S.
Vorg.: Laufend.

In dem Judenlager Drancy befinden sich z.Zt. 2600
Juden, die den Abtransportbedingungen entsprechen. Diese Zahl
wird sich im Laufe der nächsten Woche auf 3000 Juden erhöhen.
Es ist daher beabsichtigt 3 Züge mit je rd. 1000 Juden nach
Auschwitz in Marsch zu setzen. Als Abfahrtstage sind vorge-
sehen:

Mittwoch, den 4.11.1942,
Freitag, den 6.11.1942 und
Montag, den 9.11.1942.

Das Transportmaterial steht zur Verfügung. Abfahrt vom Bahnhof
Le Bourget-Drancy wie üblich 8,55 Uhr, Ankunft in Neuburg/
Mosel 20,20 Uhr, Metz 21,50 Uhr.

Es wird um umgehende FS-Weisung gebeten, ob diese
Transporte in Marsch gesetzt werden können. Gegebenenfalls
bitte ich zu veranlassen, daß die ankommenden Transporte wie
üblich in Neuburg durch ein Schutzpolizei-Kommando übernommen
werden.

Geheim!
Hongenerl.
Wofur wichtig...

Voransicht

Fig. 48 Téléx annonçant les convois n°s 40, 42 et 44

Figure 45 : Ce téléx est rédigé par Heinrichsohn, signé par Röthke et adressé à Eichmann l'informant des départs des 4, 6 et 9 novembre 1942.

Traduction :

Secret!

IV J SA 225 a He/Bir

Au bureau principal de la sécurité du Reich - IV B 4 à Berlin

A l'attention du SS-Obersturmbannführer Eichmann ou de son représentant en fonction

Objet : Transport de Juifs du camp de détention de Drancy près de Paris vers le camp de concentration d'Auschwitz, Haute Silésie.

Dans le camp juif de Drancy il y a actuellement 2 600 Juifs remplissant les conditions d'éloignement. Ce nombre passera à 3 000 Juifs au cours de la semaine prochaine.

Il est donc prévu de faire partir 3 trains avec environ 1000 Juifs chacun vers Auschwitz. Les jours de départ sont :

- 1. Mercredi 4 novembre 1942,*
- 2. Vendredi 6 novembre 1942 et*
- 3. Lundi 9 novembre 1942.*

Le matériel de transport est disponible. Départ de la gare du Bourget-Drancy comme d'habitude à 8 h 55, arrivée à Neuburg/Mosel [Novéant-sur-Moselle, la ville frontière] à 20 h 20, Metz à 21 h 50.

Des instructions immédiates par télégramme sont demandées pour savoir si ces transports peuvent être mis en marche. Si nécessaire, je vous demanderais de faire en sorte que les transports entrants [dans le territoire du Reich] soient pris en charge par une force de police comme d'habitude à Neuburg.

Signé Röhke

Convoi n° 42 en date du 6 novembre 1942

De même que pour le convoi n° 40, les documents cités, XXVc-192 du 31 octobre et du 2 novembre intéressent le convoi n° 42. Quant au télex habituel couvrant le départ du convoi 42, il porte la cote XXVc-193. Rédigé par le SS Heinrichsohn, signé par son supérieur Röhke, il signale à Berlin, à Oranienburg et à Auschwitz que le convoi 901/36 a quitté la gare du Bourget-Drancy, le 6 novembre à 8 h 55 avec 1 000 Juifs, en direction d'Auschwitz ; chef d'escorte, le feldwebel Ullmeier.

Ce convoi emporte 478 hommes, 504 femmes et 16 indéterminés. Parmi eux 221 enfants de moins de 18 ans, dont 113 de moins de 12 ans.

1. **Drancy 1** : 90 partants ; Polonais surtout, Russes et Roumains. Des gens de plus de 50 ans, mais aussi une grand-mère déportée avec son petit-fils, Augusta FRADKIN 64 ans et Mozes 5 ans ; Leia SACAGNI 52 ans et ses trois enfants, Maria 19 ans, Simon 13 ans et Sarah 11 ans.
2. **Drancy 2** : 54 partants : Joseph et Hermann BERNER, 10 et 6 ans respectivement ; Charles et Joseph ZYLBER, âgés de 11 et 6 ans, et plusieurs adolescents.
3. **Drancy 3** : 13 partants, surtout des Russes ; plusieurs octogénaires.
4. **Poitiers** (Haute-Vienne) : 617 personnes avaient été arrêtées à la mi-octobre dans le kommando de la Sipo-SD de Poitiers [XXVc-253]. Une partie d'entre elles, transférées à Drancy, environ 200, sont déportées par ce convoi 42. Des familles, comme les BERNSTEIN, Frieda 37 ans, Isidore 35 ans et leurs trois enfants, Yolande 11 ans, Salomon 9 ans et Serena* 8 ans : un grand-père, Robert FISCH 65 et son petit-fils Zewi* 5 ans ; une fillette seule, Régine HERSCHLIKOWICZ* 4 ans ; Sabine, 9 ans et Léon, 5 ans KLINGER ; Hélène et Joseph WEISS âgés de 8 et 5 ans ; les VOGEL, Salomon* 41 ans, Golda 37 ans et leurs trois enfants, Samy* 12 ans, Marie 7 ans et son bébé Bertha 8 mois. Aux côtés de tous ces enfants, des octogénaires, comme Chana WARSJAWOSKA 85 ans, Hersz MAZUR 82 ans, Sylvia LESOWSKI 87 ans, Armand KAHN 78* ans.
5. **Haute-Saône** ; 8 partants, dont 7 Allemands ; des gens âgés.
6. **Angers** (Maine-et-Loire) : 45 partants, surtout polonais, qui font partie des 296 personnes arrêtées à la mi-octobre. Des enfants, tels Maurice et Henriette JOSEFOWICZ, âgés de 8 ans et 1 an.
7. **Angoulême** (Charente) : 55 partants. Parmi eux des enfants : Eliane HERSZKOWICZ 2 ans ; Bernard, Solange et Henri LACHMANN âgés de 10, 5 et 2 ans ; Chana et Isidore SZPIGEL âgés de 9 et 3 ans...
8. **Alençon** (Orne) : 16 partants.
9. **Le Creusot** (Saône-et-Loire) : 25 partants. Des enfants sans parents, tels Théodore et Thérèse REISZER, âgés de 13 et 4 ans, arrêtés à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), de même qu'Alexandre MESSINGER 4 ans ou Marcel et Berthe KRAUZE, 11 et 3 ans, déportés avec leur mère Renée 35 ans.
10. **Dijon** (Côte-d'Or) : 13 déportés, qui font partie des 122 Juifs arrêtés à la mi-octobre.
11. **Châlons-sur-Saône** : 8 partants.
12. **Le Mans** (Sarthe) : 62 partants, surtout des Polonais et des Français. Parmi eux, Fanny CHMILIENSKI* 37 ans et ses trois enfants, Julius 13 ans, Marcel 9 ans et Marthe 6 ans ; Ernestine et Evelyne FIZYCKI, des jumelles de 12 ans ; Anna et Albert JANOVICI 12 et 11 ans ; Léon, Rachel et Roger LIPKA, âgés de 16, 14 et 10 ans ; Hélène et Jeanne SUGANAS 13 et 12 ans ; Rika FERNBACH 3 ans.
13. **Melun** (Seine-et-Marne) : 52 partants : Régine et Gérard LEWENBERG, 9 et 5 ans ; les quatre enfants MAJ : Félix 13 ans, Marthe 11 ans, Victor 8* ans et Rachel 6 ans.

14. **Mérignac** (Gironde) : 69 partants. Albert FOGIEL 6 ans ; Burah et Rachel SMIL 47 et 33 ans avec leurs cinq enfants, Armand 13 ans, Roger 12 ans, Marie 9 ans, Léonie 6 ans et Alice 2 ans.
15. **Nancy** (Meurthe-et-Moselle) : A la mi-octobre 234 personnes avaient été internées à Écrouves (Meurthe-et-Moselle). 142 d'entre elles, transférées à Drancy, sont déportées. Surtout des Français et des Polonais. Parmi eux : les 8 enfants GLIKLICH* déportés de Lunéville, Augusta 18 ans, Albert 16 ans, Paulette 15 ans, Max 13 ans, Salomon 11 ans, Marcel 9 ans, Joseph 8 ans et Léon 5 ans⁵⁸ ; Moritz STEINBERG et ses quatre enfants, Hermann 18 ans, Jacques 15 ans, Joseph 13 ans et René 9 ans ; Schmul 48 ans et Chaja 43 ans TEPFER et leurs cinq enfants, Marthe 17 ans, Jacob 14 ans, Irma 11 ans, Lea 9 ans et Isaac 5 ans ; Ronia ZULBERG 36 ans et ses trois enfants, Germaine 10 ans, Paulette 8 ans et Léon 2 ans : des enfants isolés, Elie HUBERMANN 3 ans ; Thérèse WICHNITZ 7 ans ; Anna et Marcel REIS, 8 et 5 ans ; Esther KOTLINA 11 ans ; Henri et Rachel KOTLINA, 8 et 7 ans ; Zori, Anna, Rosa et Jean MIKULOWSKI*, âgés respectivement de 13, 10, 8 et 5 ans déportés tous les quatre sans leurs parents.
16. **Rouen** (Seine-Maritime) : 28 partants, pour la plupart Roumains. Des petits enfants, tels Jacques BLUMEN 3 ans, Ari et Monique COFMAN 7 et 3 ans ; Jacques ROZENTAL 8 ans ; Louis et Sarah SZWINDLER, âgés de 10 et 7 ans, Henri GOLDENBERG 11 ans.
17. **Rivesaltes** (Pyrénées-Orientales) : 94 personnes, surtout des Allemands, Autrichiens et Polonais.
18. **Partants de dernière heure** : 16 personnes.

À leur arrivée, le 8 novembre à Auschwitz, 145 hommes furent sélectionnés et reçurent les matricules 74021 à 74165. Ce nombre indique que, comme pour le convoi n° 40, il n'y eut pas de sélection préalable à Kosel. De même que le nombre des survivants, qui n'atteint que 4, en 1945. 82 femmes furent sélectionnées (matricules 23963 à 24044) ; aucune ne revint⁵⁹.

Ce convoi est composé notamment de 356 personnes nées en Pologne, 184 en France, 125 en Allemagne, 80 en Ukraine, 47 en Autriche, 46 en Roumanie, 19 en Moldavie, 13 en Biélorussie, 11 en Hongrie et en Lituanie, 10 en Lettonie, selon le découpage des frontières en 2021.

⁵⁸ Leurs parents, Samuel GLIKLICH et Ruchla Laja née ZYGAS, âgés de 41 ans, furent déportés par le convoi 11.

⁵⁹ Le Mémorial des 3943 (Doulut, Klarsfeld, Labeau, 2018) répertorie 3 évadés et 3 rescapés de ce convoi.

Convoi n° 44 en date du 9 novembre 1942

Ce convoi est le dernier des trois convois initialement prévus pour novembre dans le télex adressé à Eichmann à Berlin par la section anti-juive de la Gestapo Paris, le 31 octobre [XXVc-192]. Mais, dès le 5 novembre, un nouveau télex de Paris à Berlin annonce qu'un 4ème convoi était nécessaire pour le 11 novembre, en raison de l'arrestation des Juifs grecs [XXVc-192], qui constitueront, avec leurs enfants nés en France et de nationalité française (150 à 200) la très grande majorité des Juifs déportés le 9 novembre (750 à 800) et une proportion importante du convoi n° 45 du 11 novembre. Les documents allemands permettent de reconstituer le processus de l'arrestation des Juifs grecs. Le 21 octobre 1942, Zeitschel, le spécialiste de affaires juives de la section politique de l'Ambassade allemande à Paris, informe le général Oberg, chef des SS et de la police allemande en France, que le Ministère des Affaires Etrangères autorise l'application des mesures anti-juives, en ce concerne les Juifs grecs [XXV-37].

Le 30 octobre, Röthke, le chef du IV-J, la section anti-juive de la Gestapo en France, adresse une note à ses supérieurs, Knochen et Lischka. Il signale que ainsi que l'Ambassade l'a signalé par écrit, on peut arrêter les Juifs grecs et il donne le détail des mesures envisagées [XXV-46]. Il indique que le fichier de la Préfecture de la Seine dénombre 1 416 Juifs grecs, mais qu'un certain nombre a dû émigrer et que le nombre des Juifs grecs en province est mal connu, mais devrait avoisiner les 200. Il prévoit que leur déportation pourra s'effectuer en les associant au troisième transport de novembre, celui du 9 novembre. Le même jour, Knochen téléaxe aux chefs régionaux de la Sipo-SD, la police nazie, leur demandant de faire le contrôle et le compte des Juifs grecs domiciliés dans leurs zones respectives [XXV-47].

Le lendemain, 31 octobre, le kommando de la Sipo-SD de Poitiers répond déjà : il y a 30 Juifs grecs [XXV-48].

Le 4 novembre, la direction de la Sipo-SD en France câble à tous ses kommandos régionaux : arrêtez tous les Juifs grecs et transférez-les à Drancy [XXV-49].

Le même jour, Röthke informe Knochen et Lischka du détail des mesures d'arrestation des Juifs grecs : l'action contre les Juifs grecs est fixée au 5 novembre entre 6 h 00 et 9 h 00 pour le département de la Seine. En province, les Juifs grecs seront arrêtés le 7 novembre. Le calendrier des trains est le suivant : 4, 6 et 9 novembre et le premier train a déjà quitté alors Drancy avec 1 000 juifs, le 4 novembre [XXV-50].

Le lendemain, 5 novembre, note de Röthke à Knochen et à Lischka : « *La police française a arrêté, aux premières heures du matin, les Juifs de nationalité grecque et les a transférés à Drancy. Selon le fichier, 1 416 Juifs de cette nationalité devaient se trouver dans le département de la Seine. Comme me l'a communiqué la Préfecture de Police, un peu après 9 h 00, 1 060 de ces Juifs ont été emprisonnés. Ce nombre se décompose ainsi : hommes 364, femmes 527, enfants 173 = 1 060. D'après les constatations faites lors des précédentes, ce résultat doit être considéré comme très bon. On a l'impression que, cette fois, la police française a effectivement tenu l'action secrète jusqu'au dernier moment, conformément aux instructions. Veuillez exprimer à l'occasion notre reconnaissance à la Préfecture de Police pour ce travail.* » [XXV-51a]

D'autres documents évoquent également le sort des Juifs grecs. Ceux de Paris furent déportés par les convois du 9 novembre surtout et aussi du 11 novembre. Ceux de province, transférés après le 11 novembre à Drancy, partirent pour Auschwitz début 1943. Par exemple, le 12 novembre, le kommando de Poitiers envoie à Drancy 91 Juifs grecs [XXV-52a].

Le télex habituel, couvrant le départ du convoi n°44 a été rédigé par le SS Heinrichsohn et signé par Röthke [XXVc-192]. Il signale que le convoi a quitté la gare du Bourget/Drancy, le 9 novembre, en direction d'Auschwitz, avec 1 000 Juifs et que le chef de transport est le feldwebel Krüger.

Le convoi 44 emporte 384 hommes, 560 femmes et 56 indéterminés, dont au moins 150 enfants de moins de 17 ans et parmi eux 94 enfants de moins de 12 ans.

Au total nous avons 1 003 noms de partants, mais le témoignage de Jacques Levy évoque un chiffre plus élevé : « *Ce jour-là (lundi 9 novembre) un convoi de 1 200 internés, dont 896 Sefardis, presque tous des Saloniciens, se forma en gare du Bourget.* » De plus une liste publiée dans les « Cahiers Sefardis » (n° 3 et 4 de janvier 1947, p.181) indique que 887 Juifs grecs faisaient partie du convoi du 9 novembre. Il est possible que 200 personnes de plus aient été déportés dans ce convoi, d'autant que les prévisions de la Gestapo pour les convois de novembre tablaient sur 4 000 personnes et que le dernier convoi, celui du 11 novembre, n'emportait que 745 déportés, au lieu des 1 000, qui auraient fait le compte des 4 000, si le convoi n°44 avait emporté 1 000 déportés. Si le service anti-juif de la Gestapo à Paris n'a fait aucun commentaire pour Berlin au sujet de ce chiffre inférieur aux prévisions (les 745 du 11 novembre), c'est peut-être en raison de la déportation le 9 novembre, de 200 Juifs de plus.

La liste est en mauvais état et de nombreux noms sont abimés par les perforations des classeurs d'origine. La présence d'un second exemplaire de la liste 44, rédigée peu de temps avant l'autre, nous a permis de reconstituer ces noms.

Cette liste se divise en 6 sous-listes correspondant aux escaliers de Drancy :

1. **Escalier 1** : 323 partants ; tous grecs (les Allemands les désignent selon la terminologie "Hellène"), sauf leurs enfants nés en France et déportés avec eux. Parmi ces enfants, Alain COHEN 1 an ; Henriette BEJA 2 ans ; Jacqueline et Josette ESTROUMSA, jumelles de 4 ans ; Michel HAIM 4 ans ; Henri PILO 4 ans ; Beatrice MANO 5 ans ; Sara ROMANO 7 ans ; Isaac COHEN 8 ans ; Rita ALFANDARI 10 ans ; Rita ARENOS 11 ans ; Raphael BENVENISTE 14 ans ; Elik LEVY 11 ans. Une mère, Anna COHEN emmène ses quatre enfants, David 14 ans, Esther 12 ans, Renée 10 ans et Suzanne 8 ans ; une autre, Hanna HASSAN, ses 3 petites filles, Rebecca 7 ans, Renée 5 ans et Solange 1 an ; Doudou JACOB 37 ans avec ses trois enfants, Dora 15 ans, Andrée 11 ans et Samuel 10 ans. Elvire PARDO part avec ses cinq enfants, Médy 10 ans, Liliane 9 ans, Albert 8 ans, Edmond 4 ans et Jacob 2 ans et Mathilde SCIOEL 34 part avec ses enfants, Samuel 5 ans, Liliane 3 ans et Nicole 9 mois.
2. **Escalier 2** : 360 partants. Parmi eux Micheline ARDITY 10 mois ; Maurice GERASSI 1 an ; Jeannette ABOAVE 2 ans ; David COHEN 2 ans ; Sarah MORGENSTERN 2 ans ; Gerard Cohen 4 ans ; Isaac ARENOS 5 ans ; Vitalis MORDOCH 9 ans ; Céline et Samy CHOEL, 9 et 8 ans ; Arlette et Raymonde NOAH 9 et 5 ans ; Marie et Albert VENTOURA 8 et 3 ans ; Jean ANGEL 10 ans. Esther AZARIA 33 ans emmène ses 3 fillettes, Mathilde 9 ans, Marie 7 ans et Simone 3 ans ; Jacques et Matika LEVY, âgés de 34 et 39 ans, leurs trois enfants Isaac 10 ans, Marianne 6 ans ; Esther MENAHEM 40 ans et ses trois enfants, Marc 13 ans, Denise 8 ans et Samuel 4 ans ; Jacob et Doudoun MORDOCH âgés de 52 et 34 ans, partent avec leurs 8 enfants, Myriam 13 ans, Luna 12 ans, Isaac 10 ans, Lucie 8 ans, Léon 5 ans, Joseph 3 ans et les jumelles de 2 ans, Rose et Victorine ; Ida SETION 38 ans, part avec ces trois enfants, Élie 14 ans, Éliane 8 ans, Monique 6 ans et Jacqueline 4 ans ; Léon* et Dora SEVI, 52 et 39 ans, avec ses trois enfants, Barouch 18 ans, Maurice 14 ans, Marie 11 ans.
3. **Escalier 3** : 216 partants. Également de nombreux enfants, dont : Berthe Cohen 5 ans, Marthe AELION 8 ans, René CAPON 8 ans, Juliette NEHAMA 8 ans, Betty ATTAS 9 ans, Solange JACOB 9 ans, Sylvain LEVI 9 ans, Mady et Sarah AZARIA, 10 et 5 ans ; Doudoun BENMOYA 37 ans et ses quatre enfants, Maurice 15* ans, Henri 12 ans, Henriette 8 ans et Jacqueline 4 ans ; Robert 7 ans et les jumeaux de 3 ans Jacques et Mireille CABILI ; Sabetay et Sol NADJARI, 43 et 38 ans, et leurs cinq enfants, Isaac 16 ans, Paulette 13 ans, Frida 12 ans, Betty 9 ans et Dolly 4 ans.
4. **Valenton-Versailles** (Valenton, Val-de-Marne ; Versailles, Yvelines) : 73 partants : des Français, des Polonais, des Roumains, habitant l'Île-de-France ; telle Fanny BERGMANN 32 ans, arrêtée à Rambouillet avec ses trois enfants, Max 10 ans, Germaine 9 ans et Jacqueline 8 ans ; tels les FEDER, arrêtés à Vigneux avec leurs jumeaux de 13 ans, Gaston et Henri ; telle Rachel OSTROWSKY, arrêtée à Meudon avec ses trois enfants, Zelda 17 ans, Rebecca 15 ans et Emmanuel 4 ans ; tels les SZNAJDER arrêtés à Vigneux avec leurs garçons, Henri 14 ans et Max 10 ans.

5. **Partants de dernière heure** : 23 partants. Des enfants isolés : Salvator CABILI 8 mois, Maurice FISZEL 3 ans, Monique SETION 6 ans, Simone BENDAVID 4 ans.
6. **Liste spéciale** : 8 partants.

À l'arrivée du convoi n° 44 à Auschwitz, 100 femmes ont été sélectionnées pour le travail et ont reçu les matricules 24254 à 24353. Le « calendrier » d'Auschwitz n'indique la sélection d'aucun homme ; mais environ 150 hommes de ce convoi ont dû être sélectionnés avant l'arrivée à Auschwitz, [à Kosel](#). 15 survivants hommes en 1945⁶⁰. Environ 750 personnes avaient été gazées dès l'arrivée.

Ce convoi est composé notamment de 739 personnes nées en Grèce (dont 696 à Salonique), 139 en France, 39 en Turquie, 34 en Pologne, 12 en Ukraine, selon le découpage des frontières en 2021.

Voici un témoignage d'un rescapé, celui de Jacques Levy (« Cahiers Sefardis » n° 3 et 4, janvier 1947, page 181 et 7, 8 et 9, juin 1947, page 227), qui confirme d'ailleurs la sélection à Kosel et y signale la présence de Dannecker :

LUNDI 9 NOVEMBRE 1942

« Ce jour-là, un convoi de 1 200 internés, dont 896 Sefardis, presque tous des Saloniciens, se forma à la gare du Bourget. Les gendarmes français ne furent pas très méchants. Ils prodiguaient des paroles d'espoir et d'encouragement aux partants. Quelques-uns avaient même la larme à l'œil et l'essuyaient furtivement.

Par contre, les chefs nazis qui organisaient l'expédition firent preuve d'une brutalité inouïe. Sauvages, inhumains au dernier point, ils rudoyaient tout le monde, bousculant hommes, femmes, enfants ; rugissant comme des fauves. C'était monstrueux à voir ! C'était Gestapo !

Chaque voiture, wagon à bestiaux, reçut une moyenne de 70 personnes. Comme provisions de voyage les déportés reçurent une innommable boule de pain, un maigre bout de fromage, et... ce fut tout. Comme boisson, deux seaux d'eau pour tout un wagon, dont l'un une fois vidé, devait servir aux besoins de l'ensemble des voyageurs.

Quand tous les wagons furent fermés, plombés et barricadés extérieurement, un coup de sifflet strident qui nous glaça les veines, donna le signal du départ. Le convoi s'ébranla. Il était 20 heures. Pendant trois jours et trois nuits nous roulâmes avec des arrêts plus ou moins prolongés, suivant les nécessités du service de la voie, sans la moindre préoccupation de ce qui pouvait se passer à l'intérieur du train-fantôme. Finalement, dans l'après-midi du jeudi 12 novembre, le convoi fit halte à la gare de la petite localité allemande de Cossel⁶¹, en Haute-Silésie, dans la région de la fameuse enclave de Teschen, non loin des frontières polonaise et tchécoslovaque.

Le voyage de Drancy à Cossel, à travers toute la France et l'Allemagne, fut dantesque. Nous naviguions, les premiers temps, jour et nuit dans un nuage d'encre noire. Impossible de rien apercevoir au dehors. Toutes les ouvertures, toutes les fentes avaient été préalablement calfeutrées extérieurement par des planches superposées et peintes en couleur très sombre. En arrivant à destination, nous avons fait des efforts pour reconstituer, par recoupements, l'itinéraire du voyage. Il nous fut impossible de nous mettre d'accord avec nos compagnons d'infortune, même entre ceux qui avaient l'habitude des grands voyages et connaissaient un peu la carte ferroviaire d'Occident. Les uns croyaient avoir suivi une certaine direction, les

⁶⁰ Selon les études récentes, il y eut un évadé et 22 survivants, tous hommes.

⁶¹ Kosel, ville de Haute-Silésie, aujourd'hui Kędzierzyn-Koźle, en Pologne dans la voïvodie de Opole.

autres estimaient être passés dans un sens divergent. Rien ne concordait, ni se rapprochait d'une orientation déterminée ou approximative.

Dans quelques wagons, il y eut à déplorer plusieurs décès. Dans celui où nous nous trouvions, nous eûmes la douleur d'assister à des scènes profondément affligeantes. Un de nos camarades, le malheureux Is. R., eut une crise effrayante d'aliénation mentale. Tous nos efforts pour le calmer et le ramener à la raison furent vains. Les femmes étaient saisies d'une peur panique. Tout le wagon courait le risque de subir une attaque d'aberration collective.

J'avais la responsabilité de l'ordre dans la voiture. Nous nous consultâmes en groupe et décidâmes, malgré nous, le cœur ulcéré, pour ne pas rendre notre camarade plus dangereux, de l'attacher. Ce fut très pénible ; tous les yeux étaient embués, les femmes pleuraient à chaudes larmes. Elles paraissaient oublier leur propre malheur en voyant l'état de décomposition morale de la victime que nous venions de réduire à l'impuissance.

Même dans la pénombre à laquelle nous avions fini par nous accoutumer, nous n'osions pas nous regarder en face. Pourtant la mesure était nécessaire, indispensable. En effet, le calme, un calme bien relatif, revint peu à peu. Chacun de nous, les femmes notamment, cessant de penser à la crainte du drame épouvantable qui nous avait tous frôlés, se mit à songer au triste sort, quoique inconnu, qui l'attendait.

C'est dans ces dispositions d'esprit que nous arrivâmes à Cossel où le convoi fit halte.

Quelques instants 'après l'arrêt final du train, les wagons furent déplombés. Tous les voyageurs avaient les traits décomposés. La lumière crue du jour, l'air vif entrèrent dans les voitures et changèrent l'atmosphère viciée qui avait atrophié les sens et les membres du bétail humain. Tous attendaient, anxieux, pour savoir ce qui allait se passer.

Hélas ! Sur le quai de débarquement se trouvait le monstre à face humaine, le sinistrement fameux capitaine Dannecker. Cette âme damnée de Hitler avait juré de procéder directement à l'extermination de tous les Juifs résidant en France. Devant ce vampire galonné, tout le monde tremblait. Ses ordres impératifs devaient être exécutés avec la rapidité de l'éclair. La moindre hésitation coûtait la mort du coupable.

Par des cris gutturaux et épileptiques, ordre catégorique fut intimé à tous les hommes jusqu'à cinquante ans, de descendre à terre. Les plus âgés, ainsi que les femmes devaient demeurer dans les véhicules. Une horde d'assassins nazis armés de matraques, nous attendait devant les portières.

Quand les femmes se rendirent compte qu'on les séparait de leurs maris, quand les mères comprirent qu'elles seraient désormais éloignées de leurs fils, que les vieux et les enfants se crurent à jamais abandonnés, des scènes déchirantes se produisirent ; les plaintes, les lamentations, les cris de douleur, arrachaient des larmes aux plus endurcis ; la raison s'égarait ; l'entendement qui s'efforce parfois d'analyser les moments les plus pathétiques de la vie, de comprendre les tragédies les plus cruelles, se refusait d'admettre une mesure aussi inhumaine, un acte à ce point barbare.

À cinq ans d'intervalle, je me rappelle, j'entends, je vois encore les appels poignants des compagnes restées dans les wagons, les supplications des vieux et des petits, leur désespoir, l'angoisse qui nous étreignait tous, leur stupeur, leur affolement !

Les hommes, le cœur brisé, les yeux humides et hagards, blêmes, les poings crispés, mus comme des automates, formaient les rangs tout le long de la voie. Ils auraient préféré mille fois la mort à une séparation aussi brutale, à un spectacle aussi désolant et humiliant à la fois. Ce qui nous

soutenait, ce qui nous raidissait contre un coup aussi terrible du sort, c'était l'espoir de la revanche qui déjà s'insinuait dans notre esprit. Ce furent des moments atroces, des heures amères que nous ne saurons jamais oublier. Quelques camarades qui n'avaient pas obtempéré avec assez de promptitude, furent abattus sur place impitoyablement.

De Cossel où nous laissions tout ce qui nous rattachait à la vie : nos biens les plus précieux, nos mères, nos femmes, nos enfants, nous fûmes transportés, en camions, à coups de cravache, au camp de triage de Sankt Annaberg⁶². »

Betr.: Festnahme von Juden griechischer Staatsangehörigkeit am 5.11.1942 früh.

1.) V e r m e r k :

Die französische Polizei hat heute in den frühen Morgenstunden die Juden griechischer Staatsangehörigkeit festgenommen und in das Judenlager Drancy überstellt. Nach der Kartei sollten 1416 Juden dieser Staatsangehörigkeit im Seine-Département vorhanden sein. Wie mir kurz nach 9 Uhr die Polizei-Präfektur mitgeteilt hat, sind hiervon 1060 Juden verhaftet worden. Diese Anzahl setzt sich wie folgt zusammen :

1.)	Männer :	364
2.)	Frauen :	523
3.)	Kinder :	173
	zus. :	1060

Nach den Feststellungen bei den früheren Aktionen muß dieses Ergebnis als sehr gut bezeichnet werden. Es besteht der Eindruck, daß diesmal die französische Polizei die Aktion tatsächlich bis zum letzten Augenblick anweisungsgemäß geheim gehalten hat.

Es wird gebeten, der Polizei-Präfektur für diese Arbeit gegebenenfalls die Anerkennung auszusprechen.

2.) §§ - Standartenführer Dr. K n o c h e n
mit der Bitte um Kenntnisnahme vorgelegt.

3.) §§ - Obersturmbannführer L i s c h k a
mit der Bitte um Kenntnisnahme vorgelegt.

4.) Zurück an IV J.

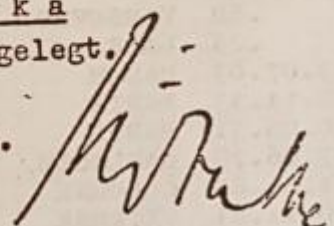
I.A. 
§§-Obersturmführer

Fig. 49 Compte-rendu des arrestations de Juifs grecs dans la région parisienne [XXV-51a]

[Traduit plus haut](#)

⁶² Sankt Annaberg, Allemagne, aujourd'hui Góra Świętej Anny, village de Pologne dans la voïvodie de Opole.

Convoi n° 45 en date du 11 novembre 1942

Le télex habituel [XXVc-193] couvrant le départ du convoi du 11 novembre a été rédigé par le SS Heinrichsohn et signé par son supérieur, Röthke. Il informe Eichmann et le commandant d'Auschwitz que le convoi 901/38 a quitté la gare du Bourget/Drancy en direction d'Auschwitz avec 745 Juifs. L'effectif à Drancy des Juifs appartenant à des catégories déportables était donc insuffisant pour parvenir au millier de Juifs d'un convoi normal. Ce convoi emporte 350 hommes, 391 femmes et 4 indéterminés ; 106 enfants de moins de 17 ans, dont 63 de moins de 12 ans, ainsi qu'une quinzaine d'octogénaires.

La liste des partants est composé de 5 sous-listes :

1. **35 pensionnaires de l'hospice Rothschild** : désignés par Monsieur Heinrichsohn, 19 Polonais, 8 Russes, 7 Polonais, 1 Roumain. Parmi eux 6 octogénaires et 20 septuagénaires. Monsieur Salomon, Directeur de l'Hospice Rothschild, a relaté comment le SS Heinrichsohn a procédé à la désignation de ces vieillards hospitalisés : (« La persécution raciale », page 60) :

« Le 9 novembre, le lieutenant Erichson [Heinrichsohn], adjoint de Röthke, alors grand maître de Drancy, se rend aux hospices. Il est en civil...il se fait présenter individuellement tous les hospitalisés, à l'exception des Français, Turcs, Espagnols. Il demande à un malheureux Allemand s'il désire retourner dans son pays. Il désigne 33 vieillards. Ceux-ci, répartis dans les différents services, doivent être remis dans des locaux distincts, privés non seulement de tout contact avec l'extérieur, mais même de toute communication avec les autres hospitalisés. »

2. **Drancy - escalier 1** : 290 partants, dont 113 Juifs grecs. Des familles, comme Léon et Boena COHEN, âgés de 41 et 34 ans, et leurs enfants Benjamin 7 ans et Eliane 3 ans ; comme Leopold et Barbe SCHWIMMER, âgés de 34 et 27 ans, et leurs petites filles Suzanne 3 ans, Ginette 2 ans et Claudette 1 ans ; les quatre SZTARKAND, Rosa 21 ans, Ignace 16 ans, Irène 13 ans et Bertina 12 ans ; Allegra et Lina SION, 6 et 2 ans...
3. **Drancy - escalier 2** : 245 partants : surtout Polonais, Roumains : Breina KANTOROWICZ, 34 ans et ses 6 enfants, Charles 10 ans, Georgette 8 ans, Félix 7 ans, Rosa 5 ans, Léa 3 ans et Mina 1 an ; Ruzia WARGA 28 ans et sa fille Louise 4 ans ; Ruchla ZAJDENBERG 43 ans et sa fille Françoise 2 ans ; beaucoup d'enfants isolés, comme Marceline KOGAN 2 ans...
4. **Drancy - escalier 3** : 135 partants, Polonais, Grecs, Roumains, Allemands, Russes. Parmi eux, un nom marqué d'une croix : Rudolf HERSKOVITS, d'après le rapport du Kommando du SD de Châlons-sur-Marne du 20.11, a sauté du train et a eu les 2 jambes coupées. De nombreux enfants, comme les trois SIMHA, Germaine 13 ans, Albert et Léon 8 ans.
5. **Partants de dernière heure** : 37 partants, dont 1 Juif bolivien ; beaucoup d'enfants.

À Auschwitz, 112 hommes furent laissés en vie (matricules 74633 à 74744) ; il en fut de même pour 34 femmes (matricules 24490 à 24523). Les autres furent tous gazés. 2 survivants.

Ce convoi est composé notamment de 173 personnes nées en Pologne, 116 en Grèce, 97 en France, 55 en Ukraine, 47 en Allemagne, 45 en Roumanie, 22 en Biélorussie et aux Pays-Bas, 20 en Turquie, 14 en Lituanie, 13 en Belgique, 10 en Autriche, en Hongrie et en Russie, selon le découpage des frontières en 2021.

CONVOI N° 43

La liste du convoi n° 43 n'est que le double de la liste du convoi n° 45.

SS Heimkehrer
IV J - SA 225a
He./Ne.
Paris, den 5. November 1942

An das
Reichssicherheitshauptamt
Amt IV - IV B 4 -
z.Hdn. von //Obersturmbannführer Eichmann o.V.i.A.

B e r l i n .

Betr.: Abtransport von Juden nach Auschwitz

Vorg.: Laufend.

Am 5.11.1942 wurden in Paris 1100 Juden griechischer Staatsangehörigkeit festgenommen. Infolgedessen wird es notwendig, dass noch ein vierter Transport am Mittwoch, den 11.11.1942 nach Auschwitz abgeht. Ich bitte, das Lager Auschwitz von der Ankunft des Transportes zu verständigen und für die Gestellung des Schutzpolizeikommandos in Neuburg Sorge tragen zu wollen. Ankunftszeit in Neuburg wie üblich 20,30 Uhr.

I.A.: *A =*

Fig. 50 Télex demandant les mesures pour un quatrième convoi de Juifs grecs

Figure 46 : Ce télex est rédigé par Heinrichsohn et signé par Röthke, demandant à Eichmann de prendre les mesures nécessaires pour qu'un quatrième convoi puisse partir pour Auschwitz le 11 novembre, en raison de l'arrestation de 1 100 Juifs grecs.

Traduction

Paris, 5 novembre 1942

IV J - SA 225a He/Ne

Au bureau principal de la sécurité du Reich IV - IV B 4, Berlin

A l'attention du SS-Obersturmbannführer Eichmann ou de son représentant en fonction

Objet : Transport de Juifs à Auschwitz

Le 5 novembre 1942, 1 100 Juifs citoyens de l'État grec ont été arrêtés à Paris. De ce fait, il devient nécessaire qu'un quatrième convoi parte pour Auschwitz le mercredi 11 novembre 1942. Je vous demande d'informer le camp d'Auschwitz de l'arrivée du transport et d'organiser la mise en place du commandement de la police de sécurité à Neuburg [Novéant-sur-Moselle, la ville frontière]. Heure d'arrivée à Neuburg comme d'habitude à 20 h 20.

HOSPICE DE ROTHSCHILD, 76 rue Piopca, PARIS

LISTE DES PENSIONNAIRES DESIGNES PAR MONSIEUR HEINRICHSONN
le 6 novembre 1942 et quittent l'établissement le 11 novembre 1942

<u>NOMS ET PRENOMS</u>	<u>DATES DE NAISSANCE</u>	<u>NATIONALITES</u>
COLOMBIAUX Curtla	18.7.1858	Polonaise
FRIDMAN Moïse	1868	Réf. russe
GOBOVITZ Cypa	20.4.1867	Russe
GRINSPIAN Rose	11.3.1877	Roumaine
HAGE Moritz	20.5.1852	Allemande
HAGE Helene	31.7.1850	Allemande
JACOB Arthur	18.5.1870	Allemande
JACOB Rosalie	17.4.1871	Allemande
LIT Chaya	1866	Polonaise
LIGONAROFF Malka	1871	Réf. russe
ROCHENBERG Chaya	1861	Polonaise
SAMUEL Ida	5.5.1868	Allemande
SILBERBLATT Eugénie	27.12.1877	Russe
SILBERBUSCH Cécile	27.10.1866	Allemande
SOBONSKA Doroja	10.2.1876	Polonaise
QUINITZ Dalia	26.6.1881	Allemande
QUINSHI Abraham	1867	Réf. russe
REINGARTEN Caroline	2.2.1861	Allemande
SILBERSTEIN Sprintza	25.8.1862	Réf. russe
HOLZAK Freida	29.7.1853	Polonaise

Fig. 51 Liste de vieillards de l'hospice Rothschild à déporter

Figure 47 : Début de la liste de vieillards juifs de l'hospice Rothschild désignés par le SS Heinrichsohn pour être déportés le 11 novembre 1942.

LES DÉPORTATIONS DE L'ANNÉE 1943

Convoi n° 46 en date du 9 février 1943

L'interruption des transports dura pendant près de deux mois. Eichmann et la Sipo-SD de France firent en décembre le point de la situation et des perspectives de déportation pour le début 1943 [XXVc-184 du 09/12/1942 et XXVI-69 du 19/12/1942]. Le 31 décembre, Knochen câble à Eichmann que la déportation reprendra à la mi-février, sans pouvoir préciser le nombre de Juifs touchés par cette mesure [XXVI-69]. Mais, dès le 21 janvier 1943, Knochen câble à nouveau à Eichmann [XXVc-195]. Il lui demande quelles sont les possibilités de transport pour 1 200 Juifs susceptibles d'être déportés. Il lui indique que 3 811 Juifs sont internés à Drancy, dont 2 159 Français. Il lui pose enfin la question : les Juifs français peuvent-ils être déportés ?

Le 25 janvier, Günther, l'adjoint de Eichmann, répond [XXVI-70] que le Ministère des Transports du Reich a donné le feu vert pour des possibilités de transport par wagons de marchandises pour 1 500 à 2 000 Juifs, de Drancy à Auschwitz. Contre la déportation des Juifs français, câble Günther, pas d'objection, si elle s'effectue en accord avec les lignes directrices de l'évacuation des Juifs de France. Il indique, en outre, que l'escorte de Drancy à la frontière du Reich sera désormais assurée par un kommando du SD de Metz et qu'à partir de la frontière, ce sera la police d'Ordre (Ordnungspolizei), qui se chargera d'escorter le convoi jusqu'à Auschwitz. Le 26 janvier [XXVc-198], Knochen téléaxe à toutes les gestapos régionales : arrêtez tous les Juifs déportables et transférez-les à Drancy. Ainsi arrivent par exemple, le 28 janvier, de Bordeaux 170 personnes [XXVc-198] ; le 29 janvier, Merdsche, le Kommandeur d'Orléans, envoie à Drancy 67 Juifs, dont 25 femmes et quatre enfants ; de Poitiers arrivent 22 internés ; de Dijon, le 1^{er} février, 70 Juifs [XXVc-199] et d'Angers 9 Juifs [XXVc-202].

Le 3 février, Röthke, chef du service anti-juif de la Gestapo, téléaxe au RSHA à Berlin, au bureau d'Eichmann, le IVB4a, que le 9 et le 11 février, 2 trains partiront pour Auschwitz, à 8 h 55, avec environ 1 000 Juifs [XXVc-201].

Le 5 février, Röthke téléaxe à l'Ordnungspolizei que 3 convois sont prévus et que des commandos d'escorte de 12 à 15 hommes doivent être fournis. Le même jour, Röthke demande à la Gestapo de Dijon de transférer les Juifs en leur pouvoir pour déportation les 9 et 11 février.

Le 9 février, le 1^{er} convoi du mois part pour Auschwitz et Röthke téléaxe à Eichmann, à l'inspection des camps à Oranienburg et à Auschwitz, que le transport a quitté la gare du Bourget/Drancy à 11 h 09, avec 1 000 Juifs, sous la direction du lieutenant Nowak [XXVc-203]. Le 10 février, Röthke adresse une note à ses supérieurs à Paris et les informe que « *le premier train a quitté Drancy avec 1 000 Juifs apatrides qui appartiennent à des catégories déportables* ».

Ce convoi était constitué par 447 hommes, 545 femmes et 8 indéterminés. Parmi eux 130 enfants de moins de 18 ans. Nous avons fait la répartition par nationalités : 475 Polonais, 170 Russes, 85 Français, 45 Roumains, une quarantaine d'Allemands et de Grecs, une trentaine de Hollandais, une quinzaine de Turcs et d'Autrichiens. 207 déportés ont plus de 60 ans.

Cette liste est en très mauvais état. Pas d'indication de la provenance des déportés. Elle comporte deux sous-listes de « réserves » pour compléter l'effectif du convoi.

Parmi les déportés, de nombreuses familles : Chaja ZAUSZNICA*, 43 ans et ses 7 enfants, Chana 21 ans, Malka 19 ans, Fajga 16 ans, Brana 14 ans, Irma 9 ans, Samy 6 ans, Alain 3 ans⁶³ ; Faiga GONSIORÉK* et ses trois

⁶³ Le père, Abram ZAUSZNICA, 49 ans, déporté par le convoi 3 est déjà décédé à Auschwitz depuis 5 mois.

enfants Henri 8 ans, Georges 6 ans et Bernard 4 ans⁶⁴ ; Rykla GUTKIND et ses deux enfants, Jacqueline 7 ans et Denise 4 ans ; Maurice et Nelly KATZ, 14 et 10 ans ; Rita OFFENBERG 4 ans ; Fryda KNOPF 32 ans avec Nathan 5 ans et Sarah 2 ans ; Sura KUZKA 34 ans avec Julien 4 ans et Georges 2 ans⁶⁵ ; Marie MIODOWICZ* avec Henri 10 ans, Ludovic 8 ans et Ginette 6 ans⁶⁶ ; Minka NARWA* avec Henri 17 ans, Leon 15 ans et Suzanne 2 ans⁶⁷ ; Blanche RAB, 41 ans, avec Maurice 13 ans, Andre 8 ans et Isaac 4 ans⁶⁸ et tant d'autres encore...

Il y eut des évasions, dont une a réussi. Voir document XXVc-213 et pages 147 à 149 de « La lutte des Juifs en France » (CDJC-1975) par Adam Rutkowski.

À l'arrivée à Auschwitz, le 11 février, 77 hommes furent sélectionnés (matricules 101043 à 101119) ainsi que 91 femmes (matricules 34969 à 35059). Les autres furent immédiatement gazés. 21 survivants en 1945, dont 7 femmes⁶⁹.

Ce convoi est composé notamment de 422 personnes nées en Pologne (dont 117 à Varsovie), 106 en France, 96 en Ukraine, 57 en Allemagne, 35 en Roumanie, 31 en Grèce, 30 en Lituanie, 22 en Turquie, 18 en Biélorussie, 16 en Lettonie et aux Pays-Bas, 14 en Belgique, 11 en Autriche et en Hongrie, 10 en Russie, selon le découpage des frontières en 2021.

⁶⁴ Le père, Icek GONSIORREK, 44 ans, a été déporté par le convoi 13.

⁶⁵ Le père, Abram KUZKA, 38 ans, a été déporté par le convoi 5.

⁶⁶ Le père, Jakob BORTENSZTAJN, 38 ans, a été déporté par le convoi 75.

⁶⁷ Le père, Joseph NARWA, 47 ans, a été déporté par le convoi 23.

⁶⁸ Le père, Abram RAB, 37 ans, a été déporté par le convoi 6.

⁶⁹ On a maintenant identifié 36 survivants en 1945, parmi eux 5 hommes qui se sont évadés du convoi.

Convoi n° 47 en date du 11 février 1943

Au lendemain du départ du convoi du 9 février, Röthke, chef du service anti-juif de la Gestapo, rédige une note détaillée, qui porte le paraphe de ses destinataires, Knochen, le chef des services de sécurité et de la police de sûreté, la Sipo-SD, et le général Oberg, chef des SS et de la police allemande en France [XXVc-204].

Dans son rapport, Röthke indique : 837 Juifs français sont internés à Drancy, à la suite des rafles de décembre 1941 et de 1942, plus 661 Juifs français ayant enfreint les lois. L'Office central de sécurité du Reich, le RSHA, a donné le feu vert pour de nouveaux transports de 1 000 Juifs aux dates du 9, du 11 et du 13 février 1943. Le 1^{er} train a quitté le Bourget/Drancy, le 9 février, avec 1 000 Juifs apatrides ou appartenant à des catégories déportables. De même, le second convoi et à partir avec 1 000 Juifs apatrides ou appartenant à des nationalités déportables. Quant au troisième transport, le 13 février, il doit être constitué de Juifs français ayant commis des délits et internés à Drancy. En outre, la police française veut interner, jusqu'au 11 février, grâce à quelques petites rafles, des Juifs déportables, donc étrangers. La police française a fait elle-même cette demande parce qu'elle évitait surtout que des Juifs français soient déportés. Les représentants de la police française ont déclaré à Röthke que la question de la déportation des Juifs de nationalité française n'était pas encore réglée entre les gouvernements français et allemand. En conséquence, la police française n'aidera pas à la déportation des Juifs français, même ceux passibles d'une peine, tant que cette question ne sera pas réglée. Röthke conclut ainsi sa note :

« J'ai répondu à ces messieurs que cette optique m'étonnait cependant, eu égard au fait qu'en 1942 nous avons déjà déporté des Juifs de nationalité française ayant contrevenu aux dispositions légales les concernant. Sauts (le collaborateur du préfet Leguay, représentant en zone occupée de Bousquet, secrétaire d'Etat à l'Intérieur de Vichy) a encore déclaré que, d'après le point de vue de Bousquet, nous pouvions déporter tous les Juifs français, qui se trouvent à Drancy, mais que la police française ne pourrait nous aider. Après décision au téléphone du BdS (Knochen), j'ai déclaré à Sauts que le transport du 13 février partirait de toutes façons. Je ferai encore ce soir un rapport au RSHA sur la question des transports ».

Après le renversement de situation produit par la défaite allemande à Stalingrad, Vichy devenait, on le voit, plus prudent dans sa collaboration anti-juive avec la police nazie. Sa réserve se manifestait au sujet de la déportation des Juifs français, qui pouvaient en cas de victoire des Alliés, lui être reprochée avec plus d'efficacité judiciaire et passionnelle que celle des familles de Juifs étrangers, ne laissant derrière elles que peu de traces dans la communauté nationale française. De là, les réticences de Vichy à afficher trop ouvertement des policiers français au départ de transports de Juifs français ; de là aussi son cynisme imbécile : organiser des rafles de Juifs étrangers pour éviter la déportation de Juifs français. Comme l'écrit Knochen dans son rapport télégraphique sur « *la solution finale du problème juif en France* », le 12 février [XXVI-71], au chef de la Gestapo du Reich, Müller : pour préserver les Juifs français de la déportation, la police française a arrêté, le 11 février, et livré spontanément 1 300 Juifs étrangers, qui seront déportés, tout comme les Juifs français.

Le second convoi de février, celui du 11, a été constitué de Juifs étrangers, comme nous venons de le constater. Nous avons dénombré 372 Polonais, 154 Français (surtout des enfants nés en France de parents étrangers), 109 Russes, 65 Hollandais, 64 Roumains, 56 Allemands, 41 Turcs, 40 Grecs, 32 Hongrois, 20 Tchèques, 16 Autrichiens, 15 Belges, 10 Bulgares et quelques autres divers, dont même une Juive, née en Pologne et de nationalité chinoise par mariage. Nous avons compté 499 hommes, 477 femmes et 22 indéterminés. Il y a 175 enfants de moins de 18 ans, dont 123 de moins de 12 ans. 172 déportés ont plus de 60 ans (des vieillards furent pris dans des asiles et amenés le 10 février à Drancy en même temps que des enfants pour compléter l'effectif).

Le télex habituel adressé à Eichmann et à Auschwitz est daté du 12 il porte la cote XXVc-205 et indique que la veille à 10 h 15 un transport a quitté la gare du Bourget/Drancy en direction d'Auschwitz avec 998 Juifs, avec comme chef d'escorte, l'Oberleutnant Kassel, de la Schutzpolizei, qui a rédigé, le 14 février un rapport au sujet de tentatives d'évasions, qui eurent lieu avant la frontière française [XXVc-208 et voir dans « La lutte des Juifs en France » d'Adam Rutkowski, pages 149-150]. Il y eut trois tentatives, qui, toutes, échouèrent.

La liste n°47 est en très mauvais état. De nombreux noms sont presque illisibles, en raison de l'effacement des caractères sur le papier pelure. 9 sous-listes :

1. **Romainville** : il doit s'agir de Juifs étrangers ayant enfreint les règlements ou suspectés d'actes de résistance et transférés du fort de Romainville à Drancy.
2. **Romainville - Français** : 16 personnes de nationalité française, dans le même cas que ci-dessus.
3. **Compiègne étrangers** : 12 hommes transférés du camp de Compiègne à Drancy.
4. **Compiègne - Français** : 39 hommes.
5. **Drancy - 1** : 56 personnes, dont plusieurs familles, comme Abraham et Mirla CHECINSKI* âgés de 48 et 46 ans, et leurs quatre enfants, Wolf 16 ans, Simon 14* ans, Elly 11 ans et Anna 8 ans.
6. **Drancy - 2** : 745 noms, dont 79 barrés, soit 666 partants. De nombreuses familles, dont la plupart des enfants sont Français : Henri AJZENBERG* 3 ans ; Maxime BORENHEIM 3 ans ; Jeannette et Hélène DIAMAND, âgées de 4 ans et 2 ans ; Samy GRIN 9 ans ; Joseph HABER 8 ans ; Tony JAKUBOVITCH* 5 ans ; Hélène et Simone ZAWIDOWICZ*, âgées de 8 et 6 ans ; Anna et Lucette KLEIN, âgées de 6 et 3 ans ; Michel ZELICKI 1 an ; Gilles LEWINGER 1 an ; Madeleine WAIS 1 an ; Claudine MALACH 3 ans ; Micheline MULLER 1 an ; Germaine et Pierre ROTH de 7 et 3 ans ; Jacqueline KRAVTCHIK 2 ans ; Elie et Colette SALOMON, 9 et 2 ans respectivement ; Myriam et Abel SLUIZER*, âgés de 5 et 2 ans. Parmi les familles : Elie et Mathilde AZOUVI, âgés de 50 et 39 ans, et leurs trois enfants, Eva 17 ans, Louise 14 ans et Gaston 12 ans ; Samuel et Gracia BERAHA, âgés de 46 et 37 ans, et leurs trois enfants, Albert 9 ans, Michèle 8 ans et Monique 4 ans ; Georges et Nesca ERDELYI*, âgés de 34 et 31 ans, et leurs trois enfants, Betty 4 ans, Michèle 3 ans et Annie-Rose 2 ans ; Doudou ESKENAZI* et ses quatre enfants, Rose 13 ans, Allegra 10 ans, Albert 7 ans et Leon 5 ans ; Perla GOLDSZTAJN, 30 ans avec Micheline 2 ans et Françoise 1 an ; Moïse et Perla KAVAYERO âgés de 45 et 43 ans, et leurs cinq enfants, Sarah 19 ans, Esther 17 ans, Elie 14 ans, Diamante 10 ans et Suzanne 6 ans ; Laja KUPERBERG 35 et ses trois enfants, Fajga* 13 ans, Esther 9 ans et Henri 1 an ; Djaya LEREA* 34 ans et ses trois enfants, Rebecca 12 ans, Esther 8 ans et Isidore 4 ans ; Sarah NAMER 47 et ses quatre enfants, Maurice 18 ans, Dona 15 ans, Claire 12 ans et Fanny 9 ans ; Sarah SEMEL 34 ans avec Salomon 2 ans et Isabelle qui n'a que 9 mois ; Louise SZWARCBART* et son bébé Bernard ; Zurek et Golda WAPNIARZ, âgés tous deux de 42 ans et leurs trois enfants, Régina 8 ans, Robert 3 ans et Joseph 1 an.
7. **Drancy - 3** : 67 partants. Parmi les enfants, Georges et Fernande BLACHMANN, 4 et 2 ans ; Berthe et Denise⁷⁰ LEMEL, 13 et 9 ans ; Lucienne PORJES 1 an ; Blanche SKRZYDLAK 9 ans.

⁷⁰ Bien qu'inscrite sur les listes de déportation du convoi 47, Denise LEMEL, née en France contrairement à sa sœur, a pu sortir de Drancy. Mais elle fut de nouveau arrêtée et déportée en 1944 par le convoi 77.

8. **Hôpital – Hospice - Orphelinat** : Les nazis complétaient les effectifs avec les malades, les fous, les vieillards et les petits enfants, tous mêlés dans cette liste : Théodore BAKRA* 83 ans ; Gitel MENDELEVITCH 91 ans ; Esther KRIMER 84 ans ; Caroline NEUMANN 82 ans ; Bertha SCHMULEVITZ 85 ans ; Kiva MAKLINE 80 ans ; Gitla WAJSELFISZ* 84 ans ; Fania KRILITCHEVSKI* 87 ans ; Marie DREYFUSS 86 ans ; Maria KOHN 80 ans ; Peisach LINKER 70 ans et 15 septuagénaires. Parmi les enfants : Edith BECKER 12 ans ; Sarah BEZNOVENNU 11 ans ; Berthold BODENTHAL 9 ans ; Marguerite et Simon BOGAERT⁷¹, âgés de 14 et 8 ans ; Ruth BUNTMANN 10 ans ; Esther DON 11 ans ; Jacques FISZEL 4 ans ; Victor GRUMBERGER 6 ans ; Emile HUBER* 12 ans ; Gaston KAHN 7 ans ; Marie-José et Henri KLAYMINC* 14 et 10 ans ; Leib KUZKA 10 ans ; Sarah Lerer 13 ans ; Joseph, Zelman et Jeanine LIPSZYC, âgés de 11, 8 et 3 ans ; Gisèle MESSINGER 12 ans ; Joseph et Augusta SKOULSKY, âgés de 10 et 5 ans ; Mina, Lola et Simone STERNCHUSS âgées de 9, 6 et 4 ans ...

9. **Partants de dernière heure** : 19 personnes.

Les conditions de ce départ étaient si abominables que, dès la gare du Bourget/ Drancy, une des déportées, Linda GEBER, 64 ans, succombait ; c'est ce que nous apprend une annotation manuscrite de Röthke sur la liste du convoi.

À l'arrivée à Auschwitz, le 13 février, 143 hommes furent sélectionnés et reçurent les matricules 102139 à 102280, ainsi que 53 femmes, avec les matricules 35290 à 35342. Tout le reste du convoi fut immédiatement gazé. Il y avait, en 1945, 10 survivants, dont 1 femme⁷².

Ce convoi est composé notamment de 314 personnes nées en Pologne, 156 en France, 81 en Ukraine, 57 en Allemagne, 56 aux Pays-Bas, 44 en Turquie, 43 en Roumanie, 40 en Grèce, 29 en Belgique, 27 en Hongrie, 17 en Russie, 16 en Biélorussie, 13 en Lituanie, 12 en Bulgarie, selon le découpage des frontières en 2021.

Dans le document suivant [XXV-b-144], Ernst Achenbach, de l'Ambassade d'Allemagne à Paris, informe Röthke, chef du Service des Affaires juives de la Gestapo, que les Affaires Etrangères désirent que commence l'application des mesures anti-juives en zone nouvellement occupée (ex-zone libre). [Traduction ci-dessous.](#)

Ambassade d'Allemagne à Paris

N° 305/43 g Secret

Paris 11 février 1943

Objet : Mesures anti-juives dans la zone nouvellement occupée.

Dans l'affaire susmentionnée, après avoir contacté le bureau local, l'ambassade a signalé que la mise en œuvre des mesures anti-juives prévues dans la zone nouvellement occupée ne pouvait pas commencer et que le contact avec le gouvernement français sur cette question ne semblait pas souhaitable tant que les Italiens ne se conformaient pas à nos mesures.

Le ministère fédéral des Affaires étrangères a alors adressé l'avis suivant à l'ambassade : Il est demandé que les mesures prévues là-bas soient également prises en compte dans la zone nouvellement occupée. Si les autorités françaises rencontrent des difficultés dans l'exécution de leurs mesures de la part du Haut-Commandement italien, un rapport détaillé doit être rendu sur les faits spécifiques, afin que ces cas particuliers puissent être pris en charge par le Gouvernement italien.

Je vous serais reconnaissant de vos commentaires à ce sujet.

Signé Achenbach

Au commandant de la police de sécurité et du SD, Obersturmführer Röthke, 72 avenue Foch, Paris

⁷¹ BOGAERT est un nom d'emprunt, en fait KEJZMAN.

⁷² Selon le Mémorial des 3943, il y a eu 3 évadés et 16 survivants revenus des camps dont deux femmes.

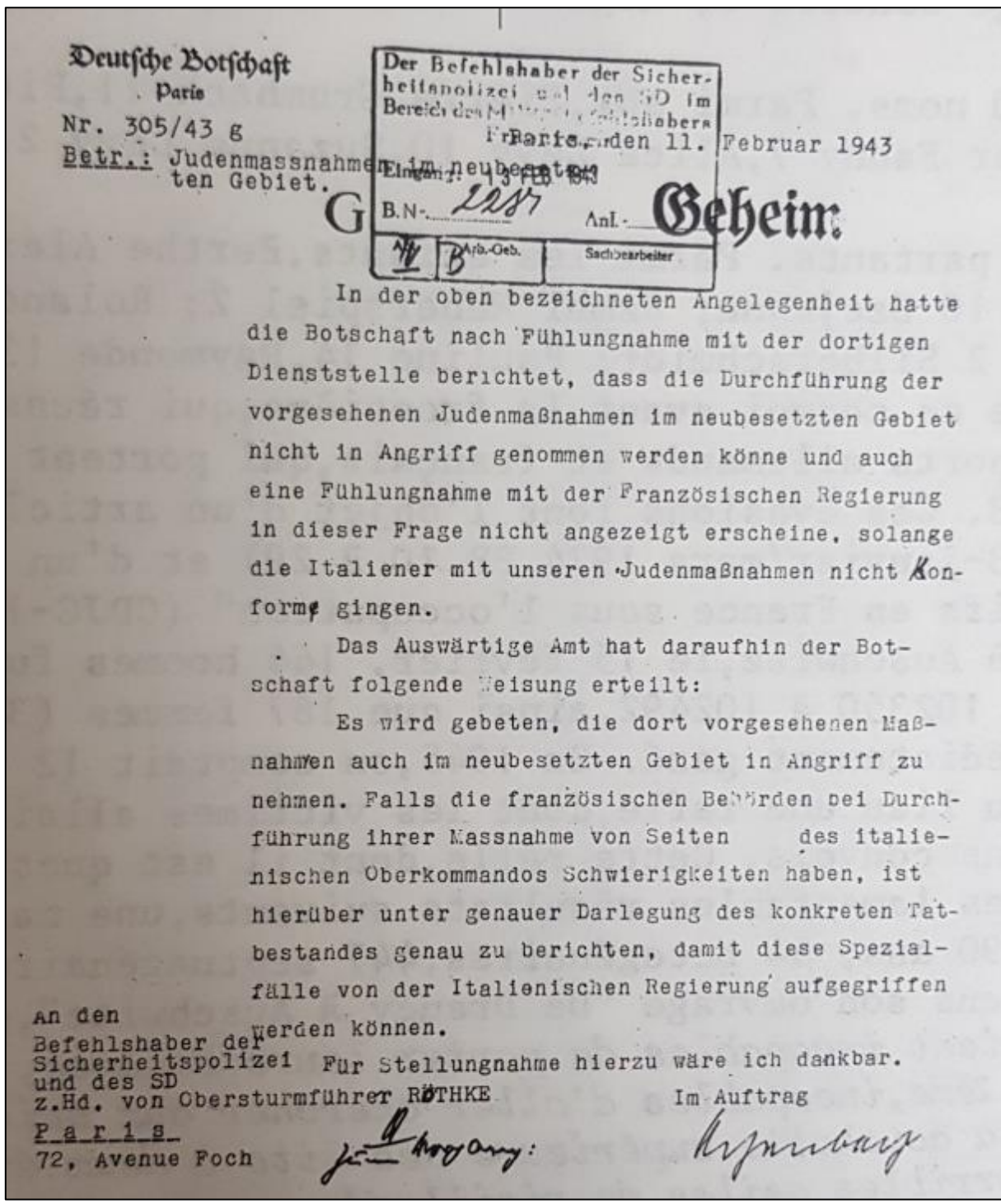


Fig. 52 Lettre de Achenbach à Rötke [XXV-b-144]

Traduction ci-dessus

Convoi n° 48 en date du 13 février 1943

Le 6 février, le chef du service anti-juif de la Gestapo, Röthke téléxé à Berlin [XXVc-203 et XXVc-204] et à la Sipo-SD de Metz, qu'il y aura un troisième convoi en février, le 11 ; départ à la même heure (10 h 15) et avec le même nombre de Juifs. Est prévue pour ce convoi la déportation de Juifs français emprisonnés pour avoir enfreint les lois (voir notices des convois 46 et 47).

Le téléx habituel à Eichmann et au camp d'Auschwitz est envoyé le 13 février par Röthke, qui informe ses destinataires que, le même jour, à 10 h 10, un convoi de 1 000 Juifs a quitté la gare du Bourget/Drancy en direction d'Auschwitz, avec pour chef d'escorte, le lieutenant Nowak. Une note de Röthke du 16 février [XXVc-207] indique qu'il a fallu faire partir le convoi avec des forces allemandes et qu'en dépit de ses hésitations initiales, la police française a fini par coopérer, lors du départ du train.

Le convoi comprenait 466 hommes, 519 femmes et 15 indéterminés. 150 enfants de moins de 18 ans et près de 300 de moins de 21 ans. Cette liste est en très mauvais état ; des perforations du classeur ont mutilé des noms, qu'il a fallu patiemment reconstituer. Ce convoi comprenait exclusivement des Juifs de nationalité française. D'ailleurs le titre de la liste est le suivant : « liste de mille Français ». Les déportés étaient domiciliés dans la région parisienne. La liste est divisée en trois :

1. **Drancy - escalier 2** : 388 noms. Parmi eux de nombreuses familles : Rebecca et Isaac ALVO et leurs quatre enfants, Juliette 18 ans, Victoria 17 ans, Jacques 11 ans et Rachel 7 ans. Mendel et Mindla ARM, âgés de 59 et 51 ans, et leurs 7 enfants, Hinda 19 ans, Berthe 15 ans. Marcel 13 ans, les jumeaux de 10 ans Charles et Jeanine, Paulette 7 ans et Daniel 5 ans ; Haim et Hélène LEIBA, âgés de 50 et 59 ans, et leurs cinq enfants, Adèle 23 ans, Marcel 21 ans, Paulette 19* ans, Jacqueline 17 ans et André 15 ans ; Joseph et Esther MANTEL, âgés de 37 et 36 ans, et leurs quatre enfants, Salvator 14 ans, Renée 10 ans, Rosette 9 ans et Jacqueline 1 an : les 5* enfants FANCHEL déportés sans leurs parents ; Claude 17 ans, Maurice 16, Suzy 13 ans, Fernand 11 ans et Raymonde qui n'a que 6 mois ; Herman et Filica* AVRAM, âgés de 35 ans, et leur fils Christian 1 an ; Chana EPSZTEIN, 38 ans et ses deux fils, Abraham 7 ans et Charles 5 ans ; Lydia JUSSIM 4 ans ; Jean et Serge SENDERS, tous deux âgés de 6 ans ; Régina et Édith WETZSTEIN, 10 et 3 ans ; Ginette et Sylvain ZIEMAND, âgés de 7 et 5 ans.
2. **Drancy - escalier 1** : 340 noms. Parmi eux, Pierre GRUMBACH 11 ans ; Pierre GUMPEL 10 ans ; Cécile LANDAU 10 ans et sa sœur Fanny 7 ans ; Alice LEVY 10 ans ; Suzanne LEVY 2 ans ; Léa et Rachel ZAWIDOWICZ* 13 et 12 ans.
3. **Drancy - escalier 3** : 263 partants. Parmi les enfants, Berthe ALEXANDRE 3 ans ; Philippe NOZEK 10 ans ; Leon et Esther SZEJMANN, 6 et 10 ans ; Szmul WEBERSPIEL 2 ans ; Roland FANCHEL 5 ans, dont les frères et sœurs sont dans la liste de l'escalier 2 ; Claude ATTALI 9 ans ; Jean et Claude SILBERSCHMIDT, de 4 et 2 ans ; Pauline, Raymonde et Jeanine YAKIR, âgées de 14, 13 et 11 ans.

Il y eut 8 évasions de ce convoi avant la frontière, qui réussirent. Elles font l'objet de divers rapports allemands et français, qui portent les cotes XXVc-206, XXVc-208, XXVc-219, XXVc-237 et XXVc-238. Ces évasions font l'objet d'un article d'Adam Rutkowski dans « Le Monde Juif » (n° 73-janvier/mars 1974 pages 10 à 29) et d'un passage de son livre sur « la lutte des Juifs en France sous l'occupation » (CDJC-1975) pages 150 à 159.

Ce convoi est arrivé à Auschwitz, le 15 février. 144 hommes furent sélectionnés et reçurent les matricules de 102350 à 102492, ainsi que 167 femmes avec les matricules de 35357 à 35523. Le reste du convoi fut immédiatement gazé. En 1945, on comptait 12 survivants, dont une femme⁷³.

⁷³ Selon les études récentes (Mémorial des 3943), on comptait 3 évadés et 20 rescapés dont 4 femmes.

Le 11 février avait eu lieu une rafle, dont les victimes allaient fournir des effectifs pour les prochains convois. Cette rafle, dont il est question dans le document XXVI-71, a donné les lamentables résultats suivants, une majorité de vieillards [CCXV-28] : 4 de plus de 90 ans, 54 octogénaires, 447 septuagénaires, 689 sexagénaires, 170 quinquagénaires, etc... Dans son ouvrage « De Drancy à Auschwitz », Georges Wellers relate page 59 :

« Ces malheureux étaient incapables de porter leurs bagages, incapables de monter au 4^{ème} ou même au 3^{ème}, incapables d'aller chercher aux cuisines leur soupe, incapables de monter sur la couchette supérieure des lits à deux étages. Les chambrées ressemblaient à d'horribles asiles de vieillards conçus par un metteur en scène d'imagination malade. Le 12, à la première heure, ces vieillards commencèrent à se présenter à la fouille... Un quart d'heure après, on apprit que la fouille des vieillards était arrêtée et leur déportation annulée... Ce n'était certainement plus par pitié pour les malheureux vieillards, puisque, quelques semaines plus tard, ils furent intégralement déportés ».

Ce convoi est composé notamment de personnes nées 580 en France, 140 en Pologne, 45 en Algérie, 42 en Ukraine, 40 en Roumanie, 31 en Allemagne, 21 en Turquie, 20 en Lituanie, 14 en Biélorussie, selon le découpage des frontières en 2021.

Convoi n° 49 en date du 2 mars 1943

Le 25 février 1943, Röthke, chef du service anti-juif de la Gestapo en France téléxé à Eichmann et l'informe que 3 convois sont prévus pour les 2, 4 et 6 mars, le premier en direction d'Auschwitz, le second et le troisième en direction de Chelm⁷⁴.

Le 2 mars, le télex habituel signé par Röthke est adressé à Eichmann à l'Inspection des KZ à Oranienburg et au camp d'Auschwitz. Il informe ses destinataires que, le même jour, un convoi de 1 000 Juifs a quitté la gare du Bourget/Drancy en direction d'Auschwitz, avec pour chef d'escorte le lieutenant Gamet. [XXVc-211]

Nous avons fait le compte des nationalités : 473 Polonais, 328 Russes, 49 Allemands, 29 Autrichiens, 29 Baltes, 23 Français, 18 Roumains, 9 Tchèques, 5 Hongrois, etc.

Ce convoi emportait une majorité de vieillards arrachés à l'hospice Rothschild, ou arrêtés dans la rafle du 11 février à Paris : 317 âgés de plus de 70 ans ; 395 sexagénaires et aussi 35 enfants. Julie Crémieux-Dunand a évoqué cette déportation (pp. 81-82)⁷⁵ :

« Il y en a de valides, mais beaucoup d'impotents sur des brancards, d'autres qu'il faut soutenir et aider à marcher. Des volontaires sont demandés pour s'occuper de ces pauvres vieux et leur porter leurs bagages. »

Ces êtres si près déjà de la mort, sont affolés et demandent, d'une voix chevrotante, si c'est vrai qu'ils vont être déportés. Ils sont épuisés de fatigue et d'émotion, d'appréhension. Sans leur laisser une minute de repos, ils sont conduits à la baraque de la fouille, on les dépouille de presque tout ce qui constitue leur petit barda. Ils sont aussitôt dirigés sur les escaliers de départ, maris et femmes ensemble, ils coucheront sur la paille et, s'ils n'ont pas de couverture, on recouvrira leurs pauvres corps amaigris par l'âge, avec leur litière, plus ou moins sèche. Chacun reçoit un morceau de pain et une boisson chaude, un peu plus tard un peu de soupe servie dans de vieilles boîtes de conserve. »

Parmi les enfants, Serge et Monique BERDITCHEWSKY*, âgés de 4 et 2 ans ; Léon, Rachel et Maurice KAGAN âgés de 14, 9 et 2 ans ; Szlama* et Jean KRASNOBRODA, âgés de 16 et 2 ans ; Sylvia MENKES, née le 4 mars 1942 et qui, le jour anniversaire de sa naissance sera gazée à Auschwitz avec 873 autres déportés de ce convoi. En effet, seuls 100 hommes furent sélectionnés avec les matricules 106088 à 106187 ainsi que 19 femmes (matricules 37277 à 37295). En 1945, 6 survivants, dont 2 femmes⁷⁶. Un des déportés de ce convoi Chaim HERMAN, a fait partie du commando spécial attaché à un des crématoires (son matricule était le 106113). Il a laissé, enfoui dans la terre, un manuscrit relatant son expérience dans ce Sonderkommando ; manuscrit retrouvé il y a quelques années à Auschwitz⁷⁷.

Ce convoi est composé notamment de 394 personnes nées en Pologne, 186 en Ukraine, 54 en Biélorussie, 51 en Lituanie, 40 en Allemagne, 36 en France, 20 en Autriche, 16 en Roumanie, 15 en Russie, 14 en Lettonie, 11 en Moldavie, selon le découpage des frontières en 2021.

⁷⁴ Chelm, une ville de Pologne 70 km à l'est de Lublin. En fait, ces convois seront dirigés sur le camp de Sobibór, situé 50 km au nord de Chelm.

⁷⁵ La vie à Drancy 1941-1944, publié en 1945 (Éditions Gedalge).

⁷⁶ Selon les études récentes, 8 hommes et 3 femmes de ce convoi ont survécu en 1945.

⁷⁷ Ce manuscrit est maintenant attribué à Hersz STRASFOGEL, du même convoi.

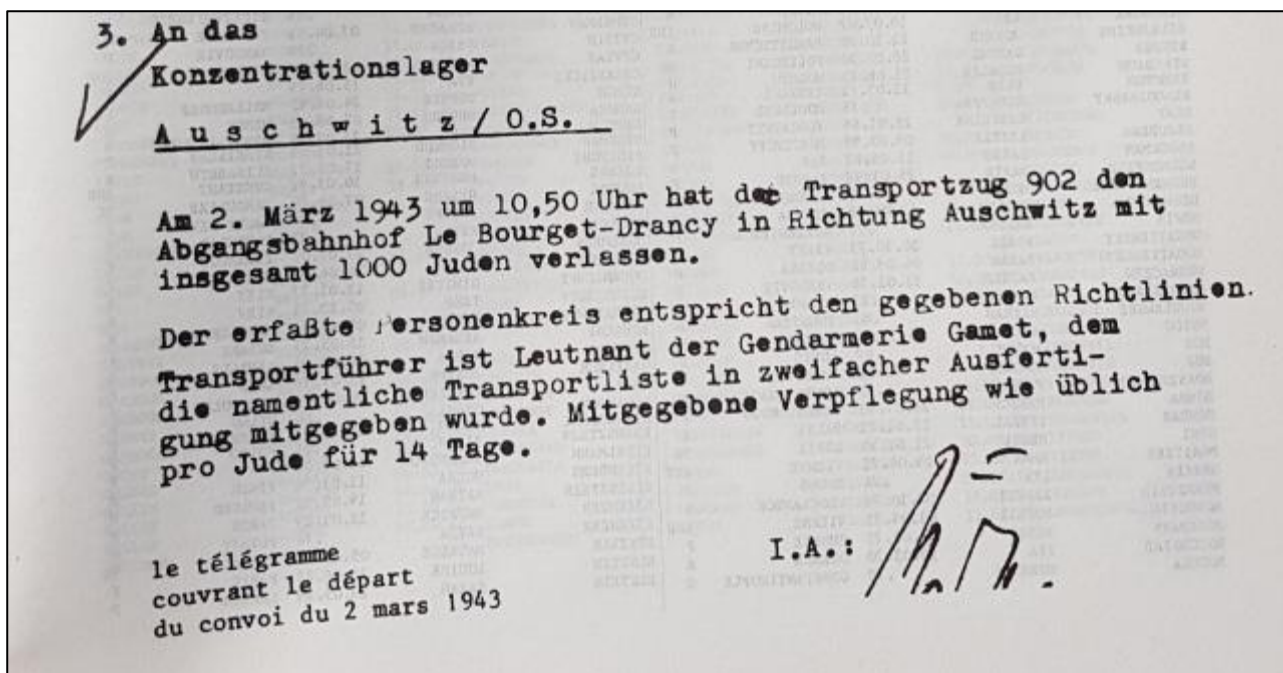


Fig. 53 Le télégramme couvrant le départ du convoi du 2 mars 1943

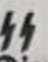
Traduction

A l'attention du camp de concentration d'Auschwitz, Haute Silésie.

Le 2 mars 1943 à 10 h 50, le train de transport 902 a quitté la gare de départ du Bourget-Drancy en direction d'Auschwitz avec un total de 1 000 Juifs.

Le groupe de personnes enregistrées correspond aux directives données.

Le chef de transport est le lieutenant de gendarmerie Gamet, qui a reçu deux exemplaires de la liste de transport avec les noms. Nourriture fournie comme d'habitude par juif pour 14 jours.

R. F. 
Sicherheits-Dienst
 Nachrichten-Vermittlung

Aufgenommen		Bekannt		Raum für Eingangsnummer
Tag	Monat	Tag	Monat	
von	Jahr	Jahr	Zeit	
durch		an		
10238		Verzögerungsvermerk		
Nr.				

Telegraph — Fernspruch — Fernschreiben — Fernspruch

IV B - SdS - Nr. 225a
 Sb./Le.

Paris, den 24. Februar 1943

Sachbearbeiter und Bericht-
erstatter: #-Oberst. Röthke.

Urgent !
Sofort vorlegen!

an das
 Reichssicherheitshauptamt
 Amt IV
 z. Hdn. von #-Gruppenführer Müller
B e r l i n .

Betr.: Endlösung der Judenfrage in Frankreich;
 hier: Stellung der Italiener zur Judenfrage.

Vorg.: Meine Berichte vom 12.2. und 17.2.1943
 Meine PS vom 3.2. und 22.2.1943.

Die französische Polizei hat in Durchführung einer von mir angeordneten Sühnemaßnahme die Festnahme von 2000 Juden im Alter von 16 bis 65 Jahren im alt- und neubesetzten Gebiet veranlaßt. Es sollten arbeitsfähige Juden im Alter von 16 bis 65 Jahren festgenommen werden, die den Abschubbedingungen entsprechen.

Im Bereich Grenoble sind von der französischen Polizei 100 dieser Juden festgenommen und zum Zwecke der Überstellung an uns interniert worden. Die Italiener haben daraufhin Einspruch eingelegt und die Auslieferung dieser Juden mit der Begründung abgelehnt, daß die festgenommenen Juden als "blockiert" gälten. Der Kabinettschef des Delegierten der französischen Polizei im altbesetzten Gebiet hat mir zum Ausdruck gebracht, daß der französischen Polizei die Haltung der Italiener zur Judenfrage unverstänlich sei, da Juden italienischer Staatsangehörigkeit nicht festgenommen worden sind. Weitere Judenmaßnahmen im neubesetzten Gebiet könnten zukünftig nur dann wirksam durchgeführt werden, wenn die italienischen zivilen und militärischen Behörden im neubesetzten Gebiet zu einer grundsätzlichen Änderung ihrer Haltung bestimmt werden könnten.

Über weitere Schritte der Italiener im neubesetzten Gebiet hinsichtlich der Judenfrage werde ich laufend berichten.


I.V.

 #-Obersturabannführer.

Fig. 54 Röthke rapporte à Berlin l'attitude des autorités italiennes dans leur zone

Traduction

Paris, 24 février 1943

Urgent ! A transmettre immédiatement !

Greffier et rapporteur : Röthke.

Au bureau principal de la sécurité du Reich – Bureau IV du Gruppenführer Müller.

Objet : Solution finale de la question juive en France : position des Italiens sur la question juive.

Références : Mes rapports des 12 et 17 février 1943 ; Mes télégrammes des 3 et 22 février 1943.

Dans le cadre d'une mesure expiatoire ordonnée par moi, les autorités françaises ont organisé l'arrestation de 2 000 juifs âgés de 16 à 65 ans dans les zones anciennement et nouvellement occupées. Des juifs capables de travailler entre 16 et 65 ans et remplissant les conditions d'expulsion devaient être arrêtés.

Dans la région de Grenoble⁷⁸, 100 de ces Juifs ont été arrêtés par la police française et internés en vue de nous être amenés. Les Italiens firent alors appel et refusèrent l'extradition de ces Juifs au motif que les Juifs arrêtés étaient considérés comme « bloqués ». Le chef de cabinet du délégué de la police française dans la zone anciennement occupée m'a fait savoir que la police française ne comprenait pas l'attitude des Italiens face à la question juive, puisque les Juifs de nationalité italienne, eux, n'étaient pas arrêtés. D'autres mesures anti-juives dans la zone nouvellement occupée ne pourraient être mises en œuvre efficacement à l'avenir que si les autorités civiles et militaires italiennes dans la zone nouvellement occupée pouvaient être amenées à changer fondamentalement leur attitude.

Je rendrai compte en permanence des nouvelles mesures prises par les Italiens dans la zone nouvellement occupée en ce qui concerne la question juive.

Signé SS-Obersturmbannführer

⁷⁸ De Novembre 1942 à Septembre 1943, les Italiens occupent et contrôlent la partie alpine de l'ancienne zone non-occupée qui comprend notamment Grenoble et Nice.

La constitution des 2 convois n° 50 et n° 51 en date des 4 et 6 mars 1943

En 1970, nous avons pu écarter l'ancien diplomate nazi Ernst Achenbach du poste de représentant de la République Fédérale au sein de la Commission de la Communauté Economique Européenne à Bruxelles, en établissant ses responsabilités dans l'action anti-juive en France. En particulier nous avons montré quel rôle réel il a joué dans la déportation de 2 000 Juifs, les quatre et 6 mars 1943 et nous avons mis en lumière que ces deux convois avaient été constitués en représailles d'un attentat contre des officiers allemands. Nous reprenons ici cette démonstration relatée dans notre ouvrage "Partout où ils seront" et apportant la preuve que, contrairement à ce que Achenbach avait prétendu, ces représailles n'étaient pas un simple "bluff", mais une opération qui a conduit 2 000 Juifs à l'anéantissement.

En effet, deux jours après l'attentat du 13 février qui a coûté la vie à deux officiers allemands, Ernst Achenbach, chef de la section politique de l'Ambassade allemande a câblé à Berlin [CXXVIa-92] :

N° 1701 du 15.02.1943

Le 13 février 1943, vers 21 h 10, le lieutenant-colonel Winkler et le major Dr. Nussbaum, de l'état-major du III^e détachement de la Luftwaffe, ont essuyé des coups de feu tirés par-derrière, alors qu'ils se rendaient de leur bureau à leur logement, à l'hôtel « Louvre », à Paris, peu après qu'ils eurent franchi le passage du Louvre à la Seine. Trois balles blessèrent le lieutenant-colonel Winkler et deux le major Nussbaum. Tous deux moururent la nuit-même après leur transfert dans un hôpital. Sur les lieux, on a retrouvé 7 douilles, calibre 7.65 mm, provenant vraisemblablement de la même arme. L'enquête à charge du ou des auteurs poursuit son cours.

Comme première mesure de représailles, il est prévu d'arrêter et déporter vers l'Est 2 000 Juifs.

Signé ACHENBACH

Auswärtiges Amt
D Nr 2389
eing. 17.02.43
Tel. (G-Schreiber)

Paris, den 15. Februar 1943 - 22.30 Uhr
Ankunft: " 15. " " - 23.25 "

Nr. 1071 von 15.2. CITISSINRI

An 13.2.43 gegen 21,10 Uhr wurden Oberstleutnant Winkler und Major Dr. Nussbaum von Stab Luftwaffenkommando III auf dem Wege von ihrer Dienststelle nach ihrer Unterkunft Paris, Hotel "Louvre" kurz nach passieren des Louvre-Durchganges an der Seine von hinten beschossen. Oberstleutnant Winkler wurde durch 3 und Major Dr. Nussbaum durch 2 Schüsse verletzt. Beide verstarben noch in der Nacht nach Einlieferung in ein Lazarett. Am Tatort sind 7 Hülsen, Kal. 7.65 mm, die vermutlich aus derselben Waffe stammen, gefunden worden. Die Ermittlungen gegen den oder die Täter sind noch im Gange.

Als einstweilige Sühmassnahme ist geplant, 2000 Juden zu verhaften und nach dem Osten zu verbringen.

Achenbach

Verteiler Nr. 4
Nr. 11
Nr. 12

Fig. 55 Représailles allemandes après l'attentat du 13 février 1943

Au lendemain du télégramme de ce dernier, le 16 février 1943, le chef du service des Affaires juives de la Gestapo, le IV B, le SS-Obersturmführer Heinz Röthke écrit dans une note :

« A titre de représailles pour l'attentat du 13 février 1943 contre deux officiers aviateurs allemands, 15 000 hommes aptes au travail doivent être déportés de France, et pour cela doivent être fournis des milliers de Juifs. »

Le 23 février 1943, le SS-Obersturmbannführer Kurt Lischka, Kommandeur de la Sipo-SD à Paris, informe la Sipo-SD de Bruxelles que

« Le préfet de police de Paris a été informé par mes soins le 14 avril 1943 qu'en application de représailles 2 000 hommes juifs de 16 à 65 ans doivent être arrêtés et transférés au camp juif de Drancy. »

Le 24 février 1943, Röthke rend compte à Lischka de son entretien avec Sauts, le chef de cabinet du préfet de police Leguay, au sujet de « la solution de la question juive en France, attitude des Italiens quant à la question juive » :

« Sauts m'a répondu que l'arrestation de 2 000 Juifs par la police française en zone anciennement et nouvellement occupée en exécution des mesures de représailles ordonnées par le Kommandeur de Paris (Kurt Lischka) aurait été mise en route. On aurait déjà interné dans les deux zones jusqu'au 23 février plus de 1 500 Juifs aptes au travail âgés de 16 à 65 ans. Il aurait été ordonné que l'arrestation ne comprenne que des Juifs apatrides ou de nationalités qui correspondent à nos conditions de déportation... J'ai dit à Sauts que nous considérerions le nombre de 2 000 comme rempli seulement si tous les Juifs arrêtés correspondaient effectivement aux conditions de déportation. »

Ajoutons ici que ces conditions étaient définies essentiellement par les diplomates hitlériens, puisqu'il s'agissait de savoir si les Juifs ressortissants de tel ou tel pays pouvaient être déportés. Contrairement à l'opinion généralement admise, la Gestapo respectait absolument les catégories définies par les Affaires étrangères.

Röthke fait suivre ces précisions de la relation d'incidents provoqués par les autorités italiennes qui ont bloqué l'arrestation d'une centaine de Juifs à Grenoble. Aussitôt, le Kommandeur Lischka câble à Berlin au SS-Gruppenführer Müller, chef de la Gestapo du Reich :

« En application de représailles ordonnées par moi-même, la police française a entrepris l'arrestation de 2 000 Juifs de l'âge de 16 à 65 ans dans les zones anciennement et nouvellement occupées. Il s'agit de Juifs aptes au travail, âgés de 16 à 65 ans, correspondant aux conditions de déportation.

Dans le district de Grenoble, la police française a arrêté 100 de ces Juifs pour les mettre à notre disposition afin que nous les internions. Les Italiens ont immédiatement fait opposition là-dessus et refusé la remise de ces Juifs en donnant comme motif que les Juifs arrêtés devaient être considérés comme bloqués. »

A ces incidents de Grenoble avec les Italiens s'ajoutent deux incidents identiques à Lyon et Annecy. Le premier de ces incidents est relaté dans un télex du 20 février du SS-Sturmbannführer Hollert, l'adjoint de Knab, le Kommandeur de la Sipo-SD adressé à la Sipo-SD de Paris : l'intendant de police Marchais a informé Hollert que les Italiens empêchaient le transfert de 200-300 Juifs. Quant à l'incident d'Annecy, il est l'objet d'une note du 22 février signée par Lischka :

« Les Italiens ont exigé et obtenu la libération de Juifs étrangers arrêtés par la gendarmerie française « en application de représailles ». Les soldats italiens ont dû pour cela encercler la caserne française où les Juifs étaient parqués. » [XXVa-274]

Le 6 mars 1943, Röthke, dans un « rapport sur l'état actuel de la question juive », reprendra ces trois incidents, indiquant expressément qu'ils ont eu lieu

« à la mi-février, au cours de représailles ordonnées par nous ». [XXVc-219]

Un rapport de février-mars 1943 de la Fédération des Sociétés Juives de France sur « les rafles et déportations d'Israélites étrangers » confirme les arrestations de Juifs étrangers de 16 à 65 ans dans l'ancienne zone libre, leur rassemblement au camp de Gurs et leur transfert vers Drancy le 26 février et le 2 mars : [CCXIX-49a].

A partir du samedi 20 février, des rafles furent organisées à travers l'ancienne zone libre, visant des Israélites étrangers. Les préfetures reçurent l'ordre de dresser les listes des personnes qui devaient être recherchées soit à leur domicile, soit au lieu de leur travail.

Les opérations visaient un certain nombre limité d'Israélites étrangers, hommes âgés de 18 à 65 ans, dans chaque département. Ceux-ci se trouvaient soit en liberté (résidences assignées ou non), soit dans des centres d'accueil du Service social des étrangers, soit même dans des maisons d'enfants (Château de la Hille, Montégut-Plantaurel, Ariège). Des camps de Noé et de Vernet, deux contingents de cent personnes furent dirigés immédiatement sur Gurs.

En principe pouvaient être remis en liberté, d'après les instructions reçues, ceux qui avaient des attaches françaises directes (parents ou enfants seulement). A ma connaissance, il n'y a eu de criblage au départ que dans le département de la Dordogne. Partout ailleurs il fut déclaré que le criblage aurait lieu soit dans le camp de Nexon, qui devait servir de centre de rassemblement pour les personnes raflées dans les départements Nord-Ouest de la Zone libre, soit à Gurs, où ils devaient tous être réunis.

A Nexon, il n'y eut aucun criblage.

Les rafles ne rendirent pas ce qu'on avait espéré. La plupart des gens recherchés, soit qu'ils avaient été avertis à temps, soit qu'ils fussent déjà cachés, ne purent être atteints. Dans certains départements, sur 56 personnes recherchées, on n'en trouva que 7 !

Les autorités durent prolonger les rafles dont la limite semble primitivement avoir été prévue au samedi 27 février. Dans la zone italienne, sauf en quelques endroits où les autorités italiennes ne purent être prévenues, les arrestations ordonnées eurent lieu, mais ne furent pas maintenues.

A Gurs. - De tous les coins de la zone anciennement non occupée, les personnes arrêtées furent dirigées le plus rapidement possible vers le camp de Gurs. Les effectifs des personnes amenées furent de loin insuffisants. On dut donc prendre également des personnes hébergées au camp de Gurs en nombre très important.

1^{er} départ – Pour le premier départ, qui eut lieu le 26 février, le criblage fut à peu près sérieux quoique très rapide. Furent désignées pour le départ tout d'abord, et croit-on sur ordre, les personnes malades et même infirmes. Parmi les nationalités, seuls furent épargnés les Turcs et les Hongrois. Pour la première fois dans l'histoire des déportations de cette zone, les Belges, les Hollandais, les Luxembourgeois et les Grecs ne furent pas exemptés. 975 hommes firent partie du premier convoi (vers Drancy).

2^e départ – Le second départ eut lieu dans la nuit du 2 au 3 mars. Il devait compter 770 partants. Il y eut naturellement parmi les partants un nombre important d'anciens combattants volontaires, de blessés de guerre et même des décorés.

Le chiffre ainsi atteint de déportés comportait 1 745 personnes. Le chiffre ordonné était de 1 850. Il fallait donc compléter en cours de route le nombre de partants. D'après un renseignement dont je n'ai pu avoir confirmation, il semble que 400 personnes rassemblées à Nexon aient rejoint le train parti d'Oloron le 3 mars. De toute façon, il paraît que le chiffre de 1 850 déportés ait été largement dépassé.

Parmi les innombrables témoignages de Juifs sur les souffrances personnelles qu'ils ont endurées, nous avons découvert celui d'un Hongrois interné au camp de Gurs qui confirme le document précédent : [CCXVII-23]

« Des déportations eurent lieu au début de février 1943. Un grand nombre de gardiens apparurent brusquement. Ils étaient près de 150. Ils cernèrent les ilots dans lesquels on parquait des internés provenant d'autres camps, surtout du camp de Nexon (Haute-Vienne). La déportation visait tous les hommes de nationalité allemande, polonaise, autrichienne et tchèque jusqu'à l'âge de 65 ans. A ce moment j'étais âgé de 64 ans et 9 mois et demi ; mais, heureusement pour moi, j'avais pu, sur la foi de mon acte de naissance, me faire passer pour hongrois et dans la pagaille qui régnait les détails n'ont jamais été vérifiés.

Il y avait parmi les déportés un grand nombre de Polonais et de Tchèques qui ont combattu dans l'armée française ou dans la légion étrangère. On les livrait cependant aux Allemands. Mon voisin de lit, un rabbin allemand, le docteur ROSENWASSER allait fêter son 65^{ème} anniversaire dans six jours, néanmoins le malheureux a été déporté quand même.

Les déportations durèrent deux jours. Deux gardiens venaient chercher chaque « appelé » et le forçaient à faire ses bagages en cinq minutes, ce qui évidemment n'était pas possible, de sorte que bien des choses furent laissées.

Les internés, désignés pour la déportation, furent conduits sous forte escorte dans l'ilot E, chacun portant ses bagages. Ceux qui pouvaient rester dans l'enfer de Gurs étaient enviés par les déportés, comme les plus heureux d'entre les hommes. On entendait dans la nuit les cris de désespoir des femmes qui n'avaient même pas pu dire au revoir aux déportés. Nombre d'entre elles ne savaient même pas si leur mari était déporté ou non. Ma femme ne ferma pas les yeux au cours de deux nuits ; elle craignait que je ne sois déporté.

Le lendemain des déportations, les femmes purent enfin visiter notre ilot et les cris et sanglots de désespoir des femmes qui voyaient que le lit de leur mari était vide étaient terribles à entendre. »

Qu'est-il arrivé aux 2 000 Juifs de sexe masculin étrangers ou apatrides transportés le 26 février et le 2 mars du camp de Gurs à celui de Drancy ? Une « liste récapitulative » sur l'évacuation des Juifs de France du 29 avril 1942 au 30 mai 1944 dressée par Röthke le 1^{er} juillet 1944 précise le numéro des transports, leur date de départ, les camps d'origine des Juifs déportés. On peut y lire :

- « Transport n° 50 – Départ du 4.3.43 en provenance de Gurs. »
- « Transport n° 51 – Départ du 6.3.43 en provenance de Gurs. »

Convoi n° 50 en date du 4 mars 1943

Cette liste est en très mauvais état : les noms se sont progressivement effacés sur le papier pelure et il a été extrêmement difficile de les déchiffrer.

Le télex habituel, en date du 4 mars et qui porte la cote XXVc-211 a été signé par Rothke. Il annonce à ses destinataires, dont Eichmann, (voir plus loin le chapitre sur la destination de ces 2 convois) que, le même jour, 1 000 Juifs ont quitté la gare du Bourget/Drancy à destination de Cholm (le mot Auschwitz est rayé) sous la direction du lieutenant Ott.

Nous avons dénombré les principales nationalités des déportés : 377 Polonais, 268 Allemands, 99 Autrichiens, 91 Russes, environ 30 Hollandais et même un Javanais...

Il y a 937 hommes et 66 femmes. Seulement cinq enfants dans ce convoi, ou l'on ajoute 66 femmes aux hommes de 16 à 65 ans, qui, en principe, devaient fournir la totalité des effectifs du convoi n° 50 et du convoi n° 51.

Cette liste n° 50 se divise en 2 listes :

- **Gurs** : 888 noms de partants, tous hommes de 16 à 65 ans.
- **Drancy** : 136 noms, dont 22 rayés, soit 114 partants, dont 66 femmes ; presque tous des gens domiciliés dans la région parisienne. Quelques enfants : Suzanne et Marie LEVI, 11 et 9 ans ; Lisette et Suzanne TCHOUKROUN, 11 et 7 ans.

Un déporté, Jacob Silber s'est échappé de ce convoi. Son évasion et transfert à Auschwitz après sa capture font l'objet des documents.

Ce convoi est composé notamment de 336 personnes nées en Pologne, 258 en Allemagne, 103 en Ukraine, 57 en Autriche, 29 aux Pays-Bas, 17 en Belgique et en Biélorussie, 15 en France et en Lituanie, 10 en Russie, selon le découpage des frontières en 2021.

Notes :

1. Voir [ci-dessus](#) le chapitre sur la constitution des 2 convois n° 50 et n° 51 en date des 4 et 6 mars 1943.
2. Le convoi n° 50 fut envoyé à Sobibor comme on peut le lire [ci-dessous](#) dans le chapitre sur la destination des 2 convois n° 50 et n° 51.

Convoi n° 51 en date du 6 mars 1943

La liste n° 51 est dans le même état déplorable de conservation que la liste n° 50. Nous avons dénombré parmi les nationalités représentées dans ce convoi 544 Polonais. C'est de loin l'effectif le plus nombreux, avant les Allemands, les Russes, les Autrichiens, les Hollandais... Il y a 959 hommes et 39 femmes. L'âge des hommes se situe entre 16 et 65 ans et la tranche d'âge la plus fournie est celle entre 37 et 49 ans. Il y a deux enfants.

Le téléx réglementaire indique que le convoi a quitté la gare du Bourget/Drancy le 6 mars à 8 h 55 avec 1 000 Juifs en direction de Chelm ; chef d'escorte l'Oberleutnant Kassel (manuscrit au-dessus de ce nom, celui de « Uhlemann ». [XXVc-215]

La liste 51 se divise en 3 sous-listes :

1. Gurs : 926 partants ; tous des hommes.
2. Drancy : 62 partants, dont 39 femmes ; tous domiciliés à Paris.
3. Liste spéciale : 12 partants.

L'évasion d'un Juif hollandais de ce convoi, Sal DE LEEUWE*, et sa capture font l'objet de 2 documents [XXVc-231].

Ce convoi est composé notamment de 512 personnes nées en Pologne, 135 en Allemagne, 86 en Ukraine, 36 en Autriche, 29 en Biélorussie, 24 aux Pays-Bas, 22 en Grèce, 19 en Belgique, 17 en Lituanie, 11 en France, 10 en Russie, selon le découpage des frontières en 2021.

Notes :

1. Voir [ci-dessus](#) le chapitre sur la constitution des 2 convois n° 50 et n° 51 en date des 4 et 6 mars 1943.
2. Le convoi n° 51 fut envoyé à Sobibor comme on peut le lire [ci-dessous](#) dans le chapitre sur la destination des 2 convois n° 50 et n° 51.

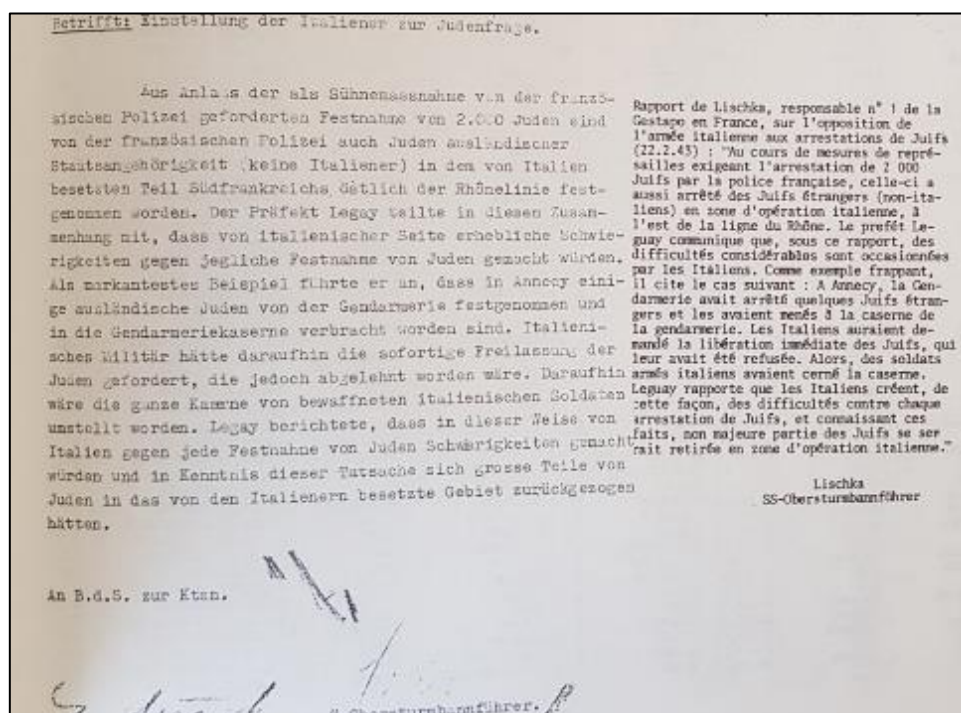


Fig. 56 Rapport de la Gestapo sur l'attitude des Italiens sur la question juive

La destination des deux convois n° 50 et n° 51 : Sobibor

Si l'on se rapporte à l'étude de Danuta Czech dans la revue du Musée d'Etat d'Auschwitz, « Zeszyty Oswiecimskie » (n° 4, 1960, pages 81 et 82), deux convois seraient arrivés de Drancy à Auschwitz, les 6 et 8 mars 1943 et toutes les personnes auraient été gazées immédiatement, sans que personne ait été sélectionné pour le travail.

Sur la base de ces renseignements, Adam Rutkowski, dans son étude sur « la déportation des Juifs de France » (« Le Monde Juif », n°57-58, 1970, pages 45 et 46) a estimé que ces deux convois étaient bien allés à Auschwitz.

Rappelons que ce « calendrier » de Danuta Czech comporte un certain nombre de graves erreurs concernant les Juifs de France et que, sur ce sujet précis, il s'est appuyé en fait sur la documentation en provenance du CDJC⁷⁹ à Paris (voir notre notice technique en tête de notre ouvrage où se trouve la démonstration de ces faits).

Reprenons, en conséquence, les données dont nous disposons, en ce qui concerne la destination de ces deux convois :

1. La destination des 2 convois,

telle qu'elle est mentionnée sur les télex couvrant le départ de ces convois :

- a. Deux télex du 4 mars [XXVc-211] et du 6 mars [XXVc-215] ne comportent pas la mention de deux des trois destinataires habituels de tous les télex similaires précédents. Ils sont encore adressés à Eichmann à Berlin, mais au lieu de l'Inspection des KZ à Oranienburg et du camp d'Auschwitz, ils sont adressés, en ces deux cas, au chef de la police de sûreté et des services de sécurité (BdS de la Sipo-SD) à Cracovie et au BdS de la Sipo-SD à Lublin (district où se trouvait le camp d'extermination de Maidanek).
- b. La destination indiquée sur ces 2 télex est « Cholm ». La gare de Cholm se trouve, comme le camp de Maidanek, dans le district de Lublin.
- c. J'ai pu constater, dans les archives du Ministère des Anciens Combattants (chemise 43-liasse 11) qu'une liste émanant de la SNCF, indique pour ces 2 convois : « Solibar », qui semble être une déformation de « Sobibor », autre camp d'extermination, se trouvant aussi dans le district de Lublin.

2. Les survivants :

Ce sont eux les mieux placés pour indiquer quelle a été la destination réelle des deux convois. Or, il y avait en 1945, des survivants de ces deux convois, contrairement aux indications données par le « calendrier » d'Auschwitz et reprises par Adam Rutkowski. Ayant constaté dans le registre manuscrit des survivants, tenu par le Ministère des Anciens Combattants que quatre hommes avaient survécu parmi les déportés du convoi du 4 mars et 5 hommes pour celui du 6 mars, j'ai obtenu du Ministère des fiches pour les 9 hommes :

a. Survivants du convoi 50 du 4 mars :

Simon-André CERF : numéro 94 sur la liste de déportation ; né le 24/09/1922 à Esch-sur-Alzette ; pas d'indication du camp d'arrivée, mais son matricule à Auschwitz est le 129173.

⁷⁹ [Centre de Documentation Juive Contemporaine, l'ancien nom du Mémorial de la Shoah, à Paris.](#)

Hirsz JURGA : numéro 380 sur la liste de déportation ; né le 12/12/1923 à Varsovie : « d'après les renseignements communiqués par sa famille, déporté en direction de Lublin-Maidanek » ; son matricule à Auschwitz est 129349.

Jonas ERLICH : numéro 162 sur la liste de déportation ; né le 11/05/1924 à Lublin ; « transféré le 11 juillet à Auschwitz, matricule 129216. »

Paul FEIGENBAUM : numéro 168 sur la liste de déportation ; né le 09/08/1922 à Vienne. Pas d'autres indications que celles de la date du départ et son rapatriement en France.

Les seuls renseignements sûrs dont nous disposons sont donc les trois matricules d'Auschwitz, qui sont très proches les uns des autres et qui ont été attribués à CERF, ERLICH et JURGA : 129173, 129216 et 129349 et la date du transfert d'ERLICH à Auschwitz ; mais en provenance d'où ? Le « calendrier » d'Auschwitz donne la réponse à la date du 11 juillet 1943 (Z.O., n° 4, page 117) : « Transport de détenus en provenance du camp de Maidanek, 763 détenus Juifs qui deviennent les matricules 128951 à 129713. »

b. Survivants du convoi 51 du 6 mars :

David Albert ADEJES : numéro 6 sur la liste de déportation ; né le 21/12/1922 à Salonique ; matricule 129114 à Auschwitz ; « d'après ses déclarations : déporté à Maidanek du 10 mars 1943 au 14 juillet 1943, puis à Birkenau du 14 juillet à octobre 1943 ; rapatrié le 27 mai 1945. »

Ernst ARNDT : numéro 26 sur la liste de déportation ; né le 11/09/1900 à Coronowo/Pologne ; « d'après ses déclarations : déporté à Lublin-Maidanek du 10 mars 1943 au 23 mars 1943, puis à Budzyn... rapatrié le 23 avril 1945. »

Szaja Mendel FUKS : numéro 241 sur la liste de déportation ; né le 15/05/1923 à Varsovie ; « d'après ses déclarations, camps successifs : Lublin-Maidanek puis Auschwitz, matricule 129227. »

Maurice JABLONSKY : numéro 360 sur la liste de déportation ; né le 23/02/1924 à Varsovie ; « d'après ses déclarations : Lublin-Maidanek de mars à juillet 1943 (matricule 10873) puis Birkenau pendant 8 jours, matricule 129348 ; rapatrié le 11 mai 1945. »

Nathan LEWINSZTEJN : numéro 490 sur la liste de déportation ; né le 20/06/1913 à Lublin ; « d'après ses déclarations, camps successifs : Maidanek du 10 mars 1943 au 26 mars 1943, puis Budzyn ; rapatrié le 24 août 1945. »

Ainsi nous pouvons établir indiscutablement que :

- Les six déportés portant des matricules d'Auschwitz (ADEJES, 6 mars, 129114 ; CERF, 4 mars, 129173 ; ERLICH, 4 mars, 129216 ; FUKS, 6 mars, 129227 ; JABLONSKI, 6 mars, 129348 ; JURGA, 4 mars, 129349) ont été transférés de Maidanek à Auschwitz, le 11 juillet 1943 dans un transfert de 763 hommes et immatriculés à Auschwitz, selon l'ordre alphabétique.
- Deux déportés (ARNDT et LEWINSZTEJN, tous deux du convoi du 6 mars) ont été transférés le 26 mars 1943, du camp de Maidanek à celui de Budzyn.
- Les six déportés du convoi du 6 mars, qui sont revenus, ont déclaré avoir été déportés à Maidanek.

Nous pouvons affirmer que les deux convois des 4 et 6 mars ont été dirigés sur Maidanek ; mais nous ne savons pas combien de personnes y ont été sélectionnées et combien ont été immédiatement gazées (il ne reste presque rien des archives de Maidanek).

Quant au transfert de Maidanek à Auschwitz, le témoignage d'un résistant du ghetto de Varsovie qui a subi un pareil transfert en juin 1943, nous permet d'en reconstituer les conditions (« Amitiés France-Israël », n° 243, juin 1977, page 59)

Note importante : les études historiques postérieures à 1978 ont montré avec certitude que les deux convois 50 et 51 ont été dirigés sur Sobibor (comme leurs successeurs, les convois 52 et 53) et non pas sur Majdanek comme le pensait initialement Serge Klarsfeld. Il y eut une sélection à Chelm ou à Sobibor à l'arrivée de chaque convoi d'où les hommes furent affectés à divers camps de la région de Lublin, notamment à Majdanek, ce qui a amené aux premières conclusions. L'ensemble des autres déportés a été immédiatement gazé. Serge Klarsfeld a publié en 2020 un livre de 350 pages qui détaille et rétablit les faits : « **La rafle des février 1943 en zone sud et les deux convois n°50 et n°51 des 4 et 6 mars 1943 qu'il ne faut pas oublier** » aux éditions des Fils et Filles des Déportés Juifs de France. Ce livre est maintenant consultable en ligne à l'adresse suivante :

<https://klarsfeld-ffdjf.org/produit/la-rafle-et-les-deux-convois>



Fig. 57 À la descente du train vers les chambres à gaz

Convoi n° 52 en date du 23 mars 1943

Les 22, 23 et 24 janvier eut lieu à Marseille « l'action Tiger », au cours de laquelle furent arrêtés les Juifs étrangers déportables et les Juifs français. Dans son journal, Raymond-Raoul LAMBERT, Directeur général de l'UGIF, et qui sera déporté plus tard avec toute sa famille⁸⁰, a noté :

« Tous les Juifs, français ou étrangers, ont été systématiquement arrêtés. Cette opération de police a été minutieusement préparée par les autorités avec la plus grande rigueur. Les opérations ont battu leur plein de 11 heures du soir à 5 heures du matin (le samedi 23 janvier). Des femmes ont été emmenées dans les cars de Police, sans avoir eu le temps de s'habiller ; des malades ont été obligés de quitter leur lit...

Dimanche 24 janvier : nous apprenons que, dans la nuit les rafles et arrestations ont continué de plus belle et avec une rigueur plus grande, se développant surtout dans les quartiers commerciaux du centre, habités par les familles juives marseillaises...L'embarquement des déportés (vers Compiègne) dans la matinée du 24 s'est fait dans des conditions particulièrement cruelles, sous la surveillance de la police allemande. Un officier, à la demande de nourriture pour ces malheureux, répond : "nos soldats meurent de faim depuis huit jours à Stalingrad ; ces Juifs-là n'ont pas besoin de manger !" Pas d'eau, pas de nourriture, pas de bancs, entassés dans des wagons à bestiaux ».

Un de ces Juifs a témoigné [CCXIX-31] :

« Nous quittons le centre de la ville et nous arrivons à une gare de Marseille, qui, je crois, est Arenc. On nous fait descendre de voiture, nous sommes entourés d'Allemands, qui se moquent de nous et nous regardent cyniquement. Ils nous pressent de descendre et à coups de crosse nous sont monter dans des wagons à bestiaux ».

Internés à Compiègne, ces Juifs sont transférés après le 10 mars de Compiègne à Drancy. A cette date, en effet, Röthke, chef du service anti-juif de la Gestapo, demande à François, directeur à la Préfecture de Police, de transférer les 804 Juifs à Drancy. L'initiative avait été prise par Knochen, le 2 mars [XLVI-TU].

Le 18 mars [XXVc-224], Eichmann demande à Röthke quelles sont les possibilités d'évacuation. Le même jour, Röthke répond qu'il prévoit deux convois pour les 23 et 25 mars et peut-être un autre pour le 27. Mais où les diriger ? Le 20 mars, Eichmann donne son accord pour les 23 et 25 mars et précise qu'il faut les diriger, comme les deux précédents convois sur Cholm.

780 Juifs de Marseille feront partie de ce convoi du 23 mars, comme le relate Röthke, dans un long rapport daté du 23 mars [XXVc-228], adressé à Lischka et à Hagen, rapport où il précise que 570 d'entre eux avaient la nationalité française.

Ce convoi n°52 emporte 639 hommes et 355 femmes. Il y a 15 enfants de moins de 12 ans ; 140 enfants et adolescents entre 12 et 21 ans.

Le télégramme habituel couvrant le départ du convoi a été adressé aux mêmes destinataires que pour les convois n° 50 et 51, c'est à dire, Eichmann mais aussi le BdS de Cracovie et le BdS de Lublin. Il indique que, le 23 mars, à 9 h 42, un transport a quitté la gare du Bourget/Drancy, en direction de Cholm avec 997 Juifs ; chef d'escorte, l'Oberleutnant Uhlemann. Le rapport de Röthke (XXVc-228) indique comment s'est effectué ce départ, pendant lequel la police française a assuré l'ordre au cours de l'embarquement.

⁸⁰ [Déportés sans retour par le convoi 64 du 7 décembre 1943.](#)

Une note de Hagen, le commandant SS, conseiller politique du général SS Oberg, fait état d'un entretien avec le Préfet Leguay, qui, cette fois, met en avant les réticences de Vichy, inquiet sans doute après la défaite allemande à Stalingrad :

« A mon objection comme quoi cette attitude était stupéfiante, eu égard au fait qu'il s'agissait de Juifs, Leguay a déclaré que le Maréchal, aussi bien que Laval, sans pourtant exprimer par là une attitude pro-juive, ne voulait pas, pour des raisons humanitaires, assumer la responsabilité du transfert de Juifs vers le Reich.

J'ai, pour ma part, attiré son attention personnelle sur le fait que cette attitude paraissait d'autant plus étrange que le Führer avait, dans tous ses discours de ces dernières années, et notamment dans celui tenu lors de la journée de commémoration des héros, mis l'accent sur la nécessité d'une solution radicale de la question juive. » [XXVc-232].

Ce convoi est composé notamment de 214 personnes nées en Algérie, 207 en France, 149 en Pologne, 118 en Grèce, 55 en Turquie, 44 en Ukraine, 31 en Allemagne, 22 en Roumanie et en Tunisie, 16 en Autriche, 12 au Maroc, 11 en Lituanie, 10 en Bulgarie, selon le découpage des frontières en 2021.

Note : Voir également [ci-dessous](#) le chapitre **La destination finale des convois n° 52 et n° 53 : Sobibor.**

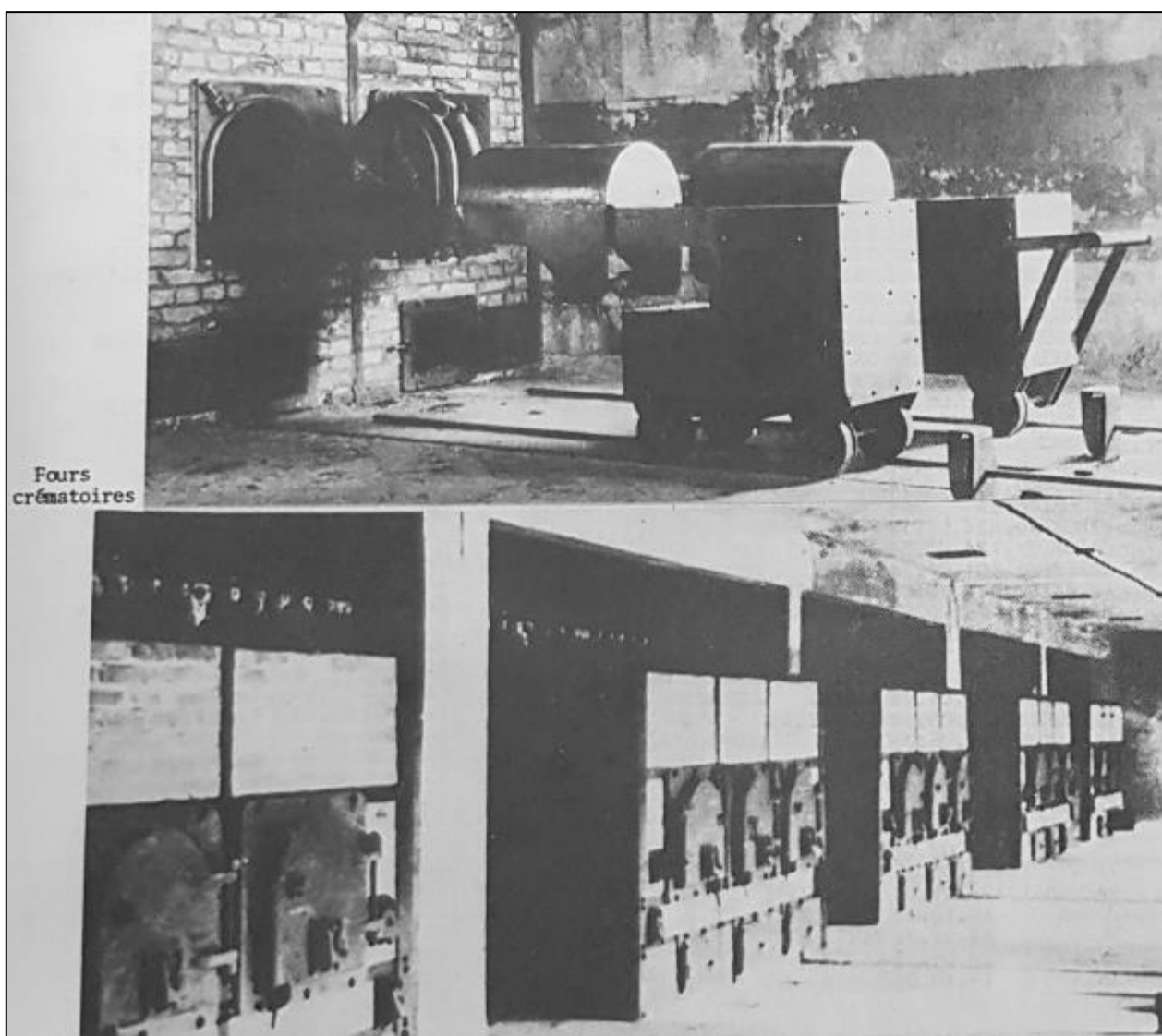


Fig. 58 Fours crématoires

Convoi n° 53 en date du 25 mars 1943

Le téléx habituel envoyé, comme les trois précédents à Eichmann à Berlin, au chef de la police nazie de Cracovie et à celui de Lublin, informe ses destinataires que le 25 mars, à 10 h 30, un convoi de 1 000 Juifs a quitté la gare du Bourget/Drancy en direction de Cholm (le mot est manuscrit) : chef de transport l'Oberleutnant Kassel.

Nous avons dénombré 527 hommes et 472 femmes. Parmi eux 580 Français, 114 Polonais, 56 Hongrois, 55 indéterminés, 49 Russes, 29 Allemands, 26 Roumains, 12 Grecs, 11 Hollandais, 8 Tchèques, 10 Baltes, 6 Turcs, etc... Parmi ces déportés, 49 enfants de moins de 12 ans, 119 de moins de 17 ans. Toutes ces personnes étaient domiciliées, soit dans la région de Marseille, soit dans celle de Paris.

Parmi ces partants, des familles, telle Émilie ABERGIL, 41 ans et ses deux enfants, Claude 12 ans et Jacques 10 ans ; Rose Allouche 27 ans et ses deux enfants, Georges 7 ans et Colette 4 ans ; les quatre garçons AMAR, Elie 17 ans, Maurice 15 ans, Georges 14 ans et René 8 ans ; Dora CHRZANOWSKI 36 ans et ses trois enfants, Maurice 14 ans, Anna 9 ans et Berthe 4 ans ; Berthe GOZLER 22 ans et Evelyne 7 mois ; la petite Evelyne HERSZBERG 3 ans ; Denise HIRSCH 4 ans ; Charlotte KAMER 2 ans ; Chantal et Jean-Pierre KNABEL, 9 et 4 ans ; Louis LASKI 5 ans ; Rosa LEVIN avec ses trois enfants, Louis 11 ans et les jumelles de 9 ans, Bernarda et Micheline ; Sarah LISCHTENSTEIN 39 ans et ses trois enfants, Myriam 15 ans, Philippe 9 ans et Ginette 7 ans ; Vera LICHTENSTEIN 28 ans avec Eva 1 an ; Esther MAJEROWICZ 37 ans et Michel 2 ans ; Jacky MULLER 32 ans et Serge 2 ans ; Rose et Paul PERPER, 10 ans et 8 mois ; Chana SCHOUMETZKY 23 ans et Nicole 9 mois ; Rose WISZNIAK avec Jacques 9 ans et Robert 4 ans...

Les documents XXVc-234, XXVc-239 et XXVc-243 évoquent les cas des 13 évadés de ce convoi qui furent repris et envoyés de Darmstadt (11) et de Francfort (2) à Auschwitz le 30 avril 1943. Certains périrent ultérieurement, mais le courage de s'évader sauva la vie à trois d'entre eux, Hugues STEINER, Sylvain KAUFMAN et Paul FOGEL. En effet, comme nous le verrons plus loin, le reste du convoi fut totalement anéanti, à l'exception de 15 hommes (dont 2 survécurent) à l'arrivée à Sobibor. En effet, il n'y a désormais plus de doute, les convois des 23 et 25 mars aboutirent à Sobibor.

Ce convoi est composé notamment de 411 personnes nées en France, 168 en Pologne, 68 en Ukraine, 45 en Algérie, 38 en Hongrie, 35 en Allemagne, 33 en Roumanie, 20 en Grèce, 17 en Turquie, 14 en Moldavie, 13 en Lituanie, 10 en Autriche, selon le découpage des frontières en 2021.

Note : Voir également [ci-dessous](#) le chapitre **La destination finale des convois n° 52 et n° 53 : Sobibor**.

La destination finale des convois n° 52 et n° 53 : Sobibor

Adam Rutkowski a établi que ces 2 convois avaient pour destination le camp d'extermination de Sobibor (« Le Monde Juif », n° 57/58, 1970, page 46). Il l'a fait grâce surtout au document XLIX-3, du 9 avril 1943, signé par le BDS de Lorraine, Sarre et Palatinat, adressé au BDS en France et qui porte pour objet : « Envoi en déportation des Juifs de France vers Sobibor (Gouvernement Général) du 23 mars 1943 ». Surtout aussi grâce au fait qu'il a constaté qu'un des survivants de la révolte armée du 14 octobre 1943 à Sobibor, l'ingénieur Joseph DUNIEC (décédé en Israël récemment) se trouvait dans le convoi du 25 mars 1943 au n° 236 et que sa déposition à Yad Vashem [03/2952] ne laissait aucun doute sur le fait qu'il s'agissait du même homme dans l'une et l'autre circonstance.

Nous pouvons aujourd'hui ajouter un témoignage déterminant et circonstancié d'un autre survivant du convoi du 25 mars 1943, Antonius BARDACH, né le 16 juin 1909 à Lwów. Grâce à monsieur l'Inspecteur Dumonceau de Bergendal, du Ministère de la Santé et de la Famille à Bruxelles, il nous a été possible de retrouver sa trace : il demeure en Belgique et a témoigné que le convoi est arrivé à Sobibor. Là, on a demandé 15 volontaires pour travailler. Il s'est présenté, a été accepté. Le reste du convoi, sauf ces 15 hommes, a été immédiatement gazé. Plus tard, il s'est évadé en même temps que Joseph DUNIEC.

Il n'y avait en 1945 aucun survivant du convoi du 23 mars 1943 et 5 pour celui du 25 mars 1943 (3 hommes qui ont résisté en s'évadant du convoi et 2 qui ont réussi à s'évader de Sobibor. Signalons, à cette occasion, que 2 déportés ont réussi à s'enfuir d'Auschwitz et à regagner la France : Ignacy* HONIG et Haim SALOMON, déportés de 1942⁸¹, ont réussi à s'enfuir d'Auschwitz. Ils se sont réfugiés en 1943 à Nice, où aucun responsable juif ne put croire à la véracité de ce qu'ils racontaient sur Auschwitz (Anny Latour, La Résistance Juive en France, 1940-1944, pages 144 à 146).

Fig. 59 Fiche d'enregistrement à Auschwitz

Le jeune Hughes STEINER, 15 ans, ainsi que quelques camarades, doivent la vie à leur évasion en Allemagne du convoi n° 53 du 25 mars 1943 qui fut entièrement anéanti à Sobibor. Arrêté de nouveau, il est livré à Auschwitz II par la Gestapo le 30 avril 1943 et devient le matricule 119620.

⁸¹ Par le convoi 29, du 7 septembre 1942.

Convoi n° 55 en date du 23 juin 1943

Le « calendrier » d'Auschwitz (2.0 n° 4, page 87), dont nous avons déjà dit qu'il fallait le manier avec prudence, porte à la date du 28 mars l'arrivée d'un convoi de 1 000 Juifs, qui serait parti de Drancy, le 26 mars 1943. Le convoi tout entier aurait été anéanti dès l'arrivée. C'est une erreur. Aucun autre convoi n'a quitté Drancy à cette date à part les convois des 23 et 25 mars vers Sobibor. Nous avons même retrouvé toutes les notes de service de la direction du camp de Drancy et il est impossible que le départ d'un convoi ne soit pas signalé par une ou plusieurs notes, comme c'est le cas pour tous les convois qui sont effectivement partis. Sans doute l'archiviste d'Auschwitz, qui a rédigé le « calendrier » a-t-elle trouvé une trace du convoi du 25 mars et a-t-elle estimé, à tort, que ce convoi était arrivé à Auschwitz et que tous les déportés avaient été gazés, parce qu'elle ne trouvait aucune série de matricules de sélectionnés pour le travail et pouvant leur être attribués. C'est à tort également qu'Adam Rutkowski a inclus ce convoi dans la liste des transports de France dans son étude précitée.

C'est également à tort que Adam Rutkowski a inclus un convoi de 1 740 personnes le 24 mai 1943, qui serait allé à Sobibor. Cette liste n°54, n'est en fait qu'un état des effectifs de Drancy et, en vérifiant les noms, on constate que, pour la plupart, ils ont été déportés par des convois ultérieurs. Cet état des effectifs est dû sans aucun doute à l'arrivée à Drancy du capitaine SS Alois Brünner, venu avec un commando spécial de SS Autrichiens en renfort à Röthke. Le document CCXXI-19, « situation au 15 juillet », relate :

« Au début du mois de juin, le Hauptsturmführer Brünner a commencé à s'intéresser plus particulièrement au camp de Drancy. Il s'est rendu dans ce camp... Lors de ses différentes visites il a procédé personnellement d'une façon extrêmement sommaire à l'interrogatoire d'environ 1 500 internés sur un effectif total d'environ 2 500. Ce premier triage des internés a eu pour conséquence, le 23 juin 1943, la déportation de 1 002 d'entre eux vers l'Est. »

ce qui contredit la thèse d'un second convoi le 24 juin 1943.

Cette déportation du 23 juin est racontée par Julie Crémieux-Dunand (La vie à Drancy 1941-1944, Librairie Gedalge, 1945, pages 88 à 100) dans des pages émouvantes. Nous disposons d'une lettre écrite au crayon et jetée du train, qui confirme le témoignage de Julie Crémieux-Dunand :

« Dans le wagon, en route pour Metz. Chers amis, la nuit précédente nous avons couché par 100 dans une chambre à Drancy, où nous étions consignés après la fouille. Certaines personnes ont été transportées sur les brancards. Tous pêle-mêle, couchés par terre. ... Nous sommes 50 personnes dans le wagon à bestiaux, assis par terre ou sur notre bagage. Impossible de se déplacer. Trois personnes se sont sauvées en sautant du train à une allure de 50 à 60 kilomètres. On ne sait pas si elles sont saines et sauvées. On dit nous allons vers Metz, où il y aura le triage... je suis courageux malgré la chaleur terrible sans cabinet et avec un seau d'eau. »

Les conditions de ce voyage sont confirmées par le rapport du 28 juin du chef d'escorte, qui confirme les trois évasions (à 13 h 25 à 50 kilomètres d'Épernay) et la chaleur qui a obligé les gardes à entrouvrir les portes des wagons [XLIX-8].

Le téléx habituel indique que le convoi est parti le 23 juin à 10 heures avec 1 002 Juifs ; chef d'escorte, le Meister der Schutzpolizei, Richard Urban, avec 20 hommes.

La liste est en mauvais état. Parmi les nationalités, plus de 200 indéterminés, pour la plupart d'origine polonaise ; 382 Français, dont de nombreux par naturalisation, 245 Polonais, 67 Russes, 36 Hollandais, 24 Grecs, 16 Belges, 13 Tchèques, etc... 561 hommes et 457 femmes. 160 enfants de moins de 18 ans.

Dans une liste de 9 partants de dernière heure, Henri KRASUCKI⁸² ; dans un convoi de 1942, nous avons remarqué Hermann AXEN (membre aujourd'hui du Comité central du Parti communiste SED à Berlin/RDA) ; dans un convoi de 1944, Simone JACOB, aujourd'hui Simone VEIL, ministre de la V^e République).

De nombreuses familles, telle Djohar BENGUIGUI 42 ans et ses 7 enfants, Marie 18 ans, Hélène 15 ans, Adolphe 12 ans, Yvonne 10 ans, André 7 ans, Huguette 4 ans et Jacqueline 2 ans ; Fanny FRIEDMAN 44 ans et ses 6 enfants, Fanny 17 ans, Salomon 16 ans, Frida 14 ans, Jacques 12 ans, Rachel 8 ans et Olga 5 ans ; beaucoup de bébés (13). Paulette SWICZARCZYK a témoigné sur l'arrivée :

« Là, les scènes de déchirement dépassent ce que l'on peut imaginer. Des jeunes mères à qui l'on arrache les enfants au milieu de hurlements... »

283 hommes sélectionnés, aux matricules 125858 à 126240 et 217 femmes aux matricules 46537 à 46753. 72 survivants dont 37 femmes⁸³.

Ce convoi est composé notamment de 309 personnes nées en Pologne, 213 en France, 71 en Ukraine, 46 en Allemagne et en Roumanie, 33 aux Pays-Bas, 31 en Turquie, 24 en Grèce, 22 en Belgique, en Hongrie et en Lituanie, 18 en Algérie, en Autriche, en Biélorussie et en Russie, 12 en Lettonie, selon le découpage des frontières en 2021.

⁸² Syndicaliste français, survivant, secrétaire général de la Confédération Générale du Travail de 1982 à 1992.

⁸³ Selon les récentes études, il y a eu 3 évadés du train et 111 rescapés de ce convoi en 1945, dont 56 femmes.

Convoi n° 57 en date du 18 juillet 1943

Il n'y a pas eu de convoi n° 56, en date du 24 juin 1943, comme l'a cru Adam Rutkowski, dans son étude précitée. Ce dossier, qui ne contient que 450 noms, n'est qu'un projet de convoi. L'examen des noms démontre qu'ils sont partis pour Auschwitz par des convois ultérieurs ou bien qu'ils n'ont pas été déportés. Encore une fois, le « calendrier » d'Auschwitz a considéré que les déportés de ce convoi fantôme avaient été tous gazés, parce qu'on n'en avait retrouvé aucune trace. Le document CCXXI-19 mentionne ce convoi : « déportation vers l'Est de 1 000 internés dont beaucoup de Français d'origine et un grand nombre de femmes et d'enfants ». La note de service du 17 juillet décrit l'organisation du départ du convoi [DLXII-26].

Le télex habituel à Eichmann et à Auschwitz est signé pour la première fois par Brünner, le grand maître de Drancy désormais. Il indique que le convoi est parti, le 18 juillet à 9 h 30, non plus du Bourget/Drancy, mais de Paris/Bobigny avec 1 000 Juifs à destination de Auschwitz. Déjà le 11 juillet, c'était Brünner et non Röthke qui téléxait à Eichmann pour lui demander son accord pour le départ de ce convoi. Quant à la liste de déportation, elle prend la forme qu'elle gardera jusqu'aux derniers convois : plus de lieux de naissance et de nationalité. Pour Brünner, qui sait ce que signifie Auschwitz aussi bien que Röthke ou Dannecker, mais qui est plus cynique et veut éviter un surcroît de travail, il suffit d'indiquer les mentions indispensables pour abuser les déportés et leur faire croire qu'on les déporte pour le travail : nom, prénom, date de naissance et profession. L'ordre des noms est à peu près l'ordre alphabétique.

552 hommes, 430 femmes et 18 indéterminés dans ce convoi. 126 enfants de moins de 18 ans. Quant aux nationalités, nous ne pouvons plus désormais les indiquer. Pour les lieux de naissance, nous avons pu reconstituer pour la plupart en confrontant les noms avec ceux d'autres documents du Ministère des Anciens Combattants.

Beaucoup de familles : Régina ANGEL 39 ans et ses quatre enfants, Maurice 12 ans, Esther 8 ans, Sylvain 5 ans et Gisèle 2 mois ; Salomon et Fortunée BOUAZIZ, tous deux âgés de 40 ans, avec leurs 6 enfants, Juliette 14 ans, Annie 13 ans, Annette 10 ans, Prosper 8 ans, Edmond 6 ans et Denise 3 ans ; Julie BRODZINSKI 38 et ses 6 enfants, Albert 10 ans, Hélène 14 ans, Paul 12 ans, Lucien 8 ans, Jacques 6 ans et Annie 3 ans ; Michel et Laja FEDER, âgés respectivement 48 et 39 ans, et leurs 6 enfants, Salomon 14 ans, Henri 11 ans, Sophie 9 ans, Leon 6 ans, Laja 4 ans et Rachel, qui n'a pas un an ; tant d'autres, dont nous avons noté les noms et que nous ne pouvons citer ailleurs que sur la liste faute de place.

Henry BULAWKO, Président de l'Amicale des Déportés Juifs de France, faisait partie de ce convoi (« Les jeux de la mort et de l'espoir », pages 70-71⁸⁴) :

« Deux nuits et trois jours dans des wagons plombés. Nous sommes entassés à 60 là où 30 personnes tiendraient difficilement... Le train s'est arrêté. La porte s'ouvre brusquement et la réponse vient à toutes les questions, une réponse inattendue, inimaginable, inhumaine. Brutalement la porte est écartée, et ce sont des instants de cauchemar. Des personnages étranges, aux vêtements rayés, se ruent sur le train, tels des gnomes affreux échappés des enfers. Derrière eux des SS, mitraillettes pointées sur nous. Des chiens-loups aux crocs acérés et des cris : Los, raus, alles raus, Los (vite, dehors, tous dehors, vite). »

Sim Kessel dans « Pendu à Auschwitz » relate aussi cette arrivée à Auschwitz (page 66) :

« Schneller, Schneller ! Plus vite ! Comment aller plus vite ? Nous nous piétons les uns les autres, atterrés par cette férocité inattendue. Les femmes pleurent sous les coups, essaient de protéger leurs enfants. »

⁸⁴ Troisième édition, Éditions Montorgueil, 1993.

A l'arrivée, 369 hommes furent sélectionnés avec les matricules 130466 à 130834 ainsi que 101 femmes, matricules 50204 à 50394. Le reste du convoi fut immédiatement gazé. Il y avait en 1945, 43 survivants, dont 16 femmes⁸⁵.

Ce convoi est composé notamment de 488 personnes nées en France, 156 en Pologne, 73 en Algérie, 40 en Ukraine, 35 en Roumanie, 26 en Allemagne, 21 en Grèce, 18 en Turquie, 15 en Hongrie, 12 en Autriche et en Lituanie, 11 en Russie, 10 en Biélorussie et aux Pays-Bas, selon le découpage des frontières en 2021.

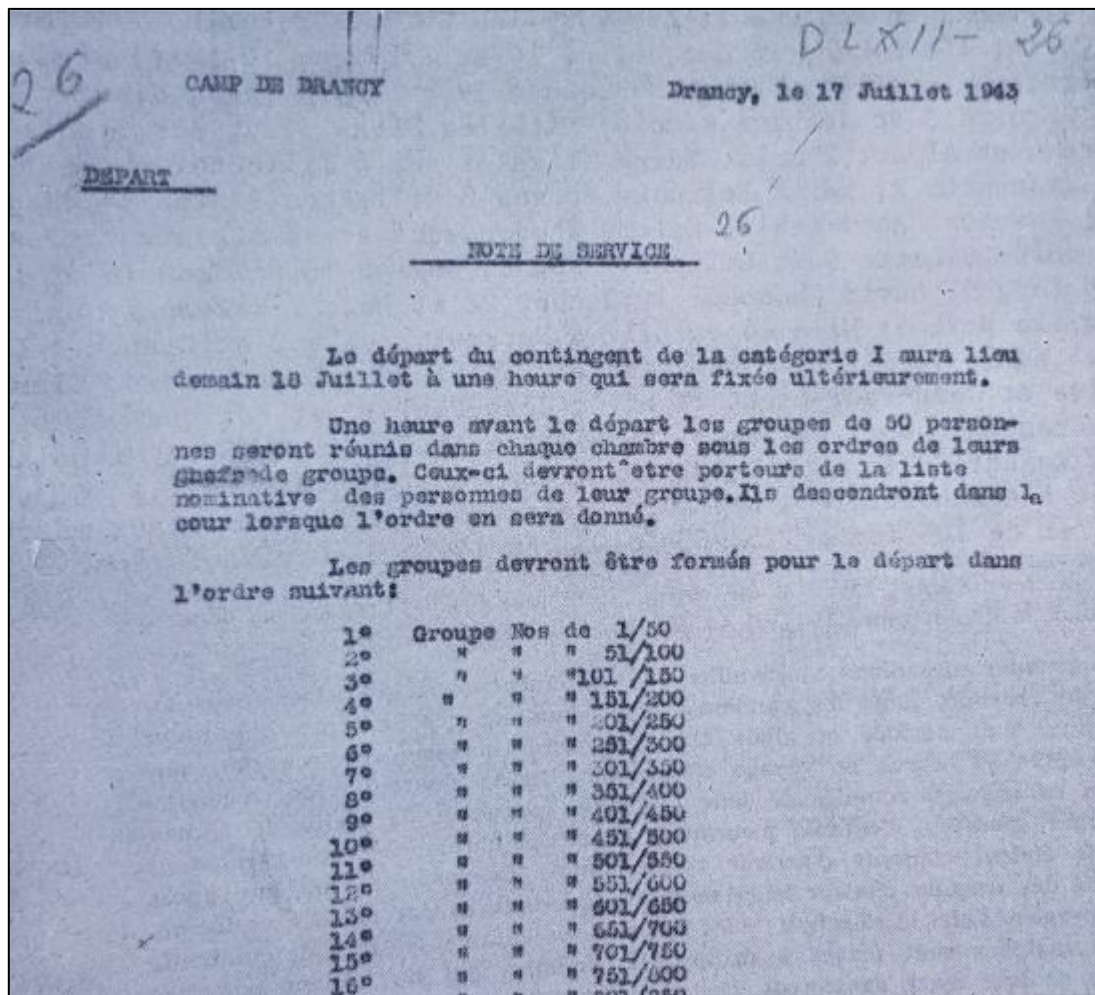


Fig. 60 L'organisation d'un départ de convoi de Drancy

⁸⁵ On compte aujourd'hui 2 évadés et 64 survivants, dont 23 femmes.

Convoi n° 58 en date du 31 juillet 1943

Un téléx, en tête de la liste de déportation, rédigé et signé par Brünner demande à Eichmann l'autorisation de faire partir un convoi de 1 000 Juifs de Paris/Bobigny à Auschwitz le 31 juillet à 9 heures. Par ailleurs, Brünner demande de diriger de Metz vers Paris, 24 heures avant le départ de ce convoi une escorte de 20 hommes de la Schutzpolizei de Metz.

Le 31 juillet, Brünner rédige et signe le téléx habituel à Eichmann et à Auschwitz. Il annonce le départ, ce même jour, à 10 heures, du transport D 901/48 de Paris/Bobigny pour Auschwitz avec 1 000 Juifs ; chef d'escorte le Meister der Schupo Leidinger. Le téléx porte aussi le paraphe de Röthke. Les autres documents sur ce convoi portent les cotes XLIX-11, XLIX-15 et XLIX-18.

514 hommes, 480 femmes et 6 indéterminés. 95 enfants de moins de 18 ans. Parmi les déportés : Yaya et Zari BENICHOU, 41 et 40 ans, avec leurs 7 enfants, Simone 16 ans, Lucienne 14 ans, Juliette 11 ans, Janine 7 ans, les jumeaux de 4 ans, Claude et Colette, la benjamine Yvette 11 mois ; Salomon CHICHEPORTICHE, 46 ans, son épouse Sellem 42 ans et leurs 6 enfants, Gisèle 18 ans, Claudine 15 ans, Bernard 13 ans, Max 11 ans, Henri 8 ans et Marlène 5 ans. Tant d'autres encore.

À l'arrivée à Auschwitz, 218 hommes furent sélectionnés avec les matricules 133781 à 133998, ainsi que 55 femmes avec les matricules 52297 à 52351. 727 personnes furent gazées immédiatement. En 1945, 28 survivants, dont 18 femmes⁸⁶.

Ce convoi est composé notamment de 440 personnes nées en France, 264 en Pologne, 47 en Algérie, 45 en Ukraine, 25 en Allemagne et en Turquie, 23 en Roumanie, 19 en Grèce et en Biélorussie, 11 en Lituanie, selon le découpage des frontières en 2021. 120 personnes de 60 ans ou plus furent raflées à l'Hospice Rothschild.

Page d'un registre d'Auschwitz comptabilisant les Juifs enregistrés au camp et morts dans la journée du 9 août 1942. Il s'agit ici de Juifs de France, déportés par les convois 3 et 4.

- 286 -			
55	Pr. Jude	40 721 v. Alexman Edmund	geb. 15.8.22
6		40 737 v. Brajthart Teck	" 10.11.20
7		40 777 v. Eisenmesser Moritz	" 17.9.22
8		40 850 v. Goldstein Lazar	" 14.10.22
9		40 939 v. Kurchart Viktor	" 21.11.22
60		40 941 v. Kutscher Albert	" 14.9.23
1		40 945 v. Loper Schwa	" 16.10.24
2		40 996 v. Meleas Berelis	" 1.2.23
3		41 122 v. Schwarz Hermann	" 10.12.22
4		41 209 v. Weissid Josef	" 15.4.99
5		41 258 v. Pekar Heinrich	" 14.8.09
6		41 303 v. Hubermann Leo	" 9.12.95
7		41 358 v. Palestrant Israel	" 15.8.97
8		41 371 v. Rosenstein Abraham	" 24.12.02
9		41 457 v. Labili David	" 11.1.03
70	iso Pole	41 617 v. Mauerok Josef	" 19.11.94
1	Pr. Jude	41 794 v. Brakr Adolf	" 14.10.91
2		41 836 v. Birnbaum Bernard	" 23.12.00
3		42 007 v. Flam Eli	" 15.7.14
4		42 016 v. Frankl Karl	" 12.6.95
5		42 148 v. Honiaman Kira	" --.14

⁸⁶ En 2021, on compte 48 survivants dont 32 femmes.

Convoi n° 59 en date du 2 septembre 1943

Le 31 août, accord de Berlin donné à Brüner pour le départ le 2 septembre d'un convoi de 1 000 Juifs (XLIX-28). Le 2 septembre, le télex habituel [XLIX-30a] est rédigé par Brüner et signé par Röthke. Il indique que le convoi est parti à 10 heures de Paris/Bobigny avec 1 000 Juifs ; le lieutenant SS Wannewacher assure la surveillance du convoi jusqu'à la frontière.

551 hommes, 441 femmes et 8 indéterminés. 130 enfants de moins de 18 ans. Parmi les familles, Julienne FIXLER 32 ans et ses 7 enfants, Jacques 13 ans, Fanny 12 ans, Max 7 ans, Charlot 6 ans, Elie 4 ans, Jean 3 ans et Monique 1 an ; les quatre filles GUTMACHER, Berthe 17 ans, Clara 15 ans, Rosette 12 ans et Céline 10 ans ; Robert, Jacqueline et Sylviane AMAR, respectivement 16 ans, 14 ans et 10 ans ; Raymond, André et Jacqueline ATLAN, âgés de 16, 14 et 4 ans ; Esther BEN BOUNAN, 29 ans et ses quatre enfants, Roger 10 ans, Marie-Louise 4 ans, Bernard 3 ans et Jeanine 4 mois ; Mathilde ELBAZ, 31 ans et ses trois enfants, Marcel 5 ans, Maurice 4 ans et Albert 2 mois ; Sarah WEISS et ses 4 fillettes, Marie 13 ans, Anna 12 ans, Denise 4 ans et Jeannette 2 ans ; Marie ZELINSKY et ses 3 fillettes, Denise 14 ans, Jacqueline 12 ans et Louise 6 ans ; Rosette KANOVITCH 1 an ; Salomé KHODOROWSKI et ses deux enfants, Jean 6 ans et Micheline 5 mois ; Ginette et Liliane KOGAN, âgés de 9 et 7 ans ; Joseph, Salomon et Lazare KOLA, âgés de 18, 15 et 13 ans ; Gérard BORG 9 ans ; David CHEMOUNI 10 ans ; Rachel ESKENAZI 22 ans et son fils Marc, 2 ans ; Sylvain GUNZBERG 2 ans ; Achille HERC 5 ans ; Milo et Lili HERSCU, 14 et 9 ans ; Nicole et Claude LECHTZER*, âgés de 2 ans et 1 an ; Robert, Marie, Claire et Rosette LEIB, âgés respectivement de 15, 10, 7 et 2 ans ; Dora LEON 5 mois ; Claude LIBMANN 4 ans ; Denise et Jean-Paul LICHT, 11 et 5 ans ; Jean-Paul et Monique LION, 10 et 4 ans ; Annie MOLHO 3 ans, Francine LOBEL 7 ans ; Samuel, Ginette, Claudine et Micheline NADJARI, âgés de 20, 15, 13 et 12 ans ; Albert ROSENFELD un an ; on ne peut les citer tous, ces enfants...

À l'arrivée à Auschwitz, le 4 septembre, sélection de 232 hommes aux matricules 145796 à 146027 et de 106 femmes avec les matricules 58300 à 58405. En 1945, 13 survivants, dont 3 femmes⁸⁷.

Le Docteur Robert LEVY a été arrêté le 12 mai 1943 à Limoges et déporté de Drancy le 2 septembre 1943. Il se souvient qu'avant le départ :

« Nous nous attendions à travailler très durement dans les usines, dans les mines de charbon, dans les carrières, mais nous ne pensions pas que notre destruction était décidée et allait être en grande partie perpétrée de sang-froid... Après 60 heures de voyage effroyable... les SS ouvrent... les wagons à bestiaux cadenassés, remplis de leur pitoyable cargaison de vieillards ahuris, de femmes apeurées, d'enfants pleurants, d'hommes harassés. Et pourtant tous ces gens étaient contents d'arriver à destination, de respirer l'air pur après l'air vicié des wagons, d'étirer leurs membres courbaturés par l'atroce et incommode voyage ».

Voici la sélection :

« Les femmes, les enfants, les plus de cinquante ans, les malades sont placés à droite. Des femmes qui ne veulent pas être séparées de leur mari, sanglotent. Les mamans accompagnées de petits enfants sont heureuses, car on ne les sépare pas... »

Ce convoi est composé notamment de 403 personnes nées en France, 137 en Pologne, 118 en Turquie, 59 en Algérie, 48 en Ukraine, 39 en Allemagne, 30 en Roumanie, 22 en Grèce, 21 en Hongrie, 12 en Lituanie, 10 en Tunisie, selon le découpage des frontières en 2021.

⁸⁷ En 2021, les études récentes comptent 34 survivants, dont 5 femmes.

15849 ^{MAX} ¹⁹³⁸⁻¹¹
 CC B ²⁴⁵
 Nom : JACOB
 Prénoms : MAX
 Date Naissance : 1938-11-26
 Lieu : BREILMONT (FIN)
 Nationalité : FR.FR.
 Profession : RAYONNEUR DE LETTRES
 Domicile : ST-BENOIT 1/40
 C. I. val. jusqu' 28-2-44
DEREF 400

Fig. 61 Fiche d'immatriculation à Drancy

Fiche d'immatriculation à Drancy
 du poète Max JACOB,
 qui y mourut à l'infirmerie du camp.

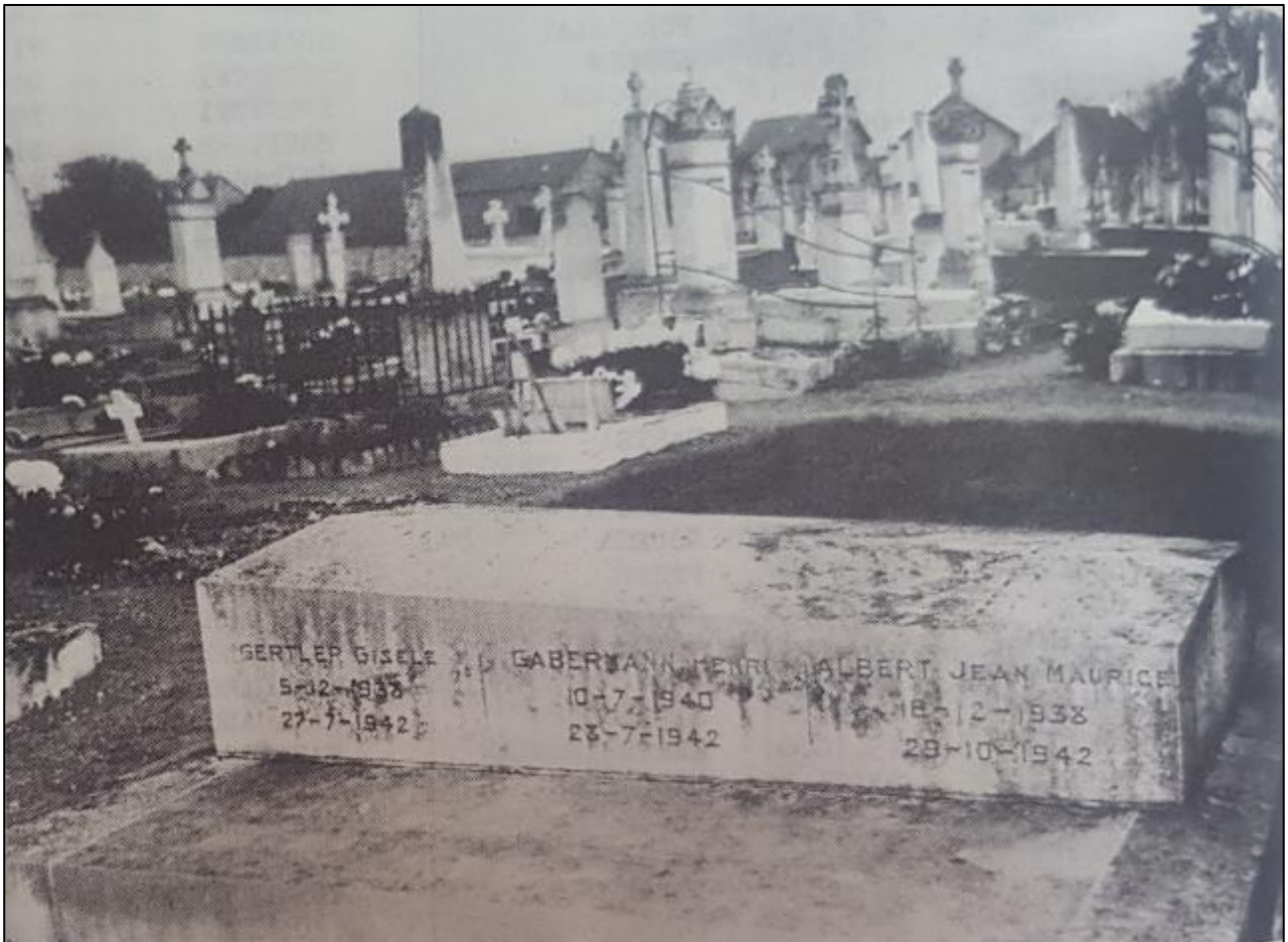


Fig. 62 Tombes d'enfants juifs au cimetière de Beaune-La-Rolande

Ces enfants sont morts au camp par suite mauvais traitements et conditions d'hygiène, dont la responsabilité incombe aux autorités françaises.

Convoi n° 61 en date du 28 octobre 1943

Le 20 octobre, un adjoint de Röthke, le lieutenant SS Wannemacher téléaxe à Eichmann [XLIX-54] et demande si un convoi peut partir le 28 octobre. Le 23 octobre, Günther, adjoint d'Eichmann, répond que c'est d'accord et qu'un commando d'escorte de la Sipo-SD de Münster arrivera à Paris le 27 octobre [XLIX-54]

Le télex habituel [XLIX-30a] est rédigé par Brünner, qui le signe : le train est parti à 10 h 30 de Paris/Bobigny, avec 1 000 Juifs ; chef d'escorte, le meister der Schupo Schramm. 125 enfants de moins de 18 ans se trouvent dans ce convoi. Parmi eux, Sultana ARROVAS 40 ans et ses cinq enfants, Rachel 13 ans, Marcelle 10 ans, Josette 8 ans, Germaine 6 ans et Sabine 4 ans ; Elie et Gisèle AZARIA, 15 et 10 ans ; Elisa BELAIS et ses trois enfants, Lydia 17 ans, Norbert 11 ans et Francine 6 ans ; Sultana BENDAYAN 35 ans et ses quatre enfants, Clarisse 17 ans, Simone 12 ans, Albert 10 ans et Georges 8 ans ; Les enfants BLOCH, Guy 18 ans, Jacqueline 17 ans, Jean-Claude 14 ans et Serge 7 ans ; Pauline BLUMENFELD 35 ans et ses trois enfants, Janny 8 ans, Mireille 4 ans et Henri 1 an ; Rosine CHICHEPORTICHE 36 ans et ses trois enfants, Guy 7 ans, Reine 5 ans et Francine 3 ans ; Fanny ESKENAZI 36 ans et ses trois enfants, Naftali 13 ans, Gisèle 8 ans et Roger 2 mois ; Rifka JUNGERMANN et ses trois enfants, Daniel 6 ans, Arlette 5 ans et Charlotte 3 ans ; Marie KADDOUCHE et ses trois enfants, Julie 9 ans, Alphonse 4 ans et Joseph 3 ans ; Pessa KLAIN 36 ans et ses 6 enfants, Sarah 14 ans, Victor 13 ans, Max 10 ans, Jacques 9 ans, Icek 6 ans et Joseph 5 ans. A côté de Michèle NATHAN 5 mois, Robert PICARD 90 ans ; Fortunée TORDJMAN 29 ans et ses trois enfants, Louise 7 ans, Jacques 5 ans et René 8 mois ; Szyfra WAJCENZANG 42 ans et ses cinq enfants, Jeanne 15 ans, Henri 14 ans, Charles 11 ans, Joseph 5 ans et Paul 1 mois ; Jacqueline, Monique et Claudette WAJSBROTT, âgées de 15, 9 et 6 ans.

Le convoi emportait aussi le père de l'auteur, Arno KLARSFELD, dont le témoignage d'un survivant, M^e Samuel STERN, retrace le comportement à l'arrivée à Auschwitz :

« Il devait être signalé à Auschwitz, car il fut frappé par le chef de bloc polonais dès son arrivée. Fait inouï jusqu'alors, il riposta, car il était physiquement de taille à le faire, ce qui provoqua une certaine considération pour notre groupe de Français. Mais cela dut également être noté... Il devait partir ultérieurement pour la "Furstengrube" (la mine des princes)... J'appris qu'il avait été ramené, complètement épuisé, et liquidé. »

284 hommes avaient été sélectionnés, à l'arrivée, avec les matricules 159546 à 159829 ; de même pour 103 femmes, matricules 66451 à 66553. 613 gazés. En 1945, 42 survivants, dont 3 femmes⁸⁹.

Le « calendrier » d'Auschwitz a enregistré à tort un deuxième convoi de France pour le 31 octobre ; erreur reprise dans l'étude d'Adam Rutkowski. En fait les femmes du convoi 61 ont été sélectionnées le 30 octobre et les hommes le 31 ; ce qui a fait croire à l'archiviste que 2 convois étaient arrivés coup sur coup.

Ce convoi est composé notamment de 382 personnes nées en France, 171 en Pologne, 58 en Allemagne, 52 en Ukraine, 45 en Turquie, 40 en Roumanie, 36 en Algérie, 26 en Autriche et en Grèce, 19 en Belgique, 18 en Hongrie, 14 en Biélorussie, 12 en Suisse, 10 en Lituanie, selon le découpage des frontières en 2021.

⁸⁹ En 2021, les études dénombrent un évadé, Salomon HALIMI, et 57 rescapés, dont deux femmes.

Convoi n° 62 en date du 20 novembre 1943

Le 13 novembre, Röhke téléx à Eichmann et lui demande le feu vert pour un convoi de 1 000 à 1 200 Juifs pour le 20 novembre [XLIX 55]. Le 16, Eichmann donne son accord et fait savoir à Röhke qu'un commando d'escorte partira le 19 de Strasbourg [XLIX-55]. Le télex habituel [XLIX-31a] de Röhke à Eichmann et à Auschwitz, informe ses destinataires que le 20 novembre, à 11 h 50, un convoi de 1 200 Juifs a quitté la gare de Paris/Bobigny : le chef d'escorte est le meister der Schupo Kohnlein. Le 25 novembre, le colonel SS Liebenhenschel d'Auschwitz câblera à Rothke [XLIX-58] que 1181 Juifs sont arrivés. En effet il y a eu 19 évasions en cours de route, dont celle de Jean CAHEN-SALVADOR, aujourd'hui Conseiller d'Etat. Ces évasions font l'objet de plusieurs documents XXVc-249 et XXVI-78. L'évasion eut lieu près de Lérouville (Meuse) à 20 h 30, le 20 novembre et fut le fait de jeunes gens, qui avaient participé au percement d'un tunnel pour s'échapper de Drancy et qui avaient été dénoncés.

634 hommes, 556 femmes et 10 indéterminés. 83 enfants de moins de 12 ans ; 164 de moins de 18 ans. Via ABRAHAMS 23 ans et ses deux enfants, Isidore 2 ans et Alexandre 2 mois ; Paul et Jeanne CERF, âgés de 42 et 40 ans, avec leurs trois enfants, Claude 10 ans, Marthe 5 ans et Charles 3 ans ; Sarah LAMBERT, 41 ans, et ses trois enfants Gérard 17 ans, Francine 14 ans et Jean-Pierre 8 ans ; Julie OUZILLOU 38 ans et ses 6 enfants, Maxime 19 ans, Maurice 10 ans, Nelly 8* ans, Roger 7 ans, Jean-Claude* 5 ans et Isidore 3 ans ; les 6* enfants SCHNECK déportés sans leurs parents : Klara 16 ans, Maurice 14 ans, Maria 12 ans, Suzanne* 9 ans, Albert 4 ans et Shirley 2 ans ; Bernard et Paula WEICHSELBAUM, âgés de 51 et 45 ans et leurs cinq enfants, Abraham 21 ans, Lya 18 ans, Susi 17 ans, Erik 10 ans et Friedel 1 an ; Lydia HASSAN 1 an ; Arlette KATZ 1 an ; Jean-Michel LEVI 2 mois et tant d'autres...

À l'arrivée à Auschwitz, 241 hommes furent sélectionnés avec les matricules 164427 à 164667 ainsi que 45 femmes, avec les matricules 69036 à 69080. 914 déportés furent aussitôt gazés. En 1945, 29 survivants, dont 2 femmes⁹⁰.

Ce convoi est composé notamment de 536 personnes nées en France, 198 en Pologne, 80 en Allemagne, 51 en Ukraine, 32 en Roumanie, 27 en Algérie, 26 en Autriche, 25 en Turquie, 23 en Grèce, 20 en Hongrie, 17 en Belgique et en Biélorussie, 14 en Lituanie, 12 aux Pays-Bas, 10 en Tunisie, selon le découpage des frontières en 2021.



Fig. 63 Arrivée d'un convoi à Auschwitz

⁹⁰ En 2021 on estime qu'il y a eu 17 évadés, tous des hommes, et 44 rescapés dont 4 femmes.

Convoi n° 64 en date du 7 décembre 1943

Le 30 novembre, Röthke téléaxe à Eichmann qu'il prévoit un convoi de 1 000 Juifs pour le 7 décembre [XLIX-59]. Le 3 décembre, Günther, adjoint de Eichmann téléaxe à Paris l'accord de Berlin pour ce convoi [XLIX-33]. Le 4 décembre, c'est au tour de Hagen et de Oberg de se mettre en rapport avec Himmler pour le prévenir du départ de ce convoi [XLIX-33]. Le télex habituel est signé par Röthke : le convoi est parti le 7 à 12 h 10 avec 1 000 Juifs de Paris/Bobigny ; le chef d'escorte est le lieutenant Wannemacher [XLIX-32a].

Ce convoi porte le n°64, par suite d'une interversion de dossier avec le convoi du 17 décembre, qui porte, lui, le n° 63. Il emporte 575 hommes et 422 femmes dont 106 enfants de moins de 12 ans et 161 de moins de 18 ans. Il y eut au moins 4 évasions, dont celle de César CHAMAY, qui, plus tard fut repris et s'évada, une deuxième fois du convoi de déportation, le 17 août 1944.

Parmi les familles : Chaja WEISENFELD 30 ans et ses jumelles de 1 mois, Fernande et Jeanine ; André BASCH 9 mois ; les cinq enfants BERENSTAIN, Suzanne 22 ans, Maurice 20 ans, Frida 18 ans, Henri 12 ans et Jeanne 10 ans ; les quatre enfants DARMON, Jacqueline 12 ans, Paulette 9 ans, Gilberte 6 ans et José 5 ans ; Georges, Marie et Pierre DEUTSCH, respectivement 14, 11 et 5 ans ; les quatre enfants ERDBERG, Bernard 11 ans, Estelle 9 ans, Thérèse 5 ans et Victor 3 ans ; Tauba FISCHER 35 ans et ses quatre enfants, Anna 12 ans, Rosa 5 ans, Chil 2 ans et Israël*, un bébé de 8 mois ; les trois enfants GUTWIRTH, Fanny 20 ans, Schewa 17 ans et Malka 15 ans ; à leurs côtés une nonagénaire de 91 ans, Dora HAIMOWITCH ; les quatre* enfants ITIC, Lea 20 ans, Bernard* 19 ans, Suzanne 17 ans et Paulette 16 ans ; Raymond-Raoul LAMBERT 49 ans, Président de l'UGIF, son épouse, Simone 39 ans et leurs quatre enfants, Lionel 14 ans, Marc 11 ans, Tony 5 ans et Marie-France 1 an (leur déportation est due aux protestations de M. LAMBERT à Vichy, voir document XXVII-36 du 15 août 1943).

À l'arrivée à Auschwitz, sélection de 267 hommes avec les matricules 167442 à 167708 ainsi que de 72 femmes avec les matricules 70184 à 70255. 661 furent gazés dès l'arrivée. En 1945, 42 survivants, dont 2 femmes⁹¹.

Ce convoi est composé notamment de 301 personnes nées en France, 211 en Pologne, 72 en Allemagne et en Ukraine, 55 en Roumanie, 48 en Hongrie, 25 en Autriche, 20 en Algérie et en Grèce, 19 en Turquie, 15 en Moldavie, 13 en Biélorussie, 11 en Russie, selon le découpage des frontières en 2021.

Fig. 64 Poupées confectionnées par des enfants à Drancy

Ces poupées sont conservées au musée du Mémorial du Martyr Juif Inconnu à Paris ([maintenant le Mémorial de la Shoah](#)).



⁹¹ Selon les données de 2021, il y eut 3 évadés, 75 survivants dont une femme.

Convoi n° 63 en date du 17 décembre 1943

Le 11 décembre. Röthke téléaxe à Eichmann et l'informe que le vendredi 17 décembre, un convoi de 800 à 1 000 Juifs pourrait partir [XLIX-60]. Le 15, réponse de Berlin, c'est d'accord pour 1 000 Juifs, le 17 [XLIX-60]. Le téléx habituel [XLIX-61] est signé par Brünner et précise que 850 Juifs font partie de ce convoi, qui est parti, le 17, à 12 h 10, de Paris/Bobigny.

501 hommes, 345 femmes et 4 indéterminés dont 99 enfants de moins de 18 ans. Parmi eux, André BAUR, dirigeant de l'UGIF, 39 ans, sa femme Odette 33 ans et leurs quatre enfants Pierre 10 ans, Myriam 9 ans, Antoine 6 ans et Francine 3 ans ; les quatre enfants ERDSTEIN, Renée 9 ans, Suzanne 7 ans, Jean 4 ans et Pierre 2 ans ; les trois enfants ESKENAZI, Paulette 15 ans, Isaac 11 ans et Joseph 9 ans ; Thérèse NEUWERTH 1 an ; Gilbert Segal 1 an ; Arlette, Monique et Francine WEILL âgées de 9 ans, 7 ans et un an ; Jacques ATTAS 2 ans ; Rita et Leon CALEF, 13 et 12 ans ; Michel CARCASSONNE 11 ans ; Solange et Jeanine CHOURAQUI, âgées de 14 et 4 ans ; Camille COHEN, 39 ans avec Fernande 11 ans, Claude 7 ans et Colette 5 ans...

Camille TOUBOUL a raconté ce voyage⁹² :

« Je pense encore aujourd'hui, alors que Je voudrais me libérer de cette horreur, sortir de ce cauchemar, à tous ceux qui ont fait partie de ce convoi, à ces enfants, innocents parmi les innocents, souffrant de la soif, de la faim et qui, durant le voyage, n'ont pas cessé de se plaindre, de pleurer, de crier...nos nerfs sont à bout, nous mourons de soif, bientôt de faim ; le manque d'air et de sommeil nous rend comme fous : Nous appelons, nous crions, nous pleurons, comme si nous pouvions attendre, espérer quelque secours. Ah ! de l'air ! Ah ! de l'air ! sortir de ce wagon ! La panique nous saisit... »

À l'arrivée à Auschwitz, sélection de 233 hommes avec les matricules 169735 à 169967 et de 112 femmes avec les matricules 72323 à 72434 ; 504 gazés immédiatement. En 1945, 22 survivants, dont 4 femmes.⁹³

Ce convoi est composé notamment de 274 personnes nées en France, 96 en Pologne, 95 en Hongrie, 61 en Roumanie, 50 en Ukraine, 46 en Allemagne, 26 en Grèce, 25 en Turquie, 17 en Algérie et en Autriche, 11 en Biélorussie et en Moldavie, 10 aux Pays-Bas et en Slovaquie, selon le découpage des frontières en 2021.



Fig. 65 A la descente du train

⁹² Camille Touboul, « Un relais d'étoiles-Souvenirs d'Auschwitz », Réédition, Production Julad, 1982.

⁹³ En 2021, on dénombre 40 survivants dont 5 femmes.

LES DÉPORTATIONS DE L'ANNÉE 1944

Convoi n° 66 en date du 20 janvier 1944

Il n'y a pas de convoi n° 65, bien que Adam Rutkowski l'ait enregistré à la date du 20 janvier 1944. En fait la liste qui porte ce numéro 65 n'est que le double du convoi n° 63. Quant à l'erreur du « calendrier » d'Auschwitz, elle provient du fait que les hommes du convoi ont été sélectionnés le 22 janvier, tandis que la plupart des femmes ne l'ont été que le 23 ; ce qui a fait croire à l'arrivée de 2 convois coup sur coup.

Ce convoi, pour lequel manque le télex habituel, emporte 632 hommes et 515 femmes, dont 221 enfants de moins de 18 ans. Parmi les enfants, Rachel et Monique AIZENBERG âgées de 9 et 5 ans ; Michel BAUM 3 ans ; Louise BAUMEL 2 ans ; les quatre sœurs BIELAWSKA, Rachel 19 ans, Estera 17 ans, Berthe 14 ans et Hélène 8 ans ; les trois frères BORNE, Émile 19 ans, Joseph 18 ans et Albert 13 ans ; Gérard et Alain CARASSO, de 7 et 6 ans ; Jean CHALOM* 1 an ; les quatre enfants DRAY, David* 11 ans, Léon 8 ans, Jacqueline 4 ans et Michel 1 an ; Régina FLASTER et ses six enfants, Jacques 13 ans, Netti 11 ans, Frida 10 ans, Sara 9 ans, Maurice 6 ans et Marcel 1 an ; José GREILSAMMER 3 ans ; Michel GROSS 2 ans et son frère Alain 2 mois ; Jacques et David GUTMAN, âgés de 12 et 11 ans ; Monique et Jeanine HADDAD, 3 ans et 1 an ; Estera* HAIM, 38 ans et ses quatre filles HAIM, Claire*, Rachel, Fanny et Renée, âgées de 16, 13, 12 et 5 ans ; Roiza KERSZTENBAUM 30 ans et ses cinq enfants, Hélène 8 ans, Michel 6 ans, Monique 4 ans, Jacqueline 2 ans et Nathan 1 an ; Les trois LIPSCHITZ, Paul 15 ans, Jacques 12 ans et Marcel 10 ans ; les trois enfants LEON, Danielle 12 ans, Evelyne 8 ans et Lionel 4 ans ; les quatre enfants LISOPRAWSKI, Rosa 11 ans, Paulette 9 ans, Samek 9 ans et Daniel 4 ans ; Jean et Odette NAVON, de 9 et 6 ans ; les trois frères PALENCIA, LAGARE 15 ans, Marcel 13 ans et Salomon 12 ans ; les quatre enfants PARTOUCHE, Yvette 16 ans, Estelle 12 ans, Andrée 9 ans et Gérard 4 ans ; Louis et Estreya TORRES, âgés de 44 et 39 ans, et leurs neuf enfants, Esther 17 ans, Ernest 16 ans, Marcel 14 ans, Louise 13 ans, Edmond 10 ans, Raymond 8 ans, Rachel 7 ans, Simone 5 ans et Georges* 3 ans.

Suzanne BIRNBAUM a relaté ce voyage vers Auschwitz dans son ouvrage cité de notre [bibliographie](#) (pages 11 à 15).

À l'arrivée à Auschwitz 236 hommes furent laissés en vie, avec les matricules 17261 à 172846, ainsi que 55 femmes, avec les matricules de 74783 à 74797 et de 74835 à 74874. Le reste du convoi fut immédiatement gazé. En 1945, il y avait 47 survivants, dont 15 femmes⁹⁴.

Ce convoi est composé notamment de 444 personnes nées en France, 234 en Pologne, 94 en Turquie, 58 en Grèce, 48 en Allemagne et en Ukraine, 31 en Algérie, 24 en Roumanie, 17 en Hongrie, 15 en Bulgarie, 14 en Belgique et en Biélorussie, 11 en Autriche et en Moldavie, 10 au Maroc, selon le découpage des frontières en 2021.

Les hommes du Sonderkommando de Birkenau se saisissent des cadavres sortis des chambres à gaz.



⁹⁴ Les études récentes ont identifié 96 survivants en 1945 dont 32 femmes.

Convoi n° 67 en date du 3 février 1944

Ce convoi emporte vers Auschwitz 1214 déportés, dont 184 enfants de moins de 18 ans, ainsi que 14 octogénaires. On compte 662 hommes et 552 femmes. Louise ALCAN⁹⁵ (voir notre [bibliographie](#)) a relaté comment s'est déroulé ce voyage ainsi que Paul CHITELMAN dans un ouvrage récent⁹⁶.

Le grand rabbin de Strasbourg, René HIRSCHLER, qui n'avait cessé de donner un exemple admirable de dignité et de courage, a été déporté par ce convoi (les circonstances de son arrestation à Marseille sont relatées dans le document CCXVII-45). Son épouse était avec lui.

Parmi les déportés : Rosalie EHRENKRANZ 43 et ses 7 enfants, Jacques 15 ans, Suzanne 12 ans, Daniel 10 ans, Jules 7 ans, Armand 6 ans, René 5 ans, Thérèse 2 ans ; Rosalie BENARROSH 35 ans et ses trois enfants, Claude 11 ans, Roger 8 ans et Micheline 3 ans ; Hélène BUCHHOLZ 40 ans et ses quatre enfants, Émile 15 ans, Alexandre 12 ans, Nicole 10 ans et Paul 6 ans ; Irène MARK 34 ans et ses trois enfants, Lucien 9 ans, Paul 5 ans et Véronique 3 ans ; les cinq enfants SCHWARTZMANN, Marcel 8 ans, Francine 6 ans, Madeleine 5 ans, Ginette 3 ans et Marie 1 an...

166 hommes furent sélectionnés à l'arrivée, le 6 février, et reçurent les matricules 173228 à 173393, ainsi que 49 femmes, avec les matricules 75125 à 75173. 985 personnes furent immédiatement gazées. En 1945, il y avait 26 survivants, dont 12 femmes⁹⁷.

Ce convoi est composé notamment de 531 personnes nées en France, 125 en Pologne, 89 en Ukraine, 61 en Allemagne, 57 en Turquie, 41 en Grèce, 31 en Algérie, 29 en Roumanie, 24 en Autriche, 23 en Biélorussie, 16 en Moldavie, 14 en Lituanie, 12 en Hongrie, 10 en Russie, selon le découpage des frontières en 2021.

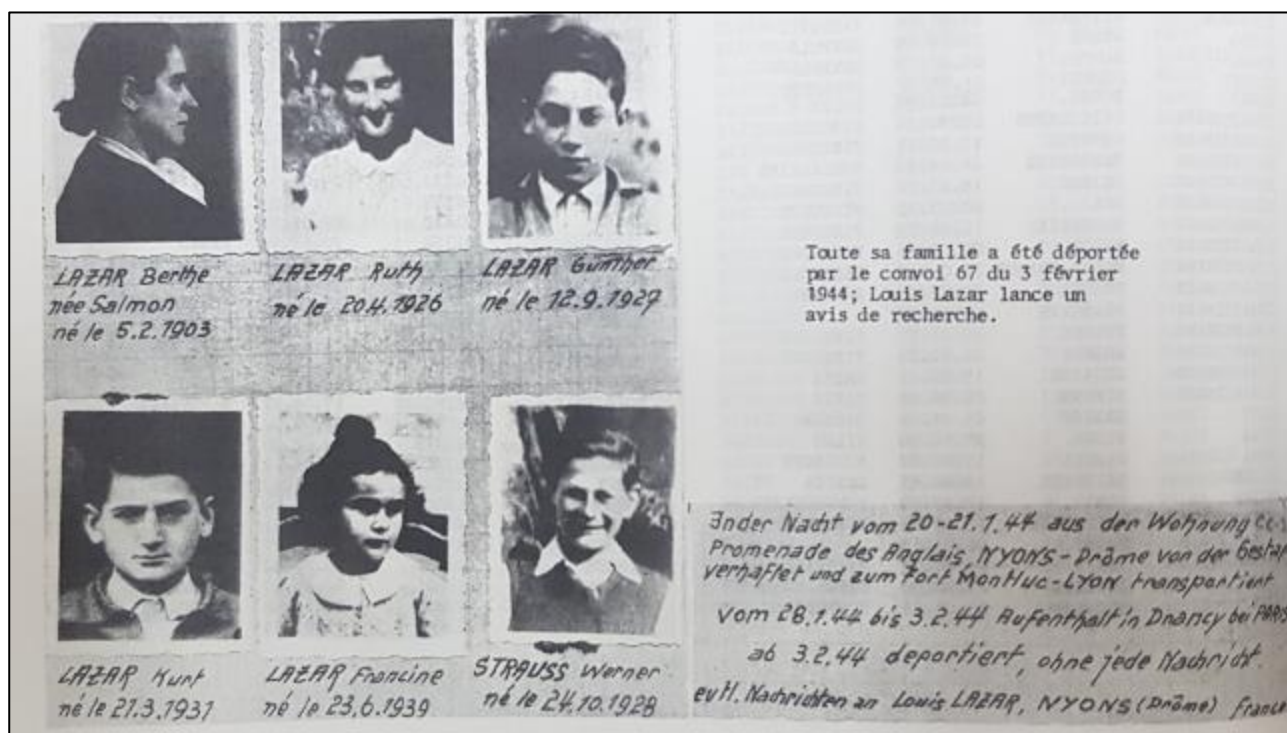


Fig. 66 Avis de recherche des proches de Louis LAZAR

⁹⁵ Le temps écartelé, réédité.

⁹⁶ Ceux et celles qui m'ont fait homme : Chronique de mes rencontres, Éditions Garry, 1977.

⁹⁷ Les études récentes ont identifié 62 survivants en 1945 dont 26 femmes.

Convoi n° 68 en date du 10 février 1944

Ce convoi est constitué de 1 500 déportés : 674 hommes, 814 femmes et 14 indéterminés, dont 279 de moins de 18 ans. Parmi eux, les cinq enfants BAER, Hélène 10 ans, Berthe 8 ans, Yvette 6 ans, Irène 4 ans et Ginette 1 an ; trois autres enfants BAER : Jacqueline 10 ans, Nicole 7 ans et Marie 4 ans ; Fayga CANTKERT 49 ans et ses quatre enfants, Ita 17 ans, Paul 11 ans, Suzanne 8 ans, Frida 5 ans ; Rosa DAVY 38 ans et ses quatre enfants, Maurice 13 ans, les jumeaux de 7 ans, Léon et Joseph, et Roger 3 ans ; Bluma LANDAU et ses 7 enfants, Hudes* 15 ans, Suzanne 13 ans, Hélène 11 ans, Salomon 10 ans, Daniel 8 ans, Maurice 7 ans et Victor 1 an ; Rajzla MAMAN 28 ans et ses quatre enfants, Lili 10 ans, Anna 8 ans, Simha 4 ans et Sami 2 ans ; Thérèse METZER 32 et ses quatre enfants, Germaine 14 ans, Gilbert 11 ans, Suzanne 5 ans et Bertrand 3 ans ; Sophie MIZRAHI, 40 ans, et ses quatre enfants, Victoria 19 ans, Rachel 14 ans, Lucien 10 ans et Jean-Claude 3 ans ; Esther PELCMAN et ses quatre enfants, Eva 19 ans, Simone 14 ans, Maurice 10 ans et Pauline 3 ans ; les cinq enfants WAKS, Henri 12 ans, Rosa 10 ans, Gabrielle 9 ans, Jacques 7 ans et Nathan 4 ans ; Régina ZAKS et ses quatre enfants, Maurice 16 ans, Daniel 10 ans, Claudette 6 ans et Eliane 4 ans.

À l'arrivée à Auschwitz, le 13 février, 210 hommes sélectionnés reçurent les matricules 173708 à 173917, ainsi que 61 femmes qui reçurent les matricules 75340 à 75400. 1229 personnes furent aussitôt gazées. En 1945, on comptait 42 survivants, dont 24 femmes⁹⁸.

Ce convoi est composé notamment de 822 personnes nées en France, 341 en Pologne, 80 en Allemagne, 45 en Turquie et en Ukraine, 16 en Algérie et en Roumanie, 15 en Biélorussie, 13 en Autriche, 12 en Hongrie, 11 en Lituanie, selon le découpage des frontières en 2021.



Fig. 67 Familles arrivant à Auschwitz-Birkenau

⁹⁸ Selon les dernières études, il y eut en 1945, 68 rescapés dont 31 femmes.

Convoi n° 69 en date du 7 mars 1944

Ce convoi comprend 1 501 personnes, dont 812 hommes et 689 femmes. Parmi eux, 178 enfants de moins de 18 ans.

Parmi eux, Rachel BAYTEL 23 ans avec Diane 4 ans et Alain 2 ans ; Jeanne FRANK 40 ans et ses quatre enfants, Robert 16 ans, Nicole 17 ans et les jumelles de 10 ans, Jacqueline et Lise ; Henriette et Roger HESS, âgés de 11 et 9 ans ; Aranka RAJCHNUDEL, 45 ans, et ses cinq enfants, Jacqueline 15 ans, Marcelle 11 ans, Jean-Claude 7 ans, Claudine 4 ans et Eliane 8 mois* ; Sarah ZAMOR, 43 ans, et ses trois enfants, Paul 13 ans, Jean-Claude 8 ans et Marie-Thérèse 2* ans.

Guy KOHEN a relaté le voyage vers Auschwitz, l'arrivée (pages 58-59)⁹⁹ :

« Tous ces enfants chargés comme du mauvais bétail dans des camions, les cris, les hurlements qui fusaient au démarrage brusque des voitures, les petits qui appelaient : maman, maman. »

110 hommes furent sélectionnés, qui reçurent les matricules 174904 à 175013 et 80 femmes environ. En 1945, il y avait 20 survivants, dont 5 femmes¹⁰⁰.

Ce convoi est composé notamment de 739 personnes nées en France, 217 en Pologne, 109 en Allemagne, 66 en Ukraine, 54 en Turquie, 46 en Roumanie, 45 en Algérie, 30 en Autriche, 18 en Biélorussie, 17 en Grèce, 16 en Moldavie, 15 en Russie, 13 en Belgique et en Lituanie, 12 en Hongrie, selon le découpage des frontières en 2021.

⁹⁹ « Retour d'Auschwitz. Souvenirs du déporté 174949 », publié en 1945, réédité en 2006.

¹⁰⁰ Selon les dernières études, il y eut en 1945 52 rescapés dont 22 femmes.

Konzentrationslager AUSCHWITZ Art der Haft: Schl. Jude Gef. Nr. 174 919

Name und Vorname: C o h e n Victor, Israel
geb.: 18.1.1926 zu: Paris
Wohnort: Paris, XI, Rue Popincourt 5.
Beruf: Arbeiter Rel.: mos.
Staatsangehörigkeit: Frankreich Stand: led
Name der Eltern: Salvator u. Esther geb. Allaloff Rasse: jud.
Wohnort: Grenoble, Grand rue de la Croix rouge 132
Name der Ehefrau: _____ Rasse: _____
Wohnort: _____
Kinder: keine Alleiniger Ernährer der Familie oder der Eltern: nein
Vorbildung: 6 J. Volkssch.
Militärdienstzeit: _____ von — bis _____
Kriegsdienstzeit: _____ von — bis _____
Größe: 170 Nase: gradl. Haare: schwarz Gestalt: stark.
Mund: dicke Lippen Bart: keinam Gesicht: oval Ohren: normal
Sprache: franz, span. Augen: braun Zähne: 1 fehlt
Ansteckende Krankheit oder Gebrechen: keine
Besondere Kennzeichen: keine
Rentenempfänger: nein

Verhaftet am: 19.2.1944 wo: Grenoble
1. Mal eingeliefert: 10. März 1944 2. Mal eingeliefert: _____
Einweisende Dienststelle: RSHA WB Ha 3233/41g (1085)
Grund: _____
Partizugehörigkeit: keine von — bis _____
Welche Funktionen: keine
Mitglied v. Unterorganisationen: keine
Kriminelle Vorstrafen: ang. keine
Politische Vorstrafen: ang. keine

Ich bin darauf hingewiesen worden, dass meine Bestrafung wegen intellektueller Urkundenfälschung erfolgt, wenn sich die obigen Angaben als falsch erweisen sollten.

v. g. u. Cohen Victor **Der Lagerkommandant**
17. Apr 1944

KJ 484 A3 — 200000

Fig. 68 Fiche type d'enregistrement d'un détenu à Auschwitz

Figure 65 : La fiche de Victor Cohen, déporté de Drancy par le convoi 69 du 7 mars 1944. Sur ce formulaire sont enregistrés les matricule (174919), nom, date et lieu de naissance, adresse, profession (ouvrier) du prisonnier, le nom et l'adresse de ses parents, son conjoint et ses enfants, sa religion (« mosaïque ») et sa race (juive), son éducation (six années d'école primaire), son signalement, les date et lieu de son arrestation en France, et éventuellement son appartenance politique et son passé criminel. La plupart de ces fiches ont été détruites par les Nazis avant l'arrivée des Alliés.

Convoi n° 70 en date du 27 mars 1944

Ce convoi emporte vers Auschwitz 1 025 déportés : 609 hommes et 416 femmes. Parmi eux, 109 enfants de moins de 18 ans.

Des familles, comme Pierre 43 et Renée 25 CAEN et leurs 3 enfants, François 11 ans, Henri 9 ans et Eliane 1 an ; Hugues, Gilbert et Claude CAHN âgés de 18, 15 et 12 ans ; Madeleine et Daniel FEINSTEIN, 10 et 8 ans ; Jocelyne et Roland GROSWIRT*, âgés respectivement de 9 et 2 ans ; André GUEZ, 8* ans ; Maurice, Marie et Lucie HAJLIGMAN, âgés respectivement de 15, 13 et 3 ans ; Jean-François LAMBROSCINI 2 ans et sa sœur Marie, 1 an ; Renée, Albert et Clément LEVY, âgés respectivement de 9, 7 et 3 ans ; Pierre MARKUS et sa sœur Yvette 10 mois ; Michel, Jacques et Evelyne OLIFFSON, âgés de 12, 9 et 6 ans ; Claudie* OVADIA 1 an ; Jacques et Charles PEREZ, 11 et 5 ans ; les cinq SICSIC, Simon 19 ans, Daniel 15 ans, Michel 12 ans, Arlette 7 ans et Roger 4 ans...

À l'arrivée à Auschwitz, le 30 mars, 380 hommes furent sélectionnés avec les matricules 176096 à 176475 ; il en fut de même pour 160 femmes, qui reçurent les matricules 76152 à 76311¹⁰¹. Environ 472 personnes furent immédiatement gazées. En 1945, il y avait 125 survivants, dont 60 femmes¹⁰².

Ce convoi est composé notamment de 381 personnes nées en France, 194 en Pologne, 62 en Allemagne, 60 en Ukraine, 58 en Turquie, 26 en Algérie et en Grèce, 25 en Autriche, 19 en Roumanie, 15 en Biélorussie et en Russie, 14 en Lituanie et en Moldavie, 12 en Hongrie, selon le découpage des frontières en 2021.

¹⁰¹ Une version révisée du « Calendrier d'Auschwitz » fournit les numéros de matricules de 76162 à 76309 attribués à 148 femmes et le nombre de personnes gazées immédiatement (472) ; Cependant, ceci est infirmé par les données-mêmes du Mémorial d'Auschwitz qui fournit pour les femmes de ce convoi des matricules entre 76152 (Anna ALZERAT) et 76311 (Chana WAJSBROD), donc au moins 160 femmes furent sélectionnées à l'arrivée au camp.

¹⁰² Selon les dernières études, il y eut 7 évadés hommes et 174 rescapés dont 92 femmes.

Convoi n° 71 en date du 13 avril 1944

Sur la liste originale de déportation, le paraphe de Röthke, le chef de la section anti-juive de la Gestapo. 1 500 déportés, dont 624 hommes, 854 femmes et 22 indéterminés. Parmi eux 148 enfants de moins de 12 ans et 295 de moins de 19 ans.

Une partie des enfants arrêtés par le chef de la Gestapo de Lyon, Klaus Barbie, font partie de ce convoi [VII-10]¹⁰³.

Simone Jacob, aujourd'hui Simone Veil, se trouvait dans ce transport ; elle n'avait que 16 ans et elle est l'une des plus jeunes rescapées de la déportation de France (le plus jeune semble être Jean PLAZ du convoi n°70, qui n'avait pas 13 ans, lors de sa déportation).

De nombreuses familles : Barnett et Louise GREENBERG, âgés respectivement de 48 et 43 ans, et leurs neuf enfants, Marcel 19 ans, Paul 18 ans, Thomas 16 ans, Henry 12 ans, Monique 11 ans, Raymond 9 ans, Albert 7 ans, Salomon 6 ans, et Jacques 4 ans ; Salomon et Clara SEPHIRA, âgés respectivement de 38* et 39 ans, et leurs sept enfants, Albert 17 ans, Maurice 11 ans, Esther 14 ans, Jacques 9 ans, Béatrice 7 ans, Elie 5 ans et Françoise 3 ans ; Esther SCHENKEL, 46* ans, et ses 5 enfants, Cécile 14 ans, Isaac 12 ans, Jacques 10 ans, Maurice 9 ans et Alfred 7 ans ; Madeleine AKAR et ses 5 enfants, Jeanne 13 ans, Lise 10 ans, Hélène 7 ans, Jean 3 ans et Françoise 1 an et tant d'autres...

À l'arrivée à Auschwitz, le 16 avril, 165 hommes reçurent les matricules 184097 à 184261. Le « calendrier » d'Auschwitz ne mentionne aucune femme sélectionnée, mais cela est inexact, car en 1945, on comptait 70 femmes survivantes de ce convoi¹⁰⁴. Il y avait également 35 hommes survivants¹⁰⁵.

Ce convoi est composé notamment de 994 personnes nées en France, 120 en Pologne, 67 en Allemagne, 41 en Ukraine, 38 en Algérie, 31 en Turquie, 26 en Roumanie, 24 en Hongrie, 23 en Autriche, 18 en Belgique, 16 en Grèce, 10 au Luxembourg, selon le découpage des frontières en 2021.

¹⁰³ Il s'agit des enfants de la colonie d'Izieu (Ain), à laquelle Serge Klarsfeld a ensuite consacré plusieurs livres.

¹⁰⁴ Une version révisée du « Calendrier d'Auschwitz » indique que 223 femmes ont reçu les matricules de 78560 à 78782, d'où on déduit que 1 112 hommes, femmes et enfants furent gazés immédiatement.

¹⁰⁵ Selon les dernières études, il y eut 173 rescapés dont 113 femmes.

Convoi n° 72 en date du 29 avril 1944

Ce convoi emporte 1004 Juifs, dont 398 hommes et 606 femmes. Parmi eux 174 enfants de moins de 18 ans.

Le poète Itzhak KATZNELSON figure parmi les déportés de ce convoi, ainsi que beaucoup de Polonais, internés comme lui à Vittel, après avoir été transférés de Pologne. Des familles : les enfants DODELZAK, Ita 12 ans, Georges 3 ans et Arkadius 3 mois ; les ROTTENBERG, Naftalie 7 ans, Nathan 5 ans, Esther 4 ans, Frantz 2 ans...

À l'arrivée à Auschwitz, 48 hommes furent sélectionnés avec les matricules 186596 à 186643 et 52 femmes, dont les matricules se situent aux environs de 80600¹⁰⁶. En 1945, il y avait 37 survivants, dont 25 femmes.

Ce convoi est composé notamment de 382 personnes nées en France, 268 en Pologne, 55 en Ukraine, 43 en Allemagne, 33 en Turquie, 32 en Roumanie, 20 en Grèce, 19 en Belgique, 17 en Algérie, 15 en Lituanie, 14 en Autriche et en Biélorussie, selon le découpage des frontières en 2021.



Fig. 69 Sélection à Auschwitz-Birkenau

¹⁰⁶ Une version révisée du « Calendrier d'Auschwitz » indique que 91 femmes ont été sélectionnées pour être affectées au camp et qu'elles ont reçu les matricules de 80569 à 80659. Les 865 personnes restantes sont gazées immédiatement.

Convoi n° 73 en date du 15 mai 1944

Encore une fois le « calendrier » d'Auschwitz se révèle inexact : ce convoi n'est pas arrivé à Auschwitz, comme il le prétend et Adam Rutkowski lui a fait confiance dans son tableau de la déportation en se basant sur l'argument que le nombre de déportés arrivés au camp, indiqué par le « calendrier » est le même que le nombre de déportés sur la liste n°73. C'est le contraire : le « calendrier » indique 878 arrivants à Auschwitz, en se basant sur la documentation de Paris, celle du CDJC. De plus, il aurait suffi d'examiner la liste 73, pour se rendre compte qu'elle ne pouvait correspondre aux matricules donnés selon le « calendrier » puisqu'il n'y a que des hommes dans ce convoi : 878, alors que pour le « calendrier » il y aurait 247 femmes.

Parmi ces 878 hommes, seulement 12 âgés de 12 à 17 ans. Les autres sont dans force de l'âge. L'année 1944 est avare de documents en ce qui concerne la section anti-juive de la Gestapo ; mais cette présence exclusive d'hommes laisse penser qu'il s'agit peut-être d'un convoi de reprisailles, comme celui du 4 mars et comme celui du 6 mars 1943.

Selon les dépositions des rescapés recueillies au Ministère des Anciens Combattants, il est évident qu'une partie du convoi est allée à Kovno (aujourd'hui Kaunas en Lituanie), tandis qu'une autre partie allait à Reval (aujourd'hui Tallinn, la capitale de l'Estonie).

Première déposition de Moïse ALMALEH, alias ASMANOFF :

« 15 wagons ; 3 jours et 3 nuits vers Kovno ; de là 10 wagons vers Reval en 1 jour et 1 nuit. Internés à Reval ; 6 jours plus tard les SS prennent 60 d'entre nous "pour travailler" ; on ne les a pas revus ; le reste travaille au camp d'aviation. Le 14 juillet, de nouveau les SS prennent 60 pour travailler dans la forêt. Le 14 août, une centaine de malades prennent une destination inconnue. Le 28 août 1944, le reste est dirigé sur le camp du Stutthof107. »

Seconde déposition de Moïse ALMALEH :

« 10 wagons sont restés à Kovno, les autres sont partis vers Reval ; lui aussi. Périodiquement les SS venaient chercher des groupes pour les exécuter dans la forêt. Le 28 août, les 34 survivants furent évacués sur le camp du Stutthof. »

Déposition de Harry KLEIN :

« En route pour Kovno ; puis 2 groupes, l'un d'environ 500 hommes vers Reval ; l'autre groupe dans la forteresse n° 9 à Kovno. Ce groupe travaille la tourbe dans des conditions horribles au camp de Projanowska¹⁰⁸ ; une partie de ce groupe, 160 seront exécutés par fusillades, les autres seront évacués en juillet-août. »

En 1945, 16 survivants¹⁰⁹.

Ce convoi est composé notamment de 285 personnes nées en France, 190 en Pologne, 71 en Allemagne, 52 en Turquie, 46 en Ukraine, 37 en Roumanie, 35 en Hongrie, 31 en Algérie, 21 en Grèce, 12 en Autriche, 10 en Belgique, selon le découpage des frontières en 2021.

¹⁰⁷ Camp de concentration situé près de la ville libre de Danzig, aujourd'hui Gdańsk, en Pologne.

¹⁰⁸ Il s'agit du camp de travail de Pravieniškės II, situé à 24 km à l'est de Kovno/Kaunas, Lituanie.

¹⁰⁹ Selon les récentes études, le nombre de survivants de ce convoi en 1945 est de 24 hommes.

Convoi n° 74 en date du 20 mai 1944

565 hommes, 632 femmes et 3 indéterminés constituent ce convoi de 1 200 personnes, dont 191 enfants de moins de 19 ans. De nombreuses familles avec enfants en bas-âge.

A l'arrivée à Auschwitz, 221 hommes furent sélectionnés et reçurent les matricules de A-5110 à A-5330 et 247 femmes, qui reçoivent des numéros de A-5420 à A-5666. 732 personnes furent immédiatement gazées.¹¹⁰

Nous avons compté 49 survivants et 108 survivantes en 1945.¹¹¹

Ce convoi est composé notamment de 519 personnes nées en France, 152 nées en Pologne, 133 nées en Turquie, 56 en Allemagne et en Algérie, 53 nées en Grèce, 48 nés en Ukraine, 29 en Roumanie, 16 en Autriche et en Biélorussie, 13 en Lituanie, 11 en Hongrie, 10 en Belgique et en Tunisie, selon le découpage des frontières en 2021.



Fig. 70 Femmes et des enfants, à la descente d'un train de déportation

Dans la forêt de Birkenau, des femmes et des enfants, qui viennent de descendre d'un train de déportation, attendent. Bientôt, ils vont recevoir l'ordre de se déshabiller et seront poussés vers la chambre à gaz.

¹¹⁰ Ce paragraphe a été réécrit car le « calendrier » original ne mentionnait aucune femme sélectionnée à l'arrivée de ce convoi.

¹¹¹ Selon les études récentes, 58 hommes et 154 femmes de ce convoi ont survécu en 1945.

Convoi n° 75 en date du 30 mai 1944

534 hommes et 470 femmes ont constitué ce convoi, où l'on comptait 104 enfants de moins de 18 ans. De nombreuses familles, telle Ruth ALTMANN et ses six enfants, Meta 13 ans, Bella 12 ans, Maier 11 ans, Benjamin 9 ans, Sarah 7 ans et Paula 6 ans ; Estera FOGIELMAN 35 ans et quatre enfants, Anna 14 ans, Paulette 12 ans, Jacqueline 6 ans et Michel 1 ans et bien d'autres.

A l'arrivée de ce convoi, le 2 juin, 239 hommes reçurent les matricules A-11841 à A-12079, tandis que 134 femmes recevaient les matricules A-7065 à A-7198. 624 personnes furent immédiatement gazées. En 1945, on dénombrait 85 survivants, dont 51 femmes¹¹².

Ce convoi est composé notamment de 366 personnes nées en France, 180 en Pologne, 134 en Allemagne, 56 en Turquie, 34 nés en Ukraine, 28 en Algérie, 26 en Autriche et en Roumanie, 12 en Grèce, 11 en Hongrie, 10 en Biélorussie, selon le découpage des frontières en 2021.

¹¹²Selon les études récentes, 63 hommes et 75 femmes de ce convoi ont survécu en 1945.

Convoi n° 76 en date du 30 juin 1944

Cette liste n'existe pas en l'état original. Le Ministère des Anciens Combattants l'a reconstituée en grande partie et nous y avons adjoint les survivants de ce convoi, ce qui explique l'additif que nous avons été obligés d'ajouter, quand nous avons constaté que la liste du Ministère avait omis les rescapés.

Le convoi 76 emportait certainement une cinquantaine de déportés de plus que les 1 100 que nous avons comptabilisés dans nos statistiques ; mais il était trop tard pour les corriger, quand nous avons repéré les survivants de ce convoi. Le rapport de M^e Etlin, du secrétariat de Drancy, évoque le nombre de 1 153, ce qui me paraît très proche de la réalité. Il y avait environ 600 hommes et 550 femmes. Parmi eux, 162 enfants de moins de 18 ans.

De nombreuses familles : telle la famille TOUITOU, Ernest 44 ans et Sarah 40 ans, avec leurs onze enfants Marcel 18 ans, Henri 17 ans, Joseph 16 ans, Isaac 14 ans, Jean 13 ans, Simon 10 ans, Fernand 8 ans, Josette 7 ans, Louis 5 ans, Haim 10 ans et Gilbert 3 ans ; telle Rachel SITRUK et ses six enfants, Yvonne 12 ans, Gladys 9 ans, Raymonde 5 ans, François 4 ans, Jacqueline 3 ans et Odette 1 an ; telle Bertha BAROUCH 38 ans et ses trois enfants, Robert 9 ans, Maurice 7 ans et Éliane 3 ans ; des enfants isolés comme Minna et Claudine HALAUNBRENNER, âgées de 9 et 5 ans 5, arrêtées à Izieu par Barbie.

Pendant le trajet vers Auschwitz, il y eut une tentative d'évasion. Georges Wellers en fit partie :

« Cette tentative fut découverte par les Allemands et les 60 hommes que nous étions furent complètement déshabillés et, dans cet état, mis dans un wagon vide. Ces 60 hommes nus, assoiffés, assis les uns à côté des autres sur le plancher dégoûtant du wagon présentaient un spectacle hautement grotesque, lamentable et révoltant. » De Drancy à Auschwitz, page 222.

Zaharia ASSEO a également relaté dans des pages très émouvantes ce que fut ce terrible voyage (voir notre [bibliographie](#)).

A l'arrivée à Auschwitz, 398 hommes furent sélectionnés et reçurent les matricules A-16537 à A-16934 ; il en fut de même pour 223 femmes, matricules A-8508 à A-8730. Le reste du convoi fut immédiatement gazé. On comptait en 1945 167 survivants dont 100 femmes¹¹³.

Ce convoi est composé notamment de 478 personnes nées en France, 192 en Pologne, 88 en Turquie, 59 en Ukraine, 47 en Allemagne, 41 en Algérie, 33 en Roumanie, 25 en Grèce, 17 en Autriche, 14 en Biélorussie et en Tunisie, 13 en Hongrie, 12 en Moldavie, 10 en Belgique et en Russie, selon le découpage des frontières en 2021.

¹¹³ Selon les travaux récents, il y avait en 1945 249 rescapés, dont 115 hommes et 134 femmes.

Convoi n° 77 en date du 31 juillet 1944

Il nous a fallu reconstituer la liste 77, comme la liste 76. Le nombre des déportés était de 1 300. Ce convoi 77 si important puisqu'il entraîne vers les chambres à gaz d'Auschwitz plus de 300 enfants de moins de 18 ans n'est pas mentionné dans l'étude de Adam Rutkowski sur la déportation des Juifs de France. Et pourtant ce ne sont ni les témoignages, ni les documents qui manquent sur ce douloureux sujet.

De nombreuses familles : Zakia CHEMLA, 46* ans, et ses quatre enfants, Robert 15 ans, Huguette 13 ans, Gilbert 10 ans et Georgette 3 ans ; les six enfants HOLZ, David 13 ans, Joseph 11 ans, Jacques 10 ans, Miriam 8 ans, Paul 7 ans et Emmanuel 4 ans ; Tamar* KORSSIA 39 ans, et ses 5 enfants, Gabrielle 15 ans, Simone 9 ans, Marcelle 8 ans, Claude 5 ans et Elise 4 ans ; les cinq enfants SONNENBLICK, Myriam 11 ans, Marthe 9 ans, Jacques 7 ans, Liliane 6 ans et Simone 4 ans ; ce ne sont que des exemples : on ne peut tous les citer.

Voici le témoignage de Kurt Schendel sur l'organisation de ce convoi par l'ignoble Aloïs Brünner. Schendel était chef du service de liaison de l'UGIF avec la section anti-juive de la Gestapo. Nous avons relaté dans « Partout où ils seront » comment nous avons pu recueillir son témoignage dans l'affaire Barbie (page 350 et suivantes) :

« La tâche de Kurt Schendel était souvent dramatique, car il était en contact direct avec les deux maîtres d'œuvre de la solution finale en France, les SS Heinz Röthke, chef du service des Affaires juives de la Gestapo, et Aloïs Brünner, un des adjoints d'Eichmann. Brünner dirigeait un commando spécial chargé d'accélérer les arrestations et déportations et Röthke se réservait la partie plus administrative du travail. Quelle n'a pas été mon émotion lorsque j'ai découvert ce document du 31 août 1944 [CCXX1-27] où Schendel retrace le pathétique entretien qu'il eut avec le SS-Hauptsturmführer Aloïs Brünner le jeudi 20 juillet 1944 :

Brünner montre à Schendel un tract dont la plus importante partie traitait des atrocités commises dans la Dordogne par les Allemands et Brünner me fournit, à ce sujet, des explications détaillées. Il prétendait y avoir y avoir assisté personnellement. Un restaurateur ou un boulanger juif aurait attiré une automobile occupée par des officiers dans un guet-apens de la Résistance.

A cet égard, Brünner m'explique que, pour lui, il n'y avait rien au-dessus du sang d'un soldat allemand et qu'il avait décidé d'arrêter non seulement les jeunes gens de nos centres, mais aussi les enfants. Alors s'engagea une longue discussion au cours de laquelle j'ai dit à Brünner tout ce que j'avais sur le cœur, en ne tenant aucun compte de ma qualité de Juif parlant à un officier allemand.

De toute façon, je ne voyais pas pourquoi l'on devait arrêter de petits enfants au titre de représailles, pour le tract.

J'ai essayé, de toutes les manières possibles de faire changer Brünner d'avis. J'ai insisté du côté sentiments (arrestation de petits enfants), du côté opinion publique (les enfants sont particulièrement sacrés en France), côté U.G.I.F. (cela signifierait la fin de l'U.G.I.F.) et enfin, à un point de vue tout à fait personnel, j'insistai sur le fait que ce n'était pas un acte de courage de s'en prendre aux petits enfants. Je lui dis que j'étais juif 100 % et que je voulais bien accepter d'être déporté pour qu'il laisse en paix les enfants. Il m'opposa, pour toute réponse, que ces enfants étaient de « futurs terroristes ».

Il n'y eut rien à faire : il me fut impossible de toucher cet homme : aucun argument, aucun sentiment n'avait prise sur lui. » [CCXXI-27]

Voici un extrait du témoignage [CCXVIII-7] de M^e Georges Etlin, interné à Drancy chargé d'établir des statistiques pour l'administration du camp, sur l'attitude de Brünner, commandant du camp à partir de l'été 1943 :

« Brünner, le chef du camp, agent d'exécution en France d'Hitler, était un sadique. Afin de rester à l'abri à Drancy, il devait chaque mois battre son record personnel de déportation. Le jeu lui plaisait.

En avril 1944, il effectue deux envois de 1 500 et 1 000 personnes. Son record est battu en mai 1944 : 3 000 "pensionnaires" quittent Drancy.

Mais en juin a eu lieu l'invasion du continent. Le record va en pâtir. Brünner, en effet, alimentait Drancy par des arrivées de province. Or, les voies étant détruites, les arrivées sont réduites à néant. Mais il avait une réserve à Paris, afin d'y piocher le jour où la province ne donnerait plus.

Au cours de ce mois, un seul départ avec 1 150 déportés.

C'est alors que naît en lui l'idée démoniaque de se rabattre sur les centres d'enfants qui étaient entretenus par l'U.G.I.F. Connaissant les lieux où l'U.G.I.F. entretenait des centres d'accueil, il lance durant trois nuits, entre les 20 et 24 juillet, ses autobus vers les centres de Vauquelin, de Secrétan, des Rosiers, de Louveciennes, de Montreuil pour aboutir finalement aux nourrices de Neuilly.

Après ces exploits glorieux, Brünner a ramené à Drancy 500 enfants âgés de 1 à 15 ans. Ces enfants sont accompagnés de leurs directrices et de leurs assistantes sociales.

Le 31 juillet, 1 300 personnes, dont 300 enfants, quittent Drancy en direction de l'Allemagne.

Ce fut la dernière déportation du capitaine Brünner !

Il y avait 60 enfants par wagon... Wagon à bestiaux, bien entendu, et cadenassés. Un seul pot d'eau potable et deux ou trois grandes personnes pour subvenir aux besoins des petits, d'un, deux, trois et quatre ans. » [CCXVIII-7]

Autre témoignage, celui de Darville et Wichène, dans leur livre sur Drancy¹¹⁴, page 99 :

« Mais le plus atroce reste à décrire. Il est 10 heures. Les enfants !

Voilà déjà le premier groupe, car la cadence du départ ne peut se ralentir, il faut faire vite. Les tout-petits d'abord, 4 ans, 5 ans, 6 ans au plus. Ils trottent, pleurnichent, d'humbles petits joujoux à la main. Ils vont dans toutes les directions, s'immobilisent, retournent sur leur pas ; la main douce et ferme d'une accompagnatrice les ramène dans le chemin voulu. Les accompagnatrices ! On voudrait toujours parler d'elles ; depuis une semaine elles sont sur la brèche, ne dormant guère, l'œil toujours attaché aux faits et gestes de leurs enfants. Jamais tendresse humaine ne s'est plus développée que dans ces si tragiques circonstances.

Elles savent, elles, ce que signifie un départ, mais si leurs yeux sont humides, c'est parce qu'elles songent aux petits. Eux, les bambins, jouent encore. L'un s'arrête et regarde le ciel ; que voit-il ? que cherche-t-il ? Mystérieuses pensées de l'enfance. Un autre, un petit garçonnet, se dirige vers une petite fille qui lui sourit. Cela chante et crie un peu. Tant d'innocence face à tant de

¹¹⁴ [Drancy la juive : la deuxième inquisition, Jacques Darville et Simon Wichène, Éditions Breger, 1945.](#)

lâcheté ! C'est trop d'un tel spectacle. On a envie de pleurer et de hurler de désespoir et de colère tout à la fois...

Deux chefs d'escalier s'occupent spécialement des enfants, Jean HARTMANN et Paul LEPROUSKI. Les tout-petits comme les plus grands, ainsi que leurs accompagnatrices, apprendront vite à les aimer. « Monsieur Jean » et « Monsieur Paul » le leur rendent bien. C'est à une sorte d'arrachement que l'on assiste aujourd'hui. Tous deux, sous l'œil hésitant et trouble des Allemands, au moment du départ, distribuent encore quelques sucreries aux enfants.

Et le drame continue. Un par un, les tout-petits sont portés dans les autobus. Eux aussi sont entassés par 60 avec leurs accompagnatrices. On dirait une pouponnière partant vers quelque mystérieuse destination.

Voilà les plus grands, plus calmes, comme se rendant compte de la gravité du moment ; ils grimpent seuls, comme de grandes personnes sur les maudites plates-formes et c'est encore pour les véhicules et leur fragile chargement le départ pour les wagons plombés de Bobigny.

Enfin, dernier acte de ce crime contre l'humanité, voici les malades et les impotents. Certains sont couchés sur des civières, tel ce vieillard moribond qui n'arrivera pas. Mais il le faut ainsi ; sinon un autre, pris dans la réserve, partira à sa place. Ils partent aussi, par « wagon sanitaire ». D'aucuns pensent à quelque voiture spécialement aménagée ; qu'on se rassure, l'humanité des S.S. ne va pas si loin et les wagons sont les mêmes que pour les autres, c'est-à-dire, wagons à bestiaux plombés. Seulement, ils seront 40 malades au lieu de 60 bien-portants. Hypocrisie nazie.

Mais il est dit que cette journée sera triste jusqu'au bout et gagnera en horreur à chaque minute. Un enfant est né au camp ; il a maintenant 15 jours ; sa maman (décorée de la médaille des mères de familles nombreuses) et sa grande sœur se tiennent près de son berceau. Un berceau ! Une humble petite caisse en bois recouverte de gaze dans laquelle repose le nouveau-né. Les gorges se serrent quand les infirmières l'installent le mieux possible dans l'autobus. Tout le monde pleure, médecins, infirmières ; d'autres assistants fuient vers leurs chambres ne pouvant supporter un tel spectacle.

Ultime image : Côte à côte dans l'autobus qui roule déjà, un enfant dans un berceau, la vie qui naît et sur une civière, un vieillard agonisant, la vie qui s'en va. Et Bruckler est là, ricanant et sinistre. »

Paul Drori a écrit « Trois cents », un poème sur cette déportation¹¹⁵ :

« Halte, arrête tes pas et compte...
Ils sont trois cents sur la cour de la honte... »

Ce sentiment de honte, la Direction juive de Drancy ne l'a apparemment pas partagé. Voici un extrait de la note de service du commandant-adjoint juif du camp, au lendemain de ce drame, le 1^{er} août :

« Au lendemain du dernier départ, qui fut particulièrement pénible de par sa composition même, je me plais à adresser à tous les services mes remerciements et leur exprimer toute ma satisfaction. Les chefs d'escalier et leurs adjointes ont, une fois de plus, donné la preuve de la compréhension entière de leur rôle qu'ils ont rempli d'une manière admirable et avec tout le tact désiré... le service Kanzlei-effectifs, dont la tâche est si ingrate, a su remplir son devoir en

¹¹⁵ [Matricule 5586 : Poèmes, Paul Drori, Éditions Polyglottes, 1948.](#)

procédant aux opérations de départ avec beaucoup d'empressement et de doigté... enfin la police (NDLR : il s'agit de la police juive du camp) s'est acquittée de sa tâche avec beaucoup de compréhension. A tous, je leur dis : Merci ! »

Sinistres pitres, qui faisaient le jeu de Brünner et des SS, encore à la veille de la Libération ! ceux qui laissaient arrêter les enfants et ceux qui assuraient leur départ vers une mort atroce avec la satisfaction du devoir rempli et de s'épargner, à force de soumission, ce qu'ils redoutaient le plus pour eux-mêmes, la déportation.

A l'arrivée à Auschwitz, sélection. Georges Harden, non-Juif déporté par ce convoi, a relaté dans un manuscrit qu'il nous a confié cette sélection :

« Nous avançons lentement. Un SS se tient à quelques dizaines de mètres plus loin. Au fur et à mesure que nous passons devant lui, il fait signe avec sa badine, aux uns de se diriger vers la gauche, aux autres vers la droite. Il dirige vers la gauche tous les vieux, les femmes avec des enfants, les enfants seuls ou encore la femme à droite, l'enfant à gauche ; si la femme refuse de se séparer de son enfant, les deux à gauche. Sont également dirigés vers la gauche, les hommes nus du wagon spécial, ceux qui avaient essayé de s'évader, comme nous, mais qui avaient été pris. »

291 hommes furent sélectionnés avec les matricules B-3673 à B-3963 ; de même pour 283 femmes, à qui furent attribués les matricules de A-16457 à A-16739. Il y avait, en 1945, 209 survivants, dont 141 femmes¹¹⁶.

Ce convoi est composé notamment de 690 personnes nées en France, 184 en Pologne, 83 en Turquie, 55 en Algérie, 46 en Ukraine, 45 en Allemagne, 33 en Roumanie, 24 en Autriche, 19 en Grèce, 16 en Hongrie, 13 en Biélorussie, 11 en Tunisie, 10 en Moldavie et en Russie, selon le découpage des frontières en 2021.

¹¹⁶ Selon les études récentes, il y avait en 1945 deux échappées et 248 rescapés, dont 92 hommes et 156 femmes.



Fig. 71 Enfants à la libération d'Auschwitz

Seuls quelques enfants, provisoirement épargnés pour servir de cobayes aux expériences médicales des médecins nazis, furent libérés à Auschwitz. Ils montrent ici les numéros matricules tatoués sur leur bras.

Convoi n° 78 en date du 11 août 1944

Ce train 14166 est parti de Lyon le 11 août avec environ 650 personnes. C'est ce qui ressort de mon enquête dans les archives du Ministère des Anciens Combattants. Il y avait 438 hommes, 12 enfants, 200 femmes.

Le train composé de neuf wagons a suivi l'itinéraire suivant : Macon, Chalon-sur-Saône, Chaumont, Vittel, Épinal, Belfort. Mais il est difficile de préciser le nombre des Juifs de ce convoi.

Les non-Juifs auraient été dirigés sur le camp de Schirmeck¹¹⁷ et sur Dresde¹¹⁸, les femmes vers Torgau¹¹⁹. La liste reconstituée par le Ministère porte 312 noms, mais nous en avons ajouté un certain nombre, grâce aux noms des survivants et survivantes (32 dont 16 femmes)¹²⁰.

Selon le calendrier d'Auschwitz, le 22 août, une arrivée de France aurait eu lieu avec sélection de 117 hommes qui reçurent les matricules de B-9622 à B-9738, et de 63 femmes qui reçurent les matricules de A-25278 à A-25340. Le « calendrier » conclut « 128 gazés » et retombe ainsi sur le chiffre de 308, qui est celui de la liste reconstituée du Ministère, à 4 unités près. Mais cette liste du Ministère ne comporte pas de noms de femmes ! Il faut donc être prudent sur la destination finale pour tout ou une partie de ce convoi.

Selon l'édition 2012 de ce Mémorial, le convoi 78 est parti de Lyon le 11 août 1944 pour Auschwitz avec parmi les déportés environ 180 à 230 Juifs.

Ce convoi est composé notamment de 112 personnes nées en France, 64 en Pologne, 18 en Allemagne, 16 en Algérie, 13 en Turquie, selon le découpage des frontières en 2021.

¹¹⁷ Camp de sureté de Vorbruck-Schirmeck, sur la commune de Schirmeck, Bas-Rhin.

¹¹⁸ Dresde, grande ville de Saxe, à l'est de l'Allemagne.

¹¹⁹ Torgau, ville de Saxe en Allemagne.

¹²⁰ Selon les études récentes, il y avait, en 1945, 94 rescapés, dont 53 hommes et 41 femmes.

Convoi n° 79 en date du 17 août 1944

Dans sa rage antisémite, alors que Paris se prépare pour sa libération, Brünner ne désarme pas. Soit, il doit reculer, mais il essaie d'emmener le plus de Juifs avec lui : il obtient pour sa retraite trois wagons d'une batterie de DCA, en les échangeant contre des porcs. Ce train de DCA part de Paris/Bobigny ; il porte le n° 1697. Brünner a les trois derniers wagons, un pour la Gestapo, un pour les 51 déportés qu'il emmène, un pour la « Grüne Polizei ».

Dans le wagon des déportés, il y a surtout des résistants juifs, plus quelques personnes comme Marcel Bloch-Dassault, un cadre de Drancy détesté par Brünner qui se venge en le déportant avec sa famille, Armand Kohn. Le train stoppe fréquemment. Dans la nuit du 20 au 21, c'est l'évasion à Morcourt, non loin de Saint-Quentin. Ils sont plus d'une quinzaine¹²¹ : Jacques LAZARUS, le rabbin René Samuel KAPEL (plus tard ambassadeur d'Israël), ont raconté cet épisode, dont on trouve également un récit anonyme dans « Le Monde Juif », n°73/1974 pages 28-29. Par la Belgique, le train poursuit sa route et parvient le 25 août à Buchenwald.

Au total il y aura 35 survivants sur ces 51 déportés, dont 4 femmes¹²².

Ce convoi est composé notamment de 15 personnes nées en France, 11 en Allemagne, 10 en Pologne, 3 en en Algérie, selon le découpage des frontières en 2021.

¹²¹ En fait on estime maintenant qu'il y a eu 22 évadés dont deux femmes.

¹²² Selon les études les plus récentes, on compte 14 rescapés des camps dont deux femmes.

LES AUTRES VICTIMES DE LA PERSÉCUTION CONTRE LES JUIFS

Convois n° 80A, n° 80B, n° 80C et n° 80D de mai et juillet 1944

Les 2 et 3 mai 1944 ainsi que les 21 juillet et le 23 juillet 1944, au moins 115 puis 144 femmes de prisonniers de guerre furent déportées, certaines avec leurs enfants, vers Bergen-Belsen, où « elles bénéficièrent d'un régime meilleur que celui d'Auschwitz » selon Georges Wellers. Nous n'avons pu donner que les noms des survivants, car il n'existe pas de listes de ces transports.

Selon l'édition de 2012 du Mémorial, furent déportés le 2 mai 1944 : 73 déportés, le 3 mai : 74 déportés, le 21 juillet : 50 déportés, le 23 juillet : 64 déportés. Cette édition inclut 27 personnes qui ont péri à Bergen-Belsen, dont 22 femmes.

Ces quatre convois sont composés de 176 femmes, 6 hommes adultes, et de 77 enfants de moins de 19 ans.

Parmi les déportés du 2 mai 1944 (convoi 80A), 48 sont nés en France, 12 en Pologne, selon le découpage des frontières en 2021.

Parmi les déportés du 3 mai 1944 (convoi 80B), 41 sont nés en France, 18 en Pologne.

Parmi les déportés du 21 juillet 1944 (convoi 80C), 32 sont nés en France, 8 en Pologne.

Parmi les déportés du 23 juillet 1944 (convoi 80D), 38 sont nés en France, 15 en Pologne.

Selon les dernières études, les survivants de ces quatre convois sont 157 femmes, 2 hommes et 73 enfants.

Convoi n° 81 en date du 30 juillet 1944

Des renseignements fragmentaires m'étaient parvenues et je n'avais que quelques noms de survivants de ce convoi, qui était parti du camp de Noé et, en passant par celui de Saint-Sulpice, avait gagné Toulouse, où il avait pris des détenus juifs à la caserne Cafarelli, où ils étaient internés. Mais combien de Juifs dans ce convoi ? Quels noms ? Et quelle destination ? En principe il devait y avoir au total, plus de 300 Juifs dans ce convoi.

Fort heureusement, de passage à New-York, en décembre 1977, j'ai consulté les cartons « divers » qui se trouvent au YIVO Institute et qui concernent la France. Un seul document original allemand sous mes yeux : le dossier original de la section anti-juive de la Gestapo de Toulouse de l'été 1943 à août 1944 et, qui plus est, les listes de Juifs transférés à Drancy pendant cette période. Parmi ces documents, la liste de déportation de Toulouse-caserne Cafarelli, le 30 juillet 1944 avec la destination du convoi : Weimar-Buchenwald. 166 Juifs. Le bas de ce document était brûlé, mais un visiteur m'a permis, plus tard, de reconstituer les deux noms manquants, celui de ses nièces : Muguette MARTCHILI, née en 1938 et Lily MARTCHILI, née en 1929.

Dans l'édition 2012 de ce Mémorial, Serge Klarsfeld précise :

« Femmes et enfants ont été dirigés sur Ravensbrück, les hommes sur Buchenwald, en tout 181 personnes dont 26 enfants de moins de 18 ans. »

Ce convoi est répertorié par la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD) sous le numéro I.252. La liste des 1 191 partants, Juifs et non-juifs, est consultable en ligne à l'adresse suivante : <http://www.bddm.org/liv/details.php?id=I.252> .

Selon les dernières études, il y avait, en 1945, 93 survivants, 59 hommes et 34 femmes.

Ce convoi est composé notamment de 92 personnes nées en France, 24 en Pologne, 14 en Allemagne, 11 en en Algérie, selon le découpage des frontières en 2021.

Convoi n° 82 en date du 20 août 1944

Selon les archives du Ministère des Anciens Combattants, un convoi serait parti de Clermont-Ferrand le 22 août 1944 et, via Dijon et Sarrebruck, il aurait gagné Auschwitz, où il serait arrivé au début septembre 1944.

Effectivement on trouve trace à Auschwitz de l'arrivée de Juifs de France à cette époque et d'une sélection qui aurait laissé en vie 39 hommes aux matricules de B-10033 à B-10071, le 8 septembre.

L'édition 2012 de ce Mémorial précise : le convoi 82 a quitté Clermont-Ferrand pour Auschwitz le 18 août avec, parmi les déportés, une quarantaine de Juifs dont 24 nés en France.

Il y eut 6 évadés du train et 12 survivants en 1945 dont 3 hommes et 9 femmes.

Liste n° 83 les Juifs déportés dans des convois de résistants et de répression

Le 6 juillet 1942, un convoi de Français en principe non-Juifs est arrivé à Auschwitz (voir article de André Montagne, « Le Monde », 19 juin 1975). Il a toujours été question d'un convoi de Français. Or, en consultant les listes des décédés de ce convoi « d'aryens », j'ai pu constater qu'il y avait parmi eux une proportion non insignifiante de Juifs étrangers, qui faisaient partie de leur convoi¹²³. On peut extrapoler à partir de cette proportion et également, quand on sait que le second convoi du même genre arrivé à Auschwitz le 30 avril 1944 avec 1 655 personnes, comprenait également quelques groupes d'émigrants polonais.

Le convoi de femmes qui est arrivé à Auschwitz le 24 janvier 1943 et qui prenait des résistantes, comme Charlotte DELBO, avait aussi en son sein quelques femmes juives [six personnes].

Il est certain que des Juifs ont été aussi déportés à l'occasion de convois de résistants. Des témoignages comme celui de M. PETROWSKI, arrêté comme résistant et qui a proclamé sa condition de Juif et n'en a pas moins été transféré de Toulouse à Compiègne, n'est certainement pas isolé. D'autant qu'il se souvient parfaitement d'avoir rencontré des Juifs dans le même cas que lui à Buchenwald. Mais on ne peut évaluer le nombre de Juifs déportés dans ces conditions.

Le livre-mémorial de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD) a pour objectif de recenser tous les déportés partis de France, arrêtés par mesure de répression. Il contient les noms de 89 390 déportés présentés à l'intérieur de 363 listes de départs en déportation. Ce livre est consultable en ligne à l'adresse suivante : http://www.bddm.org/liv/index_liv.php . Dans ces listes se trouvent un petit nombre de Juifs, certains identifiés comme tels, d'autres qui réussirent à masquer leur origine. Peu à peu, leurs noms seront rajoutés dans cette liste n° 83.

En 2023, cette liste comprend 123 personnes, dont 45 nées en France, 34 en Pologne et 14 en Ukraine, selon le découpage des frontières en 2021.

¹²³ On estime à 56 le nombre de Juifs déportés par le convoi du 6 juillet 1942.

Liste n° 84 les Juifs du Nord et du Pas-de-Calais déportés via le camp de Malines

Les départements du Nord et du Pas-de-Calais se trouvaient sous l'autorité du Commandement Militaire Allemand en Belgique et dans le Nord de la France. C'est ainsi que les Juifs arrêtés dans ces deux départements, ont été transférés à Malines/Mechelen, le Drancy belge et déportés de là vers Auschwitz.

Le compte n'a été effectué que pour les enfants du convoi du 15 septembre 1942. En extrapolant les chiffres obtenus, on peut penser très raisonnablement qu'au moins 1 000 Juifs de France ont été déportés via la Belgique.

Serge Klarsfeld, dans l'édition 2012 de ce Mémorial, précise :

« Aux recherches que j'avais effectuées en Belgique pour le Mémorial de 1978, j'ai ajouté d'autres investigations dans les archives des départements du Nord et du Pas-de-Calais. La liste couvre la période 1942-1944, alors que la grande majorité partie des victimes a été déportée le 15 septembre 1942 par le convoi X parti de Malines. En 1981, j'avais établi les listes du Mémorial de la Déportation de 25 124 Juifs de Belgique et de 312 Tziganes. »

Il y a actuellement 644 noms dans cette liste, dont 16 survivants. Parmi eux, 308 personnes sont nées en Pologne, 174 en France, 37 en Ukraine, 24 en Allemagne, 19 en Roumanie, selon le découpage des frontières en 2021.



Fig. 72 Les vêtements des déportés

Liste n° 85 les Juifs déportés individuellement

Un certain nombre de Juifs, dont il est très difficile de retrouver la trace, ont été déportés individuellement. Il est certain que ces cas ne sont pas limités aux quelques noms cités ; mais on ne peut raisonnablement évaluer leur nombre.

Le mémorial de 2012 contient 33 noms dans cette catégorie, dont 14 personnes nées en France.



Fig. 73 Le Vel d'Hiv, après la rafle des 16 et 17 juillet 1942

Cette photo restée pratiquement jusqu'aujourd'hui inédite représente le Vel d'Hiv, après la rafle des 16 et 17 juillet 1942. On voit ici l'enclos des hommes (AFP).

Liste n° 90 les Juifs morts dans les camps d'internement ou de transit

Nous avons considéré que le traitement réservé aux Juifs internés en France a été tel que ceux d'entre eux qui y sont morts sont des victimes de l'oppression nazie, au même titre que les déportés.

Les conditions de détention dans des camps tels que Gurs, le Vernet, Noé, Nexon, Récébédou, Compiègne, etc. étaient absolument inhumaines pour les personnes de santé fragile, pour les vieillards, pour les enfants.

La place nous manque pour exposer en détails comment les décès de personne sous-alimentées et exposées au froid pendant les hivers rigoureux de 1940-41-42 et mal soignées, ont été des assassinats délibérés. Le régime de Vichy, - « l'anti-France », selon l'expression du Docteur Joseph Isaac Weil, dont l'ouvrage sur les camps d'internement fait autorité¹²⁴ - s'est rendu coupable de ces crimes. Quel autre nom donner, en effet, à la mortalité au camp de Gurs ? 15 décès en octobre 1940, 180 en novembre, 270 en décembre, 140 en janvier 1941...

Nous avons écrit ou téléphoné à toutes les communes où se trouvaient des camps d'internement. Nous avons fait de même pour les archives départementales et préfectorales. Tous n'ont pas répondu ou ne disposaient pas de la documentation souhaitée et des lacunes subsistent encore. Mais c'est un pas de plus en avant vers la connaissance précise de ce qu'ont subi les Juifs en France sous l'Occupation. Nous disposons désormais de plus de 2 000 noms, le total réel de cette catégorie devant, à notre avis, se situer aux environs de 3 000.

Dans l'introduction au Mémorial de 2012, Serge Klarsfeld commente :

« Le Mémorial de 1978 les avait recensés par camp grâce aux documents que j'avais pu obtenir des communes où étaient implantés ces camps. Il ne s'agit certainement pas d'une liste exhaustive : il y avait des camps où étaient internés Juifs et non Juifs et je n'ai pu me fonder que sur le patronyme, le prénom et le lieu de naissance pour évaluer si la personne incarcérée et décédée était juive ou non. La liste comporte plus de 2 500 noms. »

Parmi les 2 493 personnes recensées aujourd'hui dans cette catégorie, il y a 1 544 personnes nées en Allemagne, 212 en France, 176 en Pologne, 69 en Ukraine, 68 en Autriche, 26 en Turquie, 21 en Russie, 19 en Roumanie, 12 en Algérie, 11 en République Tchèque et en Lituanie, 10 en Biélorussie et en Grèce, selon le découpage des frontières en 2021.

Voici où sont décédées ces personnes : 1 075 sont mortes au camp de Gurs (Pyrénées-Atlantiques), 275 au camp de Drancy, 256 au camp du Récébédou à Portet-sur-Garonne (Haute-Garonne), 206 au camp de Noé (Haute-Garonne), 137 au camp de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales), 93 au camp de Compiègne (Oise), 89 au camp de Lannemezan (Hautes-Pyrénées), 71 à Perpignan (Pyrénées-Orientales), 64 au camp de Nexon (Haute-Vienne), 36 au camp d'Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales), 28 au camp du Vernet (Ariège), 17 à Aix-en-Provence au camp des Milles (Bouches-du-Rhône), 16 au camp de Vittel (Vosges), 15 au camp de Maseube (Gers), 13 au camp de Pithiviers (Loiret), 12 au camp de Beaune-la-Rolande (Loiret), 12 à Brens (Ain), 10 au camp de Saint-Cyprien (Pyrénées-Orientales).

¹²⁴ « Contribution à l'histoire des camps d'internement dans l'anti-France, de Joseph-Isaac Weill et Isaac Schneersohn », Éditions du CDJC, 1946.

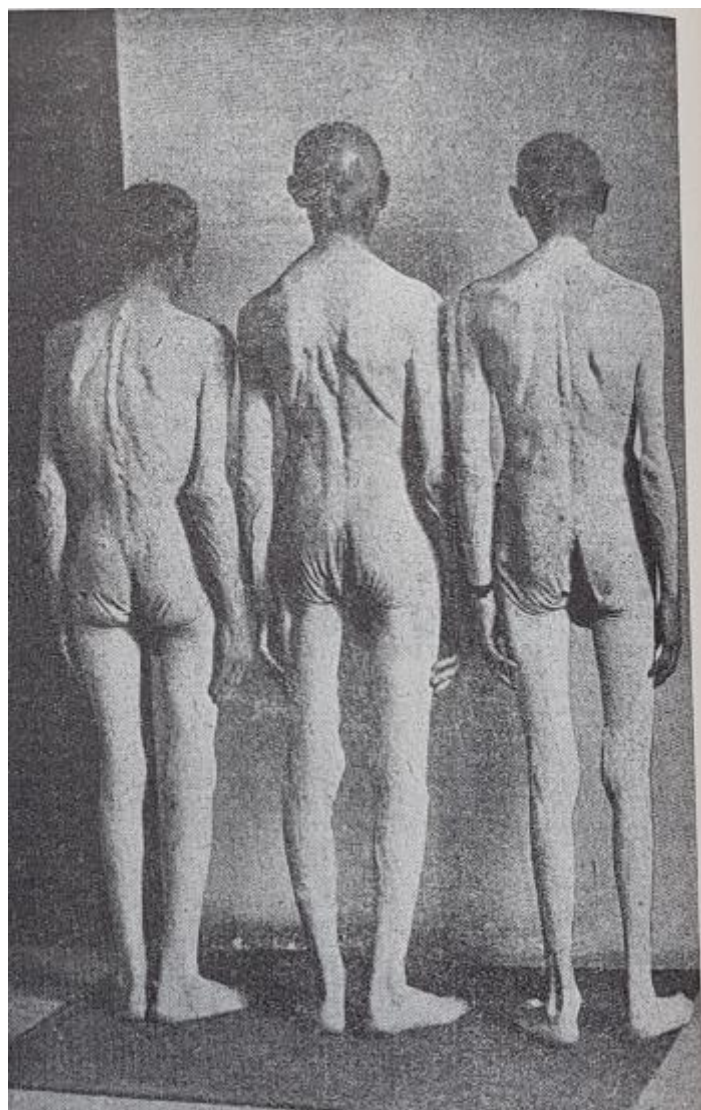


Fig. 74 États cachectiques de famine au camp de Noé, 1942

Cette photo est extraite du livre de Joseph-Isaac Weill, « Contribution à l'histoire des camps d'internement dans l'Anti-France ».

Liste n° 91 les Juifs abattus ou exécutés sommairement en France

Nous avons entrepris ce travail comme complément logique de la liste des déportés et de celle des décédés dans les camps d'internement en France. Il s'agit, au même titre, de victimes juives de l'oppression nazie. Certains d'entre eux sont morts les mains vides, comme dans les pogroms. Quant à ceux qui militaient au sein d'un mouvement de résistance, nombreux étaient parmi eux ceux qui avaient conscience de mener aussi le combat du peuple juif contre le nazisme et pour la liberté.

Il n'a pas été facile de recueillir ces noms. Il nous a fallu compulsier d'innombrables documents ; en particulier nous ont été très utiles des listes dressées après la Libération, par les préfectures et les mairies des personnes ayant été victimes de massacres ou d'exécutions. Ainsi disposons-nous d'environ 1 100 noms.

Beaucoup de noms manquent sans doute ; nous en avons retranscrit, dont l'orthographe est certainement approximative. Nous nous excusons auprès de ceux qui ne retrouvent pas sur cette liste un être cher. Nous leur demandons de nous signaler toutes incorrections, au cas d'une réédition.

Parmi les victimes non identifiées des massacres, il y a beaucoup de Juifs ; surtout des Juifs étrangers, dont la disparition totale a été évidemment moins remarquée que dans le cas de Français. En outre, les cas ne sont pas isolés de Juifs morts sous une fausse identité.

Nous avons essayé de donner des renseignements utiles et logiques en la circonstance : nom, prénom, date et lieu de naissance, date et lieu du décès. Des lieux de décès apparaissent plus souvent que d'autres : il s'agit, soit de lieux d'exécution, tels « Suresnes » pour le Mont Valérien, « Montluc » pour la prison de Lyon, soit de lieux de massacres collectifs, tels « Souge », « le puits de Guerry », l'aéroport de « Bron » ...

La place nous a manqué pour donner les circonstances de ces massacres collectifs, où les Juifs étaient des victimes de choix, et pour exposer comment les Juifs étaient choisis en priorité pour les exécutions d'otages.

Nous avons noté un fait qui est certainement ignoré de beaucoup : sur les 1 137 exécutés du Mont Valérien, haut lieu de la Résistance, il y a au moins 133 Juifs, soit 11,6%, alors que la proportion de Juifs dans la population française en 1940 n'atteignait que 0,75%. C'est bien la preuve que les Juifs ont été à l'avant-garde de la résistance armée et qu'ils ont payé plus que tous autres leur attachement à la liberté et à la démocratie.

Serge Klarsfeld ajoute dans le Mémorial de 2012 :

« J'avais rencontré de grandes difficultés pour dresser cette liste en 1978. Cela a été le cas pour le Mémorial de 2012. La liste ne peut être exhaustive. De nombreux corps ont été retrouvés à la Libération et n'ont pu être identifiés, ce qui a dû concerner un certain nombre de Juifs étrangers abattus sommairement. Il en est de même pour les Juifs qui tentaient de passer en Espagne et qui furent abandonnés par leurs passeurs dans la montagne. Des lacunes subsistent encore dans l'état civil des victimes figurant dans la liste qui contient plus de 1 200 noms. »

Cette liste est composée notamment de 396 personnes nées en France, 239 en Pologne, 57 en Allemagne, 40 en Ukraine, 27 en Roumanie, 24 en Algérie, 22 en Biélorussie et en Turquie, 19 en Hongrie, 16 en Autriche, 11 en Moldavie, 10 en Grèce, selon le découpage des frontières en 2021.

Le « Maitron » est un dictionnaire biographique des fusillés, guillotins, exécutés, massacrés en 1940-1944, produit dans le cadre du CNRS et de l'Université Paris1, Centre d'histoire sociale du XXe siècle. Il a établi un index de 947 biographies de personnes d'origine juive à l'adresse suivante :

<https://fusilles-40-44.maitron.fr/?mot9719>

La liste 91 établie par Serge Klarsfeld et celle du Maitron ne coïncident pas entièrement. Leur comparaison est en cours, et permettra de compléter la liste 91 des Juifs abattus ou exécutés sommairement en France.

Liste n° 641 les Juifs déportés à Aurigny

Dans le Mémorial de 1978, Serge Klarsfeld écrit :

« Nous n'avons pas considéré, en dépit de leur statut, les hommes qui ont été déportés de Drancy à l'île anglo-normande d'Aurigny les 9, 16 et 26 juillet 1943, soit 300 + 300 + 100 hommes, comme des déportés. En effet malgré les conditions rigoureuses de leur détention à Aurigny, le régime auquel ils étaient soumis n'était point comparable à celui des camps d'extermination. »

Tout en partageant le point de vue de Serge Klarsfeld, nous avons cependant choisi d'inclure les déportés à Aurigny (Alderney), comme liste n° 641 dans le Mémorial en ligne. La liste de ces 587 personnes provient essentiellement du Livre-Mémorial de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation¹²⁵, où ils figurent sous la dénomination « liste V.1., la déportation vers l'île d'Aurigny¹²⁶ », consultable en ligne à l'adresse suivante :

<http://www.bddm.org/liv/details.php?id=V.1.>

39 d'entre eux sont décédés à Aurigny.

Parmi ces hommes, 246 sont nés en France, 46 en Pologne, 43 en Algérie, 34 en Roumanie et en Ukraine, 32 en Turquie, 16 en Grèce, 13 en Hongrie, 12 en Lituanie et en Tunisie, 11 en Allemagne, selon le découpage des frontières en 2021.

¹²⁵ <https://fondationmemoiredeportation.com>

¹²⁶ <http://www.bddm.org/liv/details.php?id=V.1.>

LES PRINCIPAUX RESPONSABLES DE L'ACTION ANTI-JUIVE EN FRANCE

Liste par fonction

I - Chef supérieur des SS et de la Police allemande - Höherer SS - und Polizei-Führer

Karl Oberg

Herbert Hagen, son conseiller personnel

II - Services de Sécurité et Police de Sûreté - Sicherheitspolizei und Sicherheitsdienst (Sipo-SD)

A) Direction Nationale

Helmut Knochen : Responsable de la Sipo-SD

Kurt Lischka : Son adjoint, responsable de la Gestapo

B) Direction de la région parisienne

Kurt Lischka : Kommandeur de la Sipo-SD

Heinrich Illers : Son adjoint et chef de la Gestapo de Paris

Horst Ahnert : Chef de la Section anti-juive de la Gestapo de Paris

C) Section anti-juive de la Gestapo nationale

Théo Dannecker : Chef de la Section (de 1940 à juillet 1942)

Heinz Röthke : Son successeur jusqu'en août 1944

Ernst Heinrichsohn : Leur collaborateur direct

Horst Ahnert : Leur collaborateur direct

Alois Brünner : Chef du Commando Spécial envoyé par Eichmann en juin 1943 pour seconder Röthke

D) Kommandos extérieurs de la Sipo-SD

Klaus Barbie : Chef de la Gestapo de Lyon, 1943 - 1944

Hans-Dietrich Ernst : Kommandeur de la Sipo-SD d'Angers, 1942 - 1944

Herbert Hagen : Kommandeur de la Sipo-SD de Bordeaux, 1940 - 1942

Fritz Merdsche : Kommandeur de la Sipo-SD d'Orléans, 1942 - 1944

August Moritz : Direction des Sipo-SD d'Orléans, Marseille et Lyon, 1943 - 1944

Rudolf Schmaling : Kommandeur de la Sipo-SD de Nancy

III - Ambassade Allemande auprès du Commandement militaire allemand en France

Otto Abetz : Ambassadeur

Rudolf Schleier : Consul Général

Ernst Achenbach : Chef de la Section politique où se traitaient les questions juives

Théo Zeitschel : Expert des questions juives de la section politique

IV - Commandement militaire allemand en France

Werner Best : Chef du département V de l'administration

Waldemar Ernst : Chef du Service "Police" du département V

Elmar Michel : Chef du département "Économie"

Blanke : Directeur des affaires juives au département "Économie"

V - Responsables français au gouvernement et dans l'administration

Philippe Pétain : Chef de l'État français

François Darlan : Vice-Président du Conseil du Gouvernement, 1941 - 1942

Pierre Laval : Chef du gouvernement, 1942 - 1944

René Bousquet : Secrétaire Général pour la Police Nationale

Jean Leguay : Préfet, Délégué de Bousquet en zone occupée

Thomas Sauts : Collaborateur de Leguay

François : Chef de la Direction des Etrangers et des Affaires Juives à la Préfecture de Police

Jacques Schweblin : Directeur de la Police des Questions Juives

André Tulard : Chef du service du fichier juif à la Préfecture de Police

Joseph Darnand : Chef de la Milice, Secrétaire Général au Maintien de l'Ordre

Xavier Vallat : Commissaire Général aux Questions juives, 1941 - 1942 C.G.Q.J.

Louis Darquier de Pellepoix : Commissaire Général aux Questions juives à la Préfecture de Police

Pierre Chomel de Jarnieu : Directeur de Cabinet au C.G.Q.J.

Pierre Galien : Directeur du Cabinet au C.G.Q.J.

Joseph Antignac : Directeur du Cabinet au C.G.Q.J.

Lucien Boué : Directeur de l'Aryanisation et Secrétaire Général au C.G.Q.J.

Émile Boutmy : Chef du Statut des personnes au C.G.Q.J.

Jacques Ditte : Chef du Statut des personnes au C.G.Q.J.

Paul Sézille : Secrétaire Général de l'Institut d'Étude des Questions Juives

Notices biographiques des principaux responsables de la « solution finale » en France

ABETZ Otto

Né le 26 mars 1903. Ambassadeur auprès du commandement militaire allemand en France occupée. Condamné à 20 ans de prison, le 22 juillet 1949 à Paris. Abetz a été libéré en 1954 et s'est tué peu après dans un accident de la route.

ACHENBACH Ernst, Dr.

Né le 9 avril 1909. Membre du parti nazi depuis 1937. Entre aux Affaires Etrangères le 6 avril 1936. Attaché à l'Ambassade allemande à Paris de 1936 à 1939, il revient dans la capitale française en tant que plus proche collaborateur de l'ambassadeur Otto Abetz en juin 1940. Conseiller de légation, Achenbach dirige jusqu'au printemps 1943 la section politique de l'ambassade qui est la plus importante section de l'ambassade allemande. Dans cette section, l'attaché de légation Zeitschel est chargé des affaires juives et de la liaison avec la Sipo-SD.

Selon le témoignage du Legationsrat Feihl : « *M. Achenbach est, après M. Abetz. Le protagoniste de la politique de collaboration et, au cours de l'occupation, il a eu à conduire la plupart des négociations avec le gouvernement de Vichy. Il groupait toutes les affaires ayant trait à la collaboration.* » Achenbach est le plus ferme partisan de Laval. L'Ambassadeur Karl Ritter a dit d'Achenbach : « *C'était un homme de grande capacité : il avait la réputation d'être extrêmement efficace ; l'ambassadeur était censé sortir de ses mains. C'est lui qui jouait réellement du violon (he really played the fiddle)* ». Achenbach participe à la conférence des diplomates allemands avec Dannecker, le chef de la section anti-juive de la Gestapo ; il fait remplacer le Commissaire français aux questions juives, Xavier Vallat, par un antisémite encore plus virulent, Darquier de Pellepoix. Il donne, le 11 février 1943, le feu vert de l'Ambassade allemande à l'application par la Gestapo des mesures anti-juives dans la zone sud nouvellement occupée. Achenbach participe aussi à la décision de faire déporter 2000 Juifs à Auschwitz, en représailles d'un attentat contre deux officiers allemands à Paris, le 15 février 1943. Arrêtés sur ordre de Lischka, ces 2000 Juifs sont déportés en deux convois, les 4 et 6 mars 1943 et presque tous exterminés.

De retour à Berlin, au printemps 1943, Achenbach fait partie du département de politique culturelle du Ministère des Affaires étrangères, dirigé par le professeur Franz Alfred Six. Achenbach quittera l'AA quand tous les diplomates ayant épousé une étrangère (c'est son cas : son épouse est Américaine) seront obligés de renoncer à la carrière diplomatique.

Après 1945, Achenbach a été l'avocat à Nuremberg de dirigeants de l'entreprise IG-Farben, spécialisée dans l'exploitation meurtrière de la main-d'œuvre concentrationnaire.

Député FDP, Achenbach a été impliqué en 1953 dans le complot nazi de Naumann, ancien secrétaire d'Etat de Goebbels.

Défenseur de criminels nazis, Achenbach était jusqu'en 1976, le leader du groupe de pression, qui militait au Bundestag pour leur amnistie.

En 1970, Achenbach devait être nommé représentant de la RFA à la Commission de la CEE à Bruxelles. C'est alors que Beate Klarsfeld a constitué le dossier de ses activités nazies en France sous l'occupation et qu'elle l'a diffusé en Europe occidentale.

Devant le scandale, la nomination d'Achenbach a dû être annulée par le gouvernement allemand. Rapporteur de la convention judiciaire franco-allemande du 2 février 1971 sur le jugement des criminels nazis, Achenbach a été obligé de démissionner de ce poste au sein de la commission des affaires étrangères du Bundestag, en juillet 1974, après le procès de Beate Klarsfeld à Cologne, quand il s'est avéré que c'était

lui qui bloquait, pour se protéger, la ratification de la convention. Cette dernière a été ratifiée en février 1975 et attend toujours son application par la justice allemande (août 1977).

Achenbach a été longtemps vice-président du groupe parlementaire allemand d'amitié franco-allemande. Il a été également l'un des fondateurs de l'association parlementaire de coopération euro-arabe. Un de ses collaborateurs dans son cabinet d'avocat était Horst Wagner, criminel nazi, ancien diplomate chargé par Ribbentrop des questions juives qui a travaillé en liaison étroite avec le Grand Mufti pour empêcher le sauvetage de Juifs, surtout des enfants, vers la Palestine.

[Il meurt à Essen le 2 décembre 1991.](#)

AHNERT Horst

Sous-officier SS adjoint en 1942 de Dannecker et de Röthke, chefs du service anti-juif de la Gestapo en France. En 1943 et 1944, Ahnert était le chef du service anti-juif de la Gestapo de Paris. Disparu.

BARBIE Klaus (Nikolaus)

Né le 25 octobre 1913 à Bad-Godesberg.

S.S. n° 272284, le 2 septembre 1935 ; membre du parti nazi le 1er mai 1937, no 4583085.

Actif dans le SD depuis 1935. En 1940, Barbie est envoyé au service anti-juif de Gestapo à La Haye. SS-Hauptsturmführer. Barbie devient en 1943, chef de la Gestapo de la région lyonnaise. Il fait torturer et exécuter de nombreux résistants, dont Jean Moulin, et fait déporter des milliers de Juifs, parmi eux de nombreux enfants.

Barbie est condamné à mort par contumace à deux reprises : le 16 mai 1947 et le 25 novembre 1954. Mais Barbie est devenu en 1945 agent des services spéciaux américains et la France n'obtient pas son extradition d'Allemagne.

En 1950, Barbie, recherché pour vol par la police allemande, se réfugie en Bolivie sous l'identité de Klaus Altmann. C'est seulement 21 ans plus tard que Beate Klarsfeld d'identifiera et le démasquera. Depuis 1972, la France n'a pu obtenir son extradition de Bolivie.

[Klaus Barbie est arrêté à La Paz, Bolivie, le 25 janvier 1983, expulsé vers la France le 5 février 1983. Le 4 juillet 1987, au terme de neuf semaines de procès, et après six heures et demie de délibération, la cour d'assises du Rhône reconnaît Klaus Barbie coupable de dix-sept crimes contre l'humanité et le condamne à la prison à perpétuité « pour la déportation de centaines de Juifs de France et notamment l'arrestation, le 6 avril 1944, de 44 enfants juifs et de 7 adultes à la maison d'enfants d'Izieu et leur déportation à Auschwitz ». Le 25 septembre 1991, Klaus Barbie meurt à la prison Saint-Joseph à Lyon.](#)

BEST Werner, Dr.

Né en 1904. Membre du parti nazi en 1930. Membre de l'Etat-Major du SD à partir de 1934. Chef du département 1 du RSHA en 1939. Chef de l'administration militaire en France occupée de 1940 à 1942.

SS-Obergruppenführer et commissaire du Reich au Danemark en 1943 et 1944. Condamné à mort en 1948 au Danemark. grâcié puis libéré sous pression de la RFA, Best est devenu après sa libération chef des services du contentieux et conseiller juridique du Konzern Hugo Stinnes, dont Ernst Achenbach est l'avocat.



A la gauche de Pierre Laval, le diplomate nazi Ernst Achenbach. A g. à Bonn, où il est devenu un des hommes politiques allemands les plus en vue, jusqu'à ce que nous le contraignions à se démettre de son poste de rapporteur de l'accord franco-allemand sur les criminels nazis



La main tendue de René Bousquet, secrétaire général à la police de Vichy, vers le chef de la police allemande, Heydrich, le 5 mai 1942



Le chef du commando spécial de lutte anti-juive, Aloïs Brunner, qui sévit en France en 1943-44



Klaus Barbie et son épouse en 1940. C'est en 1971 que nous avons retrouvé et démasqué Barbie à La Paz, en Bolivie, où il vivait sous l'identité d'Altmann

Fig. 75 Les responsables de la solution finale en France : Achenbach, Bousquet, Barbie, Brunner

BOUSQUET René

Né le 11 mai 1909 à Montauban.

Secrétaire général à la Police à Vichy, de 1941 à 1943. Bousquet a joué un rôle très actif dans l'organisation des rafles anti-juives et des livraisons de Juifs étrangers arrêtés en zone libre et remis à la Gestapo en zone occupée.

Arrêté et condamné à 5 ans d'indignité nationale à Paris, le 23 juin 1949, peine dont il a été relevé pour « services rendus à la résistance », mais certainement pas aux milliers de Juifs étrangers qu'il a livrés aux nazis, René Bousquet est devenu directeur général de la Banque de l'Indochine.

[Inculpé en 1991, il meurt assassiné le 8 juin 1993 à Paris avant son jugement.](#)

BRINON Ferdinand de

Né en 1885.

Entre en relations avec Hitler en 1933. Partisan fanatique de la politique de collaboration. Délégué général de Vichy à Paris auprès des autorités allemandes. Condamné à mort et exécuté en mars 1947.

BRUNNER Alois

Né le 8 avril 1912 à Rohrbrunn (Autriche). SS n° 342767. SS-Hauptsturmführer le 30.1.1942.

Actif dans les persécutions anti-juives à partir de 1938 à Vienne, où il est recruté par Eichmann, Brünner est chargé, en 1943, de la liquidation des Juifs de Salonique (80 000). De juillet 1943 à août 1944, il dirige le commando spécial anti-juif de la Gestapo et rafle les milliers de Juifs réfugiés dans l'ex-zone italienne, autour de Nice. En outre, avec l'aide de SS autrichiens, il commande le camp de rassemblement des Juifs à Drancy, où son fanatisme et sa férocité sont particulièrement redoutés. Le 20 juillet 1944, il fait arrêter tous les enfants, même en bas-âge, des centres d'enfants juifs et ces centaines de petits innocents sont déportés dans des conditions effroyables le 31 juillet, quelques semaines avant la libération de Paris. Aucun d'entre eux n'est revenu.

Brünner, qui est un des lieutenants les plus appréciés d'Eichmann, participera encore, pendant la fin de l'année 1944 à l'extermination des Juifs hongrois puis à celle des Juifs slovaques. Plus habile que son frère Anton, qui sera jugé et pendu à Vienne, en 1946, Alois Brünner a disparu depuis la défaite nazie ; on le dit réfugié dans un pays du Moyen-Orient, où sa haine anti-juive peut sans doute encore être utilisée.

Brünner a été condamné à mort par contumace par le Tribunal permanent des Forces armées à Paris, le 3 mai 1954.

[Probablement mort en décembre 2001 à Damas, en Syrie.](#)

DANNECKER Theodor

Né le 27 mars 1913 à Tübingen. Avocat.

Membre de la section anti-juive du SD-Hauptamt depuis 1937, dans la section II-112, dirigée par Herbert Hagen, Dannecker s'y occupe des Juifs assimilés, tandis que Eichmann se spécialise dans les questions sionistes.

Dannecker exercera sa rage anti-juive en France, de septembre 1940 à septembre 1942 ; il y dirige le service anti-juif de la Gestapo. En Bulgarie, il remplira les mêmes fonctions, puis à Prague, où il avait déjà fait

un court séjour en 1940. Dannecker fait partie de l'équipe qui liquide les Juifs hongrois, en 1944. Enfin il termine sa carrière homicide, en dirigeant les persécutions anti-juives en Italie du Nord.

Le SS-Hauptsturmführer est présumé s'être donné la mort par pendaison, le 10 décembre 1945, dans la prison américaine de Bade-Tolz.

Dannecker a été condamné à mort par contumace les 2 et 9 novembre 1950 par le Tribunal permanent des Forces armées de Paris.

DARQUIER DE PELLEPOIX Louis

Né le 19 Décembre 1897 à Cahors.

Commissaire général aux questions juives de mai 1942 à février 1944 A pris une part importante aux persécutions anti-juives.

Condamné à mort par contumace, il vit en Espagne, où il s'est réfugié depuis 1945.

[Mort le 29 août 1980 près de Malaga, en Espagne.](#)

EICHMANN Adolf

Né le 19 mars 1906, à Solingen.

SS-Obersturmbannführer, chargé du service des affaires juives au sein de la Gestapo du Reich.

Enlevé à Buenos-Aires, jugé à Jérusalem, condamné à mort et pendu le 1^{er} juin 1962.

ERNST Hans-Dietrich, Dr.

Né le 3 novembre 1908, à Oppeln.

Regierungsrat (conseiller gouvernemental). Administrateur militaire à Bordeaux. Ernst devient en 1942 kommandeur de la Sipo-SD de la région et SS-Hauptsturmführer. Il fera déporter 8 463 Français, dont 3 773 ne sont pas revenus, ainsi que près de 2 000 Juifs étrangers, dont la quasi-totalité a été anéantie, sans compter d'innombrables cas de tortures et d'assassinats dans les locaux de la Gestapo.

D'août à novembre 1944, Ernst dirige dans les Vosges et en Lorraine le « kommando Ernst » qui massacre les populations civiles et déporte plus de 1 000 Français, dont les deux tiers ne sont pas revenus.

En 1945, Ernst est nommé au RSHA à Berlin.

Ernst a été condamné à mort par contumace à quatre reprises par les tribunaux français : les 19 janvier, 12 et 27 juillet 1950 à Metz, le 8 novembre 1954 à Paris.

H.D. Ernst est avocat à Leer (Basse-Saxe), Woerde 7. Tél. 0491-3436. Sur notre demande, la Cour d'Appel d'Oldenburg l'a rayé du Barreau en février 1977.

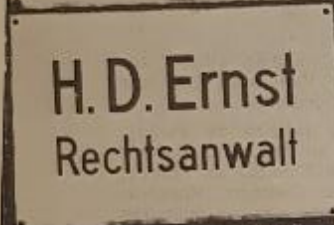
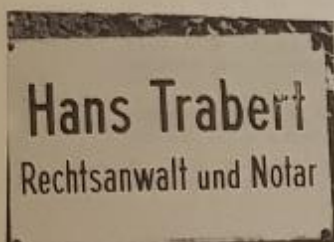
[Mort le 23 novembre 1986 à Leer ou en 1991.](#)



Theodor Dannecker, chef de la section anti-juive de la Gestapo en France jusqu'en juillet 1942



La main tendue de Darquier de Pellepoix, Commissaire général aux questions juives, à Heydrich, le 5 mai 1942. Entre les deux Helmut Knochen.



La plaque d'avocat du SS Ernst



Deux avocats allemands qui ont été parmi les pires criminels nazis ayant opéré en France: Hans-Dietrich Ernst, chef de la police nazie de la région d'Angers, ci-dessus à g. en 1944, à dr. à Leer en 1975. Ci-dessous le SS qui déporta les enfants juifs en 1942, Ernst Heinrichsohn, entrant en 1976 au tribunal de Miltenberg



La plaque d'avocat du SS Heinrichsohn



Photos Klarsfeld

Fig. 76 Les responsables de la solution finale en France : Dannecker, Darquier, Ernst, Heinrichsohn

ERNST Waldemar, Dr.

Chef du département « Police » du MBF-Commandement militaire en France occupée.

Responsable de nombreuses mesures policières anti-juives ; en particulier des rafles de mai et d'août 1941 ainsi que de l'arrestation d'un millier de notables juifs français, le 12 décembre 1941, dont plusieurs centaines furent déportés le 27 mars 1942.

Après 1945, Waldemar Ernst est devenu le directeur général des aciéries Souabes (Schwabischen Hüttenwerke). Domicile : Aichstaeten/Eschach-Bachhof. Tél. 07361/5021. [Mort le 13 mai 2002 à Heidelberg.](#)

HAGEN Herbert-Martin

Né le 20 septembre 1913 à Neumünster (Holstein).

SS N° 123273, le 01/10/1933. NSDAP N° 4583139.

À partir du 25 mai 1934, Hagen a travaillé dans la SS. Il devient SS-Hauptsturmführer en 1939, SS-Sturmbannführer en 1941, SS-Obersturmbannführer en 1945.

En mai 1934, Hagen entre au SD du SS-Reichsführer à Munich. En septembre 1934, il est nommé à Berlin au SD-Hauptamt.

Diplômé de l'Auslandswissenschaftliche Fakultät, où il suit les cours du [Prof. Franz Alfred Six](#), qui dirige le II-1 du SD, Hagen devient le collaborateur de Six au SD et responsable de la section II-112 chargée des affaires juives. Hagen, chef du II-112 se lie d'amitié avec son collaborateur Adolf Eichmann. Tous deux se rendent ensemble, en octobre 1937, en Palestine et en Egypte. Hagen voyage aussi beaucoup en Europe centrale pour y intensifier l'antisémitisme et veille à l'application stricte des mesures anti-juives en Allemagne.

Le 22 juin 1940, Hagen fait partie du premier commando du SD en France. Il devient Kommandeur de la Sipo-SD de Bordeaux d'où il contrôle toute la côte atlantique jusqu'à la Bretagne. Il arrête les Juifs de la région et désigne les 50 otages fusillés, le 24 octobre 1941 à Bordeaux.

En mai 1942, Hagen devient le Politische Referent et le seul collaborateur direct du Général Oberg, chef supérieur des SS et de la police allemande en France, dont il est la véritable tête pensante. Il est aussi chef du département VI de la Sipo-SD.

Très actif contre les Juifs en France, Hagen joue aussi un rôle important dans toutes les représailles par fusillades, de 1942 à 1944.

Hagen se marie le 9 juillet 1943 avec la secrétaire de la section anti-juive de la Gestapo à Paris.

En 1945, le SS-Obersturmbannführer Hagen dirige la Sipo-SD de Salzbourg. Il sera emprisonné en zone britannique. En France, le 18 mars 1955, Hagen est condamné par contumace aux travaux forcés à perpétuité.

Hagen réside à Warstein, en Rhénanie-Westphalie, Wilhelmstrasse 34.

Il est directeur commercial d'une importante firme [industrielle](#) : la « Industrie und Apparatebau ».

L'avocat d'Hagen était Ernst Achenbach, que son fils a remplacé dans cette fonction depuis que les liens de commune action anti-juive en France entre Hagen et Achenbach ont été mis en lumière par nos soins en 1971.

[Hagen est condamné à 12 ans de détention au procès de Cologne en 1979 pour sa participation à la déportation de plus de 70 000 Juifs de France. Incarcéré à la prison de Hamm, il en sort en 1985, 5 ans après.](#)

[Mort le 7 août 1999 à Rüthen.](#)



Ci-dessus et à gauche deux photos de Herbert Hagen. En haut, le second à partir de la gauche, entre le représentant de Vichy à Paris, de Brinon, et son chef, le général SS Karl Oberg, qui s'entretient avec le chef de la Milice, Darnand; plus à droite, Helmut Knochen. (Mai 1944)
 A gauche, Hagen, au moment où nous le démasquons et le filmons à Warstein en 1971.

Le n°1 de la Gestapo en France, Kurt Lischka, à droite, en 1945; ci-dessous en 1971, alors qu'il fuit dans les rues de Cologne devant notre caméra.



Fig. 77 Les responsables de la solution finale en France : De Brinon, Hagen, Knochen, Lischka, Oberg

HEINRICHSOHN Ernst

Né le 13 mai 1920 à Berlin-Hermsdorf. Membre de la Gestapo de Berlin. En septembre 1940, il devient à Paris, adjoint de Dannecker, chef de la section des affaires juives de la Gestapo. Avec Dannecker, Heinrichsohn prépare et organise les grandes rafles de Juifs de l'été 1942 ; il surveille le transfert des Juifs arrêtés par la police de Vichy et remis en zone occupée aux autorités allemandes ainsi que le fonctionnement du camp de Drancy.

Heinrichsohn s'occupe particulièrement de la déportation des enfants et de celle des vieillards qu'il sélectionne lui-même sur leurs lits d'hôpital.

Madame Marie Husson, née Spiegler témoigne :

« Je me souviens avec précision du bel éphèbe qu'il (Heinrichsohn) était alors. Qui, en costume de cheval, auquel ne manquait pas le stick, paradait au milieu de notre détresse et de notre misère physiologique... Je n'ai pas oublié non plus le sadisme et la brutalité du SS Heinrichsohn évoluant au milieu de ce cauchemar hurlant, terrorisant ces pauvres petits enfants et celles qui, comme moi, s'occupaient d'eux ».

« Je tiens à vous apporter mon témoignage » au sujet du SS Heinrichsohn, écrit Madame Odette Daltroff-Baticle, « je l'ai malheureusement approché de très près au moment de la déportation des enfants de Drancy. Depuis cette époque, ce personnage me hante. Le bruit avait couru de sa mort sur le front russe. Je n'exagère pas en vous disant que je pense à lui presque chaque jour. De tous ceux que j'ai connus pendant cette triste époque, c'est Heinrichsohn qui m'a le plus frappée. En 1942-1943, je me suis occupée des enfants et j'assistais à toutes les déportations. Chaque nuit de déportation Heinrichsohn était là ; il était étonnant de voir ce jeune et beau garçon, élégant dans sa tenue de cheval, nous malmener et brutaliser les enfants, presque tous récalcitrants, avec une certaine jouissance. Sa présence était inutile, il venait par plaisir. Je pense que, parmi les SS, il a été un des plus sadiques. Depuis plusieurs années, je suis visiteuse à la prison de Fresnes : parmi les criminels que j'ai pu connaître, aucun ne me paraît aussi inhumain. »

En 1943, Heinrichsohn devient adjudant de Lischka, kommandeur de la Sipo-SD de toute la région parisienne. En 1944, Heinrichsohn fait partie de la Gestapo IV-E du Kds de Paris et il est l'un des assassins du héros de la Résistance, André Rondenay, dit « Jarry », le 15 août 1944.

Heinrichsohn a été condamné à mort par contumace à Paris, le 7 mars 1956.

Heinrichsohn est avocat à Miltenberg en Bavière : Engelsplatz 77. Tél. : 09371/3100. Il est également bourgmestre de la ville de Burgstadt, où il habite Freudenbergerstrasse, 2. Tél. 09371/2154.

[Le 11 février 1980, Heinrichsohn est condamné à six ans de prison au procès de Cologne pour sa participation à la déportation de plus de 70 000 Juifs de France. Il meurt en 1994 à Goldbach.](#)

ILLERS Heinrich, Dr.

Le SS-Hauptsturmführer Dr. Illers était en 1943 suppléant du Kommandeur de la Sipo-SD de Paris, Kurt Lischka. Illers était de surcroît chef de la Gestapo de Paris, rue des Saussaies, où la torture était chose courante.

Le Dr. Illers est également impliqué dans les grandes fusillades de l'automne 1942 ; c'est lui qui a désigné de très nombreux otages. C'est le Dr. Illers qui a été chargé à l'automne 1943 de l'application du décret « Nacht und Nebel » ainsi que du service ayant la responsabilité de la désignation des résistants à déporter. Le 18 août 1944, de sa propre autorité, Illers a fait partir de Compiègne le dernier convoi de déportés résistants : 1 600 hommes.

Illers n'avait pas été identifié par la justice militaire française. Il est devenu Senatspraesident du Landessozialgericht de Niedersachsen (Président de chambre du tribunal des affaires sociales du land de

Basse-Saxe) à Celle. Démasqué par nos soins en octobre 1972, le Dr. Illers a été mis à la retraite et la justice française a immédiatement rouvert une procédure contre lui. Illers vit à Gretseel, tél. : 4926-440. [Il meurt le 29 décembre 1986 à Norden.](#)

KNOCHEN Helmut, Dr.

Né le 14 mars 1910, à Magdebourg. Études de littérature anglaise (thèse sur George Colman). Entre au SD en 1937, comme Hagen, sous l'influence de leur professeur Franz Alfred Six, et s'occupe de l'action contre les émigrés allemands.

Promu grâce à une réussite contre des agents britanniques (affaire de Venlo), Knochen dirige, en juin 1940, le commando de la Sipo-SD envoyé en France. Il devient SS-Standartenführer (Colonel) et responsable (Befehlshaber) de la Sipo-SD en France, avec comme adjoint Lischka, qui s'occupe spécialement de la Gestapo, Knochen se concentrant sur les affaires politiques. Arrêté avec Oberg et Hagen par les militaires anti-hitlériens, le 20 juillet 1944, Knochen échappe de peu à une exécution ; mais le complot échoue. Knochen finit sa carrière en 1945 au RSHA à Berlin. Arrêté peu après, Knochen est condamné à mort à Paris en 1954, gracié en 1958 et renvoyé en Allemagne en 1962.

Agent d'assurances, il réside aujourd'hui à Offenbach, Weikertsblochstrasse 13 - tél. : 841118

[Mort le 4 avril 2003 à son domicile à Offenbach-sur-le-Main.](#)

LAUBE HORST, Dr.

Né le 12 avril 1892 à Chemnitz.

Chef du Département II-Ju de la Sipo-SD en France, puis de tout le département II, responsable en particulier pour les exécutions d'otages et les camps d'internement ainsi que pour la surveillance de la police française.

En mai 1944, Laube est devenu Directeur au Ministère de l'Intérieur à Berlin.

Après 1945, Laube est devenu Président du Tribunal des Affaires Sociales du Land de Bade-Wurtemberg, à Stuttgart.

Domicile : Reutlingen, Behringstrasse, 11.

LAVAL Pierre

Né le 28 juin 1883 à Châteldon (Puy-de-Dôme). Ancien ministre des affaires étrangères et Président du Conseil, Laval, partisan de la collaboration avec l'Allemagne est vice-président du Conseil du 12 juillet au 13 décembre 1940. Limogé par Pétain, les Allemands poussent celui-ci à reprendre Laval, qui devient chef du gouvernement le 16 avril 1942.

Condamné à mort le 9 octobre 1945, Laval est fusillé le 15 octobre 1945.

LEGUAY Jean

Né le 29 novembre 1909 à Chevreuse.

Sous-Préfet, puis Préfet et en 1942-43. Délégué en zone occupée du Secrétaire d'Etat à la police de Vichy.

C'est avec le concours de Jean Leguay que la Gestapo a organisé les grandes rafles de Juifs de l'été 1942 en zone occupée. Jean Leguay était le plus élevé en grade des hauts fonctionnaires de police qui, le 17 juillet 1942, ont demandé aux Allemands de déporter également les enfants juifs arrêtés ; parmi eux de nombreux enfants juifs français nés de parents étrangers. C'est Jean Leguay qui, le 9 septembre 1942, a demandé à Röthke, chef du service anti-juif de la Gestapo, s'il pouvait arrêter les Juifs estoniens, lettons, lithuaniens et bulgares. Sur la réponse affirmative de Röthke, Leguay a déclenché la rafle de ces catégories de Juifs, qui a eu lieu le 14 septembre. Un millier d'entre eux ont été déportés le 16 septembre de Drancy et la plupart ont été gazés à Auschwitz le 19 septembre, soit à peine 10 jours après que Jean Leguay ait pris l'initiative de demander si on pouvait les arrêter.

En 1979, il est inculpé de crimes contre l'humanité pour son rôle dans l'organisation de la rafle du Vel'd'Hiv les 16 et 17 juillet 1942 à Paris, mais il meurt avant que son procès ait pu avoir lieu.

LISCHKA Kurt Werner Paul

Né le 16 août 1909 à Breslau. Etudes de Droit à Breslau et à Berlin. SS n° 195590, le 1^{er} juin 1933. En avril 1935, Lischka devient juge stagiaire à Breslau et le 2 septembre 1935, il entre à la Gestapo de Berlin. Il adhère au parti nazi le 1^{er} mai 1937 (n° 4583185).

SS-Untersturmführer le 30/01/1938, SS-Obersturmführer le 20/04/1938, SS-Sturmbannführer le 11/09/1938. SS-Obersturmbannführer en avril 1942.

Lischka monte également rapidement en grade dans ses fonctions d'administrateur civil : Gericht Assessor le 02/09/1935, Regierung Assessor en juillet 1936, Regierungsrat en avril 1938, Oberregierungsrat en septembre 1941.

Chef du service des affaires juives de la Gestapo pour le Reich entier, Lischka dirige la première arrestation en masse des Juifs allemands, le 13 juin 1938. En novembre 1938, Lischka mène l'opération d'arrestation des Juifs qui suit immédiatement le pogrom de la « Nuit de cristal ». En 1939, Lischka est le chef de la Centrale du Reich pour l'émigration juive, émanation de la Gestapo. De janvier à novembre 1940, Lischka est chef de la Gestapo de Cologne.

De novembre 1940 à novembre 1943, Lischka est actif en France, où il occupe les postes suivants de haute responsabilité policière :

1) Suppléant permanent du responsable des services de sécurité et de la police de sûreté, la Sipo-SD, en France occupée ;

2) Kommandeur, c'est-à-dire chef, de la police nazie, la Sipo-SD, de toute la région parisienne, avec des antennes à Melun et à Versailles ;

3) Chef du département II de la Sipo-SD à l'échelon national, responsable pour les camps d'internement, l'exécution des otages, la surveillance de la police française ;

4) Chargé tout spécialement de coiffer la Gestapo et la Kripo, en raison de son expérience policière, Knochen étant par formation un homme des renseignements.

Témoignage de Helmut Knochen :

« Les sections IV (Gestapo) et V (Kripo) étaient placées sous l'autorité directe de mon adjoint lequel était toujours membre de l'Amt IV (Gestapo) »

« À la demande du général Muller, les questions exécutives de mes services étaient connues seulement de mes adjoints Lischka puis Henschke. Je ne me mêlais pas de leurs affaires. »

« Lischka était mon représentant permanent pour les sections IV et V, au titre de la police de sûreté et de la police judiciaire. »

« Lischka traitait les affaires des sections IV et II pol en en référant au général Oberg. »

« Bien que la chose puisse paraître étrange, c'est mon représentant Lischka qui s'occupait particulièrement des questions de la section IV (Gestapo). »

De novembre 1943 à mai 1945, Lischka, de retour à Berlin au quartier général de l'Office central de sécurité du Reich, placé après la mort de Heydrich sous la direction de Ernst Kaltenbrunner, devient un des plus proches collaborateurs du chef de la Gestapo du Reich, Heinrich Müller. Lischka dirige le département IV B de la Gestapo du Reich. Le IV A étant dirigé par Müller lui-même. Sous la direction de Lischka se trouvent placés des fonctionnaires d'un grade plus élevé que le sien.

Après l'attentat contre Hitler du 20 juillet 1944, Lischka fait partie de la commission spéciale chargée d'enquêter sur les officiers suspects. Heinrich Müller, chef de la Gestapo, dirige la commission, composée de quinze membres. Lischka enquête sur les cas suivants : Generaloberst Hopner, qui sera pendu au terme de l'enquête, Oberstleutnant Sadrocinski (pendu), Hauptmann Klausung, Oberst Jager (pendu), Heusinger, Oberst Hahn (pendu), Oberst Hassel, Generalleutnant Thiele (pendu), Generalstabrichter Sack (pendu).

Lischka a été condamné le 18 septembre 1950 aux travaux forcés à perpétuité par contumace, par le Tribunal permanent des Forces armées de Paris.

Il réside à Cologne au 554 Bergisch-Gladbacherstrasse. Officiellement Lischka a pris en 1975 sa retraite de fondé de pouvoir de la firme d'import-export « Krucken ».

En 1980, Lischka fut condamné au procès de Cologne à 10 ans de prison pour sa participation à la déportation de plus de 70 000 Juifs de France. Libéré en 1985, il meurt à Brühl, le 16 mai 1989.

MERDSCHÉ Fritz (Friedrich), Dr.

Né le 1^{er} août 1906 à Francfort.

Capitaine SS. Merdsche devient le 21 septembre 1942, kommandeur de la Sipo-SD de la région orléanaise. Il est responsable jusqu'en août 1944 de plusieurs milliers de déportations, de nombreuses exécutions sommaires et de la décision de liquider 35 Juifs qui furent jetés vivants par la Gestapo de Bourges dans le puits de Guerry.

Merdsche a été condamné à mort deux fois par contumace, le 26 avril 1950 et le 28 septembre 1953. Il est devenu après 1945 juge au tribunal de Francfort et depuis sa retraite, est rédacteur en chef d'une importante revue juridique allemande. Il demeure à Koenigstein-Taunus, Wiesbadenerstr. Tel. : 747269.

Il meurt le 16 juin 1985 à Ühlingen-Birkendorf.

MICHEL Elmar, Dr.

Avant 1939, directeur ministériel au Ministère de l'Economie. De 1940 à 1944, Militarverwaltungschef, chef de l'administration militaire en France occupée, où il s'est chargé entre autres de l'aryanisation des biens juifs.

Après 1945, directeur ministériel au ministère fédéral de l'économie à Bonn, président du conseil d'administration de la firme « Salamander ».

Il est mort le 24 Juin 1977 à Stuttgart.



Ci-dessus: Oberg, Lischka, Heydrich et Knochen passant en revue des policiers allemands à Paris en mai 1942. A dr. le chef de la Gestapo de Paris, le Dr. Illers, devenu magistrat après 1945 et que nous démasquons en octobre 1972 à Gretseel. Ci-dessous, le chef de la police nazie d'Orléans, Merdsche, que nous démasquons à Francfort en 1975.



Fig. 78 Les responsables de la solution finale en France : Heydrich, Illers, Knochen, Lischka, Oberg

MORITZ August

Né le 11 février 1913 à Hanovre.

Cet SS-Obersturmführer a travaillé avant 1939 au RSHA, dans le service de Knochen, où il était chargé de la lutte contre les francs-maçons. Actif jusqu'en 1942 dans le département vi de la Sipo-SD. En 1942, Moritz devient kommandeur adjoint de la Sipo-SD à Orléans, puis à Marseille où il se signale, en 1943, par l'envoi de nombreux Juifs à Drancy. Kommandeur adjoint à Lyon, il livre à la Milice le Président de la Ligue des Droits de l'Homme, Victor Basch, 80 ans, et son épouse. Tous deux seront aussitôt assassinés. Moritz a été également actif dans la répression des maquis de l'Ain.

Moritz a été condamné deux fois à mort par contumace : à Marseille, le 30 janvier 1954, et à Lyon, le 25 novembre 1954.

Moritz, qui avait réussi à se constituer une façade d'antifasciste, en taisant son activité nazie en France, a collaboré, après 1945, à la reconstitution des archives de l'Association des victimes du nazisme (VVN) à Hambourg. Démasqué par nos soins en 1973, il fait partie des criminels visés par l'application de la convention judiciaire franco-allemande du 2 février 1971.

Employé de commerce, Moritz demeure à Hambourg, Tahlstrasse, 27. Tél. 3193230.

OBERG Karl-Albrecht

Né le 27 janvier 1897 à Hambourg. Inscrit au parti nazi en 1931, aux SS en 1932.

Oberg est entré au Quartier Général du SD en 1933 à Munich et il est devenu rapidement un des plus proches collaborateurs de Heydrich. Il était particulièrement chargé des problèmes du personnel. Colonel SS en 1935, il est promu au grade de général SS, SS-Oberführer, en 1941. C'est alors qu'il devient chef des SS et de la police, « SS und Polizei Führer », à Radom, en Pologne.

Promu SS-Brigadeführer et General Major der Polizei, Oberg arrive en France le 5 mai 1942. Il est nommé chef supérieur des SS et de la police allemande en France, et représentant de Himmler. Il gagnera en France le surnom de « boucher de Paris ». Lorsqu'il s'enfuit de Paris, en août 1944, il est arrivé au grade de SS-Obergruppenführer et de General der Waffen-SS und der Polizei et finira la guerre à l'Etat-Major de Himmler.

Arrêté le 27 août 1945, il est condamné à mort en 1954 à Paris. Gracié en 1958, il est renvoyé en Allemagne en 1962 ; il y est mort quelques années plus tard en 1965.

RÖTHKE HEINZ

Né le 19 janvier 1912.

Regierungsrat (conseiller gouvernemental), Röthke était administrateur militaire, en 1941, à Brest. En 1942, il devient adjoint de Dannecker et le remplace, en juillet 1942, à la tête de la section des affaires juives de la Gestapo.

Sous la direction de Röthke, qui était un remarquable bureaucrate du crime, le rythme des déportations a été intensifié et des dizaines de milliers de Juifs ont été déportés de France.

Non identifié par la justice française, Röthke est devenu avocat ou conseiller juridique à Wolfsburg, où il est mort en 1966.

SCHLEIER Rudolf

Né le 31 août 1899 à Hambourg,

Membre du parti nazi depuis 1931. Commerçant en caséine à Paris, il devient chef du parti nazi pour la France avant 1939.

Ami de l'ambassadeur Abetz, Schleir devient consul général en 1940 à Paris et Ministre plénipotentiaire jusqu'en 1944. Il revient à Berlin et dirige aux Affaires étrangères l'Informationstelle XIV, chargée de la propagande anti-juive.

VALLAT Xavier

Né le 2 décembre 1891 à Villedieu.

Commissaire général aux questions juives de mars 1941 jusqu'au 6 mai 1942.

Condamné à 10 ans d'emprisonnement le 10 décembre 1947 par la Haute Cour de Justice, Vallat est mort en janvier 1972.

ZEITSCHHEL Karl-Theodor

Né le 13 mars 1893.

Membre du parti nazi depuis 1923. Consul à Lagos. SS-Sturmbannführer et attaché de légation à Paris dans la section politique de l'ambassade allemande à partir de juin 1940. Zeitschel était chargé des questions juives en liaison avec la Sipo-SD et de la liaison avec la Délégation générale de Vichy à Paris dirigée par de Brinon.

Serait mort à Berlin dans un bombardement en 1945. Condamné aux travaux forcés à perpétuité par contumace le 1^{er} juillet 1954 à Paris.



Fig. 76 Julien Aubart et Henri Pudeleau, à Cologne en 1973

Arrêtés et malmenés par la police allemande, Julien Aubart et Henri Pudeleau, anciens déportés à Auschwitz, qui protestaient en mai 1973, à Cologne, devant le bureau de l'ancien responsable n°1 de la Gestapo en France, Kurt Lischka, contre l'impunité des criminels nazis qui ont opéré en France. Sur la photo de droite, les deux anciens déportés avant leur condamnation.

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie qui suit est celle établie par Serge Klarsfeld dans l'édition 1978 du Mémorial de la Déportation des Juifs de France. Elle s'appuie, bien évidemment, sur les ouvrages publiés auparavant, dont certains ont bénéficié de rééditions postérieures. Le lecteur pourra également se référer à la bibliographie assemblée par Serge Klarsfeld et publiée 34 ans plus tard, dans l'édition de 2012 de ce même mémorial, voir :

https://stevemorse.org/france/intro2012/Preface_Memorial_2012_francais.pdf#page=56 .

I - Ouvrages sur les camps français ayant servi pour l'internement et la déportation des Juifs à l'Est

AIMÉ Denise

« Le lais des errants » (Drancy 1943), Paris, Éditions Desclée de Brouwer, 1945. Repris partiellement dans « Le Convoi des 1000 Français », Serge Klarsfeld, Éditions FFDJF, 2022.

BAUMANN Denise

« Une famille comme les autres », Lettres réunies et présentées par Denise BAUMANN, Paris, Éditions Droit et Liberté, 1973. Réédition, Éditions Albin Michel, 1985.

BERNARD Jean-Jacques

« Le camp de la mort lente » (Compiègne). Paris, Éditions Albin Michel, 1944. Réédition, Éditions Arthème Fayard, 2013.

COUROUBLE Alice

« Amie des Juifs », Saint-Dizier, Éditions Blond et Gay, 1946.

CRÉMIEUX-DUNAND Julie

« La vie à Drancy 1941-1944 », Éditions Gedalge, 1945. Réédition numérique, Kindle, 2019.

DARVILLE Jacques et WICHÈNE Simon

« Drancy la Juive », Cachan, Éditions A. Breger Frères, 1945.

DIAMANT David

« Le billet vert » (Pithiviers et Beaune-La-Rolande), Paris, Éditions Renouveau 1977. Réédition, Éditions L'Harmattan, 2000.

DRORI Paul

« Matricule 5586 » (Poèmes sur Drancy), Paris, Éditions Polyglottes, 1948.

GALLAIS Raymond

« Souvenirs sur Drancy », Manuscrit, Cote au CDJC : CCXVII-27.

RUTKOWSKI Adam

« Drancy » en préparation par les Éditions du CDJC.

WEILL Joseph Dr.

« Contribution à l'histoire des camps d'internement dans l'anti-France », Paris, Éditions du CDJC, 1946.

WELLERS Georges

« De Drancy à Auschwitz », Éditions du CDJC, 1940. Réédition en anglais « From Drancy to Auschwitz », Éditions M Graphics, 2011.

« L'Étoile jaune à l'heure de Vichy », Paris, Éditions Fayard, 1973. Réédition numérique dans « L'étoile jaune à l'heure de Vichy : De Drancy à Auschwitz ».

Charles Jean Odic (sous le pseudonyme de Charlereine)

« Sous le signe de l'étoile » (Drancy, Beaune), New-York, Brentano's, 1945 . Version numérique partielle en anglais sous le titre « Stepchildren of France » sous le nom de l'auteur : <https://tinyurl.com/yua696rx> .

II - Témoignages directs de déportés juifs de France

ALCAN Louise

« Sans armes et sans bagages », Limoges, Éditions Les imprimés d'art, 1947, (Convoi [67](#) du 03.02.1944).

ASSEO Zaharia E.

« Les souvenirs d'une rescapée », Paris, Éditions La Pensée Universelle, 1974, (Convoi [76](#) du 30.06.1944).

BIRNBAUM Suzanne

« Une Française juive est revenue », Paris, Éditions du Livre Français, 1945, (Convoi [66](#) du 20.01.1944). Réédition, Éditions Hérault, 1989.

BULAWKO Henry

« Les jeux de la mort et de l'espoir », Paris, Éditions AADJF, 1954, (Convoi [57](#) du 18.07.1943). Réédition numérique, 2021.

CHITELMAN Paul

« Ceux et celles qui m'ont fait homme », Eyrein, Éditions Sane, 1977, (Convoi [67](#) du 03.02.1944). Réédition, Éditions R. Gary, 1977.

HARDEN Georges

Manuscrit, (Convoi [77](#) du 31.07.1944).

KAGAN Raissa

« Des femmes dans le bureau de l'enfer » (en hébreu), Tel-Aviv, 1946, (Convoi [3](#) du 22.06.1942). Version française, Éditions FFDJF, 2020.

KESSEL Sim

« Pendu à Auschwitz », Paris, Éditions Solar, 1970, (Convoi [57](#) du 18.07.1943).

KOHEN Guy

« Retour d'Auschwitz », Paris, Édité par G. Kohen, 1945, (Convoi [69](#) du 07.03.1944).

LETTICH André Dr.

« 34 mois dans les camps de concentration », Tours, Éditions Imp. union coopérative, 1946, (Convoi [8](#) du 20.07.1942). Réédition augmentée, « 1942, Convoi n°8 », Éditions du retour, 2009.

TOUBOUL Camille

« Un relais d'étoiles-Souvenirs d'Auschwitz », Manuscrit, (Convoi [63](#) du 17.12.1943). Réédition, Éditions Productions Julad, 1982.

UNGER Julien

« Le sang et l'or », Paris, Éditions Gallimard, 1946, (Convoi [62](#) du 20.11.1943). Réédition, Éditions Le Manuscrit, 2007.

WELLERS Georges

« De Drancy à Auschwitz », Paris, Éditions du CDJC, 1946, (Convoi [76](#) du 30.06.1944).

III - Ouvrages sur la persécution des Juifs et leur extermination

III.A – Ouvrages sur la persécution des Juifs en France

1) *Autorités allemandes*

BILLIG Joseph

« La solution finale de la question juive. Essai sur ses principes dans le III^e Reich et en France sous l'occupation », Paris, Éditions Klarsfeld, 1977.

« Ernst Achenbach et la solution finale en France », dans « Le Monde Juif », Revue du CDJC, n° 76, 1974.

« Le cas du SS Obersturmbannführer Kurt Lischka » dans « Le Monde Juif » n° 75, 1974.

KLARSFELD Beate

« Partout où ils seront », Paris, Éditions Lattes, 1972.

« Wherever they may be » New-York, Vanguard Press, 1975.

KLARSFELD Serge

« Die Endlösung der Juden Frage in Frankreich. Deutsche Dokumente 1941-1944 ». Éditions Klarsfeld, 1977.

« Le cas du SS Ernst Heinrichsohn » dans « Le Monde Juif » n° 82, 1976.

RUTKOWSKI Adam

« Directives allemandes concernant les arrestations et les déportations de Juifs en Avril-Août 1944 », dans « Le Monde Juif » n°82, 1976.

STEINBERG Lucien

« Les autorités allemandes en France Occupée », inventaire commenté des documents du CDJC, Paris, Éditions du CDJC, Imprimerie les Éditions Polyglottes, 1966.

2) *Autorités Françaises*

BILLIG Joseph

« Le Commissariat Général aux Questions Juives », Trois volumes, Paris, Éditions CDJC, 1955, 1957, 1960.

« L'Institut d'Etudes des questions Juives », Paris, Éditions CDJC, 1974.

3) *Autorités Italiennes*

POLIAKOV Léon

« La condition des Juifs en France sous l'occupation italienne », Paris, Éditions CDJC, 1946.

4) *La déportation des Juifs de France, aspect historique et statistiques*

RUTKOWSKI Adam

- « Les déportations des Juifs de France vers Auschwitz-Birkenau et Sobibor » dans « Le Monde Juif », revue du CDJC, Paris, Janvier-Juin 1970.
- « Les évasions de Juifs des trains de déportation de France » dans le « Monde Juif », revue du CDJC, n° 73, Paris, 1974.

5) *La Résistance Juive*

DIAMANT David

« Les Juifs dans la Résistance Française ». Paris, Éditions Roger Maria/Le Pavillon, 1971.

KNOUT David

« Contribution à l'histoire de la Résistance Juive », Paris, Éditions CDJC, 1947.

LAROCHE Gaston

« On les nommait des étrangers - les immigrés dans la Résistance », Paris, Éditions Français réunis, 1965.

LATOURE Anny

« La Résistance Juive en France », Paris, Éditions Stock, 1970. [Réédition numérique.](#)

LAZARUS Jacques

« Juifs au Combat », Paris, Éditions du CDJC, Paris, 1947.

LISNER Abraham

« Un franc-tireur Juif raconte », Paris, 1969.

RAYSKI Adam

« Le front invisible », dans « Le Monde Juif » n° 53 et 55, 1960.

RUTKOWSKI Adam

« La lutte des Juifs de France sous l'occupation », Paris, Éditions du CDJC, 1975.

STEINBERG Lucien

« La Révolte des Justes », Paris, Éditions Fayard, 1970. [Réédition numérique.](#)

6) Divers aspects de la persécution anti-juive en France

AMAR-MESNIL Jacqueline

« Une enfance perdue et retrouvée », Paris, O.S, 1945.

« L'activité des organisations juives en France Sous l'occupation », Paris, Éditions du CDJC, 1947.

BOURDREL Philippe

« Le génocide » dans « Histoire des Juifs de France », Paris, Éditions Albin Michel, 1974.

CASSOU Jean

« Le pillage par les Allemands des œuvres d'art et des bibliothèques appartenant à des Juifs en France ». Paris, Éditions du CDJC, 1948.

DELBO Charlotte

« Le convoi du 24 Janvier », Paris, les Éditions de Minuit, 1965, [réédité en 1998.](#)

KASPI André, « Le Juif et la France - Une exposition en 1941 » dans « Le Monde Juif », n°79, 1975.

LEVY Claude et TILLARD André

« La grande rafle du Vel d'Hiv », Paris, Éditions Laffont, 1967. [Réédition, Editions Tallandier, 2010.](#)

LUBETZKI Joseph

« La condition des Juifs en France sous l'occupation allemande - La législation Raciale », Paris, Éditions du CDJC, 1946.

MONNERAY Henri

« La Persécution des Juifs en France et dans les autres pays de l'Ouest », Paris, Éditions CDJC, 1947.

« La Persécution Raciale » dans « Crimes ennemis en France ». Paris, office d'édition, 1947.

POLIAKOV Léon, « L'Etoile jaune ». Paris, Éditions CDJC, 1949. [Réédition, Editions Grancher, 1999.](#)

POLONSKY Jacques

« La Presse, la Propagande et l'opinion publique sous l'Occupation » Paris, Éditions CDJC, 1946.

RAYSKI Adam

« Paris, face à la grande rafle », dans « Le Monde Juif », n° 46, 1967.

ROUSSET David

« Le Pitre ne rit pas ». Paris, Éditions CDJC, 1948. [Réédition, Editions C. Bourgois, 1979.](#)

SARRAUTE Raymond et TAGER Paul

« Les Juifs sous l'occupation-Recueil de textes ». Paris Éditions CDJC, 1945.

WELLERS Georges

« Le déroulement de la rafle des 16 et 17 Juillet 1942 », dans « Le Monde Juif », n° 46, 1967.

« Les journées tragiques des 16 et 17 Juillet 1942 ». Paris, Éditions CDJC, 1962.

SZAJKOWSKI Zosa

« Analytical Franco-Jewish Gazetteer ». New York, 1966. [Réédition, « Franco-Judaica : An Analytical Bibliography of Books, Pamphlets, Decrees, Briefs and Other Printed Documents Pertaining to the Jews in France, 1500-1788 », Éditeur Forgotten Books, 2018.](#)

Il est recommandé de consulter le sommaire des différents articles publiés de 1945 à 1975 dans l'excellente revue du CDJC, « Le Monde Juif » qui paraît trimestriellement. Ce sommaire réalisé pour le trentième anniversaire de la revue est paru dans le n° 80 d'octobre-décembre 1975.

III.B – Ouvrages concernant l'ensemble des persécutions subies par les Juifs sous le nazisme

BILLIG Joseph

« L'Allemagne et le génocide ». Paris, Éditions CDJC, 1950.

« Le dossier Eichmann ». Paris, Éditions CDJC, 1961.

« Catastrophe of European Jewry », Jérusalem, Éditions Yad-Vashem, 1976.

DAWIDOWICZ Lucy

« The war against the Jews ». New-York, Éditions Vanguard Press, 1975. [Traduction française, « La guerre contre les Juifs », Paris, Éditions Hachette, 1977.](#)

HAUSNER Gidéon

« Justice à Jérusalem », Paris, Éditions Flammarion, 1976. [Réédition Flammarion, 1992.](#)

HILBERG Raul

« The destruction of European Jews », Chicago, 1967. [Traduction française, « La destruction des Juifs d'Europe », Éditions Folio Gallimard, 2006.](#)

« Jewish Resistance during the Holocaust », Jérusalem, Éditions Yad Vashem, 1971.

MUNNERAY Henri

« La Persécution des Juifs en France et dans les autres pays de l'Ouest », Paris, Éditions CDJC, 1948.

« La Persécution des Juifs dans les pays de l'Est », Paris, Éditions CDJC, 1949.

POLIAKOV Léon

« Le Bréviaire de la Haine, Le III^e Reich et les Juifs », Paris, CDJC et Éditions Calmann-Levy, 1951, [réédité 2014. Réédition, Éditions Les Belles Lettres, 2017.](#)

« Le Procès de Jérusalem », Paris, CDJC, 1963. [Réédition, Éditions Calmann-Levy, 2014.](#)

« Rescue attempts during the Holocaust », Jérusalem, Éditions Yad Vashem, 1977.

Consulter l'excellente revue annuelle (en anglais) de l'Institut Historique de Yad Vashem à Jérusalem : « Yad Vashem Studies » et celle de l'Institut YIVO à New-York.

IV - Ouvrages sur le système concentrationnaire nazi

Musée d'Etat d'Auschwitz, « Auschwitz vu par les SS ». Éditions du musée d'Etat d'Auschwitz, 1974.

BILLIG Joseph

« L'hitlérisme et le système concentrationnaire », Paris, CDJC et Éditions PUF, 1967.

« Les camps de Concentration dans l'économie du Reich hitlérien », Paris, CDJC et Éditions PUF, 1973.

KOGON Eugène

« L'enfer organisé », Paris, Éditions La Jeune Parque, 1947.

LANGBEIN Hermann

« Hommes et Femmes à Auschwitz », Paris, Éditions Fayard, 1976. [Réédition, Éditions Tallandier, 2019.](#)

POLIAKOV Léon

« Auschwitz », présenté par Léon Poliakov. Paris, Éditions Julliard, 1964.

WORMSER-Migot Olga

« Le système concentrationnaire », Éditions PUF, 1968.

WORMSER-Migot Olga et MICHEL Henri

« Tragédie de la déportation », Témoignages choisis par Olga Wormser-Migot et Henri Michel, Paris, Éditions Hachette, 1954.

Outre les revues « Le Monde Juif » du CDJC et « Yad Vashem Studies » déjà citées, la revue (en allemand) « Hefte von Auschwitz » (Carnets d'Auschwitz) du Musée d'État d'Auschwitz est très utile.

V - Ouvrages et articles les plus recommandés concernant l'existence des chambres à gaz et l'aspect statistique du génocide

« Augenzeugenbericht zu den Massenvergasungen », témoignage visuel sur l'extermination en masse par les gaz, dans « Vierteljahrshefte für Zeitgeschichte », Munich 1953, n° 2 pages 177 à 194.

ARNDT Ino et SCHEFFLER Wolfgang

« Organisierter Massenmord um Juden un Nationalsozialististischen Vernichtungslagern », (Le massacre organisé des Juifs dans les camps d'extermination nazis), dans « Vierteljahrshefte für Zeitgeschichte », Munich, 1976, n° 2, pages 105 à 135.

LESTSCHINSKY Jacob

« Crisis, catastrophe and Survival, a Jewish balance sheet, 1914-1948 », New-York, World Jewish Congress, 1948.

POLIAKOV Léon

« Six Millions... » dans « Évidences » n° 21, Paris, 1951.

SUZMAN Arthur et DIAMOND Denis

« Six million did die » (Six millions sont bien morts), Johannesburg, South-African Jewish board of deputies, 1977.

WELLERS Georges

« La solution finale et la mythomanie néo-nazie » dans « Le Monde Juif », revue du CDJC, n° 86, 1977.

GLOSSAIRE

Les définitions suivantes sont librement adaptées de l'encyclopédie Wikipedia (<https://fr.wikipedia.org>).

BdS (Befehlshaber der SiPo und des SD) : les représentants du RSHA en territoires occupés.

CDJC (Centre de Documentation Juive Contemporaine) : organisation créée en 1943, ayant pour but de collecter et préserver les preuves des exactions nazies envers la communauté juive. Le CDJC a été fusionné avec le Mémorial du martyr juif inconnu pour fonder le Mémorial de la Shoah, qui a ouvert ses portes le 27 janvier 2005.

CGQJ (Commissariat général aux questions juives) : organisme administratif créé sous le régime de Vichy, chargé de préparer et d'appliquer la politique discriminatoire vis-à-vis des Juifs de France, pendant l'occupation de la France par l'Allemagne nazie.

FFJDF (Fils et Filles des déportés juifs de France) : association française créée en 1979 et présidée depuis par Serge et Beate Klarsfeld. Le but de cette association est de faire valoir les droits des descendants des déportés juifs pendant la Seconde Guerre mondiale.

KZ (Konzentrationslager) : camp de concentration.

MBF (Militärbefehlshaber in Frankreich) : Commandement militaire allemand en France occupée.

OKH (Oberkommando des Heeres) : commandement suprême de la Heer, l'armée de terre de la Wehrmacht.

PQJ : Police aux Questions Juives

RSHA (Reichssicherheitshauptamt) : office central de la sûreté du Reich.

SD (Sicherheitsdienst) : le service de la sécurité du Reichsführer-SS.

Sipo (Sicherheitspolizei) : la Police de sûreté allemande.

SS (Schutzstaffel) : organisation politique, répressive, raciale et militaire du régime national-socialiste, dirigée par Heinrich Himmler, en charge du contrôle des camps de concentration et principal exécutant de l'extermination des Juifs d'Europe.

UGIF (Union Générale des Israélites de France) : organisme créé par une loi française du 29 novembre 1941 à la suite d'une demande allemande au cours de la Seconde Guerre mondiale. La mission de l'UGIF est d'assurer la représentation des Juifs auprès des pouvoirs publics.

TABLE

PRÉSENTATION	2
INTRODUCTION	4
NOTICE TECHNIQUE.....	7
L'origine des listes de déportation	7
L'état des listes de déportation.....	7
Plan de travail	7
Les noms de famille	8
Les prénoms	8
Le lieu de naissance	8
Date de naissance.....	8
Nationalité.....	9
Le choix de la liste alphabétique par convoi plutôt que de la liste alphabétique générale.....	9
Le nombre des déportés.....	9
La démonstration de l'inexactitude du « calendrier » d'Auschwitz.....	10
Autres erreurs rectifiées.....	11
Survivants	11
Statistiques	11
Bibliographie.....	12
Illustrations.....	12
Recherches sur le sort des déportés après leur arrivée à Auschwitz	12
Cotes des documents conservés au CDJC.....	13
Tableau des nationalités des déportés juifs de France	15
CONVOIS ET LISTES.....	17
Convois	17
Listes.....	18
Références.....	19
LES DÉPORTATIONS DE L'ANNÉE 1942.....	21
Convoi n° 1 en date du 27 mars 1942	21
Convoi n° 2 en date du 5 juin 1942	31
Convoi n° 3 en date du 22 juin 1942	33
Convoi n° 4 en date du 25 juin 1942	39
Convoi n° 5 en date du 28 juin 1942	41
Convoi n° 6 en date du 17 juillet 1942	43
Convoi n° 7 en date du 19 juillet 1942	45
Convoi n° 8 en date du 20 juillet 1942	51

Convoi n° 9 en date du 22 juillet 1942	55
Convoi n° 10 en date du 24 juillet 1942	57
Convoi n° 11 en date du 27 juillet 1942	59
Convoi n° 12 en date du 29 juillet 1942	61
Convoi n° 13 en date du 31 juillet 1942	63
Convoi n° 14 en date du 3 août 1942	64
Convoi n° 15 en date du 5 août 1942	67
Convoi n° 16 en date du 7 août 1942	69
Convoi n° 17 en date du 10 août 1942	70
Convoi n° 18 en date du 12 août 1942	73
Convoi n° 19 en date du 14 août 1942	75
Les petits enfants déportés de Drancy pendant l'été 1942	77
Convoi n° 20 en date du 17 août 1942	85
Convoi n° 21 en date du 19 août 1942	89
Convoi n° 22 en date du 21 août 1942	93
Convoi n° 23 en date du 24 août 1942	96
La véhémence et lucide protestation du Consistoire Central	99
Convoi n° 24 en date du 26 août 1942	100
Convoi n° 25 en date du 28 août 1942	103
Convoi n° 26 en date du 31 août 1942	106
Convoi n° 27 en date du 2 septembre 1942	110
Convoi n° 28 en date du 4 septembre 1942	112
Convoi n° 29 en date du 7 septembre 1942	115
Convoi n° 30 en date du 9 septembre 1942	118
Convoi n° 31 en date du 11 septembre 1942	120
Convoi n° 32 en date du 14 septembre 1942	122
Convoi n° 33 en date du 16 septembre 1942	124
Convoi n° 34 en date du 18 septembre 1942	126
Convoi n° 35 en date du 21 septembre 1942	128
Convoi n° 36 en date du 23 septembre 1942	129
Convoi n° 37 en date du 2 septembre 1942	131
Convoi n° 38 en date du 28 septembre 1942	133
Convoi n° 39 en date du 30 septembre 1942	135
Convoi n° 40 en date du 3 novembre 1942	137
Convoi n° 42 en date du 6 novembre 1942	141
Convoi n° 44 en date du 9 novembre 1942	143
Convoi n° 45 en date du 11 novembre 1942	148

LES DÉPORTATIONS DE L'ANNÉE 1943	151
Convoi n° 46 en date du 9 février 1943	151
Convoi n° 47 en date du 11 février 1943	153
Convoi n° 48 en date du 13 février 1943	157
Convoi n° 49 en date du 2 mars 1943	159
La constitution des 2 convois n° 50 et n° 51 en date des 4 et 6 mars 1943	163
Convoi n° 50 en date du 4 mars 1943	167
Convoi n° 51 en date du 6 mars 1943	168
La destination des deux convois n° 50 et n° 51 : Sobibor.....	169
Convoi n° 52 en date du 23 mars 1943	172
Convoi n° 53 en date du 25 mars 1943	174
La destination finale des convois n° 52 et n° 53 : Sobibor	175
Convoi n° 55 en date du 23 juin 1943	176
Convoi n° 57 en date du 18 juillet 1943	178
Convoi n° 58 en date du 31 juillet 1943	180
Convoi n° 59 en date du 2 septembre 1943.....	181
Convoi n° 60 en date du 7 octobre 1943.....	183
Convoi n° 61 en date du 28 octobre 1943.....	184
Convoi n° 62 en date du 20 novembre 1943.....	185
Convoi n° 64 en date du 7 décembre 1943	186
Convoi n° 63 en date du 17 décembre 1943	187
LES DÉPORTATIONS DE L'ANNÉE 1944	188
Convoi n° 66 en date du 20 janvier 1944	188
Convoi n° 67 en date du 3 février 1944.....	189
Convoi n° 68 en date du 10 février 1944.....	190
Convoi n° 69 en date du 7 mars 1944	191
Convoi n° 70 en date du 27 mars 1944	193
Convoi n° 71 en date du 13 avril 1944.....	194
Convoi n° 72 en date du 29 avril 1944.....	195
Convoi n° 73 en date du 15 mai 1944	196
Convoi n° 74 en date du 20 mai 1944	197
Convoi n° 75 en date du 30 mai 1944	198
Convoi n° 76 en date du 30 juin 1944	199
Convoi n° 77 en date du 31 juillet 1944	200
Convoi n° 78 en date du 11 août 1944	205
Convoi n° 79 en date du 17 août 1944	206

LES AUTRES VICTIMES DE LA PERSÉCUTION CONTRE LES JUIFS.....	207
Convois n° 80A, n° 80B, n° 80C et n° 80D de mai et juillet 1944	207
Convoi n° 81 en date du 30 juillet 1944	208
Convoi n° 82 en date du 20 août 1944	209
Liste n° 83 les Juifs déportés dans des convois de résistants et de répression.....	210
Liste n° 84 les Juifs du Nord et du Pas-de-Calais déportés via le camp de Malines	211
Liste n° 85 les Juifs déportés individuellement	212
Liste n° 90 les Juifs morts dans les camps d'internement ou de transit	213
Liste n° 91 les Juifs abattus ou exécutés sommairement en France	215
Liste n° 641 les Juifs déportés à Aurigny	216
LES PRINCIPAUX RESPONSABLES DE L'ACTION ANTI-JUIVE EN FRANCE	217
Liste par fonction.....	217
Notices biographiques des principaux responsables de la « solution finale » en France	219
ABETZ Otto.....	219
ACHENBACH Ernst, Dr.....	219
AHNERT Horst.....	220
BARBIE Klaus (Nikolaus).....	220
BEST Werner, Dr.	220
BOUSQUET René.....	222
BRINON Ferdinand de.....	222
BRUNNER Alois	222
DANNECKER Theodor	222
DARQUIER DE PELLEPOIX Louis	223
EICHMANN Adolf	223
ERNST Hans-Dietrich, Dr.....	223
ERNST Waldemar, Dr.	225
HAGEN Herbert-Martin	225
HEINRICHSOHN Ernst.....	227
ILLERS Heinrich, Dr.....	227
KNOCHEN Helmut, Dr.	228
LAUBE HORST, Dr.....	228
LAVAL Pierre	228
LEGUAY Jean.....	228
LISCHKA Kurt Werner Paul.....	229
MERDSCHE Fritz (Friedrich), Dr.	230
MICHEL Elmar, Dr.	230
MORITZ August.....	232

OBERG Karl-Albrecht	232
RÖTHKE HEINZ	232
SCHLEIER Rudolf	232
VALLAT Xavier	233
ZEITSCHERL Karl-Theodor	233
BIBLIOGRAPHIE	234
I - Ouvrages sur les camps français ayant servi pour l'internement et la déportation des Juifs à l'Est	234
II - Témoignages directs de déportés juifs de France	235
III - Ouvrages sur la persécution des Juifs et leur extermination	236
III.A – Ouvrages sur la persécution des Juifs en France.....	236
III.B – Ouvrages concernant l'ensemble des persécutions subies par les Juifs sous le nazisme	238
IV - Ouvrages sur le système concentrationnaire nazi	239
V - Ouvrages et articles les plus recommandés concernant l'existence des chambres à gaz et l'aspect statistique du génocide	239
GLOSSAIRE	240
TABLE	241
FIGURES	245

FIGURES

Fig. 1	Julien Aubart en mai 1973 à Cologne	3
Fig. 2	Vue panoramique du camp de Drancy	14
Fig. 3	Lischka relance par télégramme Eichmann [XXVI-18].....	24
Fig. 4	Drancy, la Cité de la Muette	30
Fig. 5	Inscription cynique à l'entrée du camp d'extermination d'Auschwitz.....	32
Fig. 6	Gare du Bourget-Drancy.....	38
Fig. 7	Courrier de Dannecker à Eichmann.....	40
Fig. 8	Les rafles de mai et août 1941 ont alimenté les convois de déportation de juin 1942	40
Fig. 9	Note du 18 juillet 1942 de la Sipo-SD d'Orléans	43
Fig. 10	Bilan de la rafle des 16 et 17 juillet 1942	44
Fig. 11	Note de la Sipo-SD d'Angers du 17 août 1942 sur le convoi n° 8.....	54
Fig. 12	Note de la Gestapo à la Préfecture de Police sur les convois n° 3, 4 et 5	56
Fig. 13	Note de Dannecker du 21 juillet 1942 [XXV-46], concernant la déportation des enfants	57
Fig. 14	Bonbonnes de gaz Zyklon B.....	58
Fig. 15	Entretien entre Rothke, chef de la section anti-juive de la Gestapo, et Jean Leguay	60
Fig. 16	Extrait d'une note du commandant SS Hagen [XXVb 112 du 1.8.42]. Traduit ci-dessous	63
Fig. 17	Extrait d'une note de Dannecker en date du 3 août 1942	64
Fig. 18	Lettre de Jean Leguay au C.G.Q.J. datée du 3 août 1942	66
Fig. 19	Groupes d'internés de Beaune-la-Rolande voués à la déportation	67

Fig. 20	Télex annonçant le départ du train 901/10.....	68
Fig. 21	Groupes d'internés de Beaune-la-Rolande voués à la déportation	68
Fig. 22	Demande d'escorte pour les convois n ^{os} 17, 18, 19, 20 et 21	69
Fig. 23	Demande de plans d'arrondissement	71
Fig. 24	La sélection sur la rampe d'arrivée à Auschwitz-Birkenau	72
Fig. 25	Scène de la vie à Drancy au lavoir, photographiée par les Allemands (CDJC).....	74
Fig. 26	Scène de la vie à Drancy lors d'un transfert, photographiée en 1942 par les Allemands (CDJC) ...	76
Fig. 27	Avis de recherche d'enfants à l'hôtel Lutétia, 1945.....	84
Fig. 28	Scène de la vie à Drancy, l'arrivée du pain, photographiée en 1942 par les Allemands (CDJC)	88
Fig. 29	L'entrée de la chambre à gaz à Treblinka	92
Fig. 30	Lettre d'un enfant de Drancy	95
Fig. 31	Extrait de la liste des partants du convoi n° 23	98
Fig. 32	Arrivée à Drancy (Estampe de Georges Horan).....	102
Fig. 33	Arrivée dans l'enfer d'Auschwitz-Birkenau	105
Fig. 34	Arrivée dans l'enfer d'Auschwitz-Birkenau	108
Fig. 35	La police de Bousquet a apporté un concours considérable à la Gestapo.....	109
Fig. 36	Extrait du journal du médecin SS Johann Kremer	111
Fig. 37	Bilan allemand des déportations au 2 septembre 1942	114
Fig. 38	Internés de Drancy	114
Fig. 39	Les latrines de Drancy.....	116
Fig. 40	Rapport du Commandant SS Herbert Hagen sur l'entretien Oberg-Laval du 2 septembre 1942 .	117
Fig. 41	Une page de la liste du convoi n° 30 du 9 septembre 1942	119
Fig. 42	La police de Vichy informe la Gestapo d'une livraison de Juifs arrêtés en zone libre	121
Fig. 43	À la descente du train avant le déshabillage dans le bois à Birkenau abritant une chambre à gaz	123
Fig. 44	Dans les rues de Paris	130
Fig. 45	Portion de la liste de déportation du convoi n° 39 du 30 septembre 1942	134
Fig. 46	Avocats juifs français internés à Drancy	136
Fig. 47	Début de la liste de déportation du convoi n° 39 du 30 septembre 1942	136
Fig. 48	Télex annonçant les convois n ^{os} 40, 42 et 44	139
Fig. 49	Compte-rendu des arrestations de Juifs grecs dans la région parisienne [XXV-51a].....	147
Fig. 50	Télex demandant les mesures pour un quatrième convoi de Juifs grecs.....	149
Fig. 51	Liste de vieillards de l'hospice Rothschild à déporter	150
Fig. 52	Lettre de Achenbach à Röthke [XXV-b-144]	156
Fig. 53	Le télégramme couvrant le départ du convoi du 2 mars 1943	160
Fig. 54	Röthke rapporte à Berlin l'attitude des autorités italiennes dans leur zone	161
Fig. 55	Représailles allemandes après l'attentat du 13 février 1943.....	163
Fig. 56	Rapport de la Gestapo sur l'attitude des Italiens sur la question juive.....	168
Fig. 57	À la descente du train vers les chambres à gaz.....	171
Fig. 58	Fours crématoires.....	173
Fig. 59	Fiche d'enregistrement à Auschwitz	175
Fig. 60	L'organisation d'un départ de convoi de Drancy.....	179
Fig. 61	Fiche d'immatriculation à Drancy.....	182
Fig. 62	Tombes d'enfants juifs au cimetière de Beaune-La-Rolande.....	182
Fig. 63	Arrivée d'un convoi à Auschwitz	185
Fig. 64	Poupées confectionnées par des enfants à Drancy	186
Fig. 65	A la descente du train.....	187
Fig. 66	Avis de recherche des proches de Louis LAZAR	189
Fig. 67	Familles arrivant à Auschwitz-Birkenau	190
Fig. 68	Fiche type d'enregistrement d'un détenu à Auschwitz.....	192
Fig. 69	Sélection à Auschwitz-Birkenau.....	195

Fig. 70	Femmes et des enfants, à la descente d'un train de déportation	197
Fig. 71	Enfants à la libération d'Auschwitz	204
Fig. 72	Les vêtements des déportés.....	211
Fig. 73	Le Vel d'Hiv, après la rafle des 16 et 17 juillet 1942.....	212
Fig. 74	États cachectiques de famine au camp de Noé, 1942.....	214
Fig. 75	Les responsables de la solution finale en France : Achenbach, Bousquet, Barbie, Brunner.....	221
Fig. 76	Les responsables de la solution finale en France : Dannecker, Darquier, Ernst, Heinrichsohn	224
Fig. 77	Les responsables de la solution finale en France : De Brinon, Hagen, Knochen, Lischka, Oberg..	226
Fig. 78	Les responsables de la solution finale en France : Heydrich, Illers, Knochen, Lischka, Oberg.....	231